

# La Chaux-de-Fonds ou le défi d'une cité horlogère

1848/1914

Jean-Marc Barrelet et Jacques Ramseyer



Plan général d'alignements  
 pour le Village de la  
**CHAUSSE-FRANÇOIS**  
 Sanctionné par le Conseil d'Etat  
 Le 20 Mars 1830





# La Chaux-de-Fonds ou le défi d'une cité horlogère

1848 / 1914

Jean-Marc Barralet et Jacques Ramsayer

## Illustrations de couverture

- p.1 *La Chaux-de-Fonds en 1860*. Dessin de J. Arnout, Musée d'histoire et Médailier, La Chaux-de-Fonds.  
«*Maison de l'Aigle*.» Fabrique Eberhard et bâtiment d'habitation, 1906. Léon Boillot, architecte.
- p.4 Le Corbusier, *Villa Turque*. Centre de relations publiques Montres Ebel SA, La Chaux-de-Fonds.  
Photographie: © Daniel Schwarz, Zurich.





# La Chaux-de-Fonds ou le défi d'une cité horlogère

1848/1914

Jean-Marc Barrelet et Jacques Ramseyer



ÉDITIONS D'EN HAUT  
LA CHAUX-DE-FONDS

COLLECTION HISTORIA  
DIRIGÉE PAR  
JEAN-PIERRE BROSSARD



Réserve Na 2914



Cet ouvrage a été publié grâce à l'aide financière:

de La commune de La Chaux-de-Fonds  
de La Loterie Romande  
des Montres Ebel SA, La Chaux-de-Fonds

## Remerciements

Les auteurs et l'éditeur tiennent à remercier tous ceux qui les ont aidés dans leurs recherches et rendu possible cette publication, en particulier:

Archives de l'Etat, Neuchâtel

Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Suzanne Borle, La Chaux-de-Fonds

DIP — Département de l'Instruction Publique, Neuchâtel

Pierre Jeanneret, La Chaux-de-Fonds

Francis Jeannin, La Chaux-de-Fonds

Claude Lebet, La Chaux-de-Fonds

Musée d'histoire et Médaillier, La Chaux-de-Fonds

Marc Perrenoud, Neuchâtel

J. Perret-Sgualdo, Montres Ebel SA, La Chaux-de-Fonds

M. Racine, Loterie Romande, Neuchâtel

Michel Robert-Tissot, La Chaux-de-Fonds

Service d'urbanisme, La Chaux-de-Fonds

Alain Tissot, La Chaux-de-Fonds

Edgar Tripet, La Chaux-de-Fonds

Jean-Rodolphe Wäber, La Chaux-de-Fonds



## Préface

*La vie d'une communauté, son histoire, est faite du travail, de l'intelligence et de la volonté des femmes et des hommes qui y participent. Des contraintes aussi auxquelles ils sont confrontés, de leur capacité à s'y adapter en les maîtrisant. Largement partagée sans doute, cette réalité a jusqu'ici revêtu pour La Chaux-de-Fonds une intensité si vive, si permanente, qu'elle est intégrée naturellement dans la conscience de ses habitants. C'est elle dès lors qui s'inscrit au fil des pages du livre que consacrent Jean-Marc Barrelet et Jacques Ramseyer à la cité qui devait jouer un rôle si déterminant dans l'industrie horlogère suisse et mondiale. Et, exprimant La Chaux-de-Fonds, ils témoignent aussi pour toutes les autres localités jurassiennes qui partagent avec elle une destinée commune.*

*Avec l'objectivité et la compétence de l'historien, mais aussi avec la chaleur que réclame une telle entreprise, les auteurs retracent une tranche de l'histoire de La Chaux-de-Fonds, la tranche la plus essentielle. Celle où se forge et se détermine tout ce qui caractérise la ville aujourd'hui encore, tant dans son économie et son urbanisme que dans son esprit et sa volonté.*

*1848, année de victoire des idées de liberté et de démocratie avec l'instauration de la République neuchâteloise. La Chaux-de-Fonds, forte de 12000 habitants, n'a pas encore pris le nom de ville. Elle le fera en 1894 en commémoration de l'incendie qui détruisit le village un siècle plus tôt. Cette modification d'appellation n'est pas que formelle, elle exprime un changement de nature. Elle traduit une évolution démographique, économique et sociale de la cité, celle du passage de l'établi à l'atelier et de l'atelier à la fabrique, le passage d'une société rurale et artisanale à une société industrielle. Le passage aussi à la prédominance des aspirations du mouvement ouvrier, syndical et socialiste.*

*La ville vit alors l'étape la plus exaltante de toute aventure humaine: celle des bâtisseurs. A l'écart*

*des autres centres urbains du pays, La Chaux-de-Fonds s'ouvre au monde. Son industrie horlogère naissante l'y oblige. Affrontant très vite la concurrence internationale et les contraintes du progrès technique, elle apprend que pour vivre et devenir il faut se battre, lutter. Et elle réussit. Le développement de l'horlogerie se poursuit, la cité grandit.*

*Nombreux sont ceux qui la rejoignent, venus de Suisse alémanique en particulier. Des étrangers y trouvent refuge et tolérance.*

*Industrialisation et immigration génèrent des besoins. La ville n'hésite pas. Elle construit des logements, bâtit des écoles, instruit la jeunesse. Toute la formation professionnelle actuelle trouve son origine dans cette période. Pour rompre son isolement (déjà!) et assurer l'importation de la houille, du pétrole, des céréales, pour exporter aussi, on construit les chemins de fer, les routes. L'eau est amenée depuis l'Areuse. Parallèlement à cette détermination, à ce courage souvent, La Chaux-de-Fonds s'ouvre à un autre monde, celui des idées sociales et politiques. Elle est dans son temps. Les partis politiques se développent ou se créent, tout comme les organisations professionnelles ouvrières et patronales. Expression et véhicules de ce bouillonnement, des journaux naissent, nombreux, souvent éphémères.*

*Avec le développement industriel se manifestent les besoins de solidarité, d'émancipation humaine et culturelle, de protection des travailleurs. Derrière ces montres qui renferment tant d'habileté, d'ingéniosité et de patience, il y a la longueur du temps de travail, l'insécurité et l'absence d'assurances sociales, la modestie des revenus et des conditions de vie. Déjà il faut dire que derrière les choses, il y a les hommes. Dans cette ville horlogère, le coup de main est à la fois signe de compétence et d'entraide.*

*Vient 1914. L'Europe est mise à feu et à sang. La Chaux-de-Fonds recense près de 40000 habitants. Plus qu'aujourd'hui. Une autre étape de son histoire va bientôt commencer, elle sera longue et*

difficile. Mais la ville sait qu'elle est capable de vivre et de créer là où elle est, même si elle aura toujours à s'en expliquer et à le prouver. C'est à cette certitude qu'elle puisera les forces qui lui sont nécessaires.

Ville de défi, depuis sa création La Chaux-de-Fonds le reste et sans doute le restera. On peut percer des montagnes, on ne les déplace pas. Sinon dans la volonté et dans l'esprit. Défi géographique, économique et culturel, défi humain aussi. Ce fut sa contrainte, c'est aujourd'hui sa chance.

On a parfois considéré cette ville comme une curiosité, une anomalie engendrée par des circonstances patriculières, hors de toute logique du point de vue géographique. Même si cela était, pourquoi s'en défendre puisque c'est sa situation qui a forgé son identité et son originalité. Serait-elle devenue ce qu'elle est hors de son contexte naturel, du paysage et de l'horizon, de la lumière et du rythme des saisons qui sont les siens? Lorsque les hommes et leurs métiers sont en accord avec le pays qui les a modelés, comme eux façonnent le pays, l'unité est réalisée.

Habitée, ou plus exactement forcée à la qualité, à l'initiative, au risque, La Chaux-de-Fonds sait ce que signifie oser et entreprendre. Beaucoup de ses entreprises et de ses habitants savent également ce que cela coûte. Ici on juge sur ce que l'on fait, sur ce que l'on est. L'essentiel doit peu à la facilité ou aux apparences, mais beaucoup à l'engagement, à l'exigence.

Faut-il dès lors regarder ce modernisme pionnier de la construction de La Chaux-de-Fonds au 19<sup>e</sup> siècle avec nostalgie? Face à lui, à travers les ans et les événements, la ville a parfois douté d'elle-même, souffert des comparaisons et des jugements trop rapidement portés à son égard. Jamais elle ne s'est résignée. La nécessité de se calfeutrer en hiver ne l'a pas conduite au repli sur soi-même, mais à affronter le grand vent qui balaie la vallée et rafraîchit le visage.

Ainsi en cette fin de vingtième siècle a-t-elle surmonté, comme d'autres certes, et avec des appuis fédéraux et cantonaux, les difficultés qui l'ont une nouvelle fois mise en cause. Elle se diversifie, investit dans l'avenir. Elle a confiance.

La Chaux-de-Fonds se retrouve au cœur de l'Europe qui s'édifie, qui abolit les frontières et élargit le regard, comme les télécommunications abolissent les distances. D'autres concurrences naissent, d'autres aspirations et de manières de vivre.

Plus qu'à respecter le passé, il faut lui être fidèle et s'en inspirer. Dire que les efforts ne sont pas vains, qu'une collectivité n'est et ne devient qu'avec l'engagement de chacun. Comprendre, dans un temps où le futur s'évalue trop souvent à l'aune de l'immédiateté et du court terme, que la durée des réalisations collectives est longue, que les résultats se mesurent en années et en générations. Savoir enfin que l'âme d'une cité et d'une communauté peut seule en affermir le projet et l'espérance.

C'est pourquoi le livre généreux de Jean-Marc Barrelet et Jacques Ramseyer, consacré à une part d'histoire et de la mémoire de La Chaux-de-Fonds, atteint à une si grande actualité et à une si profonde humanité.

Francis Matthey  
Président du Conseil d'Etat  
Ancien président de la ville  
de La Chaux-de-Fonds



## **Avant-propos**

*L'histoire de La Chaux-de-Fonds entre 1848 et 1914 ne peut être dissociée de l'essor industriel et urbain qui imprègne l'ensemble du monde occidental dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Si, en Suisse, cette révolution apparaît plus tardive et prend moins d'ampleur que dans d'autres pays, elle demeure néanmoins le phénomène majeur de notre vie économique et sociale.*

*Le village de La Chaux-de-Fonds, longtemps tenu à l'écart des grands centres, profite de cette vague de progrès pour devenir une véritable ville, dont la population triplera en soixante ans.*

*Ce n'est pas ce spectaculaire accroissement démographique qui fait l'originalité de son histoire, mais l'ensemble des transformations qui s'opèrent pendant ce laps de temps relativement court. Prise dans les tourmentes politiques, économiques et sociales du siècle, La Chaux-de-Fonds se forge une image et une destinée particulières.*

*Certes, son évolution reste étroitement dépendante des crises et des mutations de l'industrie horlogère, mais elle est marquée par une mentalité particulière, celle d'hommes et de femmes attachés à leur ville comme d'autres sont enracinés à leur coin de terre. Des habitants toujours prêts à défendre l'image de marque de leur cité face aux défis du climat austère et de l'isolement de la Montagne jurassienne, de la fragilité liée à la mono-industrie horlogère.*

*Gens courageux, ombrageux, soucieux d'agir, les Chaux-de-Fonniers avaient à cœur de s'ouvrir au monde. Fiers d'un travail minutieux et de belle*

*facture, comme le voulait la tradition, ils n'hésiteront pas à innover, à s'adapter aux lois du progrès. Ils construiront une ville qu'ils souhaitent exemplaire, pour incarner aux yeux de tous les idéaux et les vertus dont ils se sentaient porteurs.*

*Ce livre vise à retracer ces transformations et ces espoirs, à travers le poids des hommes, les structures d'une industrie dominante, les logiques urbaines, la vie politique et les luttes sociales, les pensées sur la ville et la culture des citoyens.*

*Le lecteur ne trouvera ici ni la rigueur et l'exhaustivité d'une thèse, ni les mines de renseignements et d'anecdotes dont se sont montrés familiers les historiens de La Chaux-de-Fonds depuis plus d'un siècle. Comment vit, se reproduit et se développe (ou régresse) une population concentrée dans un espace donné? Comment une communauté humaine organise-t-elle ses activités économiques, sa production, sa consommation et ses échanges? Comment conçoit-elle sa vie politique et culturelle et quels moyens met-elle en œuvre pour la réaliser? Ou encore: comment ces hommes et ces femmes envisagent-ils leurs rapports entre eux, entre eux et la cité? Ce furent là quelques-unes de nos interrogations. Nous n'avons pu répondre à toutes. Nous ne prétendons donc reconstituer qu'une partie de l'histoire de La Chaux-de-Fonds entre 1848 et 1914, mais nous croyons celle-ci essentielle pour comprendre la cité d'hier autant que la ville d'aujourd'hui.*

*Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés dans cette entreprise et en particulier le département de l'Instruction publique de la République et Canton de Neuchâtel sans lequel elle n'aurait pas vu le jour.*

Jean-Marc Barrelet et Jacques Ramseyer



## Vivre à La Chaux-de-Fonds

### I. Le poids des hommes

#### Du village à la ville

Jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, des Chaux-de-Fonniers s'évertuent à appeler «le village» une ville qui s'est édiflée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils semblent redouter la perte de leurs anciennes coutumes, la disparition des mœurs austères et simples des anciens villageois. Déracinés, comme chassés de chez eux par l'afflux d'une population nouvelle, ils craignent de ne plus dominer une cité qui leur appartenait jadis. D'autres, au contraire, vantent alors les mérites de cette «métropole de l'horlogerie», de cette ville américaine qu'ils ont voulue, comme un défi qu'ils jetaient à la face du monde.

Admirez, disent-ils, ces femmes et ces hommes qui ont su bâtir une vraie ville, conforme aux exigences du progrès et des temps modernes, une ville aux lignes droites et pures. Regardez comme ils ont su maîtriser les affres du climat jurassien, les vicissitudes et les tourmentes économiques, construire les temples des arts et des sciences. Pour ceux-ci, La Chaux-de-Fonds relève du miracle et de la volonté commune de prospérer dans une région «autrefois habitée par les loups» et dont ils exagèrent à dessein l'isolement, l'éloignement et le climat rigoureux. Ils veulent faire connaître au monde entier la qualité de leurs produits, l'exemplarité de leur vie et de leurs institutions, la splendeur de leur réussite. Rien, en effet, soixante ans plus tôt, ne laissait présager un tel devenir.

En 1850, avec un peu plus de 13000 habitants, La Chaux-de-Fonds n'est guère qu'un gros bourg, comparable à tant d'autres bourgades suisses.

En soixante ans, cette population va tripler, et l'on recensera plus de 37000 habitants en 1910. Le village de 1850 est devenu une véritable ville, non seulement par l'accroissement de sa population, mais surtout par sa mutation en un pôle industriel et commercial attractif. C'est alors une véritable petite capitale régionale représentative d'une culture, d'un savoir-faire particulier. En l'espace de deux générations les mentalités furent bouleversées; de villageoises qu'elles étaient, elles devinrent urbaines: plus ouvertes sur le monde extérieur, plus accueillantes aux idées nouvelles. Après s'être trempés dans les multiples crises qui ont menacé leur ville, les Chaux-de-Fonniers ont gagné en caractère et en volonté.

La croissance de la ville n'est pas seulement le résultat d'une addition démographique, ni la seule conséquence du travail de ses habitants; c'est avant tout le prolongement de cette immense vague, que les historiens ont nommée «révolution industrielle», qui submerge l'Occident tout entier. Ici, comme ailleurs, les profondes mutations qui animent tout le XIX<sup>e</sup> siècle européen transcendent les destins individuels; ce sont néanmoins les habitants de La Chaux-de-Fonds qui ont construit leur histoire et celle de leur ville en voulant participer de plain-pied à la vie de leur temps. Ils étaient animés de la volonté de bâtir une ville qui serait sans rivale. Modèles de vertu républicaine et d'opiniâtreté, ces montagnards-patriotes étaient confiants dans le progrès et les idéologies qui le sous-tendent. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour que le village devienne une ville digne d'admiration.

Ils ont fait plus que cela, ils ont créé le mythe de La Chaux-de-Fonds. A force de discours (parfois grandiloquents) et de proclamations patriotiques,



ils ont su forger un patriotisme local, une volonté de survivre malgré tout. C'est cela leur force: ils firent croire que cette ville était possible, et cette croyance est devenue réalité. Pour assurer à leur cité longévité et rayonnement, il fallait que chacun se sente concerné, adhère aux idéaux de croissance et de changement, il fallait que chacun épouse la ville. S'il y a un miracle chaud-de-fonnier, c'est dans cette force-là qu'il réside.

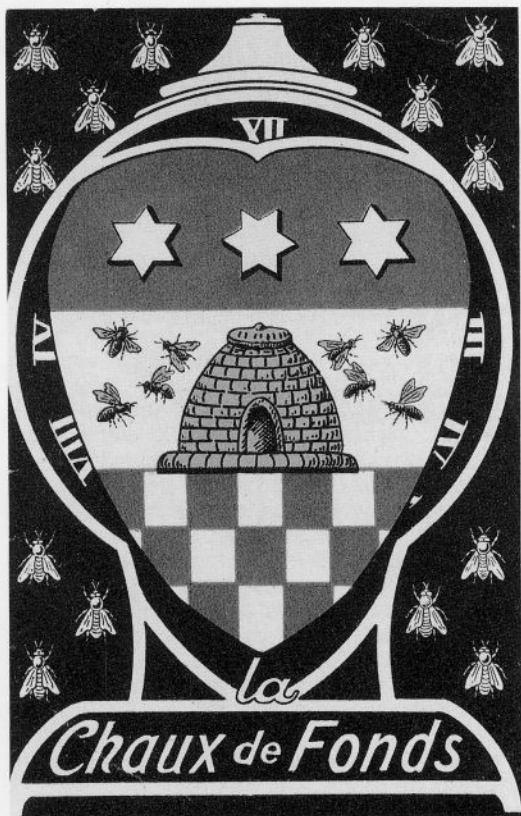
L'historien ne peut qu'admirer tant de courage, tout en faisant la part du rêve et de la réalité, en mesurant ce qui sépare le mythe et l'imaginaire collectif de la vérité objective.

Le mythe de La Chaux-de-Fonds se lit dans ses armoiries. En 1851, soucieux de faire du neuf, les édiles adoptèrent un nouveau blason pour leur ville. La révolution venait d'avoir lieu et il fallait graver l'événement par un symbole parlant à tous et qu'il convient de relire.

Le Conseil général adopta donc, en 1851, un nouveau sceau qui se blasonne ainsi: «fond argent sur lequel est placée une ruche d'abeilles, reposant sur les onze quartiers du Ressort municipal, figurés par onze petits carrés de couleur bleue, la ruche d'or est surmontée d'un ciel où brillent trois étoiles».

Ce sceau peut être lu comme on regarde un tableau, et cette lecture n'est pas fortuite, puisqu'elle nous est proposée par plusieurs chroniqueurs du XIX<sup>e</sup> siècle. En haut, les trois étoiles symbolisent, dit-on, les origines des habitants: les communiens, les Suisses et les étrangers, distinction qui sera admise pour recenser les habitants. Au centre la célèbre ruche et ses abeilles, symboles éloquents du travail et de l'épargne, de la minutie des horlogers. Mais cette «cité des abeilles», chère à tant d'utopistes, représente aussi une ville hiérarchisée, savamment organisée. La controverse, aujourd'hui encore, en préoccupe plus d'un: faut-il que la ruche soit ouverte ou fermée? L'ouverture symbolisant les droits acquis pour les non-communiens, les étrangers. Au bas du tableau enfin: le damier qui ne figure pas tant l'urbanisme particulier de la ville, mais sa division administrative en onze quartiers, rappelant aussi que La Chaux-de-Fonds est, plus qu'une ville, une grande commune campagnarde.

Ces armoiries, symboliques à plus d'un titre, signifient surtout la volonté d'en finir avec l'ancien monde et d'inaugurer une ère nouvelle fondée sur l'industrie et le travail. C'est cette aventure que ce livre essaie de restituer.



## Une cité helvétique

La Chaux-de-Fonds possède certainement ses propres caractéristiques, son architecture et son urbanisme particuliers; oui, la cité est entièrement habitée, conditionnée par l'industrie horlogère; mais son développement n'est-il pas similaire à celui que connaissent à la même époque de nombreuses villes suisses de taille et de structure économique comparables?

Tableau I: Croissance de la population de quelques villes de Suisse entre 1850 et 1910, selon les recensements fédéraux.

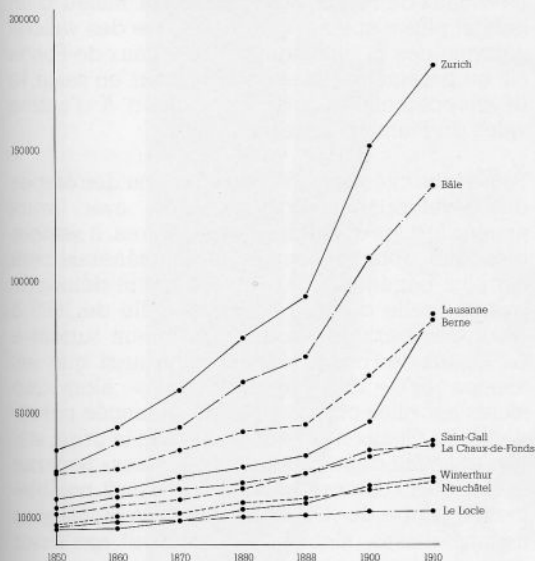


Tableau II: Taux de croissance, en pour-mille et par tranche de dix ans, des principales villes de Suisse entre 1850 et 1910, selon les recensements fédéraux.

Ville	1850-60	1860-70	1870-80
Zurich	22,4	27	29,4
Bâle	31,2	15	32,4
Genève	33,3	9,3	15,1
Berne	4,8	20,3	20
Lausanne	17,1	23,4	12,8
Chaux-de-Fonds	25,8	15,2	12,6
Saint-Gall	24,3	12,9	25,3
Lucerne	12,7	22,6	21,9
Winterthur	18,8	36,4	37,8
Bienne	51,9	28,4	27,6
Neuchâtel	27,9	20,3	19,4
Le Locle	20,4	9,4	1,7

Ville	1880-88	1888-1900	1900-10	Moyenne
Zurich	23,2	39,9	24,5	28,5
Bâle	17,9	36,3	22,4	26,8
Genève	8,3	21,3	—	18,3*
Berne	7,9	28,2	29	19
Lausanne	16	28,5	64	27,4
Chaux-de-Fonds	16,5	24,4	4,8	17
Saint-Gall	32,5	15,9	15,5	20,8
Lucerne	16,9	30,9	31,7	23,2
Winterthur	19,9	29,2	12,6	26,2
Bienne	35	29,4	7,4	31,9
Neuchâtel	7,1	20,9	13,7	18,9
Le Locle	9,8	9,4	1,6	13,5

\*entre 1850 et 1900

Comparée au développement urbain de la majorité des villes suisses, La Chaux-de-Fonds ne présente que peu de singularités. Faute d'études précises sur l'urbanisation de la Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle, seules quelques généralités ressortent de ces deux tableaux.

Ce qui paraît évident, c'est qu'aucune ville ne connaît de déperdition de population sur l'ensemble de la période; cela atteste, en Suisse, l'importance de la révolution industrielle et son corolaire: l'urbanisation progressive du pays et le dépeuplement des campagnes. Mais le phénomène est limité dans des proportions tout à fait raisonnables. En 1850, seules 8 villes, dont La Chaux-de-Fonds, ont plus de 10 000 habitants, elles seront 23 en 1910. Mais en 1910, 3 villes seulement (Zurich, Bâle et Genève avec son agglomération) compteront plus de 100 000 résidents. En chiffres absolus, Zurich détient naturellement la palme avec plus de 190 000 habitants en 1910. La Chaux-de-Fonds, avec environ 35 000 habitants, se situe au huitième rang, juste derrière Lucerne et Saint-Gall — toujours en 1910 — alors qu'elle occupait le sixième rang en 1900.

Certaines villes, avant tout Zurich et Bâle, connaissent un bond spectaculaire, annonçant le futur «triangle d'or» helvétique. Toutes, en fait, fondent leur accroissement sur l'industrialisation: les machines dans la région zurichoise, la soie et la chimie à Bâle, l'industrie textile à Saint-Gall. D'autres villes croissent grâce aux activités du secteur tertiaire: c'est le cas de Berne, qui ne se développe réellement qu'à partir de 1890, et surtout de Lucerne qui, à la même époque, connaît sa prospérité grâce au tourisme.

La Chaux-de-Fonds vit donc une aventure démographique comparable aux villes moyennes du pays, comme Saint-Gall, Winterthour ou Lucerne. D'autres villes, plus petites peut-être, rencontrent un développement certainement plus prodigieux

si l'on parle en termes de croissance relative. Bienne par exemple qui, autour de l'horlogerie et de la petite mécanique, voit sa population passer de 3500 habitants en 1850 à 23 700 en 1910.

Mais ces chiffres, aussi éloquents soient-ils, doivent être maniés avec prudence. Certaines villes sont recensées avec leur agglomération, d'autres, comme Genève en 1910, sont considérées en tant qu'unités isolées. Les Neuchâtelois savent bien que si le chef-lieu est moins peuplé que la principale ville des Montagnes, Neuchâtel, avec sa proche et lointaine banlieue, constitue un pôle démographique beaucoup plus important que La Chaux-de-Fonds, ville isolée au milieu d'un habitat plus dispersé, caractéristique des vallées jurassiennes. L'isolement de La Chaux-de-Fonds est un paramètre indispensable pour en saisir le développement original par rapport à d'autres villes du Plateau suisse.

Toutes nos cités helvétiques ont connu des étapes de développement comparables, avec leurs années fertiles et leurs années maigres. Il semble bien que deux décennies furent généralement les plus bénéfiques à l'accroissement démographique: celle de 1850 à 1860 et celle de 1888 à 1900. Ces périodes fastes se vérifient surtout à La Chaux-de-Fonds. Mais on voit aussi que les années 1900–1910 furent décisives: alors que toutes les villes continuent sur leur lancée précédente, La Chaux-de-Fonds souffre de la crise, stagne et se fait dépasser par ses «rivaux» Lucerne et Saint-Gall. La progression se ralentit notablement à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle dans les Montagnes neuchâteloises, alors qu'elle poursuit son essor dans des centres économiques plus vigoureux.

Il faut insister: il n'y a pas de «miracle» chaux-de-fonnier en regard de ce qui se passe ailleurs en Suisse où, presque uniformément, tous les cantons industriels connaissent des poussées de fièvre urbaine beaucoup plus remarquables.





«Carte de visite» de la ville de La Chaux-de-Fonds vers 1900.

## Une population en pleine croissance

Tableau III: Evolution de la population totale de La Chaux-de-Fonds entre 1850 et 1914, selon différents recensements.

Date	Recensements municipaux	Recensements fédéraux	C. Nicolet
1850	—	12638	13268
1860	15929	16778	16915
1870	19661	19930	19661
1880	22376	22456	—
1888	25664	25835	—
1900	35971	36015	—
1907	36497	—	—
1910	38046	37766	—
1914	38889	—	—

Même en cette seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'est pas aisé de compter les habitants d'une ville. Combien d'hommes et de femmes résident à La Chaux-de-Fonds? Il est difficile de le dire avec précision, comme en témoignent les différentes données du tableau III. Les renseignements sont souvent vagues, les recensements mal faits, les résultats des comptages parfois trompeurs.

La première source, ce sont les recensements communaux (fiscalité oblige!) et fédéraux (organisés tous les dix ans à partir de 1850, sauf en 1888). Quelques exemples suffisent à prouver combien les nombres affichés par ces recensements apparaissent peu fiables, surtout au début de la période considérée. Après la révolution de 1848, le nouvel état civil se met lentement en place, il restait théoriquement confié à l'Eglise jusqu'au 31 janvier 1852. La loi sur le mariage civil du 17 décembre 1851 entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> février 1852. Les inscriptions des naissances et décès ne se feront qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars 1854 par des officiers d'état civil laïcs.

En 1852, la municipalité de La Chaux-de-Fonds se plaint des pasteurs qui tiennent plus ou moins bien leurs registres et regrette les inexactitudes contenues dans le recensement de janvier,

recensement rendu obligatoire par l'article 6 de la loi sur les contributions directes. Car les résistances des propriétaires sont vives; ils hésitent à déclarer des locataires, donc des revenus qui augmenteraient leurs charges fiscales.

Progressivement, dans les années 1850, des améliorations apparaissent: en 1855, un dizenier et deux aides travaillent à l'Hôtel de Ville, la surveillance des habitants se fait plus tâtilonne. Mais comment contrôler toute une ville qui compte déjà plus de 14000 habitants? Le préfet (représentant de l'Etat neuchâtois dans le district de La Chaux-de-Fonds) participe lui aussi à ces recensements et envoie régulièrement ses chiffres aux autorités cantonales «sans pouvoir en garantir l'exactitude».

La résistance des propriétaires n'explique pas tout. La Chaux-de-Fonds, comme toutes les villes à cette époque, représente une réalité mouvante, parfois insaisissable. Car on ne doit pas sous-estimer l'extrême mobilité professionnelle et saisonnière qui caractérise cette époque. Comme des oiseaux migrateurs, ce sont par milliers que des hommes et des femmes cherchent de l'emploi en ville en temps de prospérité ou un refuge en temps de crise, allant et venant selon l'embauche et les travaux. Compte-t-on dans les recensements les ouvriers du chemin de fer qui campent près des voies en construction? A-t-on comptabilisé les ouvriers à domicile, souvent des clandestins, vivant entassés dans de minuscules appartements ou vaquant à tous les travaux possibles et imaginables? Comment tient-on compte de cette masse de gens «sans feu ni lieu», sans domicile avoué, de ces vagabonds que les services de la préfecture et de la police municipale poursuivent inlassablement? Ils sont certainement des milliers qui n'entrent pas dans les registres officiels et qui s'agglutinent ainsi autour de la prospérité des familles traditionnelles, celles qui paient l'impôt, remplissent leurs devoirs civiques, déclarent leurs revenus au fisc, leurs enfants à l'état civil et aux autorités scolaires. Autour du noyau des familles enracinées, stables, il y a le magma vivant, mouvant et qui est, lui aussi, créateur de richesses et de vie.

«On sait qu'un des traits distincts de La Chaux-de-Fonds, c'est le mouvement de sa population» écrit, en 1855, un chroniqueur du *National suisse*. Il signale que l'année précédente les autorités avaient délivré 2428 permis d'habitation, enregistré 7436 changements de domicile (soit 23 à 25 déménagements par jour ouvrable) et dressé 3714 contraventions sur la police des habitants!

Il faut donc manier les chiffres avec précaution et rester conscient de leur caractère aléatoire. Néanmoins, pris dans leur globalité, ils caractérisent les grandes phases du développement de la population urbaine, sa tendance générale à la hausse et ses périodes de relative récession. Car si sa population a triplé en soixante ans, la ville a tout de même connu des périodes d'inquiétudes sérieuses et des décennies difficiles. Son développement ne s'est pas opéré uniformément comme le prouvent les taux décennaux publiés ici:

Tableau IV: Accroissement annuel, moyenne par tranche de dix ans.

1850 – 1860:	428
1860 – 1870:	290
1870 – 1880:	335
1880 – 1888:	773
1888 – 1900:	753
1900 – 1910:	179

Si grossières soient-elles, ces moyennes d'accroissement annuel servent à délimiter plus finement les zones de crise des zones de prospérité. Deux périodes se révèlent particulièrement fastes: le «boom» du départ avec un accroissement annuel moyen de 428 habitants, et surtout la période de 1880 à 1890, avec un accroissement de plus de 750 habitants par année. Les autres périodes paraissent plus stagnantes, notamment entre 1860 et 1870 et durant la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle.

Si l'ensemble de la conjoncture semble favorable, avec un accroissement moyen de 400 habitants par année, elle ne doit pas cacher les années de crise qui peuvent frapper même dans une période de prospérité. La crise, dans ce cas,

signifie un bilan démographique annuel négatif, lorsque la ville voit décroître le nombre de ses résidents. Ces crises, certes vite résorbées, sont les signes d'une perte de vitalité qui n'est pas forcément compensée immédiatement par l'arrivée de nouveaux habitants. Les crises sont ici les témoins privilégiés des difficultés économiques et démographiques.

a) 1857 – 1858: la ville accuse une perte de 400 habitants, soit 2% de sa population. Dès 1859 la ville se repeuple (plus 320 habitants), la crise a été aussi violente que brève, au milieu d'une décennie pourtant prospère.

b) 1861 – 1862: nouvelle année de crise, plus profonde. 6% de la population quitte la ville qui perd ainsi 1174 habitants. Crise brutale et plus durable aussi puisqu'elle marque presque toute la décennie, même si La Chaux-de-Fonds recense 729 habitants de plus en 1862.

c) 1875 – 1879: la crise sévit à nouveau, sur une plus longue durée, plus sournoise aussi. La récession qui frappe l'industrie horlogère ralentit le processus de la croissance et se propage à l'ensemble des secteurs économiques de la ville. Elle n'affecte pas la démographie aussi brutalement que précédemment, mais les nouvelles arrivées se font moins nombreuses et la ville ne peut compter, pour son développement, que sur sa démographie naturelle.

d) 1907 – 1909: la ville perd alors 4% de sa population (1800 habitants) et les départs ne sont pas compensés par de nouvelles arrivées. La reprise ne s'amorcera que vers 1910 (plus 349 habitants). L'élan acquis pendant le XIX<sup>e</sup> siècle semble brisé et, malgré la reprise des affaires qu'elle provoquera, la guerre ne favorisera pas le retour d'une démographie dynamique.

D'une façon générale il faut pondérer le rôle des crises économiques sur la démographie. Elles sont passagères et n'affectent pas durablement l'essor démographique de la ville qui, malgré les baisses sensibles enregistrées à certaines,

périodes, connaît une croissance tout à fait respectable avec une moyenne de 400 habitants de plus par an entre 1850 et 1910. Ce développement est le résultat d'un double phénomène: la balance positive ou négative des départs et des arrivées et, conjointement, la balance de la démographie naturelle, à savoir le nombre de naissances par rapport au nombre de décès.

### Immigrants...

Les chiffres publiés dans le tableau V nous offrent une image claire de l'importance de l'immigration sur le développement de la population de La Chaux-de-Fonds. Les communiers (originaires de La Chaux-de-Fonds ou naturalisés) n'auraient pas été en mesure, à eux seuls, de peupler leur ville et d'assurer les besoins en main-d'œuvre de l'industrie horlogère et de toutes les autres activités économiques qu'elle entraîne.

L'apport des Confédérés fut décisif dans l'histoire de la ville, alors que sur l'ensemble de la période le nombre des étrangers se stabilise autour de 12%. Qui sont ces Confédérés? Principalement des Bernois, protestants et de langue allemande. Ce phénomène migratoire est bien connu des Chaux-de-Fonniers, mais son histoire a trop souvent été limitée à l'immigration paysanne, lorsque, avant 1850, le développement de l'horlogerie attira en ville les paysans-horlogers des environs qui s'installèrent définitivement dans le «Grand» et le «Petit Quartier» et vendirent leurs domaines à des paysans bernois. Ce ne fut pas un phénomène de grande ampleur et il ne doit pas masquer la forte vague migratoire de la seconde moitié du siècle. Ce sont en effet par milliers que les Bernois vinrent s'établir à La Chaux-de-Fonds, apportant avec eux leur langue et leur religion, leur culture et leurs institutions politiques et patriotiques. Les radicaux s'en félicitaient; car le rôle décisif des Bernois dans les événements de 1848 et surtout leur aide pour réduire la contre-révolution de 1856 ne pouvaient pas être oubliés. Ainsi, lors des votations importantes, le journal radical *Le National suisse* publie régulièrement

des suppléments en allemand, des sociétés patriotiques comme le Grütli ont à La Chaux-de-Fonds leur section allemande et aussi leurs publications dans cette langue. En 1853 déjà est inauguré un «Temple allemand».

Tableau V: La Chaux-de-Fonds: 1850-1914. Evolution de la population totale. Neuchâtelois, Suisses et Etrangers par rapport à la population totale. D'après les recensements communaux.

Date	Total	Suisses	Neuchâtelois	Etrangers
1850*	12638	4669	6371	1554
1860	15929	7200	6148	2581
1870	19661	9551	7040	3070
1880	22376	11607	7638	3131
1890	27236	14391	9328	3517
1900	35971	18394	13174	4403
1910	38046	18851	14596	4599
1914	38889	18993	15234	4662

\*D'après le recensement fédéral de 1850.

N.B. Les Heimatlosen (apatrides) sont compris dans le total.

La Chaux-de-Fonds ville suisse allemande? On pourrait le croire, dans les années 1880, lorsque 30% de la population se déclare de langue allemande. D'aucuns s'inquiètent de ce phénomène et la xénophobie anti-bernoise n'est pas absente de certains discours politiques. Dans un article paru en 1873, le *National suisse* se sentira obligé de prendre la défense des Suisses allemands, «victimes de préventions encore très vivaces» et que «la presse conservatrice traite comme des intrus». Selon le même journal, «ils (les Suisses alémaniques) se distinguent par leur amour du travail et de l'économie. Ils marchent en avant». Les radicaux s'efforceront d'intégrer ces Suisses dans la ville, notamment en faisant réviser la Constitution neuchâteloise en 1872, pour élargir leurs droits politiques et favoriser leur naturalisation.



L'arrivée du fourgon postal à l'ancienne poste principale vers 1900.



Tableau VI: Répartition de la population selon l'origine en pour-cent.

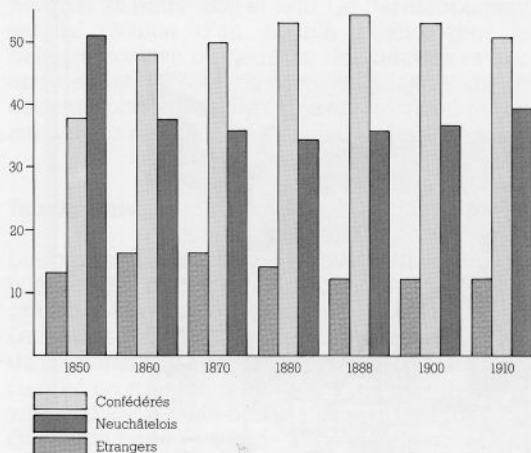


Tableau VII: Répartition de la population selon la langue en pour-cent.

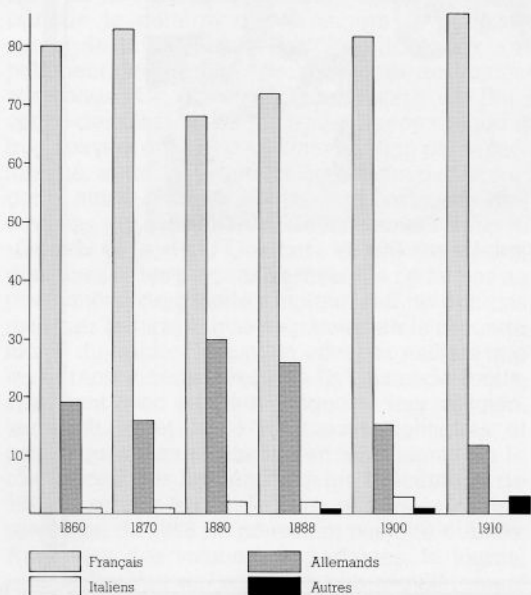
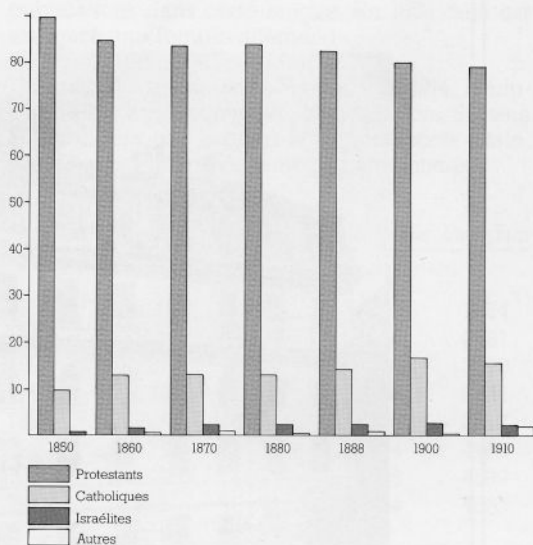


Tableau VIII: Répartition de la population selon la religion en pour-cent.



La langue allemande reculera ainsi progressivement pour atteindre 11% de la population en 1910, soit environ 4000 personnes. L'assimilation des Bernois se fit donc rapidement, en l'espace d'une génération. Le développement de l'instruction publique obligatoire n'est certainement pas étranger à cette intégration.

Avec l'urbanisation croissante de la Suisse s'opèrent de profonds brassages de population. Bien sûr, tous ces Confédérés qui arrivent à La Chaux-de-Fonds ne s'y installent pas définitivement; de leur côté, beaucoup de Chaux-de-Fonniers partent et reviennent dans un formidable remue-ménage. Mais on peut tout de même tirer des enseignements, tracer des constantes dans les statistiques issues des recensements.



Parmi celles-ci, deux méritent d'être relevées: la force de la langue allemande et l'importance du protestantisme. Certes, cette religion dominante contribue à assurer les caractéristiques de la mentalité chaux-de-fonnière, au sens que Max Weber donnait à l'importance du phénomène religieux pour expliquer la mentalité capitaliste. Les radicaux n'admiraient-ils pas chez ces compatriotes germaniques le goût du travail et de l'économie? Or, le protestantisme comme la langue allemande reculent régulièrement à partir de 1890. En 1910, le catholicisme, avec la progression du nombre des catholiques-chrétiens, s'est confortablement installé, même s'il reste minoritaire. Le judaïsme, quant à lui, évolue dans des proportions presque insignifiantes, ce qui ne diminue en rien l'importance du rôle de la communauté juive à La Chaux-de-Fonds, mais la place d'emblée dans de justes proportions.

En 1910, date où les statistiques se font plus précises, près du tiers (29,5%) de la population chaux-de-fonnière est d'origine suisse. Parmi celle-ci, les Bernois, avec 13 116 ressortissants, forment 70% de l'immigration suisse. Les 30% restants se répartissent à parts presque égales entre les autres cantons suisses, hormis peut-être les Vaudois qui constituent 7% de cette population.

Il peut paraître curieux que l'on utilise le terme d'immigration pour l'appliquer à des Suisses qui se déplacent dans le même pays. Mais l'unité de la Suisse s'est forgée lentement à partir de 1848 et pendant longtemps les Confédérés se considéraient les uns les autres comme des étrangers. Il est significatif qu'un Célestin Nicolet, dans ses statistiques de population, amalgame les Suisses et les étrangers. Il fallut du temps pour que les mentalités s'ouvrent sur l'extérieur, d'autant plus que le problème de l'assistance était crucial et relevait de la commune d'origine et non du lieu de résidence.

On voit ainsi le préfet se plaindre à de multiples reprises de ces Bernois, vagabonds et sans ressources, qu'il doit faire expulser *manu militari* et ramener à «la frontière» [lisez le hameau de

«La Cibourg» à quelques kilomètres de la ville] Mais dans le canton de Neuchâtel, et particulièrement à La Chaux-de-Fonds, ville radicale s'il en est, on a accordé assez rapidement le droit de cité et les droits politiques à ces «étrangers», facilitant leur intégration dans la communauté d'origine. Ainsi les naturalisations furent nombreuses. En 1910 toujours, les bourgeois de la commune constituaient 38% de la population de la ville, mais près de 25% étaient des naturalisés.

De la même façon, les autorités politiques du canton cherchèrent à résoudre la question des «Heimatlosen» (apatrides). Une loi cantonale du 20 décembre 1862 prévoit leur intégration dans les différentes communes du canton, selon un quota de répartition fixé en fonction des possibilités financières des municipalités; 1290 «sans commune» sont répartis, 273 assistés restant à la charge de l'Etat. On pensait résoudre ainsi le délicat problème de l'assistance et des pauvres que les policiers devaient éconduire aux frontières. Comme en 1853, date à laquelle on chassa de La Chaux-de-Fonds 322 «vagabonds», dont 61 Neuchâtelois, 139 Bernois, 26 Suisses, 40 Heimatlozes et 55 étrangers. Les afflux, massifs en période de crise, de ces immigrés ne cesseront d'inquiéter le préfet; pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, il réclamera des frontières mieux gardées et des mesures d'expulsion facilitées.

L'histoire des Montagnes neuchâteloises confirme ce que les démographes ont constaté ailleurs: le milieu urbain exerce une forte attraction sur les populations rurales, mais les migrations intérieures sont plus importantes que l'apport de l'étranger. A La Chaux-de-Fonds, on l'a vu, le nombre des étrangers reste stable pendant les soixante ans de la période étudiée. La population étrangère oscille autour de 13% de la population totale. Elle connaît son apogée en 1860 (15,4%) et son périégée en 1910 (12%). Bien sûr, les agents des recensements n'ont pas tenu compte de la population étrangère saisonnière qui ne résidait plus en ville au moment du recensement (généralement en décembre). Or, ils étaient certainement

nombreux grands qui participaient occasionnellement aux ceux travaux de la ville. Il n'est pas étonnant qu'ils soient plus de 2700 en 1860, date de la construction du chemin de fer. Il faudrait en plus prendre en compte ceux qui vivaient dans des communes proches et qui venaient régulièrement travailler à La Chaux-de-Fonds. Mais les statistiques dont on dispose sont muettes sur ces points essentiels.

L'immigration en provenance des pays européens reste cependant un phénomène mesurable, qui n'a jamais concerné plus de 5000 personnes entre 1848 et 1914. On a donc affaire à de (relativement) petites communautés, que décrivent ponctuellement les rapports de police ou certaines statistiques. Le recensement de 1910 montre que la majorité de ces immigrés venaient de pays limitrophes. Sur les 4623 étrangers résidant dans la commune, il y avait 1559 ressortissants français, 1363 Allemands (y compris les Alsaciens) et 1311 venant du royaume d'Italie. A elles seules, ces trois communautés formaient plus de 93% de l'ensemble de l'immigration étrangère. Les 7% restant proviennent de presque tous les pays en quantité infinitésimale. On notera tout de même la présence de 112 Autrichiens, de 55 Russes et de 15 Américains du Nord. A quelques faibles exceptions près, cette statistique reflète une constante dans l'histoire de l'immigration à La Chaux-de-Fonds.

Certes, à des moments précis, certaines communautés étrangères joueront un rôle plus important. C'est notamment le cas des réfugiés lors des crises révolutionnaires du siècle. La Chaux-de-Fonds accueillera ainsi des Français après le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte, comme elle recevra des réfugiés de la Commune de Paris en 1871. Ces petites communautés de réfugiés politiques ne seront pas toujours accueillies favorablement par les autorités, qui craignent que l'agitation sociale se développe dans les fabriques et au sein de la classe ouvrière. Elles sont étroitement surveillées par le préfet et la police, comme les Russes dans les

années 1907-1908, ou les Italiens à l'époque de la grève des maçons en 1904.

Le problème le plus difficile à cerner est de savoir combien parmi ces immigrés étrangers s'installèrent définitivement dans la localité. Beaucoup y vinrent en saisonniers de passage, quelques-uns s'y fixèrent, d'autres en furent chassés au gré des événements politiques et des troubles sociaux. Mieux accueillis par les radicaux dans les années 1850, les réfugiés politiques, notamment les Russes et les Italiens, sont considérés comme des trouble-fête à la fin du siècle par les mêmes radicaux auxquels les socialistes reprochent de renier leur générosité de jadis.

### ... et émigrants

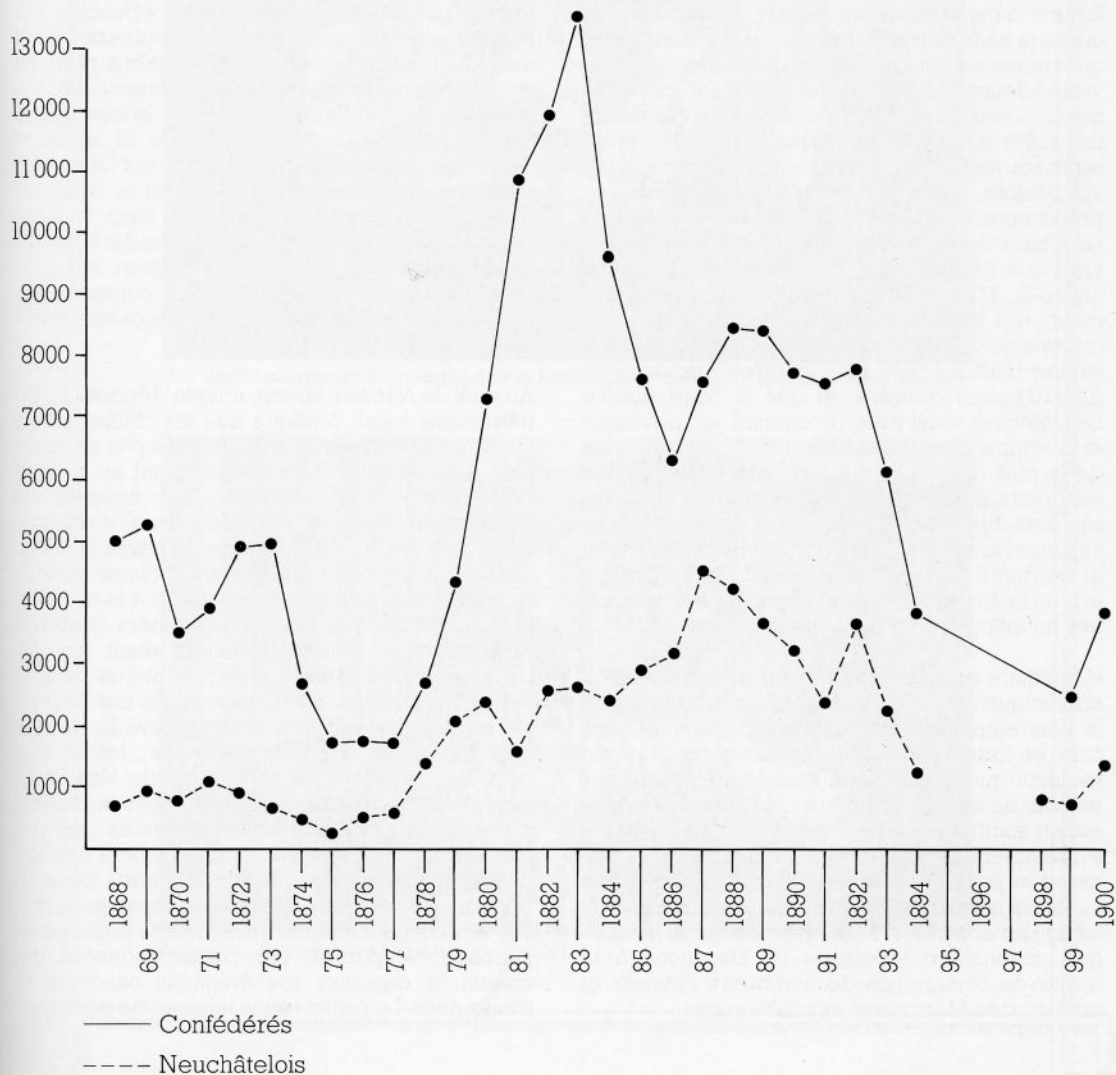
Pendant de nombreuses années, le développement démographique de la ville fut renforcé par d'importantes vagues d'immigrants qui y prirent souche. Malheureusement aussi, cette immigration connaît son pendant négatif, l'émigration vers d'autres cantons ou vers des pays étrangers de la population chaux-de-fonnière. Le brassage de la population s'exerce donc dans les deux sens et oblige à pondérer le rôle de l'immigration dans le développement de la ville, car il faut aussi tenir compte des départs. Le fait a été observé lors des années de crise, parce que les autorités municipales donnent alors le bilan totalement négatif de la balance, mais chaque année connaît en fait son cortège de départs.

En 1910 toujours, pour conserver cette date de référence, sur 81 000 Neuchâtelois recensés en Suisse, 20 000 résident dans des communes situées hors du canton, alors que l'on ne recensait que 4794 Neuchâtelois émigrés en Suisse en 1850. L'industrialisation et l'urbanisation du pays ont donc également frappé le canton de manière «négative» en suscitant de nombreux départs. Mais heureusement, le pays de Neuchâtel n'a, dans l'ensemble, pas connu les affres de l'émigration; en 1910, 75% des Neuchâtelois résident encore dans leur pays d'origine, ce qui ne fut pas

le cas de régions moins développées comme le Tessin, pour citer des exemples extrêmes.

Tableau IX: Emigration des Suisses et des Neuchâtelois à l'étranger entre 1868 et 1900 d'après le *Journal de statistique suisse*.

Sur l'ensemble de l'émigration suisse outre-mer, la population neuchâteloise concernée ne dépasse guère 5%. En chiffres absolus, la courbe n'en est pas moins éloquent et indique plus clairement les années de crise qui engendraient de nombreux départs.



Où vont ces émigrants ? 85% d'entre eux en Amérique du Nord, 10% en Amérique du Sud où ils rejoignent les diverses communautés suisses déjà établies. Les autres se répartissent dans les différents continents en nombres peu significatifs. Qui sont-ils ? Il y a naturellement les agriculteurs qui achètent des terres nouvelles et espèrent faire fortune dans le Nouveau Monde. Il y a aussi les ouvriers séduits par le mirage nord américain et qui croient au miracle des hauts salaires et d'une vie meilleure. Combien reviendront ? Difficile de le savoir. L'émigration reflète une époque d'errance, de quête d'horizons nouveaux, mais elle représente souvent les illusions et les désillusions d'une vie pénible. Autorités fédérales et cantonales se préoccuperont du problème. En 1882, le préfet de La Chaux-de-Fonds fera une enquête et découvrirra que 94 Chaux-de-Fonniens ont émigré cette année-là. Mais il refuse d'encourager le mouvement : « En effet, écrit-il en date du 2 août, nous croyons qu'une famille honnête et laborieuse peut se tirer d'affaire aussi bien ici qu'en Amérique ou dans d'autres contrées, et que si notre peuple neuchâtelois vivait avec l'économie, les privations et la somme considérable de travail qui sont le lot de la plus grande partie, sinon de la totalité des émigrants, il n'y a nul doute qu'il pourrait accroître son bien-être et sa richesse dans des proportions tout aussi considérables qu'il le ferait à l'étranger, et pourtant il jouit ici des bienfaits d'une civilisation et d'un ordre de choses qui sont loin de se rencontrer au même degré dans une colonie...

« Craignant qu'elle (l'émigration) ne nous enlevât en quelque mesure la partie la plus travailleuse et la plus entreprenante de notre population agricole et industrielle dans un moment où il est reconnu que la propriété foncière perd de plus en plus de sa valeur, et que l'industrie horlogère est en souffrance... » ajoute le préfet qui redoute évidemment l'ampleur d'un phénomène qui ruinerait le pays et favoriserait l'implantation d'une industrie horlogère concurrente ailleurs. On avait assisté en effet, en 1793, à l'avènement de la fabrique nationale d'horlogerie de Besançon à la faveur de l'émigration de nombreux ouvriers et artisans des Montagnes neuchâteloises.

De toute manière, le sujet de l'émigration est tellement réel qu'il semble tabou. Cela paraît comme une des constantes de l'histoire de la ville de La Chaux-de-Fonds ; parler de l'émigration serait comme ternir l'image de la ville. Lors de la grave crise des années 1860, la *Gazette neuchâteloise* (journal conservateur paraissant à Travers) évoqua le problème en ces termes : « Quantité de jeunes gens, désespérant de l'avenir industriel des Montagnes, ont quitté leurs établis pour se vouer à l'agriculture dans de lointains pays. Un transport de 800 Suisses, dont une bonne partie des Montagnes, a dû quitter Bâle la semaine dernière pour se rendre dans l'Etat de l'Ohio... Un autre départ doit avoir lieu, le 14 ou le 15 de ce mois, pour la colonie de San José, dans la république argentine. Un nombre considérable de montagnards fait partie de ce transport, et il s'en prépare, dit-on, un second plus considérable pour la fin de l'été et pour la même destination. » (20 mars 1861.)

Aussitôt, le *National suisse*, unique dépositaire du patriotisme local, répliqua que les chiffres de la *Gazette* étaient faux et qu'il ne fallait pas démoraliser ainsi la ville. Le même journal se fera le porte-parole des déboires des émigrés et publiera leurs lettres relatant leurs malheurs. Ainsi le 21 février 1883 : « Partis du Havre le 6 janvier, par le vaisseau *Canada*, en 3<sup>e</sup> classe, nourriture très mauvaise. A notre arrivée à New York, nous trouvons des bandes d'ouvriers graveurs sans ouvrage, plusieurs ateliers étant fermés. Un comble enfin : les ouvriers monteurs de boîtes de la fabrique Waltham ont subi une baisse. De ce fait, les graveurs doivent travailler à des prix inférieurs aux prix habituels ; après une semaine de séjour, ils sont partis de New York pour chercher plus loin du travail. Les malles de ces émigrants ne leur sont parvenues que dix jours après l'arrivée, parce qu'ils avaient négligé de les consigner à Pontarlier. Plusieurs pensent revenir en septembre. Les Suisses sont assez mal vus ici. » On peut imaginer avec quelle jubilation le journal local publiait ces correspondances qui visaient à dégoûter les éventuels candidats à l'émigration. Le préfet venait lui aussi de dénoncer



Une famille bourgeoise au lendemain de la Révolution de 1848. Le D<sup>r</sup> Gustave Irlet et les siens.



Récréation à l'est du Collège primaire, en 1901.



les opérations de débauche menées à La Chaux-de-Fonds, en 1881, par un dénommé Célestin Jacot, représentant d'une fabrique de boîtes à Cincinnati et qui avait «réussi à engager 7 graveurs et 3 guillocheurs dans la ville, pour 14 à 16 \$ par semaine. Jacot leur payait même le voyage et leur versait une avance de 100 à 150 francs.»

L'émigration est donc vécue comme une menace, la ville risque d'y perdre sa substance vive, ses meilleurs ouvriers attirés par de meilleurs salaires pouvant à la longue faire ombrage à l'industrie locale en exportant leur savoir-faire et leur technologie. Et l'on répétait, dans les années 1880, l'histoire de Pierre-Frédéric Ingold (1787-1845) qui aurait mis au point des machines dont les horlogers suisses n'avaient pas voulu et qui émigra aux Etats-Unis pour assurer la fortune des fabriques américaines. Les légendes aussi font partie de cette histoire.

## II. De la naissance à la mort

### Natalité et nuptialité

Naître, procréer, mourir: ce sont les trois actes essentiels de la vie d'une population. Ils en expliquent aussi le développement et révèlent l'évolution des mentalités. A La Chaux-de-Fonds se vérifie ce qui a été observé ailleurs dans les

pays occidentaux en voie d'industrialisation. Avec l'accroissement de la ville — et certainement du bien-être — la famille se restreint, les naissances diminuent, en même temps que recule la mortalité des enfants, ce qui explique que la société vieillit, mais assure tout de même sa croissance.

Aujourd'hui, dans la plupart des pays avancés, la natalité préoccupe plus les démographes que la mortalité. Les termes de l'analyse doivent être inversés en ce qui concerne la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, car il fallait encore lutter contre les fléaux qui décimaient la jeune population en améliorant les conditions sociales et hygiéniques des populations.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en Suisse, la population est en forte augmentation. Le taux d'accroissement annuel atteint 1,14%. En 1900, avec 3 315 000 habitants, la Suisse a connu un taux de croissance démographique de 13,6% par rapport à 1888 (date d'un recensement fédéral). Cette augmentation est due plus à un excédent de naissances sur les décès qu'à un afflux migratoire. Comme tous les Etats européens, la Suisse connaît alors une transition démographique importante, liée au développement économique et social, marquée par la diminution de la mortalité et de la natalité.

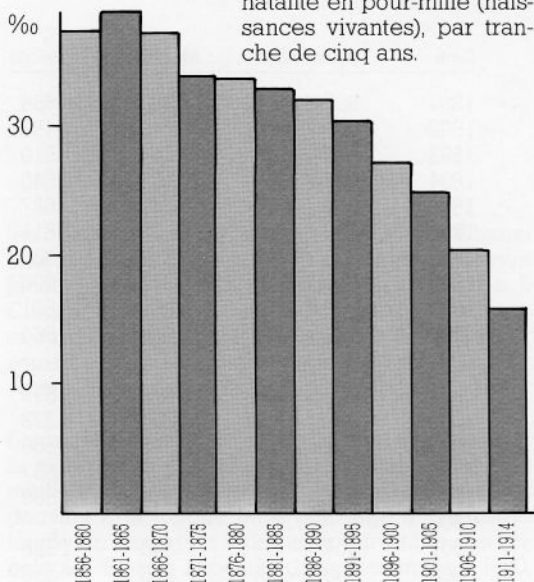
Le taux brut de natalité (nombre de naissances par mille) mesure la natalité d'une population prise dans son ensemble. A La Chaux-de-Fonds, entre 1850 et 1914 (voir tableau XI), ce taux évolue assez rapidement vers la baisse. Il passe de plus de 37‰ en 1860 à 15,8‰ en 1914, soit une perte d'un tiers en une cinquantaine d'années, et un taux inférieur à la moyenne nationale.



Tableau X: Naissances, mariages, décès à La Chaux-de-Fonds, de 1854 à 1914, selon les recensements communaux.

<i>Date</i>	<i>Naissances</i>	<i>Mariages</i>	<i>Décès</i>	<i>Date</i>	<i>Naissances</i>	<i>Mariages</i>	<i>Décès</i>
1854	523 (-42)	111	328	1891	907 (-38)	252	554
1855	482 (-30)	126	267	1892	956 (-45)	244	483
1856	597 (-38)	127	337	1893	895 (-32)	244	519
1857	588 (-39)	131	350	1894	945 (-38)	253	540
1858	659 (-44)	170	331	1895	906 (-42)	259	657
1859	660 (-45)	111	397	1896	923 (-47)	273	511
1860	616 (-37)	118	315	1897	912 (-54)	317	537
				1898	940 (-43)	272	606
1861	630 (-33)	124	394	1899	931 (-45)	261	501
1862	666 (-39)	131	328	1900	987 (-41)	346	564
1863	709 (-39)	105	397				
1864	695 (-37)	115	352	1901	1050 (-49)	318	575
1865	686 (-44)	148	419	1902	992 (-39)	287	573
1866	684 (-42)	142	438	1903	991 (-40)	305	589
1867	731 (-36)	142	433	1904	939 (-36)	277	637
1868	752 (-39)	132	463	1905	906 (-31)	314	589
1869	696 (-43)	132	512	1906			
1870	760 (-50)	134	493	1907	904 (-45)	340	598
				1908	868 (-30)	353	556
1871	737 (-54)	152	571	1909	824 (-27)	341	533
1872	726 (-50)	200	496	1910	681 (-31)	340	466
1873	725 (-54)	200	520				
1874	772 (-46)	190	493	1911	686 (-29)	325	576
1875	783 (-57)	214	541	1912	664 (-33)	334	531
1876	808 (-53)	220	533	1913	623 (-18)	326	507
1877	778 (-51)	178	482	1914	582 (-21)	267	448
1878	726 (-44)	174	493				
1879	806 (-60)	172	536				
1880	755 (-45)	178	597				
1881	772 (-31)	232	562				
1882	772 (-21)	251	492				
1883	820 (-38)	242	488				
1884	823 (-37)	242	556				
1885	846 (-42)	225	541				
1886	835 (-28)	230	532				
1887	848 (-35)	211	531				
1888	922 (-38)	202	535				
1889	855 (-32)	243	474				
1890	847 (-35)	236	543				

Tableau XI: La Chaux-de-Fonds: taux bruts de natalité en pour-mille (naissances vivantes), par tranche de cinq ans.



L'on peut naturellement s'interroger sur les motifs qui ont conduit les familles à se rétrécir. Mais, ce phénomène étant général, on appliquera à La Chaux-de-Fonds l'exemple européen. Dans toute société, la naissance d'un enfant a sa signification propre. Progressivement, ce qui était vécu comme une nécessité, voire une fatalité, devient choix personnel et responsable. L'enfant fut considéré comme un objet plus «cher», dans tous les sens du terme, donc plus rare. Les déterminismes sociaux — qui voulaient beaucoup de naissances pour assurer la survie du groupe — devinrent progressivement plus lâches. Les familles, dans le même temps, optèrent pour des conduites plus responsables et plus réfléchies, moins liées aux pressions de toutes sortes qui s'exerçaient sur elles. Le rôle de l'Eglise fléchit également en cette période de «Kulturkampf» active.

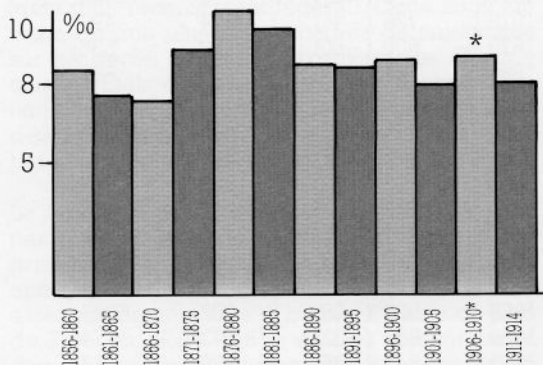
Si l'on se penche, même superficiellement, sur le cas de La Chaux-de-Fonds, on constate que très rapidement le taux de natalité fléchit; la pyramide

des âges, de recensement en recensement, connaît un net rétrécissement de sa base: la société vieillit dangereusement.

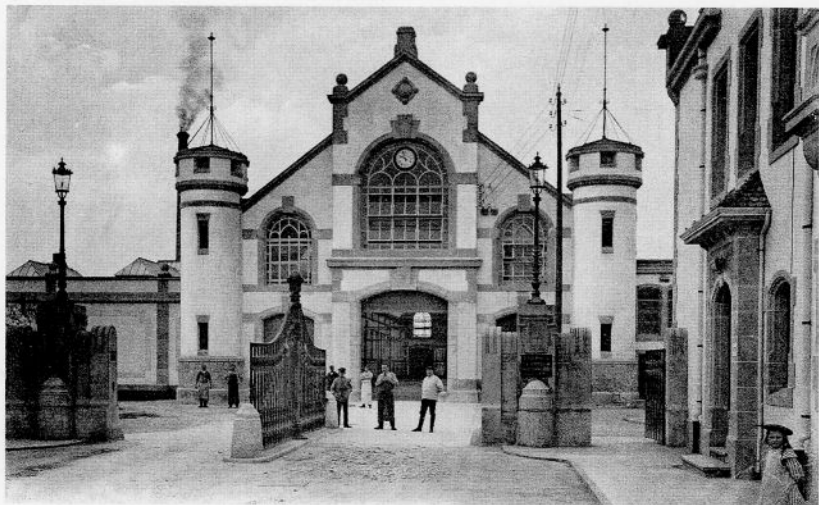
En effet, vers 1910, la population suisse connaît un taux de natalité qui voisine les 25‰, alors que celui de La Chaux-de-Fonds se situe autour des 17‰ seulement. Ici, le phénomène est atypique et mérite explication. Le début du XX<sup>e</sup> siècle est certes marqué par une crise horlogère profonde. Il semble bien que la confiance en l'avenir de la ville diminue sérieusement. La famille se resserre sur elle-même, attendant peut-être des jours meilleurs pour se développer à nouveau.

À lire les chiffres de la natalité, on pourrait supposer que le nombre de mariages aurait pu diminuer. C'est le cas, mais dans une moindre mesure (voir tableau XII de la nuptialité). S'il y avait 7,4 mariages pour mille habitants en 1860, on en trouve 8,9 en 1910. Sur l'ensemble de la période envisagée ici, les variations de la nuptialité ne sont guère significatives, cela d'autant plus que les divorces restent rares. Il faudrait procéder à une minutieuse recherche sur l'âge moyen au mariage pour expliquer peut-être ses répercussions sur le taux de natalité.

Tableau XII: La Chaux-de-Fonds: taux de nuptialité (nombre de mariages par mille habitants), taux moyen par tranche de cinq ans.



\* Manque l'année 1906, calcul sur quatre ans.



Inaugurés en 1906, les nouveaux abattoirs constituaient l'un des plus imposants bâtiments de la cité.



Ils avaient été prévus pour pouvoir alimenter une ville de 50000 habitants...

D'une manière générale, il ressort de ces courbes démographiques un tableau d'une société jeune et dynamique — mais soumise aux durs aléas de la mortalité — vers les années 1860, une société qui perd progressivement ce dynamisme qui la caractérisait au début du XIX<sup>e</sup> siècle. On émigre moins, et si l'on se marie toujours, on s'attache à limiter le nombre des naissances.

Les stratégies matrimoniales évoluent donc sensiblement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le mariage demeure un rite traditionnel auquel adhère la majorité, mais la famille tend à se «nucléariser» sous la pression de différents facteurs. La lente évolution du travail et les changements sociaux qu'elle entraîne a certainement joué un rôle prépondérant. Ainsi, la disparition du travail à domicile, l'apparition du travail en fabrique plus réglementé et éliminant les enfants de la vie économique active ont sûrement contribué à une limitation volontaire des naissances. Cette limitation était aussi rendue nécessaire par l'étroitesse et la rareté du logement urbain.

Il serait utile de disposer de statistiques précises — par quartier — pour mieux saisir l'aspect social de cette évolution des familles et comment il se module selon les classes. Le célibat, par exemple, ou l'âge moyen au mariage n'ont certainement pas le même aspect dans un quartier riche ou dans un quartier pauvre.

Il est rare que les statistiques publiées annuellement par le Conseil communal, lorsqu'elles mentionnent les célibataires, donnent le détail par âge. Or, il est évident que les enfants ne devraient pas y être inclus si l'on voulait donner à ces chiffres toute leur signification. Selon les recensements fédéraux, on arrive à des résultats un peu plus précis qui permettent de mesurer l'évolution du célibat. (Voir tableau XIII.)

Tableau XIII: Evolution du célibat entre 1860 et 1910 (recensements fédéraux).

	Population		Célibataires		Célibataires entre 20 et 44 ans	
				%		%
1860	16 778	10 803	643,8		3 883	231,4
1870	19 930	12 577	631		3 534	177,3
1880	22 273	14 032	630		3 892	174,7
1888	25 603	15 650	611,2		4 199	164
1900	35 968	21 501	597,7		5 595	155,5
1910	37 751	19 974	529		5 147	136,3

Ce resserrement de la famille est attesté par le nombre de personnes par ménage:

1870: le ménage comportait 5,02 personnes  
 1880: 4,98 1888: 4,84 1900: 4,72 1910: 4,16

Cela malgré le net recul du célibat des personnes entre 20 et 44 ans.

Tableau XIV: Fécondité des familles (recensements fédéraux).

	Epoux vivant ensemble	Naissances <sup>1</sup>	%
1860	4 881	555	11,37
1870	5 912	691	11,68
1880	7 018	704	10,03
1888	8 373	854	10,19
1900	12 449	922	7,4
1910	13 886	657	4,73

<sup>1</sup> Y compris les mort-nés, sans les naissances illégitimes.

### Le lent recul de la mortalité

Si la dynamique de la démographie est freinée par le déclin de la natalité, elle se maintient en revanche grâce au recul de la mortalité. En taux bruts (nombre de décès par mille habitants), cette évolution est aussi spectaculaire que celle des naissances, passant de 22‰ dans les années cinquante à environ 12‰ en 1914. Mais il faut attendre l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour descendre au-dessous de la barre des 20‰.



Carte postale éditée au profit de l'Hôpital des enfants. Celui-ci est dû en effet à une initiative privée, sous l'impulsion du philanthrope Arthur Münger. Il fut inauguré en 1915.



Les ligues contre l'alcoolisme étaient très actives. Elles ouvraient notamment des cafés de tempérance, tels que la maison des Bons Templiers, rue du Rocher.



La cité connaît encore, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des épidémies de maladies infectieuses, comme la variole, qui frappent durement la population, et notamment les enfants.

Certes, la vaccine avait été introduite dans le canton dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle (en 1806, d'après le Dr Louis Guillaume), mais toute la population n'était pas immunisée et nombreux furent les opposants au rappel du vaccin, ce qui semble expliquer les vagues d'épidémies qui s'abattirent sur la ville, notamment en 1871 — épidémie due, d'après les contemporains, à l'arrivée dans le canton de l'armée de Bourbaki — puis en 1880, année où le taux de mortalité atteint plus de 26‰.

L'épidémie de variole de 1880 nous est mieux connue que les précédentes parce que la science et les services de santé avaient alors énormément progressé. Malheureusement, cette année-là, le pavillon pour les contagieux n'avait pas été achevé et de nombreux malades restèrent chez eux, dans une quarantaine toute relative, ce qui permit à la maladie de se propager. Sur les 177 cas de variole recensés dans le canton, il y en eut 152 à La Chaux-de-Fonds, dont 30% décédèrent.

En 1880, malgré toutes les informations diffusées par les commissions de santé, les précautions élémentaires ne furent pas prises pour isoler les malades. Le premier atteint séquestré recevait de nombreuses visites familiales dans sa chambre; sa famille emportait du reste son linge sale, son garde-malade pouvait aller et venir librement. Les consignes que la commission de santé envoya à tous les médecins pour les rappeler au règlement furent plus ou moins observées. Le corps médical ne transmettait pas toujours les informations exactes sur l'état de ses malades... Bref, cette épidémie révèle à la fois l'immense effort que fournissaient les hygiénistes et l'état relativement peu satisfaisant de l'information de la population, voire des médecins. Ce n'est que deux mois après la déclaration du premier cas que se tint une réunion de la commission de santé et du corps médical pour décider des mesures à prendre. Le pavillon des varioleux — terminé à la hâte — accueillit une

dizaine de malades, alors qu'une trentaine étaient encore soignés à domicile.

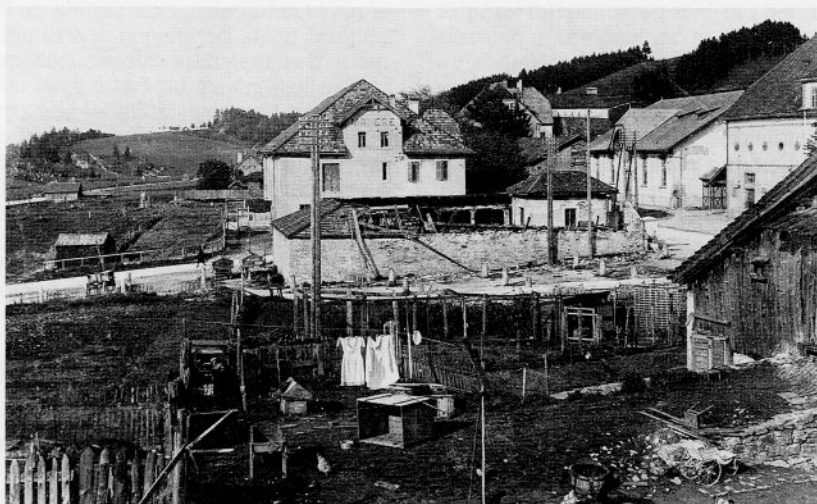
Au début de l'année 1881, 7 nouveaux cas de variole furent signalés, dont 4 dans la même famille, rue Fritz-Courvoisier 48 et rue de l'Hôtel-de-Ville 3. On vaccine ou revaccine tout le quartier, un café doit fermer ses portes. Le préfet signalera de nombreuses infractions au règlement commises par le célèbre docteur Coullery, qui refuse de signaler certains cas. Ainsi, un père et son fils ont continué leur service au chemin de fer. C'est la Compagnie du Jura-Berne qui dut faire intervenir son propre médecin et interdire l'accès de la gare à ces employés. Coullery devra même comparaître devant le Tribunal correctionnel qui l'acquittera.

Une épidémie comme celle qui frappa la ville en 1880-1881 et qui se concentrait dans les quartiers les plus peuplés des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sections, avait nécessairement des retombées économiques. Selon le règlement de l'Etat, toute maison où quelqu'un avait contracté la variole devait être signalée par un écriteau. Le préfet se rendait compte que cette mesure pouvait porter un grave préjudice aux habitants des maisons infectées, mais aussi aux autres personnes: «dans des bâtiments occupés par un grand nombre d'habitants se livrant à l'horlogerie et contenant des ateliers ou des comptoirs de fabrication de montres...»

L'épidémie de variole devait également révéler l'état dans lequel se trouvait toute une partie de la population. Dans son rapport, le Dr Louis Guillaume indique que c'est surtout la population ouvrière qui fut touchée, celle qui habitait les faubourgs (!) de la ville. Le cœur de la cité fut préservé, là où se situaient les appartements aisés. La variole s'était concentrée sur des familles habitant l'extrémité ouest de la rue du Progrès et les maisons de la rue du Collège où débouchait le canal-égout de la Ronde.

«Sur soixante-quatorze logements visités par la variole, on en compte onze n'ayant qu'une pièce d'habitation. Deux sont occupés par quatre et





Aux abords de l'ancien manège Gnägi, à l'intersection des rues Fritz-Courvoisier et du Marais. Le logement demeure une préoccupation majeure pour les classes laborieuses.



La rue de la Promenade, ses enfants et son marchand de cycles. Le quartier des notables.

deux par cinq personnes. Vingt ont deux pièces, dont deux habités par huit personnes et huit par six personnes. Trente et un logements ont trois pièces, dont un est habité par seize personnes, un par treize et un par dix. Cinq logements sont composés de quatre pièces, dont un est occupé par quatorze individus...» Il aurait fallu pouvoir séquestrer les malades, mais comment procéder dans un tel état de pauvreté et de promiscuité?

On a peine à imaginer, un siècle plus tard, les conditions de vie réelle de toute une population qui vivait à La Chaux-de-Fonds entassée dans de petits logements insalubres, sans eau courante, sans électricité, dans des conditions d'hygiène déplorable.

Une grande campagne de vaccination ou de revaccination fut entreprise, des maisons désinfectées; la leçon avait porté ses fruits et les hygiénistes furent désormais plus écoutés. Cela explique sûrement le recul de la mortalité infantile à la fin du siècle. Car il semble bien que l'arrivée des eaux — surtout — contribua dès 1888 au recul des maladies infectieuses et à une plus grande propreté des appartements. L'amélioration des infrastructures hospitalières, la canalisation et l'enfouissement des égouts, l'eau courante, la diffusion des connaissances hygiéniques élémentaires font partie intégrante de l'histoire de la ville. Tous ces travaux pour épurer la cité de ses miasmes et de ses foyers infectieux contribuèrent à assurer le développement de sa population.

Cependant, en 1888, on recensait encore 1229 enfants non vaccinés.

En 1884, la ville comptait déjà dix médecins, pour 24 000 habitants. En 1900, on en dénombrait huit de plus, sans compter les médecins exerçant à l'hôpital, pour une population de 36 000 âmes. Dès 1890, le comité de la Croix-Rouge organisa des cours de samaritains. Les «amies des malades» — œuvre née en 1892 — engagèrent une diaconesse visitante pour soigner gratuitement les malades pauvres, le dispensaire fournissant les médicaments...

La lente amélioration des infrastructures hospitalières et médicales, mais surtout de l'état sanitaire général de la population contribuèrent donc au recul des maladies infectieuses qui frappaient surtout les enfants en bas âge et contribuaient à une forte mortalité infantile. Les pyramides des âges, si l'on compare par exemple celle de 1860 avec celle de 1910, montrent clairement le double phénomène de la baisse de la mortalité infantile et du nombre de naissances. Si en 1860 on enregistrait 6% de décès à la naissance, ce pourcentage a diminué pour atteindre 4,5% en 1910. Mais, dans le même laps de temps, le nombre d'enfants entre 0 et 5 ans a lui aussi diminué de plus de 3% par rapport à la société globale.

*(Pyramides des âges de 1860 et de 1910, voir tableaux XV et XVI).*

On observe au tournant du siècle que la ville a gagné en stabilité et en prospérité, qu'elle s'est assagie. La hausse réelle du niveau de vie se répercutera également sur le comportement démographique des citoyens.

Tableau XV: La Chaux-de-Fonds: pyramide des âges en 1860.

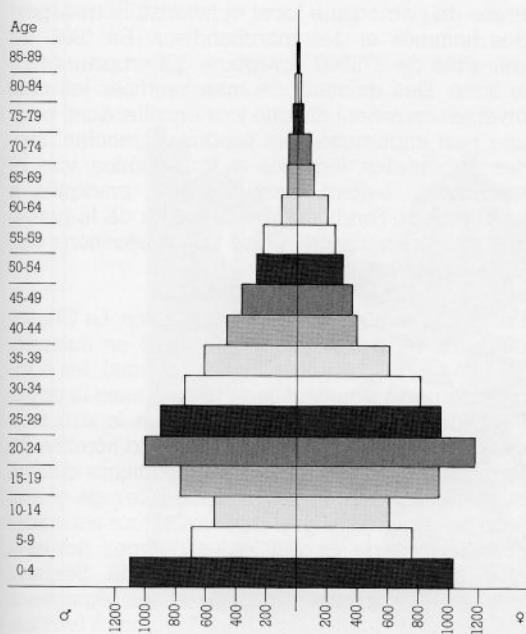
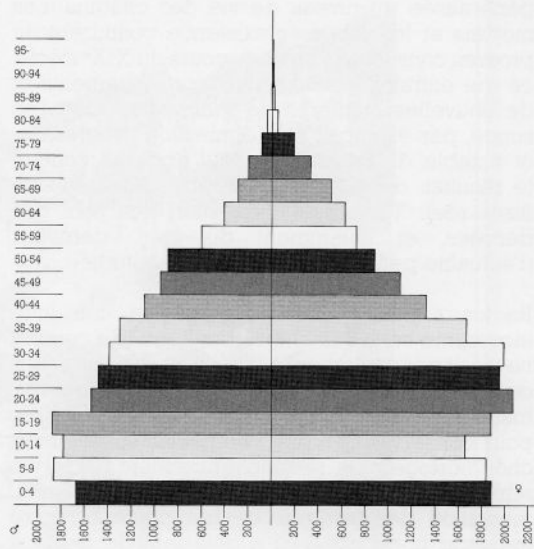


Tableau XVI: La Chaux-de-Fonds: pyramide des âges en 1910.



### III. Société et niveau de vie

#### Le coût de la vie

Le recul de la mortalité correspond aussi à une amélioration de l'alimentation, à une hausse généralisée du niveau de vie des citoyens. Les moyens et les modes d'existence connurent un progrès considérable tout au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui entraîna de nouveaux comportements et de nouvelles manières de s'alimenter. Que l'on songe, par exemple, à la diminution progressive et notable de l'alcoolisme, qui apparaît comme le résultat, difficilement chiffrable, d'un «mieux-être» réel. Toutefois, la question des prix des denrées, et notamment du pain, demeure d'actualité pendant toute la période étudiée.

Radicaux puis socialistes menèrent une lutte incessante contre la cherté de la vie. Ce combat ne visait pas seulement à améliorer les conditions de vie de la population, mais aussi à pouvoir maintenir des salaires aussi bas que possible pour conserver des prix compétitifs sur les marchés horlogers: «...le renchérissement de la vie aurait pour conséquence immédiate une augmentation des salaires, ce qui placerait notre industrie horlogère, qui a déjà tant de peine à lutter, dans un état d'infériorité vis-à-vis des industries similaires de l'étranger...» lit-on sur une pétition adressée au Conseil national par l'Association industrielle de Neuchâtel, parue dans le *National suisse* du 19 juin 1890.

Tous les chroniqueurs du XIX<sup>e</sup> siècle insistent sur les deux problèmes majeurs de La Chaux-de-Fonds: son isolement et son climat. Pour sortir la ville de son isolement et lui permettre d'importer des denrées à meilleur compte, la seule solution envisageable était la construction d'un chemin de fer. On s'y attela très tôt et on réalisa, contre vents et marées, la ligne dite du Jura-Industriel, qui fut inaugurée en 1860. Reliant Le Locle à Neuchâtel, cette voie ferrée assurait le rattachement des Montagnes neuchâteloises au Plateau suisse. On en attendait des miracles, mais la compagnie fit rapidement faillite, entraînant dans

sa chute la municipalité radicale. Pourtant, l'avenir donna raison aux promoteurs du Jura-Industriel: le chemin de fer survécut grâce à l'action généreuse du patriotisme local et favorisa le transport des hommes et des marchandises. En 1865, ce sont près de 375000 voyageurs qui empruntèrent la ligne. Des quintaux de marchandises les plus diverses arrivaient chaque jour en ville, dont, pour une part importante, des produits agricoles: farines et céréales, légumes et fruits, huiles, vins et spiritueux... L'écart entre les prix pratiqués à La Chaux-de-Fonds et dans les villes de la plaine alla en s'amenuisant malgré les dénégations des consommateurs.

Principale commune agricole du canton, La Chaux-de-Fonds ne pouvait donc pas vivre en autarcie. Malgré un très vaste territoire communal, les agriculteurs ne parvenaient pas à nourrir toute la population urbaine. Cela tenait à la fois à la structure des exploitations, réparties en un grand nombre de fermes familiales, et surtout aux conditions climatiques qui limitaient la production à l'élevage et aux fabrications laitières. Les céréales et tous les autres produits, comme les œufs et les légumes, devaient être importés. Du Val-de-Ruz et du Seeland venaient les pommes de terre et les légumes à racines; du vignoble les fruits et légumes à feuilles; de Franche-Comté et des Franches-Montagnes le beurre, les œufs et les fruits à baies, selon le tableau dressé par Ferdinand Porchat en 1885.

Le problème majeur de l'alimentation de la ville était donc la rareté et la cherté. Le marché, aux mains de nombreux petits marchands, ou crampets, plus ou moins colporteurs, se stabilisa progressivement, passant entre les mains de gros marchands qui «accaparent les denrées des marchés de Neuchâtel pour les amener à la montagne ou qui font venir les fruits et les légumes par wagons complets depuis la France, le Valais, la Suisse orientale, l'Allemagne». (F. Porchat)

Pendant longtemps survivront cependant des coutumes de consommation plus villageoises qu'urbaines. Les foires et les marchés dominaient alors largement les magasins. Selon un rapport



Place de l'Ouest, un imposant marché parallèle à celui de la Place Neuve. Il ne sera jamais couvert, malgré les demandes des commerçants et du public.



préfectoral de 1871, La Chaux-de-Fonds connaît deux marchés hebdomadaires pour les denrées, six foires pour le bétail et deux marchés hebdomadaires pour le petit bétail. Le préfet signale que la plus importante des foires se déroule pendant la deuxième quinzaine de décembre, la «foire de Noël». F. Porchat, toujours, raconte que l'automne «chacun fait sa provision pour l'hiver, coutume qui s'explique à la fois par la tradition et les circonstances...». Tradition des longs hivers passés dans une relative réclusion, tradition surtout des salaires versés tous les six mois, les jours de la Saint-Georges et de la Saint-Martin, dates qui limitent les travaux agricoles et le paiement des baux. Des citoyens protesteront contre des marchands qui accaparent le marché d'automne et qui profitent de la forte demande pour augmenter abusivement leurs prix.

Les coutumes du colportage continueront aussi d'exister. Des petits marchands ambulants, comme les «castagnari», rôtisseurs de marrons venus du Tessin et des Grisons, s'installaient en ville dès le mois d'octobre. Ces adolescents couraient les pintes et les brasseries pour vendre leur marchandise. Le préfet dut même intervenir pour leur interdire l'entrée des maisons de tolérance et réglementer les heures de vente dans les lieux publics.

À la fin du siècle, il semble toutefois que ces coutumes tendent à s'estomper. En 1896, la Société des intérêts du commerce affirme que les déballeurs qui offrent leur marchandise dans des «locaux d'occasion» ont plus ou moins disparu. Régulièrement, cette société de commerçants implorera les consommateurs de faire leurs achats dans les magasins de la ville.

Dans le domaine de l'alimentation, les périodes de crise fournissent de bons indicateurs sur la cherté de la vie et les difficultés de la population. On croyait, dans les années 1860, pouvoir lutter contre le renchérissement en créant des associations de consommateurs dans lesquelles clients et négociants seraient unis. L'exemple de la boucherie sociale est édifiant: pour faire

baisser le prix de la viande, des consommateurs s'engageaient, moyennant le versement d'une part sociale, à s'approvisionner chez un seul et même boucher, pour un tarif préférentiel. L'esprit coopératif était né et plus tard, sous l'impulsion du mouvement ouvrier et surtout de la Deuxième internationale, les coopératives virent le jour.

Aux yeux des partisans du libéralisme économique, notamment des milieux des commerçants et des patrons, ces sociétés de consommation, en limitant la concurrence, n'arrivaient qu'à des fins contraires. Pour lutter contre ces associations, des commerçants baissèrent les prix et l'on croyait avoir retrouvé les vertus de la libre concurrence. Entre période de crise et de prospérité, tout le XIX<sup>e</sup> siècle oscille ainsi du protectionnisme au libéralisme. En temps de récession, il paraissait évident que les consommateurs devaient se regrouper pour exiger une réglementation des prix. Ainsi fut créée, en 1854, une société de consommation pour lutter contre la cherté du pain. Il est vrai que la situation paraissait alarmante; les 27 boulangers de la ville ne possédaient plus que 2569 sacs de farine au mois de décembre, de quoi alimenter la ville pendant cinquante jours alors que l'on s'attendait à un hiver «long et rigoureux». 377 familles durent d'ailleurs recevoir des secours.

Ces problèmes réapparaissent régulièrement. Le *National suisse* se plaint, en 1881 et 1882, de la cherté excessive du pain, nourriture indispensable, que l'on doit payer 23 ct. la livre, alors qu'elle se monte à 20 ct. partout en Suisse. Le prix des farines a baissé, mais le pain n'a pas suivi, ajoute le journal qui soutient la création de la boulangerie sociale. En 1884, le prix baissera à 18 ct. Si à nos yeux les variations des prix peuvent paraître dérisoires, elles ne l'étaient certainement pas pour des gens habitués à compter en centimes.

Au début des années 1890, le conflit entre le syndicat des boulangers et les consommateurs est encore vif, le syndicat justifiant le prix élevé de 35 ct. par les «lourdes charges qui pèsent sur

les boulangers de La Chaux-de-Fonds». Pour ces boulangers, les sociétés de consommation tuent le petit commerce et «reconstituent le privilège! Tout pour les uns, rien pour les autres! C'est toujours la même histoire du capital triomphant, quelle que soit la forme apparente de justice et d'humanité sous laquelle elle se présente!» Pourtant, une fabrique de pain, la «boulangerie populaire», ouvrira ses portes en 1894 et réussira à faire baisser le prix de 2 ct. Walter Biolley prônera alors dans l'organe socialiste *La Sentinelle* la création d'un front commun entre socialistes et petits commerçants. La guerre reprit de plus belle en 1901, lorsque le syndicat des agriculteurs et des laitiers décida de porter le prix du litre de lait à 20 ct. L'Union ouvrière mobilisa ses troupes et une assemblée énorme de 2500 à 3000 personnes réunie au Temple français vota, sur proposition de Charles Naine, le boycott du lait. «Il fallait que la crise éclatât pour que les travailleurs agricoles comprissent la solidarité économique qui les unit aux travailleurs de la ville», écrivit la *Sentinelle*.

### Salaires et prix

«Saint-Georges... terme fatal pour l'ouvrier de nos montagnes. Il n'y a pas à réclamer, il faut payer. Payer son local, son boucher, son boulanger, tailleur, cordonnier, etc... il faut faire un bilan», lit-on dans la *Voix de l'avenir*, journal de l'Association internationale des travailleurs, le 29 avril 1866. On retrouve ici la question des salaires et des paiements semestriels à la Saint-Georges (23 avril) et à la Saint-Martin (11 novembre), coutumes qui se perpétuent tard dans le siècle. C'est dire s'il est difficile, avant les années 1890, d'apprécier le salaire réel des ouvriers et des artisans, tant les modes de consommation et de rémunération sont fluctuants. Comment connaître les salaires exacts, comment évaluer les dons en nature? Faute d'enquêtes sérieuses et systématiques, aucune estimation, même prudente, n'est possible.

Quelques chiffres, récoltés dans la presse ou dans différents rapports, permettent toutefois de

mesurer certains écarts salariaux et d'imaginer les difficultés économiques rencontrées par certaines catégories de la population. En 1860, par exemple, dans la compagnie du Jura-Industriel, le caissier était le mieux rémunéré (208 fr. 35 par mois); l'ouvrier en régie était au bas de l'échelle avec 90 fr., alors que le chef de gare gagnait 150 fr. par mois... Les salaires étaient bas en regard d'un coût de la vie très élevé. Dans un ouvrage intitulé *Les classes ouvrières en Europe*, publié en 1882, R. Lavollée fournit la statistique suivante:

#### *Gains moyens et prix courants à La Chaux-de-Fonds en 1872*

##### *Salaires journaliers:*

- artisans: 2 fr. à 3 fr. 50;
- manœuvres: 2 fr. à 4 fr.  
(entre 1 fr. et 3 fr. pour les femmes);
- ouvriers spécialisés (horlogers): 3 fr. 50 à 5 fr.

##### *Quelques prix courants (en francs):*

Pain (liv.)	: 0,25	Pommes de terre (kg):	0,25
Bœuf (liv.)	: 1,10	Haricots (liv.)	: 0,30
Lait (litre)	: 0,25	Œufs (1a dz)	: 1,10
Beurre (liv.)	: 1,37	Riz (liv.)	: 0,30
Sucre (liv.)	: 0,60	Thé (liv.)	: 5,80
Fromage (liv.)	: 0,95	Porc (liv.)	: 1,20
Café (liv.)	: 1,35	Morue sèche (liv.)	: 0,35
Vin (bouteille)	: 0,60	Charbon (tonne)	: 42,50

Ce tableau permet de comprendre dans quelle gêne se retrouvait souvent une famille ouvrière qui devait en plus être logée et vêtue, avec un salaire moyen oscillant entre 3 et 4 fr. Il explique aussi pourquoi, à La Chaux-de-Fonds, on se plaignait de prix plus élevés qu'ailleurs en Suisse, notamment pour les loyers, tant la pénurie était grande dans ce domaine.

Se loger et se nourrir étaient certainement les préoccupations constantes des milieux populaires dont la presse se fait parfois l'écho, comme le *National suisse* qui publie, le 6 juillet 1884,

des extraits d'un rapport du docteur Schuler, inspecteur des fabriques, consacré aux modes alimentaires et à l'alcoolisme où on peut lire: «L'horloger neuchâtelois vit comme celui de Genève, notamment à La Chaux-de-Fonds et dans d'autres centres de l'industrie horlogère. A Travers, la consommation quotidienne de la viande est évaluée à 300 g par tête. Grâce à un contrôle vigilant sur la vente, on y consomme aussi du bon lait, en notable quantité, et cela au prix de 18 ct., qui est relativement modéré. Le fromage est un article de consommation journalier et important; on le mange maigre ou mi-gras chez les pauvres, gras chez les gens plus aisés. On fait cuire les aliments avec beaucoup de graisse.

»La consommation de pain (blanc dans les localités où fleurit l'industrie) est énorme, tandis que les autres aliments farineux, sauf les macaronis et autres matières analogues, ne jouent qu'un rôle subordonné et que les pommes de terre ne se consomment que modérément...»

Dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion du mouvement ouvrier, des enquêtes plus précises sont publiées dans la *Sentinelle*. En 1891, à propos de la grève des maçons à Neuchâtel, Walter Biolley donne le budget annuel d'un ouvrier qui gagne 1080 fr. par an et auquel il ne reste, une fois le loyer et les frais fixes déduits, que 355 fr. pour la nourriture de sa famille et ses éventuels frais de santé. Sunier, le président du Grütli romand de La Chaux-de-Fonds, estime quant à lui (*Sentinelle* du 17 mars 1892) qu'un ouvrier qui travaille 308 jours à 5 fr. et gagne 1540 fr. dépense en fait 1660 fr. par an, soit 120 fr. de plus qu'il ne gagne. Ses frais sont ventilés ainsi:

1040 fr. pour la nourriture (52 semaines à 20 fr.);  
120 fr. pour l'eau, le chauffage et le bois de cuisine;  
150 fr. pour les vêtements et les chaussures;  
350 fr. pour le loyer.

Sunier oublie volontairement d'autres dépenses, notamment l'impôt qui devait s'élever à une cinquantaine de francs par an.

La crise des premières années du XX<sup>e</sup> siècle ne favorisa pas le niveau de vie ouvrier. En 1907, le fabricant Girard Gallet estimait qu'il fallait disposer d'un salaire annuel de 3000 fr. pour un régleur de précision et que chez lui une ouvrière régleuse (avec du talent) pouvait gagner 7 fr. par jour... En 1903, l'assistance publique versait à un homme marié, sans enfant, la somme de 3 fr. par jour!

Raoul Cop signale qu'un rapport du Conseil communal de 1903 sur la question des logements à bon marché fait état de prix allant de 20 à 39 fr. pour un appartement de deux pièces ne possédant ni chauffage central ni salle de bains. Un autre rapport datant de 1905 indique qu'avec un salaire horaire de 60 ct. il faut compter trois heures de travail pour pouvoir s'offrir un kilo de fromage gras ou un kilo de viande de bœuf.

On se rend aisément compte que l'isolement de La Chaux-de-Fonds, la rareté des cultures aux alentours et la dureté du climat, le retour périodique et fréquent des crises industrielles, le manque chronique de logements posaient des problèmes insolubles à la classe laborieuse. Ces difficultés expliquent l'instabilité de la population qui vient en ville attirée par le mirage des hauts salaires pratiqués dans l'horlogerie, mais qui la quitte aussitôt la crise installée ou qui continue à y vivre misérablement.

Certes, La Chaux-de-Fonds ne ressemble pas au monde brutal et inhumain que nous décrivent Zola ou Dickens, mais la vie n'y était pas aussi facile qu'on l'imagine aujourd'hui. L'horlogerie et ses nombreuses professions annexes n'étaient pas comparables aux travaux dangereux et épuisants dans les mines, les usines de métallurgie ou les filatures de coton. Mais, pour la majorité des horlogers, la vie était faite de labeur incessant, de recherche permanente d'un salaire permettant de se nourrir et de se loger.

S'il est hasardeux de parler de paupérisation absolue entre 1848 et 1914, l'on peut sans crainte estimer que la quête du minimum vital était le lot de beaucoup de Chaux-de-Fonniers pendant les



La Centrale laitière proche explique la présence des traîneaux place de l'Hôtel-de-Ville. Le monument de la République sera édifié sur l'emplacement de la fontaine.



Les premiers grands magasins de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Celui-ci, situé à l'angle de l'avenue Léopold-Robert et de la rue du Balancier, se déplaça plus à l'est et fut à l'origine d'une grande surface actuelle.

périodes de vaches maigres. Le salaire, aussi minime fut-il, de chaque membre de la famille était indispensable à la survie du ménage. Au début de ce siècle encore, une fois le loyer payé, une fois le carnet de l'épicier réglé, il ne restait plus qu'un quart du salaire pour acquitter l'impôt (au taux fixe de 3,5%), se chauffer et se vêtir (une paire de chaussures représente environ seize heures de travail)... Le moindre ennui de santé prenait des allures de catastrophe.

Dans ces conditions, il ne pouvait être question de vacances ou de retraite, voire de temps libre et

de loisirs au sens où on l'entend aujourd'hui. Cela n'empêchait pas les distractions ni la vie animée dans les cafés et les cabarets. Lorsque la prospérité s'installait, chacun devait en profiter pour améliorer son quotidien, s'autoriser une sortie au restaurant ou une promenade au bord du Doubs, s'accorder un jour de congé (le fameux «lundi bleu»)... Pour 1 fr. 50 (en 1890), on pouvait se restaurer à la Grande Brasserie helvétique de la rue du Collège avec un menu composé d'un potage, de tripes à la mode de Caen, d'un gigot et d'une salade, le tout suivi d'un dessert. C'était jour de fête.





Le magasin de confection Naphtaly, à l'angle de l'avenue Léopold-Robert et de la rue du Midi, célèbre pour ses prix uniques et ses publicités rimées.

## Le Premier Mars 1848-1898

A toi salut, journée magnifique,  
Où nos pères, dans un superbe élan,  
Ont fondé notre libre République  
En l'arrachant des mains de ses tyrans.

Depuis que la Liberté souveraine  
Trône en fière déesse sur nos monts,  
De toutes les belles cités la reine  
De notre Jura, c'est La Chaux-de-Fonds !

Voyez plutôt ses palais magnifiques,  
Ses beaux temples, ses collèges si fiers ;  
Voyez aussi sa fontaine artistique,  
Son avenue Léopold-Robert.

Enfin — last but not least — sa rue Neuve,  
Ses magasins spacieux, élégants ;  
Leur grandiose devanture est veuve  
De tous faux prix comme de tous cliquants.

J'entends la maison renommée et grande  
De maître Naphtaly, — numéro neuf, —  
Où les plus fins, complets, se vendent  
Et les plus chics pantalons en Elbeuf.

Les pardessus de dernière élégance. 3000-1  
Les meilleurs complets, à trente-cinq francs  
Naphtaly vous les vend ; sans manigance  
Vous pourrez vous rendre beaux et pimpants !

Dicton populaire: « Pour 35 francs  
Chez Naphtaly  
On a de beaux habits  
Tout mal fichus  
Tout mal foutus  
Ils ont des trous au cul... »



## Une cité horlogère

### I. De l'atelier à la manufacture

#### Les origines

L'histoire de l'implantation et du développement de l'horlogerie dans les Montagnes neuchâteloises relève du prodige. S'il est un défi, c'est ici qu'on le trouve. Rien d'étonnant peut-être à ce que des paysans habitués aux petits travaux de l'artisanat traditionnel s'adonnent aussi à la petite mécanique, à la création d'horloges puis de montres aux systèmes relativement simples. Mais que cette activité devienne dominante, occupe la presque totalité des hommes et des femmes du pays et d'ailleurs, envahisse un village pour le métamorphoser en ville, voilà qui a de quoi surprendre. Le fait extraordinaire est d'avoir su transformer le travail artisanal en production industrielle, d'avoir su maintenir, à travers toutes les épreuves et tous les bouleversements technologiques, une industrie fragile entre toutes. L'histoire de La Chaux-de-Fonds est indissociable de celle des ateliers et des comptoirs qui ont fait sa réputation.

On sait que le corporatisme sourcilleux des horlogers genevois a favorisé la dispersion de la fabrication dans des régions plus éloignées de la cité lémanique, notamment dans l'arc jurassien. La ferme-atelier y était déjà connue et les paysans jurassiens avaient acquis un savoir-faire de qualité, particulièrement dans la petite métallurgie: ferronnerie, armurerie et serrurerie. La patience exigée par la finesse de l'horlogerie ne rebutait pas des gens habitués aussi au travail de la dentelle; le délicat ciselage des rouages d'une

montre n'est pas sans rappeler les entrelacs des dentelles.

Nombre d'historiens et de chroniqueurs cherchent l'origine de l'horlogerie jurassienne dans le dur climat, la longueur des hivers qui forçait le paysan à effectuer d'autres travaux, la pauvreté des récoltes qui l'obligeait à compléter son gagne-pain. Quelques-uns mettent l'accent sur des facteurs d'ordre culturel: la religion, le haut niveau de scolarité, par exemple. Selon ceux-ci, le protestantisme serait à l'origine du goût du travail consciencieux, méticuleux. Toutes ces explications sont importantes, mais elles doivent être mises en relation avec d'autres données.

Jean-Jacques Rousseau est peut-être à l'origine d'un mythe qui se perpétue, façonnant l'image de montagnons purs et innocents parce que vivant isolés dans leurs montagnes et leurs fermes-ateliers. On oublie que ces montagnards-là se révèlent d'infatigables voyageurs, habitués aux migrations saisonnières pour aller chercher du travail ailleurs et revenir comblés de techniques nouvelles. Ces paysans-horlogers sont avant tout des commerçants qui parcourent les marchés et les foires d'Europe. Comme Pierre Jaquet-Droz qui se rend en Espagne pour vendre ses pendules au roi, en 1758-1759; ou encore la famille Houriet, installée au Locle, qui livrait bœufs et horlogerie à Paris; et les Du Bois, de leur petit comptoir du Locle, n'alliaient-ils pas proposer draps et montres sur les marchés allemands? Tout un réseau commercial s'était créé dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il allait favoriser les échanges, l'écoulement des produits manufacturés dans les ateliers jurassiens ainsi que l'importation des techniques et des savoir-faire des pays plus avancés.



Certes, la pauvreté de la production agricole est une des causes de cet esprit entreprenant et mercantile. Et si la ville de Neuchâtel apparaissait comme une place de commerce florissante, avec les indiennes, les vins, le négoce et la banque, les Montagnes ne le cédaient en rien à la bourgeoisie du Bas. On peut dès lors comprendre qu'une aristocratie de paysans-artisans apparaisse et s'installe progressivement dans les bourgades du Locle et de La Chaux-de-Fonds où elle se fait édifier de belles demeures en pierre, tout en continuant à rentabiliser ses fermes en les louant à des fermiers venus, pour la plupart, du canton de Berne. Combien de grands horlogers du XVIII<sup>e</sup> siècle participent de ce type d'ascension sociale!

Le passage progressif et lent de la paysannerie à l'artisanat professionnel et au négoce explique en grande partie la manière d'être et de travailler propre aux Jurassiens; une mentalité paysanne solidement ancrée dans la population fonde l'attachement à la terre natale et aux traditions; elle s'oppose parfois à l'innovation et à l'esprit industriel. Dans le même temps, la rareté des ressources force au travail et au commerce, oblige à entreprendre et à imaginer. C'est ce double mouvement qui scande l'histoire de la ville.

### **Une ruche horlogère**

La tradition industrielle de La Chaux-de-Fonds s'avère antérieure au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et remonte aux années 1830, lorsque les fileurs et les faiseurs de dentelles deviennent moins nombreux et que leur industrie décline face à une concurrence qui a su se mécaniser à temps. L'horlogerie va supplanter l'industrie des textiles, même dans le bas du canton. Plusieurs fabriques d'indiennes font en effet faillite dans les années 1830; les profits diminuent. Henry DuPasquier par exemple, directeur de la Fabrique Neuve de Cortaillod, se convertit à l'horlogerie en 1854.

Ainsi, en 1850, La Chaux-de-Fonds est déjà largement peuplée d'horlogers et dominée par le

secteur secondaire. Selon le recensement cantonal de 1848, le district compte alors 8332 personnes actives, dont 4068 sont effectivement employées dans l'horlogerie, soit près de 50%. En revanche, on ne dénombre qu'un peu plus de 1000 travailleurs et manœuvres, ce qui illustre bien le recul du secteur primaire, d'une agriculture qui, malgré son importance pour la survie de la ville, a cessé de jouer un rôle économique de premier plan.

La même source indique que n'œuvrent plus que 153 dentellières et 62 fileurs de chanvre ou de lin. Elle signale aussi l'existence de toute une série de petits métiers qui vont rapidement disparaître: boutonnières et passementiers, lapidaires et fabricants de bas ou de boucles. La domesticité cependant restait encore fort nombreuse: 125 valets et pas moins de 551 servantes.

Les recensements n'opèrent malheureusement pas de distinction entre les différents métiers de l'horlogerie. De temps en temps, la Société industrielle et commerciale de la ville publie des listes, comme celle de 1870, détaillant l'ensemble des professions exercées dans la cité et toutes celles qui sont liées à l'horlogerie, soit près de 50 métiers distincts, auxquels il faudrait ajouter banquiers et négociants, sans tenir compte des multiples activités économiques induites de l'horlogerie. A cette époque, La Chaux-de-Fonds compte plus de 55% de ses personnes actives engagées dans le secteur horloger.

L'évolution, entre 1860 et 1910, ne fait que confirmer la tendance qui apparaît dans les premiers recensements. La cité se développe sur la base de la mono-industrialisation, à l'instar d'autres localités suisses ou d'autres pays économiquement avancés. L'importance — non pas croissante, mais constante — de l'emploi dans le secteur horloger entraîne forcément l'ensemble des activités économiques et l'essor de la métropole que Karl Marx qualifie à juste titre de «seule manufacture horlogère». Toutefois, l'image de la ruche renvoie non seulement à l'industrie, mais aussi au symbole d'une ville dans la nature.





*La Chaux-de-Fonds:  
répartition de la population active selon  
les principaux secteurs économiques, 1850-1914  
(d'après les recensements fédéraux)*

Année	population secteur			
	active	primaire <sup>3</sup>	secondaire <sup>4</sup>	tertiaire <sup>5</sup>
1848 <sup>1</sup>	8332	—	—	—
1860	11 190	1251 (11,7)	7083 (63,29)	1289 (11,51)
1870	9543	759 (7,9)	7251 (75,98)	1533 (16,06)
1880	12124	1077 (8,8)	8943 (73,76)	2104 (17,35)
1888 <sup>2</sup>	10728	444 (4,13)	8086 (75,37)	2198 (20,48)
1900	16571	632 (3,8)	12523 (75,57)	3416 (20,61)
1910	17361	669 (3,85)	12440 (71,65)	4252 (24,49)

*Pourcentage des horlogers  
employés dans le secteur  
secondaire:*

1860: 74%  
1870: 78%  
1880: 75%  
1888: 74%  
1900: 69%  
1910: 70%

*Pourcentage des horlogers  
par rapport à l'ensemble de  
la population active:*

1860: 47%  
1870: 54%  
1880: 55%  
1888: 56%  
1900: 52%  
1910: 51%

<sup>1</sup> Les chiffres de 1848 sont ceux d'un recensement cantonal, donnés ici à titre indicatif.

<sup>2</sup> A partir de 1888, les chiffres des recensements fédéraux ne concernent que la ville. Avant, il s'agissait du district, ce qui explique la forte diminution du secteur primaire, et, parallèlement, l'augmentation des secteurs de transformation et des services.

<sup>3</sup> Le secteur primaire concerne la production des matières premières. L'agriculture conserve naturellement une place prépondérante dans ce secteur (plus de 80% en moyenne).

<sup>4</sup> Le secteur secondaire concerne la transformation des matières premières; les recensements fédéraux comportent plusieurs rubriques: industries de l'alimentation, de l'habillement et de la toilette, du bâtiment et de l'ameublement, des produits chimiques, de la métallurgie, des arts graphiques. Les horlogers sont colloqués sous la rubrique: fabrication de machines et d'outils.

<sup>5</sup> Le secteur tertiaire regroupe toutes les activités non productrices de biens consommables, à savoir: le commerce, les transports, l'administration, l'hygiène et la médecine, les cultes et l'éducation, sciences et beaux-arts, ainsi que les professions mal déterminées, mais aussi les services.

## Une ville à la campagne

Avant d'être une ville, La Chaux-de-Fonds constitue la plus grande commune rurale de Suisse selon sa surface. L'agriculture y a joué et joue encore un rôle important, marquant la vie quotidienne et les mentalités, même si son activité perd en intensité au cours des ans. Un tableau de 1877, publié par le docteur Louis Guillaume, et reproduit plus loin, signale encore la présence de 152 agriculteurs et de 18 agricultrices qui vivent en symbiose permanente avec le monde urbain.

En 1881, la Société d'agriculture (fondée en 1867) compte 381 membres; elle s'occupe avant tout de l'organisation des foires du bétail, des concours, d'achats groupés de semences. Elle favorisera, en 1909, la création d'une Société de laiterie. La mécanisation fut introduite lentement dans la Montagne jurassienne; progressivement la culture des céréales céda la place à l'élevage et à l'économie laitière. Les grains meilleur marché pouvant être importés par chemin de fer, les maigres rendements céréaliers furent en effet remplacés par des productions mieux adaptées au climat.

F. Porchat avait raison d'écrire, en 1885, que «...la propriété rurale est très divisée; chaque domaine est cultivé et exploité par son propriétaire ou par un fermier...». La tradition communautaire est faible dans cette région du Jura en comparaison avec ce que l'on connaît dans les environs, par exemple à la Sagne où les agriculteurs se partagent le Grand Communal. Cet individualisme paysan, lié au goût du secret, marquera fortement la vie des horlogers.

Avec la fusion de la petite commune des Eplatures, en 1900, La Chaux-de-Fonds voit son territoire s'accroître de plus de 100 ha. La ville seule n'occupait guère que 2% du territoire communal. Il est donc aisé d'imaginer la présence quotidienne des paysans dans la ville, effectuant leurs achats et vendant leurs produits. Leur incombait aussi la vidange des fosses avant la réalisation du

réseau d'égouts. Indubitablement la ville n'a pas rompu avec ses racines terriennes, et toute évocation de La Chaux-de-Fonds commence invariablement par des considérations géographiques et climatiques, par un discours agreste sur les saisons, les longs hivers forcément rigoureux. En 1961 encore, Maurice Favre évoquait la «sauagerie» du lieu et de ses habitants aux mœurs «rustiques et utilitaires».

«...Cette montagne est bien froide et bien aride» écrivait aussi F. Porchat; «tout ce qu'elle produit lui est en quelque sorte arraché de vive force...» Ce discours permet de mettre en valeur le «génie du lieu», l'attachement à la terre natale, mais aussi, pour cette paysannerie pauvre et laborieuse, la nécessité de s'adonner à des activités diversifiées, l'horlogerie notamment.

## Le triomphe de l'établissage

Lorsque l'on regarde La Chaux-de-Fonds aujourd'hui et son paysage industriel, on a de la peine à imaginer que la ville connut un développement industriel tardif et qu'elle a traversé tout le XIX<sup>e</sup> siècle en fondant son essor sur le système de l'établissage. Ferdinand Porchat, toujours, en 1885, notait que «l'industrie horlogère... a échappé jusqu'à présent, à La Chaux-de-Fonds, à la concentration... L'horlogerie, plus que partout ailleurs, a conservé son ancienne organisation, c'est-à-dire le travail à domicile et les petits ateliers.» Pour cet observateur, la raison du maintien de l'ancien mode de production est naturelle; s'il n'y a pas de grandes usines équipées de machines puissantes, c'est parce que le travail dispersé à domicile remplace avantageusement la concentration.

W. Senn, dans *La Suisse illustrée* de 1877, offrait une image réaliste de l'organisation du travail dans la ville: «(...) *la division du travail* est portée au plus haut degré dans cette industrie; (...) près de 60 ouvriers travaillent à la fabrication de chaque montre. Chaque ouvrier confectionne continuellement une seule et même partie de la

montre, et acquiert naturellement par-là une grande habileté dans cette branche; il peut arriver à des résultats bien plus avantageux, tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité.

»Il y a peu de fabriques proprement dites; ordinairement chaque ouvrier est lui-même un fabricant indépendant, et confectionne dans son domicile, avec l'aide et la coopération de tous les membres de sa famille, la pièce dont il a la spécialité: roues à dentures, pendants, aiguilles, boîtes, cadrans, charnières, etc. L'établissement achète le plus souvent ces diverses parties pour les faire monter de manière à en former une montre. Toutes ces parties, bien qu'ayant passé par différentes mains, s'adaptent néanmoins parfaitement à l'ensemble, car toutes sont fabriquées d'après un seul et même modèle.»

En 1858 déjà, le *National suisse* défendait le système de fabrication dispersée dans les domiciles et dans de petits ateliers: «On ne peut que souhaiter le maintien du système actuel si favorable à l'indépendance individuelle, à la vie de famille, à la dignité du citoyen...» Peu nombreux étaient ceux qui osaient critiquer un mode de faire ancestral et promouvoir la fabrique et le machinisme. Ce refus du progrès industriel eut des conséquences considérables sur l'histoire de la ville, qui furent loin d'être toutes négatives dans la mesure où il favorisa le développement urbain et fit de La Chaux-de-Fonds le véritable centre horloger mondial.

En effet, alors que les fabriques concentraient souvent autour d'elles l'activité d'un seul bourg plus ou moins grand, où chacun était impliqué, comme à Saint-Imier, à Fleurier ou au Sentier, l'extrême dispersion permettait à La Chaux-de-Fonds une fabrication beaucoup plus variée. La ville drainait de ce fait une main-d'œuvre aussi abondante que diverse. Tout le monde pouvait faire de l'horlogerie, qui dans son appartement, qui dans un atelier, la fabrication de la plupart des pièces détachées ne nécessitant pas de formation spéciale. L'absence du monopole d'une

seule fabrique favorisa donc le maintien de l'établissement et de la production en parties brisées, mais aussi l'«américanisation» de la cité, c'est-à-dire son développement extrêmement rapide sous la pression d'une population chassée des campagnes vers une ville censée apporter sécurité et travail.

Il est vrai que, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, avant que toutes les énergies soient canalisées, avant que toute la ville trouve son organisation rationnelle, La Chaux-de-Fonds forme un véritable «melting pot» digne des nouvelles cités américaines. On espère y trouver la fortune ou, pour le moins, de l'argent facilement gagné. Peu mécanisée, l'horlogerie exigeait également peu de capitaux. Nombre de destinées humaines seront brisées par les crises endémiques du siècle, contraintes à des migrations plus lointaines; mais combien de réussites aussi dans un monde où la liberté paraît sans limites. Chacun peut s'installer, se dire «horloger», au grand dam des véritables maîtres formés par un long apprentissage à toutes les finesses et subtilités du métier, de l'art souvent! Comment expliquer le développement de la ville, si ce n'est par l'absence de contraintes. Il n'y a pas de corporations à La Chaux-de-Fonds, pas de patron unique pour imposer sa loi, mais une nuée d'artisans fabriquant des pièces et des calibres en tous genres, de la montre du prolétaire de Roskopf à la montre raffinée et luxueuse d'un Girard-Perregaux; sans compter tous les autres, commerçants et courtiers, banquiers et fondeurs d'or (on en compte 11 en 1866), qui gravitent autour de la fabrication.

Jamais l'image de la ruche n'aura mieux symbolisé ce monde actif, surpeuplé, où chaque recoin d'appartement et de cage d'escalier recèle un établi, où les rues sont envahies par les garçons de course trimbalant des cartons de pièces d'un atelier à l'autre. C'est bien là que se joue toute l'aventure de l'horlogerie suisse au XIX<sup>e</sup> siècle. Les Américains ne s'y sont pas trompés; ils installeront à La Chaux-de-Fonds un consulat en 1882, aussi important que celui de Bâle à leurs yeux,



Quand l'art de la gravure était à son apogée... La Chaux-de-Fonds comptait de nombreux ateliers comme celui-ci.



Pendant longtemps le travail en petit atelier demeura la règle; ici l'atelier de finissage Spahr en 1905.



pour observer l'activité commerciale qui s'y déploie et délivrer les permis d'importation pour toute la région. L'Amérique et La Chaux-de-Fonds, c'est une longue histoire de rivalité et d'amour.

Comme dans toute ruche, on trouve les bonnes et les moins bonnes abeilles, produisant du miel plus ou moins abondant, de plus ou moins bonne qualité (et il faut compter aussi les faux bourdons qui vivent en parasites). C'est donc un débat sans fin qui s'engage à chaque occasion, lors d'une crise ou d'une exposition, pour savoir ce qu'il faut produire et comment produire.

*Recensement industriel de la population de La Chaux-de-Fonds (Janvier 1877)*

*Journal de statistique suisse, Berne 1877, XIII<sup>e</sup> année, D<sup>r</sup> Louis Guillaume*

	Hommes	Femmes
Penduliers	2	—
Pierristes	58	74
Planteurs de pivots	14	4
Pignons	—	—
Polisseurs (aciers)	1	84
Polisseurs (boîtes)	1	214
Polisseurs (carrés)	—	27
Polisseurs (cuvettes)	3	38
Polisseurs (pendants)	—	1
Polisseurs (roues)	—	21
Posage de chapeaux	1	2
Raquettes (finisseuses)	5	14
Régleurs	14	135
Repasseurs et remonteurs	883	34
Ressorts	103	1
Rhabileurs	9	—
Roues (fabricants)	1	—
Secrets	140	—
Sertisseurs	60	41
Spiraux	1	17
Visiteurs	46	—
Vis (fabricants)	12	2
51 métiers	2818	1356

*Horlogers*

	Hommes	Femmes
Adoucissages	23	72
Aiguilles	18	72
Arrondissages	1	4
Angleurs	3	1
Assortiments	10	6
Balanciers	3	—
Boîtiers	364	1
Brunisseurs	—	6
Cadrams (creusures)	8	15
Cadrams (émailleurs)	86	4
Cadrams (métal)	4	8
Cadrams (peintres)	33	88
Cadrams (poseurs)	2	4
Cuvetiers	20	10
Débris	—	114
Dégrossisseurs	47	—
Doreurs	37	74
Echappements (planteurs)	68	7
Emboîteurs	59	2
Essayeurs (contrôle)	3	—
Etablisseries	193	4
Finisseurs de boîtes	3	104
Finisseurs de mouvements	10	3
Fournitures d'horlogerie	7	—
Glaces (poseurs de)	8	—
Graveurs	239	20
Guillocheurs	105	15
Horlogers divers	58	13
Pendants	49	—

*Professions diverses*

	Hommes	Femmes
Agents d'affaires	4	—
Agriculteurs	143	5
Architectes	10	—
Armuriers	1	—
Arpenteurs	1	—
Avocats et notaires	17	—
Banquiers	10	—
Bijoutiers	5	1
Blanchisseurs de chapeaux	1	—
Blanchisseurs	2	32
Boisseliers	2	—
Boulangers	73	4
Bouchers	46	1
Brasseurs	11	—
Bûcherons	60	—
Cabaretiers	90	14
Camionneurs	2	—
Carriers	10	—
Chapeliers	4	1
Charpentiers	98	—
Charrons	13	—
Charcutiers	9	5
Chaudronniers	9	—
Chiffonniers	1	—
Chimistes	1	—
Coiffeurs	33	2
Colporteurs	14	5
Commis	246	5



	Hombres	Femmes	Hombres	Femmes
Commissionnaires	88	20	14	—
Confiseurs	17	1	6	—
Cordonniers	135	1	4	—
Cordiers	—	—	22	—
Concierges	10	—	6	8
Courtiers	16	—	43	—
Couturières	—	40	12	—
Couvreurs	11	—	—	192
Creusets (fabricants)	1	—	146	—
Cuir (marchands de)	1	—	3	9
Cuisiniers	3	17	Ministres	13
Débitants de sel	1	—	Modes	2
Dentistes	4	—	Négociants	117
Demoiselles de magasin	—	38	Nouveautés	2
Domestiques et servantes	253	1009	Opticiens	2
Doreurs de glaces	2	—	Passementiers	1
Epiciers	28	12	Pelletiers	4
Employés du gaz	21	—	Pharmaciens	11
Employés de la poste	43	—	Photographes	5
Employés du télégraphe	10	—	Préfet	1
Employés du chemin de fer	58	—	Professeurs	13
Employés municipaux	18	—	Portefaix	31
Employés de l'Etat	15	—	Poseurs de stores	2
Entrepreneurs	17	—	Ramoneurs	10
Ferblantiers	26	1	Rédacteurs	4
Fondeurs	9	1	Rémouleurs	1
Fontainiers	1	—	Rentiers	44
Fripiers	1	2	Restaurateurs et pensions	10
Fruitiers	5	1	Repasseuses	—
Gainiers	22	4	Revendeurs	—
Garçons de magasin	5	—	Relieurs	6
Gardes-frontières	2	—	Sages-femmes	—
Gardes-malades	1	4	Selliers	12
Gendarmes	20	—	Serruriers	52
Gérants	2	—	Service	—
Greffiers	2	—	Sommeliers	3
Gypseurs, vernisseurs	58	—	Tailleurs d'habits	109
Maîtres d'hôtel	6	—	Tailleurs de pierres	20
Huissiers	6	—	Tapissiers, matelassiers	11
Instituteurs	25	56	Terriniers et fumistes	19
Instructeurs	—	—	Tonneliers	21
Imprimeurs	18	—	Tourneurs	9
Jardiniers	8	—	Teinturiers	—
Journaliers	102	237	Tricoteuses	2
Libraires	4	2	Vétérinaires	—
Limeurs de scies	2	—	Vitriers	5
Lingères	—	51		
Lithographes	5	—		
Loueurs de chevaux	9	1		
Maçons	33	—		
Manœuvres	143	—		
Marchands-tailleurs	3	—		
Marchands divers	28	5		
Marchands de parapluies	7	—		
Marchands de fer	4	—		
Marchands de bois	3	—		
			3033	2252
			<i>Récapitulation</i>	
			1870	1872
			1872	1877
			4505	4849
			4449	4940
			8954	9789
			50,3	49,5
				44,1
			1870-1877: population active: + 502	
			horlogers: - 333	

## II. Crises et mutations

### Les anciens et les modernes

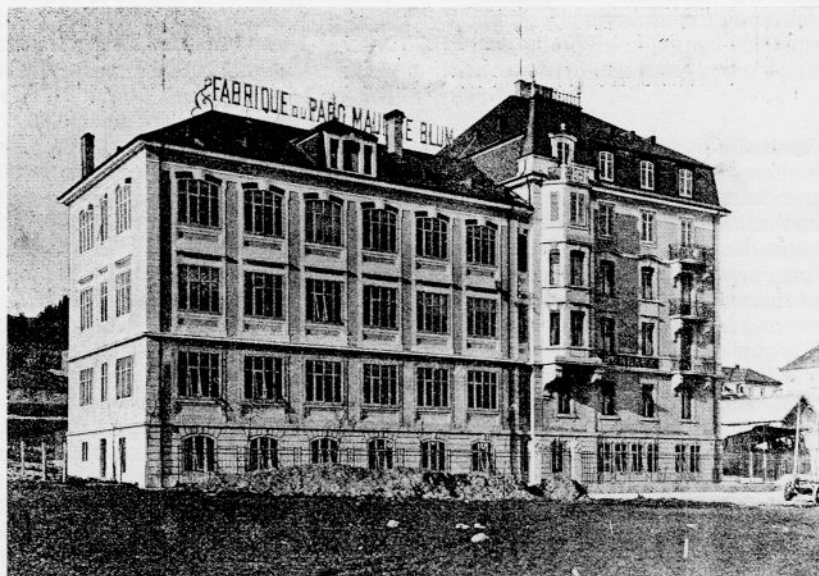
Pourquoi aurait-on renoncé à l'établissement et au travail à domicile, système qui, après tout, avait fait ses preuves et permis longtemps de satisfaire une demande infinie? Le débat dura pendant des décennies. Comment produire plus et meilleur marché devint le leitmotiv de certains fabricants bien décidés à user le filon jusqu'à la corde, quitte à sacrifier la qualité sur l'autel du profit. D'autres se cramponnèrent à la tradition de la belle ouvrage qui devait répondre à un certain nombre de critères esthétiques et techniques, estimant par ailleurs qu'une montre était aussi faite pour donner l'heure exacte!

Or, le XIX<sup>e</sup> siècle est celui de l'heure par excellence, celui où le temps rural, approximatif, est remplacé par le temps précis de l'horaire des usines et des bureaux, des chemins de fer. La révolution industrielle transformait les garde-temps en objets de première nécessité avant qu'ils deviennent, comme autrefois, des objets de luxe ou de curiosité pour personnes fortunées. Et l'ingénieur Taylor (1856-1915), qui inventa la mesure du temps de travail mis à l'exécution d'un produit, illustre bien cette nouvelle philosophie. Avec les guerres, l'usage de plus en plus démocratique des transports et la mise au travail des populations urbaines, la demande en horlogerie ne cessa de croître, favorisant, du moins à court terme, l'extrême division du travail et l'apparition sur le marché de l'emploi d'une foule de travailleurs sans aucune formation. Ce mouvement entraîna une fabrication de produits à la précision plus que douteuse et bien des établissements ne s'embarraissaient guère de préjugés quant à la finition et à la bonne marche de montres qu'ils arrivaient de toute façon à écouler. Leur bonheur et leur fortune faisaient la colère des partisans de l'horlogerie haut de gamme et du renom de La Chaux-de-Fonds sur les marchés. Car c'est à La Chaux-de-Fonds que se cristallisèrent les débats, dans la ville libre qui devait accueillir tous ces nouveaux chercheurs d'or.

En 1858 déjà, le *National suisse* dénonçait ceux-ci, affirmant qu'il ne fallait plus «laisser exclusivement à des négociants la direction de la fabrication d'horlogerie: car, malheureusement, l'expérience a prouvé que, pour la plupart, les négociants s'occupent beaucoup plus des bas prix de la fabrication, des moyens de fabriquer des masses de marchandises de qualité très inférieure, que du maintien d'un salaire raisonnable pour l'ouvrier et d'une qualité d'ouvrage pouvant satisfaire le consommateur.» Le journal radical se faisait l'écho d'une réaction toute malthusienne et pourtant justifiée des vrais horlogers qui craignaient que la surproduction horlogère n'entraîne la chute des salaires, la prolétarianisation du métier et, à terme, la ruine de la fabrication chaux-de-fonnière. Ce même type d'attitude se retrouvera à l'occasion du débat sur l'introduction du machinisme.

Cette défense quasi-corporatiste d'une profession que l'on aurait aimée fermée, rendue inaccessible par un apprentissage long et très limité, sévèrement réglementé, revient régulièrement sous la plume des observateurs avertis. Fritz Robert-Ducommun, dans le toast qu'il prononça lors de l'inauguration de l'Exposition nationale d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds en 1881, s'exclama: «C'est sous l'influence de cette fausse théorie de la liberté individuelle que se sont produits tous les abus qui ont nui à notre industrie. Les infractions à la loi sur le contrôle; les grèves qui ont appauvri notre population ouvrière et avivé la concurrence au dehors; le laisser-aller dans certaines transactions commerciales et l'absence de répression... Il faut travailler sérieusement à réprimer les mauvais côtés de notre organisation industrielle, étudier avec persévérance l'introduction de nouvelles ressources, de nouveaux procédés...»

Au début de ce siècle encore, une brochure anonyme expliquait la supériorité de l'ouvrier chaux-de-fonnier par «l'atavisme, le climat et les habitudes, les traditions artistiques, les aptitudes spéciales aux arts mécaniques et un soin très grand apporté aux apprentissages.» Dans les



Les premières grandes manufactures apparaissent dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle avec leur architecture typique, généralement flanquées de la maison du patron.

discours, les anciens l'emportent nettement sur les modernes, mais leurs théories sont mises à mal par la réalité. L'individualisme horloger, le goût du secret et aussi une certaine logique capitaliste réussissant toujours à contourner les règlements et à défaire ce qui paraissait uni.

### L'impossible contrôle

L'individualisme horloger s'achoppe constamment à la nécessité de l'union pour se protéger des margoulines et des fraudeurs; or cette union n'était guère concevable qu'en temps de crise. Rien ne traduit mieux cette attitude ambivalente que les éternels problèmes du contrôle des titres de l'or et de l'argent. Dans une lettre datée du 22 mai 1852, le préfet Gustave Irlet écrit au conseiller d'Etat Alexis-Marie Piaget qu'il a présidé l'assemblée du Contrôle «où toutes les résolutions ont été prises à l'unanimité des 70 chefs de maison et autres industriels présents». On décide à cette occasion d'astreindre «les monteurs de boîtes aux mêmes formalités qu'auparavant», et on ajoute que «toute la fabrique sera soumise aux visites domiciliaires». On essaya donc de rappeler les boîtiers à l'ordre. La Révolution neuchâteloise n'avait pas aboli la réglementation bien floue établie sous l'ancien régime et la fraude devait encore être très fréquente puisque les fabricants menacèrent d'opérer des visites à domicile.

Si l'idée d'un contrôle plus sévère semblait acquise, elle devait froisser la liberté individuelle à laquelle on tenait tant. La fraude, semble-t-il, était généralement tolérée. Le préfet, instruisant une affaire de faux poinçons, écrivit à Piaget, le 19 novembre 1852, que ces faux «existent depuis vingt-cinq ans environ, et (que) cela était devenu une industrie ouverte, patente»; il ajoute même: «il n'y a pas de maison de commerce qui n'ait fait ou toléré ce commerce illicite, c'est-à-dire toutes celles qui expédient outre mer...». Il sera bien difficile de légiférer en cette matière.

Inapplicable et inappliquée, l'ancienne réglementation fut remplacée par la loi neuchâteloise sur le contrôle, de 1865, qui suscita de grandes polémiques pour savoir si l'on allait enfin tolérer un titre inférieur à 18 k. Pour préserver la réputation de l'horlogerie neuchâteloise les autorités refusèrent le titre de 14 k. qu'elles acceptèrent finalement en 1875. On introduisit deux poinçons: les anciens chevrons comme le drapeau républicain pouvaient être utilisés. Il fallut attendre la première loi fédérale du 23 décembre 1880, élaborée par l'ancien graveur chaux-de-fonnier Numa Droz, pour que cesse la dangereuse rivalité qui régnait entre les cantons.

Toutes les fraudes et indécitesses ne purent cependant être évitées. Ainsi le 27 novembre 1900, reprenant une information parue dans la Fédération horlogère, la *Sentinelle* dénonça publiquement une escroquerie commise par un fabricant et un monteur de boîtes de La Chaux-de-Fonds qui s'étaient entendus pour confectonner et vendre des boîtes au titre de 7 k. frappées de 9 k. Pour la *Sentinelle* ce n'était pas seulement le consommateur qui était roulé, mais tous ceux qui travaillaient la boîte or, et «plus spécialement les graveurs, les finisseuses de boîtes, les faiseurs de secrets et les emboîteurs».

»On sait, en effet, que dans la rémunération de ce travail, les déchets entrent pour une grande part. C'est même pour les finisseurs et finisseuses la question capitale.» Il est vrai qu'à la même époque plus de 50% des déchets d'or provenaient des fabriques de boîtes, ce qui correspondait à une valeur annuelle de près de 1,5 million de francs. Cette défense du métier et du salaire réunit souvent les patrons et les ouvriers contre les partisans de la liberté absolue des titres.

Sur un plan plus large la désunion se manifestait parmi les producteurs d'ébauches, les fabricants de spiraux ou d'aiguilles qui n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur des questions tarifaires.

Les problèmes du contrôle dépassent certes le cadre de l'histoire urbaine, mais c'est sur ce terrain que se manifesta, à La Chaux-de-Fonds, l'union à la fois indispensable et impossible. Toujours est-il que, plus que partout ailleurs, le Bureau du contrôle constitua une institution centrale, voire indispensable, de La Chaux-de-Fonds. Il permettait de jauger statistiquement la production horlogère, il formait la première organisation du tertiaire liée à l'horlogerie, et c'est par son intermédiaire que cette industrie put imprimer sa marque sur la ville.

Dès ses débuts, soit à partir de 1820, le Bureau consacra ses bénéfices, parfois considérables, au développement des écoles. On doit aussi au Contrôle: l'Hôtel communal, la Fontaine monumentale, la première Ecole de commerce. A La Chaux-de-Fonds, il n'y a pas une construction importante, un musée ou un monument qui n'ait reçu, un jour ou l'autre, des subsides du Contrôle. Cette institution est bien la première manifestation du mécénat et du patriotisme horlogers caractéristiques de l'histoire de la cité. L'assemblée générale du 26 janvier 1899 décida par exemple que le bénéfice de 56800 fr. réalisé en 1898 serait réparti ainsi: 12000 fr. pour l'Ecole de commerce; 4000 fr. pour l'Ecole de gravure; 1000 fr. à la Chambre cantonale du commerce; 1500 fr. pour la nouvelle classe de sertissage de l'Ecole d'art; enfin 3000 fr. seraient destinés au Monument de la République (on prévoyait 10000 fr. supplémentaires) et 6000 fr. à la réfection du réseau des horloges électriques déjà installées par le même Contrôle.

### De crise en crise

Jamais la nécessité de l'union ne s'imposa plus fortement que lors des crises qui jalonnent l'histoire du développement de la ville et de sa principale industrie. Le *National suisse* pouvait écrire à juste titre, le 1<sup>er</sup> septembre 1870: «Le caractère des populations neuchâteloises se distingue par deux qualités également louables. Dans les

temps de bien-être et de prospérité, elles ont horreur de tout ce qui ressemble à une contrainte, à une servitude quelconque; le sentiment d'égalité qui domine en elles, les porte à repousser tout patronage, toute protection, toute incursion d'autrui dans les affaires de chacun. Industriellement et commercialement, nous sommes très individualistes et il n'y a pas lieu de s'en plaindre..»

«En temps de crise et d'adversité, au contraire, tous les intérêts individuels sentent le besoin de se rapprocher et de s'unir pour une résistance efficace. Nous devenons collectivistes. Des institutions se fondent, la solidarité remplace la concurrence, les dévouements privés abondent, l'esprit d'initiative et de mutualité se développe dans une large mesure.»

Le trait est certes un peu forcé — crise oblige! — mais il se vérifie chaque fois. La grave récession de 1857-1862 succéda à une période d'essor considérable qui avait provoqué à La Chaux-de-Fonds l'afflux massif d'une population hétérogène. Partie d'une crise financière généralisée en Europe, la dépression affecta surtout l'horlogerie dite de pacotille. La surproduction et les multiples fraudes entraînaient la chute des prix et un important chômage. A La Chaux-de-Fonds, la crise industrielle se doubla d'une dépression économique généralisée due à la faillite du Jura-Industriel, car la construction de cette ligne de chemin de fer avait entraîné la ruine des finances communales. Sur le moment, on s'organisa tant bien que mal. On ouvrit un débit de soupe populaire et on distribua des secours; des esprits clairvoyants réclamèrent des mesures durables et des investissements dans la formation. La création d'une école d'horlogerie fut demandée: «Un centre de fabrication vulgaire peut se déplacer, un centre d'activité scientifique et artistique se consolide toujours davantage», écrivait le *National suisse* (14 février 1858).

La crise révélait donc le manque d'institutions collectives pour soutenir l'industrie horlogère, mais surtout un des maux chroniques dont souffrira



cette industrie tout au cours de son histoire: le manque de capitaux et d'organisation commerciale. A La Chaux-de-Fonds, l'Union horlogère, fondée en 1857 par l'ancien conseiller d'Etat radical Aimé Humbert, était censée pallier ces défauts. Cette organisation regroupait en effet un comptoir d'escompte et de dépôt (qui sera absorbé par la Banque fédérale) et un comptoir d'exportation qui chercha des débouchés en Asie, notamment à Singapour. Aimé Humbert fut d'ailleurs un des pionniers de l'horlogerie suisse dans cette partie de l'Asie et à la base des premières relations diplomatiques et commerciales entre la Suisse et le Japon.

Ces initiatives ne furent pas toujours couronnées de succès et l'Union horlogère ferma ses portes en 1867. Cela permit au vice-consul de France à La Chaux-de-Fonds, Bellaigue de Bughas, de se venger des radicaux qui avaient été peu aimables — il est vrai — avec son empereur Napoléon III. Le diplomate écrivit à propos de l'entreprise de Humbert que ce n'est «qu'un mont-de-piété spéculant sur la pénurie des fabricants, pour accaparer à vil prix leurs produits et les revendre ensuite à des taux inférieurs aux cours du marché, ce qui les oblige à baisser de plus en plus...». Ce type d'accusation était courant en période de difficultés et ne favorisait pas l'unité réclamée par le *National suisse*. Ainsi, en 1862, une grave émeute antisémite eut lieu à La Chaux-de-Fonds, provoquée par des ouvriers horlogers, notamment un faiseur de secrets, qui s'attaquèrent à des marchands juifs soupçonnés de casser les prix.

La situation ne s'améliora guère avant 1868, malgré la fondation, en 1865, de l'Ecole d'horlogerie. Le financement des entreprises resta difficile et les faillites furent nombreuses. La guerre austro-prussienne de 1866-1867 ne contribua pas à améliorer la situation des marchés européens. La crise qui avait commencé en 1857 et qui dura une dizaine d'années devait en annoncer d'autres, plus sérieuses encore, mais elle ne modifia pas fondamentalement les comportements économiques et industriels. Les fabricants estimaient qu'il

s'agissait d'un mauvais moment à passer, que les affaires reprendraient vite un cours normal, qu'il suffisait d'attendre.

La crise persistant, les radicaux lancèrent, le 24 juillet 1866, un vibrant appel à la population de La Chaux-de-Fonds pour tenter d'obtenir de la Confédération des commandes d'armement. L'Assemblée fédérale venait de voter un crédit de plusieurs millions pour la fabrication de fusils se chargeant par la culasse et les radicaux pensaient que les horlogers pouvaient facilement se muer en armuriers. L'appel signé par 32 notables du parti fut suivi d'une série d'articles dans le *National suisse* visant à convaincre les horlogers du bien-fondé de cette initiative. On y insistait surtout sur la qualité du travail requis et les salaires: «Il faut aussi remarquer que les travaux fins, qui pourraient le mieux devenir la spécialité de notre contrée, sont aussi les mieux payés, ce qui correspond à l'objection que les salaires dans cette industrie ne seraient pas en rapport avec la cherté de la vie dans les Montagnes.» Une réunion d'environ 400 citoyens se déroula au Casino, où l'on nomma un comité chargé de dresser un rapport sur la question. Mais l'affaire n'aboutit pas, les horlogers n'étaient pas mûrs pour la diversification et craignaient trop pour leurs salaires et leurs qualifications professionnelles. Le *National suisse* avait d'ailleurs prévu l'échec en écrivant: «Notre but (...) est essentiellement de faire sentir combien il importe de mettre immédiatement la main d'œuvre au travail... Quel que soit le résultat, et dût-il être négatif, il en restera toujours quelque chose d'utile, ne serait-ce que pour nous donner la preuve que l'horlogerie est encore pour les Montagnes la meilleure de toutes les ressources, celle qui doit appeler tous leurs efforts et concentrer toute leur énergie.»

La brève reprise des années 1868-1869 fut brisée net par la guerre franco-prussienne de 1870-1871. On créa de nouveau une éphémère banque de prêt. Puis un léger essor précéda la grande dépression qui s'amorça dès 1874 et qui devait marquer tout le dernier quart du siècle. Cette période représente un profond changement



Montre commémorative du cinquantenaire de la République (1898): le patriotisme et l'art horloger faisaient parfois bon ménage.

dans l'histoire d'une ville où « quand l'horlogerie ne va pas, rien ne va », pour reprendre l'expression du Conseil d'Etat.

De fait, la tendance à la hausse des années 1850-1875, malgré la crise des années soixante, ne contribua pas à modifier les attitudes, d'autant que l'horlogerie n'avait pas connu, pendant cette période, de grandes mutations technologiques. Le machinisme avait déjà été introduit auparavant pour la fabrication des ébauches, mais n'avait pas trouvé de nouvelles applications industrielles. Une machine automatique, présentée à l'Exposition de Vienne, en 1874, ne rencontra aucun succès auprès des fabricants chaux-de-fonniers. Peu de véritables inventions virent le jour, si ce n'est un nouveau système de remontoir. Si bien que la fabrication en parties brisées et les malfaçons subsistèrent, alors que le développement de la fabrication américaine et l'apparition de ce nouveau concurrent auraient dû alerter les esprits.

*Statistique de l'exportation de montres vers les USA (valeurs en francs suisses)*

Année	Francs	Année	Francs
1864	8477192.—	1874	12119941.—
1865	11301954.—	1875	8499501.—
1866	13093408.—	1876	4809822.—
1867	10362418.—	1877	3569048.—
1868	10469728.—	1878	3995716.—
1869	13222578.—	1879	5292098.—
1870	16512162.—	1880	10143813.—
1871	17105752.—	1881	11809122.—
1872	18312511.—	1882	13238489.—
1873	13054147.—		

dans Landes, D.S., *Revolution in Time, clocks an the making of the modern world*, Harvard University Press, Cambridge (Mass.) & London, 1983, p. 383.

**1876: de retour de l'exposition**

Plus encore peut-être que 1794 (l'année du grand incendie), 1876 symbolise un tournant décisif dans l'histoire de La Chaux-de-Fonds. La crise avait ranimé l'esprit de solidarité et d'association; elle créa surtout une autre perception de la technique et de la fabrication industrielle. C'est à ce moment que l'on se rendit compte que c'en était fini du vieux mode de production à domicile et que se dessinait une nouvelle vie.

Une fois de plus, il fallut parer au plus pressé et prendre des mesures immédiates: un crédit mutuel fut ouvert où, pour une cotisation de 1 fr. par semaine, chacun pouvait s'assurer. Du pain et de la soupe furent distribués par un comité de bienfaisance; on parla de créer un office du travail; une banque industrielle prêta des sommes importantes aux fabricants: 36 prêts pour une valeur totale de 76910 fr. en une année. Le Conseil général vota un crédit de 2000 fr. pour des études de diversification qui n'aboutirent pas..

De partout, on réclamait des mesures politiques d'envergure: une loi sur les fabriques, sur les apprentissages; on demanda aussi des secours à la Confédération. Le Conseil municipal se prononça pour le libre-échange. Le Conseil d'Etat fonda une Commission de commerce et d'industrie. A La Chaux-de-Fonds, on réorganisa la Commission du commerce puis on créa la Société d'émulation industrielle (1878). On souhaita une Ecole de mécanique qui devait compléter les Ecoles d'art et d'horlogerie. Sur un plan plus large, le conseiller d'Etat Robert Comtesse mit sur pied la Société intercantonale des industries du Jura qui devint, en 1900, la Chambre suisse de l'horlogerie. Ces sociétés auront leur siège à La Chaux-de-Fonds.

Jamais on n'avait connu une telle vague associative, accompagnée d'une multitude d'écrits, de rapports d'exposition, d'enquêtes sur « la situation actuelle et les moyens d'en sortir », etc. L'ampleur

du mouvement s'explique en partie par la sévérité de la crise, mais surtout par la découverte du concurrent américain et de la mécanisation. En effet, c'est à l'Exposition internationale de Philadelphie, en 1876, que les horlogers suisses prirent vraiment conscience de ce que représentaient les nouvelles fabriques américaines de Waltham dans le Massachusetts ou d'Elgin. Cette découverte provoqua un émoi considérable dans le Landerneau horloger et particulièrement à La Chaux-de-Fonds.

Edouard Favre-Perret, délégué à Philadelphie, prononça une conférence dans l'amphithéâtre du Collège primaire le 16 novembre 1876. Il affirma que la fabrique de Waltham pouvait produire une montre ordinaire de meilleure qualité que les montres suisses de cette catégorie. Selon Favre-Perret, la fabrication mécanique de pièces interchangeables garantissait le bon fonctionnement et la fiabilité du garde-temps. De plus, la machine permettait une productivité de trois à quatre fois supérieure et les fabricants américains cherchaient à inonder les marchés, jusqu'en Russie. Favre-Perret termina son exposé en exhortant ses compatriotes à fonder des écoles, à améliorer la fabrication, à lutter sur toutes les places de commerce.

Les rapports officiels d'autres délégués suisses corroborèrent les allégations du Chaux-de-Fonnier. Malgré cela, il fut accusé de trahison, d'être un agent des Américains. On chercha à faire interdire les publications des experts. La confusion était totale et le débat extrêmement vif. Pour en avoir le cœur net, la Société intercantonale envoya un expert « neutre » aux Etats-Unis, le technicien Jacques David, ingénieur français de la fabrique des Longines à Saint-Imier. Son rapport ne fut pas divulgué, mais il confirmait largement les craintes émises par Favre-Perret. Peu à peu, l'idée de la nécessité du machinisme s'imposa aux fabricants et cette question devint le problème le plus souvent évoqué jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est peut-être à La Chaux-de-Fonds,

plus que partout ailleurs, qu'il prit la plus grande dimension. En effet, il était aisé d'introduire des machines et la production en fabrique dans des maisons dominées par un entrepreneur convaincu de cette nécessité, comme ce sera le cas des Longines à Saint-Imier ou des Billodes au Locle.

A La Chaux-de-Fonds les problèmes s'avèrent plus complexes: aucun fabricant ne s'y imposait vraiment et la résistance au travail en fabrique y était particulièrement vigoureuse. L'idée semblait acquise par la majorité, mais on voyait mal comment renoncer rapidement à un ancien système qui avait tellement produit pendant un demi-siècle. Les plus décidés, comme les frères Louis-Paul et Charles-César Brandt, allèrent s'installer dans des endroits plus accueillants, tels que Bienne, où ils fondèrent l'usine qui deviendra la fabrique «Omega» en 1903. La crainte de cette concurrence nouvelle qui s'installait en Suisse fit son apparition. On redoutait la disparition pure et simple de la ville qui devait pourtant rester un centre de formation, de production et de commerce, le siège de toutes les associations horlogères.

La force de La Chaux-de-Fonds résida bien dans le paradoxe de sa résistance à la création d'une ou deux fabriques qui auraient pu, alors, étouffer l'ensemble des autres activités qui faisaient sa richesse. La cité réalisa cette seconde «révolution industrielle» en douceur, par paliers successifs, tout en maintenant et en développant l'ensemble du tissu industriel urbain. La diversité de la production fut maintenue, et un énorme effort fut entrepris dans le domaine de la construction et de la formation.

La Chaux-de-Fonds perdit toutefois un certain nombre de produits, comme la boîte en argent, qui allaient être créés dans d'autres localités jurassiennes, mais l'essentiel fut conservé et les fabricants n'eurent pas à se ruiner dans des investissements hasardeux.

## Les plus grandes fabriques d'horlogerie suisses en 1905, selon leur nombre d'employés.

D'après M. Fallet-Scheurer, *Le travail à domicile dans l'horlogerie suisse et ses industries annexes*, Berne, 1912, p. 134.

	CV/		
	Fabrique	Domicile	vapeur
1. Langendorf SA	1098	161	200
2. Longines, Saint-Imier	853	956	82
3. Omega, Bienne	724	156	155
4. Tavannes Watch	609	13	128
5. Billodes, Le Locle SA	574	38	100
6. Fontainemelon SA (ébauches)	558	34	66
7. Obrecht & Cie, Cranges	541	89	68

Ce que les horlogers chaux-de-fonniers avaient bien compris de la leçon américaine, c'est que le système de fabrication en parties brisées était devenu désuet, voire nuisible pour la qualité du produit. Un rapport paru à Delémont en 1876 l'affirmait bien fort : «On a cherché les moyens les plus expéditifs et les moins coûteux pour couvrir le marché de produits d'une qualité inférieure.» Pendant que les Américains consacraient d'énormes capitaux à la fabrication d'outillages et de machines perfectionnés, qui «ne laissent aucune prise à l'infidélité de l'ouvrier», les horlogers jurassiens s'étaient reposés sur leurs lauriers.

La réponse au défi américain impliquait le retour à une éthique professionnelle, une réorganisation générale du métier qui passait par une meilleure formation, un contrôle plus rigoureux des métaux précieux, la défense des marques et des inventions, bref l'introduction de nouvelles mœurs techniques, économiques, sociales et commerciales dans les fabriques et les ateliers.

Dans la métropole de l'horlogerie l'année 1876 ne symbolise pas tant le passage d'un mode de production à un autre que l'épuration des mœurs industrielles, ce qui est — après tout — aussi une

forme d'accès à la modernité. Au même titre qu'on désirait une ville propre, débarrassée de ses miasmes et de ses lieux malfamés, certains s'attaquèrent résolument à ce grand assainissement de l'économie.

## Le règne des petites entreprises

La vie dans les ateliers et les manufactures d'horlogerie devient plus intelligible dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. L'introduction de la loi fédérale concernant le travail dans les fabriques du 23 mars 1877 fournit son lot d'enquêtes, de rapports et de correspondances qui éclaire aussi bien la réalité que les mentalités des milieux horlogers. A La Chaux-de-Fonds, le texte de la loi ne suscita pas d'oppositions notoires: les milieux radicaux y étaient acquis et les fabricants pensaient y échapper. La loi se gardait bien de définir précisément ce que l'on entendait par fabrique et les horlogers ne se sentaient nullement concernés; dans leur esprit elle était destinée en priorité à la métallurgie et à l'industrie textile de Suisse allemande.

Or, l'application de cette nouvelle législation allait provoquer de la stupeur, puis de la mauvaise humeur, voire des mouvements de résistance. Dans une lettre qu'il adresse au département de l'Intérieur le 27 décembre 1877, le Conseil municipal manifeste son étonnement parce que le préfet lui a adressé de nombreux exemplaires du questionnaire fédéral à l'intention des entrepreneurs de la ville. «A première vue, écrit-il, nous envisageons que la fabrication d'horlogerie, telle qu'elle est organisée dans nos Montagnes, ne tombait pas sous le coup de la loi... Un établissement, deux au plus, nous paraissent devoir être qualifiés de *fabriques*, en raison du personnel nombreux qu'on y occupe et des machines que l'on y utilise. En dehors de ces deux exceptions, si l'on veut appeler fabriques les nombreux comptoirs et ateliers de notre ville, c'est par quelques centaines que le formulaire-questionnaire devrait être expédié.»



# RÈGLEMENT

pour

LA FABRIQUE DE CADRANS MÉTALLIQUES, OR ET ARGENT

de

## LOUIS JEANNERET

### LA CHAUX-DE-FONDS

#### ARTICLE PREMIER.

Toute personne qui désire entrer dans la fabrique, justifiera qu'elle est libre de tout engagement.

#### ART. 2.

Selon convention spéciale, durant les 15 premiers jours l'engagement contracté de part et d'autre ne sera que provisoire. Après ce délai il deviendra définitif et ne pourra être résilié par chaque partie qu'après un avertissement préalable de 15 jours, tombant sur un samedi ou un jour de paie.

Le terme d'avertissement ne pourra être diminué ou augmenté dans chaque cas particulier qu'au moyen d'une convention écrite.

#### ART. 3.

Les heures de travail sont fixées: **en été**, de 7 heures du matin à midi et de 1 $\frac{1}{4}$  à 6 $\frac{1}{2}$  heures du soir; **en hiver**, de 8 heures du matin à midi et de 1 $\frac{1}{4}$  à 7 $\frac{1}{2}$  heures du soir. La veille des dimanches et des jours fériés légaux, la journée de travail ne se prolongera pas au delà de cinq heures du soir. Le changement d'horaire sera affiché à chaque saison.

#### ART. 4.

Tout ouvrier ou ouvrière désirant quitter son travail pendant la journée devra, au préalable, obtenir l'autorisation du patron.

En cas d'empêchement de se rendre à l'atelier pour n'importe quel motif, maladie ou autre, tout employé devra en avvertir immédiatement le patron.

Le temps perdu de quelle nature qu'il soit, sera décompté au prorata du salaire journalier.

#### ART. 5.

Le travail se paie à l'heure. La paie se fait tous les samedis.

#### ART. 6.

Les chants, les conversations bruyantes et le stationnement hors de sa place sont interdits.

Défense expresse est faite aux ouvriers de fumer pendant le travail; de pénétrer avant ou de rester après les heures de travail dans les ateliers; d'introduire qui que ce soit dans les ateliers.

L'ordre, la morale et la propreté sont en tout temps de rigueur.

#### ART. 7.

Le samedi, les ouvriers et ouvrières s'aideront mutuellement à nettoyer les outils, établis et les locaux des ateliers.

#### ART. 8.

Chaque ouvrier ou ouvrière doit apporter le plus grand soin à l'exécution du travail qui lui aura été confié; à défaut, il ou elle sera rendu responsable de toute défectuosité dans le travail et de toute détérioration causée par sa faute ou sa négligence.

#### ART. 9.

Tout ouvrier ou ouvrière pourra être congédié immédiatement et sans indemnité, pour motifs graves, tels que: révolte, inconduite, infidélité ou contraventions répétées au présent règlement.

#### ART. 10.

Le présent règlement muni de la sanction du Conseil d'Etat sera imprimé en gros caractères et affiché dans les ateliers à la vue des ouvriers.

Lors de son admission définitive, chaque ouvrier et ouvrière en reçoit un exemplaire et prend l'engagement de s'y conformer.

La Chaux-de-Fonds, le 1<sup>er</sup> Août 1906.

Louis Jeanneret.

### SANCTIONNÉ CE JOUR

Neuchâtel, 28 Août 1906.

Au nom du Conseil d'Etat:

Le Chancelier,  
Perrin.

Le Président,  
Edouard Droz.

Le conseiller d'Etat Comtesse se fera l'interprète des milieux horlogers en écrivant à de nombreuses reprises aux autorités fédérales chargées d'appliquer la loi. Le 14 juin 1878, il affirme dans une lettre au Département des chemins de fer et du commerce que: «L'industrie horlogère, par la nature, par l'organisation actuelle du travail, par son morcellement, échappe et doit échapper à toute surveillance et on ne peut pas plus la réglementer qu'on ne peut régler la durée et les conditions de travail des domestiques... Vouloir le faire c'est restreindre inutilement et sans que des besoins collectifs de sûreté et de salubrité le réclament, le libre exercice de l'industrie, c'est en même temps porter atteinte aux droits réciproques du patron et de l'ouvrier...» La lettre était accompagnée d'une liste des usines neuchâtelaises soumises à la loi. On n'y trouve que 14 fabriques, dont une seule à La Chaux-de-Fonds: la menuiserie d'Auguste Strüver, qui fermera ses portes en 1881... Seules 5 fabriques d'horlogerie sont mentionnées: celle des frères Hahn au Landeron, celle de Fontainemelon, de Vaucher-Dupasquier à Cortaillod, de David Perret fils à Neuchâtel et de Mauler-Ducommun à Travers.

Contre vents et marées, inspecteurs des fabriques et gouvernement fédéral devront intervenir pour faire respecter la législation. L'inspecteur Nüsperli, de La Neuveville (il sera remplacé par le Brenassier Hippolyte Etienne en 1881), se plaindra auprès du Conseil d'Etat des réticences patronales. L'article 6 de la loi qui stipule que tout fabricant doit fournir un état exact des ouvriers qu'il emploie est constamment violé. Le préfet est alors obligé de dresser un tableau des ateliers les plus importants de la ville.

Tableau des ateliers de La Chaux-de-Fonds en 1878

Chefs d'ateliers	Genre de fabrication	Nombre d'ouvriers
1. Grandjean & Robert	Horlogerie	30
2. André Straub	Menuiserie à vapeur	3
3. Constant Boillat	Atelier de dorage	22
4. Auguste Strüver	Menuiserie	15 à 30
5. Edouard Boillot	Polissage d'aiguilles	18 (femmes)
6. Charly Robert	Ressorts pour moteurs	15 à 20
7. Albert Perret	Ressorts	16
8. Fritz Perret	Boîtes or	20 à 25
9. Cornu & Cie	Pendants et anneaux	19
10. Auguste Vuille fils	Remontoirs	13
11. Emile Huguenin	Boîtes	30

Sur ces 11 premières fabriques qui seront soumises à la loi, seules celles de Grandjean et de Vuille possèdent un règlement.

Insatisfaites des résultats initiaux, les autorités fédérales reviennent à la charge, en 1880, avec une nouvelle liste de fabriques dont celle de Delong & Cie, un atelier pour la fonte des cendres d'argent qui répondit n'employer que 2 à 3 ouvriers de plus de 18 ans, travaillant dix heures par jour et recevant la paie «quand ils le désirent». Inutile de le préciser: cet atelier n'avait pas de règlement.

Nonobstant les résistances, la loi entrainait lentement dans les mœurs. En 1882, les deux imprimeries du *National suisse* et d'A. Courvoisier y furent soumises à leur tour, même si le préfet prit leur défense en soutenant que «ce ne sont pas des fabriques, mais comme dans les ateliers ou comptoirs d'horlogerie, les ouvriers vont et viennent librement.» On retrouve le même argument à propos de l'Usine mécanique qui ne saurait être assimilée à une fabrique «car les portes ne sont pas fermées».

La fabrique d'horlogerie des frères Courvoisier fut astreinte à la loi en 1883; elle occupait en effet 42 ouvriers dont 6 femmes et utilisait une machine à vapeur de 8 à 10 chevaux. Elle dut donc rédiger un règlement, qui ne reçut pas de sanction immédiate. Sa rédaction, peu claire, laissait

entendre qu'un ouvrier absent le lundi perdrait son salaire hebdomadaire alors qu'il s'agissait de le pénaliser en prolongeant d'une semaine le terme de la paie!

La lecture des règlements déposés renseigne sur l'obsédant problème de l'absentéisme. La fabrique Cosandier frères à Neuchâtel voulait fixer une amende de 2 fr. 50 par jour d'absence; Robert Comtesse ramènera la somme à 1 fr. 50, précisant qu'il «serait à désirer que l'on fixât après combien de lundis bleus le renvoi de l'ouvrier serait prononcé.» En 1887, la fabrique de dorure Boillat dut réduire à 20 ou 25 ct. l'amende qu'elle voulait imposer pour un quart d'heure de retard. A cette occasion, le Conseil d'Etat précisa que l'on ne pouvait réclamer des amendes de 5 fr. parce qu'elles ne devaient pas dépasser la moitié du salaire journalier et que «le produit des amendes devait être employé dans l'intérêt des ouvriers et non pas pour indemniser les patrons de la force motrice perdue pendant l'absence des ouvriers.» L'autorité suggéra la création de caisses de secours. Notons au passage que l'interdiction des conversations dans les ateliers est «une rigueur que l'on ne peut inscrire dans le règlement».

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'application de la loi demeura une pomme de discorde entre le canton et la Confédération, entre les fabricants et les autorités politiques, entre les patrons et les ouvriers. L'inspecteur se plaint à l'Etat, qui fait donner ses préfets: la législation n'est pas respectée dans de nombreuses fabriques, la durée du travail est abusivement prolongée, l'absence de déclarations du nombre des ouvriers est fréquente, les accidents du travail ne sont pas signalés, etc.

Malgré les réactions parfois vives d'un Robert Comtesse qui ne comprenait pas que l'on soumette au contrôle légal «tous les petits ateliers dans lesquels se trouvent plus de 5 ouvriers et où fonctionne un petit moteur à gaz ou à eau... (car) on sera nécessairement conduit... à faire intervenir le régime et la surveillance de la loi dans la

plupart de nos ateliers et on ne saura bientôt plus où arrêter son application», la loi fut étendue à presque tous les monteurs de boîtes, puis aux ateliers de décoration.

La nouvelle législation obligeait aussi les patrons à demander l'autorisation d'effectuer des heures supplémentaires; cela signifiait, à terme, l'extinction de la surexploitation des travailleurs à domicile. Ce fut également une nouvelle occasion pour les ouvriers de faire valoir des droits inconnus jusqu'ici. Les statistiques publiées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les nombreuses demandes d'heures supplémentaires attestent une nette reprise des affaires. Les patrons s'en défendent en parlant de l'avilissement des prix qui justifiait la nécessité d'accroître la production. Entre 1887 et 1895, par exemple, la fabrique de boîtes or de Fritz Perret reçut régulièrement des autorisations de prolonger la durée du travail d'une ou de deux heures par jour.

Suite à des plaintes, le préfet dut intervenir, en 1887, demandant à ce fabricant d'espacer davantage ses demandes «de manière à éviter les critiques et à rester dans les limites prescrites par la loi». La même démarche fut effectuée par le préfet du Val-de-Ruz en 1889 auprès de la fabrique de Fontainemelon qui employait beaucoup de personnel féminin; or, précisa le préfet: «C'est envers les femmes que le devoir de protection de l'Etat doit surtout s'exercer, afin qu'elles ne soient pas trop surmenées et qu'elles puissent vaquer aux soins de leur intérieur, de leur ménage, et aux soins de leur famille dont elles ont principalement la charge.»

L'Association des ouvriers monteurs de boîtes or de La Chaux-de-Fonds lança une pétition contre les heures supplémentaires en 1894. 307 ouvriers de 25 ateliers la signèrent, contraignant le Conseil d'Etat à rappeler les dispositions légales. L'année suivante le préfet refusa d'accorder sa permission aux fabriques d'Hertig fils et de Fritz Perret à la suite d'une pétition des ouvriers, co-signée par des patrons concurrents.

Parallèlement à la loi sur les fabriques, l'introduction, en 1883, du Registre du commerce et de la *Feuille officielle suisse du commerce* favorisa une meilleure information sur les fabriques et la protection des marques. Malgré une conjoncture toujours fragile et des rapports sociaux tendus, la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle apparaissent comme une période de mise en ordre des mœurs industrielles et commerciales. A La Chaux-de-Fonds, si les grandes manufactures n'avaient pas réussi à s'imposer, on assista tout de même à des regroupements «horizontaux», selon les branches, et à une consolidation du tissu industriel caractérisée par l'essor des petites et moyennes entreprises, les PME.

Universo, résultat de la fusion de 17 fabriques d'aiguilles en 1907, avait ouvert la voie aux regroupements — on disait volontiers syndicats — sectoriels. Les fabricants d'ébauches avaient aussi tenté de s'unir dans un Comptoir général dont le siège se trouvait à La Chaux-de-Fonds. L'on voulait alors pallier «l'anarchie des prix et du commerce» en édictant des règles. Plus spectaculaire fut certainement l'ouverture à La Chaux-de-Fonds de l'Aurea, en 1909, société regroupant en une seule entreprise, sous le même toit, tous les petits ateliers de graveurs et guillocheurs. La société racheta le matériel et l'outillage et construisit le bâtiment. L'expérience échoua et la liquidation eut lieu en 1915. La montre-bracelet, invention récente, avait précipité le déclin de l'industrie de la décoration de la boîte.

A La Chaux-de-Fonds, entre 1890 et 1914, l'Inspectorat des fabriques enregistra 118 fabriques qui devaient être soumises à la loi. Elles totalisaient 2069 ouvriers, soit une moyenne de 17,5 employés par maison. La plus importante était une fabrique de boîtes qui déclarait 88 ouvriers; la plus petite n'en comptait que 3: c'était un atelier de dégrossage.

Voilà bien là le monde des PME, des manufactures représentatives de tous les secteurs de l'horlogerie: termineurs, sertisseurs, boîtiers, fabricants d'anneaux, de couronnes, de ressorts,

d'aiguilles, décorateurs, mais aussi, plus simplement: horlogers, fabricants d'horlogerie, établis-seurs... Parmi eux, beaucoup de marques et de noms prestigieux qui survivront jusqu'à nos jours, tant de manufactures aussi qui disparaîtront lors de la crise des années 1920 et dont ne se souviennent guère que les collectionneurs.

### III. Individus et collectivités

#### Des créateurs de talent

L'essor de l'horlogerie est indissociable de quelques individualités célèbres qui ont imprimé leur marque sur la fabrique chaux-de-fonnière. Louis Bergeron, dans son ouvrage sur *Les capitalistes en France (1780-1914)*, a souligné la primauté de la famille dans l'entreprise capitaliste du XIX<sup>e</sup> siècle. Seule la cellule familiale semble alors offrir la cohérence, la stabilité et la sécurité nécessaires. Selon lui, l'entreprise familiale permet «la préservation des secrets, du sens de la solidarité, du dévouement à l'intérêt commun.» Les travaux de l'historien François Jéquier sur les familles horlogères Jéquier et Le Coultre illustrent abondamment cette affirmation.

L'horlogerie de La Chaux-de-Fonds n'échappa pas à cette règle et son sort se lia aux destinées d'individus qui contribuèrent à son épanouissement technique, esthétique et commercial. La famille pouvait d'autant s'exprimer qu'elle y avait été contrainte par le travail à domicile et que la branche requérait de multiples talents. Avant l'apparition des fabriques et de leurs marques, de nombreuses personnes donnèrent leur nom à des créations prestigieuses. Tous ces noms se retrouvent régulièrement sur les catalogues des expositions nationales et internationales: ces grandes messes où le monde industriel rivalisait dans de gigantesques joutes pacifiques.

Voici, pour l'exemple, quelques-uns des participants à l'exposition de Paris en 1867: les frères

FABRIQUE DU PETIT-CITREAU

par Télégramme: WATM CHaux-Fonds  
CODE ARC USED  
Téléphone N° 45

**WATCH  
MANUFACTORY**

**COULERO MEURI**

LA  
CHAUX-DE-FONDS  
Maison Fondée en 1871.

MONTRES & JOURS  
**OCTO**  
MARQUE DÉPOSÉE  
N° 415 0 2016 17




PARIS 1927

LES BREVETS 1904

LES BREVETS 1910

**JULIEN PERRET**

Chaux-de-fonds  
SUISSE



**EBEL**

Announces  
for Fall



BIJOUTERIE  
ORFÈVREURIE  
OBJETS D'ART

DECORATION DE BOITES DE MONTRES

**AUREA**

SA

LES CHAUX-DE-FONDS  
82 Rue Léopold Robert  
TÉLÉPHONE: 1304



Fabrique d'Horloges

**LEON BREITLING**

MONTEBRILLANT WATCH MANUFACTORY

Chaux-de-Fonds

Adresse Télégraphique  
Breitling Chaux-de-Fonds  
TÉLÉPHONE

MARKES  
BREVETES

**Spécialité de  
Chronographe**  
pour tous pays  
voyageurs

SIMPLES. COMPTEURS A MINUTES  
NATURALIPIANES  
COMPTEURS DE SECONDS



THE NATIONAL WATCH  
MANUFACTORY

**EBERHARD & CO**

Dossier N° 1 & 2 1914 AUDAUX

La Chaux-de-Fonds, le



La Chaux-de-Fonds est bien la métropole où fleurissent toutes les marques de fabriques..



Courvoisier, la maison Dubois-Bandelier, Constant Girard-Perregaux avec montres et chronomètres sophistiqués, Humbert-Ramuz, Hilaire Nordmann, Philibert Perret, Georges-Frédéric Roskopf, Edouard Robert-Theurer... Ils étaient accompagnés de fabricants d'aiguilles, de spiraux et de cadrans, du graveur Henri Grandjean-Perrenoud et du peintre de cadrans Jules Henry, bref de tout un cercle d'artistes réputés.

Ces artisans ne constituent naturellement pas des exceptions sur l'arc jurassien, mais ils figurent parmi les principaux protagonistes de l'histoire de leur cité, participant à tous ses combats et à tous ses défis. Fritz Courvoisier (1799-1854), figure emblématique de «père» de la Révolution neuchâteloise, mais aussi ami du peintre Léopold Robert, participera à l'entreprise familiale avant de fonder son propre comptoir. Il fut également fondateur de l'hôpital, maire, aide de camp du colonel Ochsenbein durant la guerre du Sonderbund... La révolution terminée, Courvoisier revint à La Chaux-de-Fonds pour participer à la vie de multiples sociétés, notamment les Armes Réunies et la Société de construction.

Sur ses traces, d'autres hommes se manifestèrent tant sur le plan du patriotisme que sur celui de l'industrie: Constant Girard-Perregaux (1825-1903), patriote de 1848, un des pionniers de la chronométrie de précision, maintes fois couronné dans les concours des observatoires. Ou encore Louis Brandt-Stauffer (1800-1866), fabricant, plus connu comme conseiller d'Etat dans la période difficile de 1848-1849.

Arnold Grosjean (1834-1898), fondateur en 1857 de la maison d'horlogerie qui porta son nom, fut de toutes les entreprises de son demi-siècle, à tous les échelons de la vie civique: conseiller général, municipal et communal, principal promoteur de l'arrivée des eaux, membre du Grand Conseil, conseiller national et ami de Numa Droz, il participa aux négociations du traité de commerce franco-suisse. Franc-maçon, on le retrouve dans la quasi totalité des associations philanthropiques de la cité à laquelle il sacrifia bien de son temps,

toujours en menant ses affaires industrielles. Le *National suisse* lui rendit un vibrant hommage, le qualifiant d'«homme affable et bienveillant, aux idées larges et généreuses, au patriotisme sincère et éclairé» et La Chaux-de-Fonds lui fit de belles funérailles le 24 mars 1898. Le Temple français était comble, un cortège de plus de mille personnes accompagna la dépouille aux accents de marches funèbres jouées par les fanfares des Armes Réunies et de la Philharmonique italienne, en grande tenue.

Sur ce groupe d'horlogers-patriotes pure souche est venue se greffer toute une communauté d'artistes étrangers attirés par l'environnement industriel et culturel offert par La Chaux-de-Fonds. Parmi eux, Georges-Frédéric Roskopf (1813-1889); arrivé très jeune de la Forêt-Noire pour faire un apprentissage dans une maison de fournitures, il ouvrit son propre comptoir et lança la «montre du prolétaire». Mal accueilli au début, Roskopf reçut néanmoins ses lettres de noblesse de l'un des plus grands fabricants de chronomètres de ce temps, le Loclois Henri Grandjean, qui dit de lui: «...M. Roskopf, de La Chaux-de-Fonds, a ouvert en 1866 une voie nouvelle à la confection des montres à bon marché, qu'il appelle montre d'ouvriers, vendues 20 fr. la pièce, boîte en métal blanc, remontoir au pendant, le cadran couvert en verre, et 25 fr. la même montre à savonnette. Pour établir à ces prix une montre solide et avec une marche convenable et suffisante pour l'usage ordinaire, M. Roskopf a dû simplifier la main-d'œuvre et ne s'en tenir strictement qu'au nécessaire...»

Parmi les horlogers d'origine étrangère, il faut naturellement citer les Juifs qui formèrent une communauté et eurent une importance que relève à juste titre Maurice Favre en écrivant qu'«au début du siècle, l'avantage que La Chaux-de-Fonds avait sur d'autres localités du Jura était, pour une grande partie, dû à la présence d'une communauté israélite, qui avait su donner à la vie locale une impulsion d'autant plus remarquable qu'elle ne se limitait pas au plan économique. Les vocations culturelles étaient encouragées et de

jeunes artistes pouvaient espérer trouver sur place audience et clientèle».

Suzanne Daveau avait aussi mis l'accent sur l'importance d'une communauté «active et riche et qui, chose extraordinaire, est bien vue et considérée par les autres habitants». La géographe se trompe sur le dernier point, comme on le verra, mais elle explique aussi l'avance de La Chaux-de-Fonds par la présence de ces «Juifs (qui) sont pour la plupart originaires d'Alsace, (qui) fréquentaient depuis longtemps la montagne tant franco-comtoise que suisse, s'y occupant de toutes sortes de commerces».

Bien que loin de s'occuper tous de commerce et d'horlogerie uniquement, les Juifs excellèrent pourtant dans ce secteur. Relativement effacés de la vie politique et sociale — et pour cause — ils occupent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle une place majeure dans la fabrication et la vente de montres et participent activement à ce que Marc Perrenoud a appelé «la mise en place de nouvelles structures économiques». Cette vision toute moderne s'oppose avec raison aux stéréotypes antisémites du XIX<sup>e</sup> siècle qui faisaient du Juif un négociant sans scrupules, idée répandue par *La Suisse illustrée* qui relatait, en 1872, que «la plus grande, ou du moins la plus intéressante partie des affaires, passe par les mains des négociants israélites fort nombreux à La Chaux-de-Fonds. Ils dominent le marché et font argent de tout, achetant le bon et le mauvais. Leur principal article est cependant la marchandise courante ordinaire. C'est chose étonnante que la masse d'affaires que font les maisons juives; on dit que l'une d'elles expédie trois quintaux de montres par semaine.»

Image déformée et démentie par l'œuvre d'un Paul Ditisheim (1868-1945), que David Landes n'hésite pas à qualifier «d'un des plus grands horlogers de son temps, un savant de même qu'un artiste dans la meilleure tradition du XVIII<sup>e</sup> siècle.» Ses chronomètres, souvent primés dans les concours des observatoires, pouvaient rivaliser avec les productions les plus prestigieuses. Dans ses *Dignitaires de l'horlogerie* Charles Thomann

évoque la manière dont Paul Ditisheim étudia l'influence de la pression atmosphérique sur la marche des montres. Il fut l'un de ceux qui appliquèrent avec le plus de succès les découvertes du futur prix Nobel Charles-Edouard Guillaume sur les alliages insensibles aux variations de température. Pas de doute, le fondateur de la fabrique Solvil en 1892 était de cette génération de créateurs exceptionnels; il présidera la Société des fabricants d'horlogerie entre 1912 et 1915.

A ses côtés, d'autres familles juives, originaires de l'Alsace, fondèrent leurs maisons et, plus tard, des marques prestigieuses. Les Ditesheim, par exemple, qui constituèrent une véritable dynastie autour de la célèbre «Movado»: venant de Hagenheim, toute la famille obtint sa naturalisation en 1876 et fut agrégée de la commune du Cerneux-Péquignot. Samuel (1812-1887) eut sept enfants, tous actifs dans l'horlogerie, notamment Léopold, Isaac, Achille et Isidore qui occuperont des fonctions dirigeantes dans la fabrique.

Combien d'autres encore qui contribuèrent aux heures de gloire de La Chaux-de-Fonds et à sa prospérité? Maurice Blum et la fabrique du «Parc», les Braunschweig et «Election», Eugène Blum qui fonda «Ebel» en 1911. La fabrique «Marvin» qui fut transférée de Saint-Imier; Maurice Picard, fondateur d'«Invicta», du premier Musée de l'horlogerie... La liste serait infinie si l'on voulait en plus mentionner tous ceux qui contribuèrent au renom de ces géants de l'horlogerie. Les dignitaires, les artisans de la précision et les plus humbles travailleurs à la pièce: toutes vies de labeur assidu, de conscience professionnelle, de patriotisme à leur manière.

Encore faut-il garder le sens des proportions et ne pas attribuer à une seule communauté tout le mérite du développement urbain. Non sans une pointe d'agacement, le *National suisse* écrivit en 1887, à la suite de la déconfiture de la maison L'Huilier et Dubois à Londres: «Certes, nous ne contestons nullement les aptitudes commerciales de beaucoup d'Israélites, mais prétendre qu'eux seuls en possèdent, c'est soutenir une absurdité...

Aujourd'hui encore, les maisons chrétiennes sont généralement florissantes et ne laissent aucun doute sur les aptitudes commerciales de leurs chefs.»

### **L'action des pouvoirs publics**

Ce qui assura la puissance de l'horlogerie chaux-de-fonnière, ce fut aussi l'intervention, à tous les échelons, de l'administration et des autorités politiques. Comme on a eu l'occasion de l'apercevoir avec le Contrôle, le pouvoir rechignait à intervenir directement dans les affaires, tradition libérale oblige, mais il mettait tout son poids pour soutenir une industrie «belle et chère entre toutes», qualifiée aussi de «nationale» à chaque occasion.

En 1861, le radical Fritz Challandes publia au Locle un petit mémoire intitulé *Quelques mots sur la situation actuelle du canton de Neuchâtel*, dans lequel il en appelait à une intervention plus soutenue de l'Etat parce que «la prospérité de l'horlogerie est une question de prospérité cantonale, elle est la clef de voûte de tout l'édifice... Chez nous, ajoutait-il, tout est réglementé, classé, divisé par catégories; auberges, chiens, bétail, places publiques et mille choses de ce genre ont des règlements rigoureux, savamment divisés en chapitres et en articles. Il est très bien de s'occuper des petites choses, des détails et des points secondaires, seulement il ne faudrait pas complètement négliger les grandes.» Challandes, comme tant d'autres, prônait l'unité et la régénération industrielle et souhaitait l'aboutissement des travaux d'une... «Commission du Grand Conseil chargée d'étudier la situation actuelle de l'horlogerie et de trouver les moyens de lui venir en aide immédiatement.»

Ce genre de discours — où l'on reconnaît la patte du radicalisme des Montagnes — ne resta pas sans écho et imprégna toute la vie politique neuchâteloise. Dépassant le cadre étroit de la ville, voire du canton, un arsenal complet de lois et de mesures administratives sera dès lors mis en place au cours des ans, sous la pression constante des milieux horlogers dans toutes les instances de l'Etat.

A La Chaux-de-Fonds, on le verra, la priorité des investissements ira à l'instruction publique, la compagnie naturelle de l'industrie, et notamment à la formation professionnelle. L'Ecole d'horlogerie fut, on le devine, l'objet de toutes les sollicitudes; pourtant, il fallut l'insistance des milieux concernés pour que sa création soit officiellement sanctionnée le 1<sup>er</sup> août 1865. Copiée sur les modèles des écoles de Genève et de Besançon, cette école dispensait six heures hebdomadaires, dont plus de deux heures de dessin. L'institution connut quinze premières années bien pénibles: absentéisme chronique, indiscipline qui entraîna des renvois et la création d'un bulletin hebdomadaire pour les parents...

Il était surtout nécessaire de persuader ces parents de l'utilité d'une école et d'une formation: on commença par baisser l'écolage de 25 à 15 fr. par mois (sommés alors considérables) et par introduire, en 1880 également, une semaine de vacances; on organisa même une sortie à Bienne pour visiter l'usine des «Fils de Louis Brandt», la future Oméga... Dès lors, l'Ecole d'horlogerie progressa régulièrement sous la direction de Paul Berner qui fut à sa tête de 1884 à 1928. Soixante-quatre élèves la fréquentaient en 1880, dont 19 dans l'atelier de mécanique qui venait de s'ouvrir.

Parallèlement à l'Ecole d'horlogerie, la municipalité subventionnera l'Ecole d'art dès 1872. On y enseignait avant tout le dessin «depuis la figure géométrique jusqu'au modèle vivant», l'histoire de l'art, le dessin mécanique et la gravure. Charles Piaget, graveur renommé, dirigeait en effet les cours pratiques qui comprenaient l'étude de la géométrie, le dessin de motifs décoratifs, le modelage d'ornements et de plantes, la composition, l'anatomie, la perspective et l'étude des styles. Selon Auguste Bachelin, l'Ecole d'art comptait 201 élèves en 1887.

Les musées furent aussi l'objet d'attentions particulières: il y avait non seulement le musée d'art et celui d'histoire, mais aussi les collections d'art industriel où, toujours d'après Bachelin, «l'on réunit les matériaux nécessaires au développement du



La publicité envahit toute la ville. Ici la rue du Midi avec l'ancienne boucherie «casher». La célèbre brasserie Ariste Robert se situe sur la droite, à l'angle de la rue Daniel JeanRichard.



Atelier de la Compagnie des montres Invar vers 1910.



goût pour les élèves et ouvriers graveurs, ciseleurs et autres, ainsi qu'une bibliothèque d'ouvrages spéciaux.» Notre pays devait offrir aux artistes du décor de la montre les exemples de la beauté universelle et éternelle.

On insistait aussi régulièrement sur la nécessité d'introduire les travaux manuels à l'école primaire et la question des apprentissages revenait sans cesse sur le devant de la scène scolaire. *L'Impartial* du 25 avril 1906 offre une description complète du parcours obligé de l'apprenti horloger: «de l'école primaire l'enfant passera dans l'école industrielle, de l'école industrielle dans l'école d'horlogerie, et de là enfin, fait homme, dans le monde où il sera à même de remplir utilement et honorablement son rôle pour lui, pour sa famille et pour son pays.»

C'était oublier la fonction éminente de l'Ecole de commerce, réclamée en ces termes par le *National suisse* en juillet 1884: «L'horlogerie qui envoie ses produits dans toutes les contrées du globe, nécessite de véritables connaissances commerciales... Les moyens de préparation ne suffisent plus; la lutte commerciale, la concurrence, exigent de la part des négociants une véritable science: la connaissance des langues étrangères, l'arithmétique, la comptabilité, la géographie, les tarifs des transports et des douanes, le droit commercial, etc., toutes choses que l'on pouvait ignorer en bonne partie, alors que les gains réalisés sur l'horlogerie assuraient un bénéfice net assez élevé, mais qui, aujourd'hui, sont indispensables à tout commerçant sérieux.» Créée par le Contrôle, une première Ecole de commerce vit le jour en 1890; elle fut communalisée en 1897.

Les autorités locales ne cessèrent de se préoccuper de l'état de l'horlogerie et de favoriser l'implantation d'activités nouvelles qui ne porteraient pas ombrage à la principale industrie du pays. Le débat demeure souvent au niveau des déclarations d'intention et des proclamations de grands principes plus théoriques que réalistes. De fait, avant le XX<sup>e</sup> siècle, les pouvoirs publics

de la cité ne seront pas à même de se doter d'institutions et d'instruments économiques durables; il faut dire à leur décharge que leurs possibilités financières et législatives étaient moins spectaculaires que celles de la Confédération et du canton.

Les rapports annuels de l'exécutif attestent de ce souci constant de venir en aide aux horlogers, comme en 1875, lorsqu'on évoqua la nécessité d'ouvrir une «banque industrielle» à l'image de celles qui avaient vu le jour en 1858 et en 1870. Cette sorte de mont-de-piété fournissait des avances aux négociants sur les dépôts de montres et autres valeurs; son crédit reposait essentiellement sur la garantie municipale. Chaque époque connut ses commissions de commerce et autres sociétés d'émulation chargées, conjointement avec les associations professionnelles, de «répondre aux exigences de la situation».

Les expositions, comme on l'a déjà dit, furent au centre de toutes les polémiques. Elles symbolisaient le lieu où l'on pouvait s'exhiber tout en observant les autres, à la condition toutefois que s'efface l'individualisme devant l'intérêt collectif. Les fabricants qui préparent l'exposition de Paris en 1900, sous la présidence d'Alphonse Braunschweig, lanceront même un appel pour que les noms et les marques ne figurent pas dans le catalogue: «L'horlogerie chaux-de-fonnière doit former un tout, et il s'agit en premier lieu de travailler en vue du bon renom de notre ville en général.» L'exhortation ne fut pas entièrement suivie et 5 fabricants se séparèrent de la collectivité des 55 autres...

L'exposition a donc pour fonction de ranimer la flamme du patriotisme local, de rassembler les énergies dans une vaste glorification du progrès. Pour le *National suisse*, les expositions «rassurent... les esprits inquiets qui s'exagèrent souvent le danger de la situation... stimulent les producteurs du pays...» Le journal radical insistait pour que l'on indemnise les délégués, ouvriers et patrons confondus, aux foires internationales car



«le progrès peut surtout s'acquérir par l'étude des produits concurrents et de leurs modes de création» (18 juin 1885).

Le pouvoir municipal n'avait pas le droit de rester à la traîne et dut suivre le mouvement en accordant des subventions aux délégations «ouvrières» lors des différentes expositions. La municipalité n'intervenait pas de gaieté de cœur et il fallait souvent toute la pression des milieux professionnels et de la presse pour lui faire délier sa bourse.

Le *National suisse* excelle dans ce domaine; le journal raconte par le menu les manifestations horlogères qui accompagnent le Tir fédéral de 1863, tout comme il incite ses lecteurs à accueillir favorablement une exposition de peinture en 1872, car, selon l'organe radical: «Il en va de notre honneur et de notre intérêt... notre industrie, longtemps languissante, après un essor prodigieux (...) a un côté faible, c'est le côté artistique, c'est la décoration... il est nécessaire de former le goût du public, il faut exciter et développer les facultés que nous avons tous en germe pour la contemplation de belles choses.» Et le journal ajouta cette formule splendide: «Lorsque Dieu a fait le Jura, il avait encore beaucoup à apprendre.»

Après l'Exposition de Philadelphie en 1876, qui laissa de si cruels souvenirs, celle de Paris, en 1878, fournit l'occasion de la revanche: «Il y a des doutes à faire cesser, nous devons réunir toutes nos forces et ne rien négliger pour obtenir un succès retentissant» affirmait alors la Commission cantonale. Deux ans plus tard, on allait «planter résolument le drapeau suisse en face du drapeau américain», à Melbourne.

C'est sous la pression du Conseil général que le Conseil municipal consentit à envoyer une délégation ouvrière à l'Exposition de 1878. Cette première expérience déboucha sur la création de la Société d'émulation industrielle; elle fut renouvelée pour l'Exposition de Paris de 1889. La délégation, présidée par Ferdinand Porchat, était composée de onze membres, dont deux

professeurs de l'Ecole d'horlogerie, deux horlogers, deux décorateurs, un émailleur, un monteur de boîtes, un faiseur d'aiguilles et un emboîteur. La mission resta huit jours à Paris et revint avec un rapport aussi complet que rassurant. On concluait que «La Chaux-de-Fonds reste le centre incontestable de la fabrication horlogère» et que cela «ressortirait mieux si nos deux cents fabricants d'horlogerie avaient exposé» (il n'étaient que 75 sur les 148 exposants suisses). On apprend de plus que La Chaux-de-Fonds «a le privilège de satisfaire à toutes les exigences du marché universel, à tous les goûts et à toutes les bourses des acheteurs du monde entier.»

Partagée entre libéralisme et interventionnisme, la municipalité préférait donc ne pas intervenir directement dans la vie économique. Elle se devait de favoriser l'action des associations professionnelles et de demeurer au-dessus de la mêlée pour pouvoir concilier les intérêts du patronat comme ceux des ouvriers. A une action trop voyante, elle substituait le travail non moins efficace mais plus consensuel des commissions et des groupements professionnels.

### **Les communautés d'intérêts**

La vie associative fleurissait dans une ville où les métiers et les activités étaient aussi variés que nombreux. Comment citer toutes les associations et sociétés et mentionner ici toutes les actions menées pendant un demi-siècle? On ne peut que se limiter à décrire quelques grands axes et à insister sur une tendance générale qui va de l'éparpillement à l'unification des différentes forces.

La Révolution de 1848 ne bouleversa pas les cadres existants; les négociants et chefs d'ateliers se réunissaient régulièrement et s'entendaient d'autant mieux que la majorité d'entre eux étaient très favorables au nouveau régime. Il fallait d'ailleurs s'entendre pour désigner des délégués dans des instances supérieures: le Bureau du contrôle ou la Commission du commerce; ou bien se regrouper, comme en 1848,

pour fonder une «Banque de dépôt et d'émission» afin de pallier le manque de numéraire qui aurait rendu la crise inévitable au terme de la Saint-Georges.

On retrouvera régulièrement ce type d'organisation, à l'exemple de l'Union horlogère fondée par Aimé Humbert en 1858, en vue d'organiser le commerce avec l'Extrême-Orient. Ces regroupements intervenaient souvent lorsqu'il s'agissait de désigner un consul ou de donner un avis sur tel ou tel traité de commerce.

La crise des années 1860 ne fut pas étrangère à la formation de la Société commerciale et industrielle en 1865, organisation issue de l'ancien regroupement des négociants et chefs d'ateliers. Les objectifs étaient cette fois-ci nettement plus ambitieux puisque cette société déclarait vouloir réunir quatre à cinq cents personnes. L'article 1 de ses statuts expliquait que la Société a pour but de «provoquer et d'encourager toute mesure favorable aux intérêts commerciaux, industriels et d'utilité publique de La Chaux-de-Fonds», et l'on justifiait ce vaste programme ainsi: «Dans une localité industrielle, où le temps de chacun a une valeur considérable, il faut éviter que les affaires publiques n'absorbent les intérêts privés, car il en résulterait du découragement pour ceux qui se dévouent, et bientôt tout serait abandonné. Le seul moyen donc de produire utilement et avec suite, c'est le principe d'association qui appelle la coopération du plus grand nombre et de toutes les classes de la société; le travail est par-là réparti, chacun apporte ses lumières et s'intéresse aux questions à l'étude.»

Ambitions quelque peu démesurées qui rappellent les visions des utopistes du XIX<sup>e</sup> siècle. La Société était divisée en huit sections: législation; finances; hygiène, travaux d'utilité publique et économie politique; commerce en général; industrie; constructions; consommation et beaux-arts; embellissements. Chaque section avait son propre programme bien détaillé. Relevons, pour l'exemple, celui de l'industrie qui prévoyait de «ramener dans notre centre les branches qui se

sont établies ailleurs»; d'élaborer «un état comparatif des prix des diverses parties de la fabrication et du gain moyen de l'ouvrier»; ou encore d'étudier la «possibilité de l'établissement d'une fabrique d'ébauches, l'organisation d'un musée de pièces d'horlogerie et de modèles» et «l'application à notre industrie des petites machines à air dilaté et condensé», sans oublier l'éternelle question de l'introduction d'industries nouvelles.

L'enthousiasme du départ fut grand, plus de cent personnes signèrent les statuts en quelques jours; le «vent est aux questions économiques» titrait le *National suisse* le 1<sup>er</sup> mars 1866. En juillet, une assemblée générale réunissait 207 membres et décidait de procéder à un recensement industriel pour l'été. Hélas! on dut déchanter assez vite: les structures se révélèrent trop lourdes; on avait accompli trop de travaux pour peu de résultats concrets; le goût du secret prévalant, les réponses aux questionnaires sur les salaires ou la situation économique des entreprises restèrent bien floues, voire inexistantes.

Parallèlement aux sociétés patronales, la Société internationale des travailleurs avait fondé une commission d'horlogerie avec une section à La Chaux-de-Fonds. Celle-ci, dans un rapport publié par la *Voix de l'avenir*, le 30 décembre 1865, souhaitait la création d'une Société d'émulation horlogère, selon le modèle des institutions mutuelles, et l'organisation d'expositions annuelles...

Sur un plan plus local et plus étroitement lié à une profession, on assiste, dès l'aube du nouveau régime républicain, à une floraison de petites associations au caractère plutôt corporatiste. A Genève, une Association des ouvriers monteurs de boîtes avait montré l'exemple dès 1842; elle fit des émules dans les Montagnes neuchâteloises où l'on avait aussi à cœur de lutter contre «l'encombrement» de la profession, la fraude du titre, ou pour la défense du tarif. A La Chaux-de-Fonds, l'association n'admettait même pas les monteurs de boîtes argent. Le corporatisme domina largement les premiers groupements qui virent le jour dans les années 1850-1860.



La rue du Versoix, un des lieux les plus animés de la ville, formant un véritable axe commercial sur la route de Neuchâtel vers la France.



Le plus ancien pôle commercial de La Chaux-de-Fonds, à l'angle de la Place Neuve et de la rue du Versoix. Au premier plan: un marchand de marrons et cacahuètes.

Le règlement de l'Association des graveurs et guillocheurs de La Chaux-de-Fonds précise que son but est de «faciliter les relations pour se procurer de l'ouvrage, de (...) se secourir dans les moments de difficultés et de former un fonds commun (pour) permettre d'entreprendre cette œuvre philanthropique». L'article 2 précisait que «seuls sont admis les ouvriers qui connaissent la partie de la gravure et du guillochage».

Le même règlement se retrouve dans la Société des faiseurs de ressorts, fondée en 1850, celle des ouvriers sertisseurs, des faiseurs de secrets ou des ouvriers remonteurs. Plus tard, on ira jusqu'à la création de «chambres syndicales» selon l'exemple des monteurs de boîtes. Cette sorte de syndicat vertical regroupait aussi bien les patrons que les ouvriers et les coopérateurs.

Sur un plan moins étroitement professionnel, la défense de l'horlogerie passait par la politique. A La Chaux-de-Fonds, le Conseil municipal se tenait informé par sa Commission du commerce, présidée pendant de nombreuses années par Victor Reutter. Celui-ci rédigeait un rapport annuel relatant les travaux de la commission touchant les objets les plus divers: la loi sur le contrôle ou sur les brevets, la nomination des consuls, les traités de commerce, etc.

La création de la Société intercantonale des industries du Jura, en 1876, imposera une vision nouvelle de l'organisation associative du monde horloger. Il s'agissait d'un groupement national: tous les centres de production y étaient représentés. La Chaux-de-Fonds par sa Commission du commerce et Victor Reutter, mais aussi par Arnold Grosjean, par ailleurs vice-président dans le premier comité de la Société. Emmenée par les Neuchâtelois, cette société devait s'élever au-dessus des intérêts individuels et régionaux. Comme l'écrivait le conseiller d'Etat neuchâtelois Robert Comtesse au Brenassier Hippolyte Etienne, le premier président de la Société, le 23 juin 1878, il importait de «substituer à l'isolement des intérêts, à l'individualisation outrée qui ont prévalu

trop longtemps... un régime de bonne et intelligente solidarité entre les divers groupes de cette industrie, dans quelque canton qu'ils soient placés.» En 1900, la Société intercantonale deviendra la Chambre suisse de l'horlogerie, avec siège à La Chaux-de-Fonds, ce qui constitua une marque de reconnaissance pour la métropole de l'horlogerie.

Dans le même élan attisé par la «grande dépression» des années 1870, «tous les citoyens de La Chaux-de-Fonds qui sentent le besoin de travailler au progrès de notre industrie nationale» rejoignirent la Société d'émulation industrielle qui fut fondée au retour de l'exposition de 1878. Chacun pouvait y adhérer, moyennant une cotisation de 50 ct. par mois. Pour cette association, La Chaux-de-Fonds ne pouvait retrouver sa prospérité que «dans l'union de ses enfants». Très active, la Société d'émulation industrielle organisera de multiples manifestations: les expositions horlogères de 1881 et 1886 (année du Tir cantonal); la campagne pour la loi sur les brevets d'invention; des conférences de Robert Comtesse, Hippolyte Etienne et James Perrenoud; des réflexions sur le logement ou la formation professionnelle. Présidée par Fritz Perret, la société comptait 230 membres actifs en 1881, d'après Louis Guillaume.

En juillet 1887, c'est au comité de l'Emulation qu'incomba la tâche d'organiser la campagne en faveur de l'article constitutionnel sur les brevets d'invention, campagne qu'il mena conjointement avec le *National suisse* dans une relative indifférence. Les sociétés de musique donnèrent même une aubade le matin du scrutin pour attirer les électeurs. Le succès fut total, tant sur le plan local que national; il effaçait le cruel échec de 1882, lorsque le premier projet avait été repoussé.

Une année auparavant, la Société d'émulation avait invité Robert Comtesse, président du Conseil d'Etat, à donner une conférence publique sur le thème de «notre avenir industriel». L'homme d'Etat s'exprima dans l'auditoire du Collège primaire, comblé pour l'occasion, et le *National suisse* publia son discours *in extenso*



les jours suivants. C'est dire l'importance que l'on attribua aux propos du fondateur de la Société intercantonale. Celui-ci appela à une réorganisation complète de l'industrie horlogère pour en faire une «*véritable famille industrielle*». Tout devait être revu, des apprentissages à la législation sur les fabriques; il fallait créer des centres d'information et d'études des marchés, ouvrir une véritable Chambre du commerce et de l'industrie permanente (qui sera fondée en 1892) pour apaiser les conflits, mettre de l'ordre dans la ruche car «il y a les flibustiers, les agioteurs, les vendeurs du temple, les frelons de la ruche, tous ceux qui, sans se soucier du lendemain, sans se soucier du tort qu'ils peuvent faire à une industrie, à la considération, à la confiance dont elle a besoin, à son avenir, sans autre préoccupation que celle de gagner de l'argent par tous les moyens, favorisent tous les abus, se prêtent à toutes les opérations, se jouent de tous les intérêts, achètent et vendent à tout prix, avilissent les cours, désorganisent le travail et la vente et créent une instabilité et une insécurité permanentes dans la marche des affaires.»

Il faut, disait Comtesse, une «*police sanitaire industrielle*» organisée par les négociants eux-mêmes et, au-dessous de la Chambre, des *syndicats professionnels*, sorte de groupements libres des patrons et ouvriers d'une même profession parce qu'ils «doivent se grouper pour s'aider, pour se défendre mutuellement contre les risques inhérents à la profession qu'ils exercent et qui deviennent toujours plus nombreux, pour défendre aussi les intérêts collectifs de la profession, et ils doivent surtout se grouper pour étudier ensemble les moyens de perfectionner le travail, de relever et de développer la profession en fortifiant et en développant la valeur professionnelle de ceux qui l'exercent.»

Robert Comtesse ne fut pas étranger aux grands mouvements de réorganisation qui animèrent la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'horlogerie en avait bien besoin, notamment à La Chaux-de-Fonds où les affaires continuaient de se traiter au café. Une lettre de «quelques fabricants» publiée dans le

*National suisse* du 15 septembre 1886 décrit le système mis en place à La Fleur-de-Lys, surnommée aussi «La Bourse»: un tableau noir posé dans le café renseignait immédiatement sur les noms, la nationalité et le numéro de la chambre des acheteurs fraîchement débarqués. On proposa à la même époque d'engager un employé chargé de dresser la liste des arrivants et de la faire parvenir directement aux fabricants...

L'idée de syndicats corporatifs n'était pas aussi utopique qu'on pourrait le supposer. Dans une profession où l'ascension sociale restait ouverte, où la proximité du patron et de l'ouvrier n'était pas seulement géographique (le tutoiement était de rigueur dans les ateliers), les intérêts des uns et des autres pouvaient se confondre. Des essais de tels regroupements furent faits, comme la fondation, à Bienne en 1886, d'une Fédération horlogère, après une assemblée qui avait réuni quelque 600 fabricants, chefs d'ateliers et ouvriers mélangés.

Mais dans l'ensemble ce sont les syndicats séparés qui s'imposèrent et les groupements professionnels locaux fusionnèrent dans le cadre de Fédérations nationales, avec, en point de mire, la création d'une seule organisation nationale. Après plusieurs tentatives, une Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère (FOIH) vit le jour en 1912; son siège était au domicile d'Achille Graber à La Chaux-de-Fonds, puis rue de la Serre 83. Viollemment secoué par la guerre, le syndicat se renforça cependant en fusionnant avec les ouvriers de la métallurgie, devenant la FOMH en 1915.

Les radicaux neuchâtelois Auguste Cornaz et Robert Comtesse n'avaient pas abandonné pour autant leur idée de syndicats obligatoires. Le 31 mai 1889, Comtesse présida une assemblée cantonale réunissant les délégués de 36 associations professionnelles. Malgré ces efforts, les Chambres fédérales n'admirent pas les propositions des députés radicaux neuchâtelois qui se replièrent sur le canton pour y fonder la première Chambre du commerce, de l'industrie et du



travail, en 1892. Siégeant à La Chaux-de-Fonds, les 31 membres de cette organisation étaient désignés par le Conseil d'Etat : tous les districts y étaient représentés, patrons et ouvriers se partageant les voix.

On y retrouve donc les principales organisations économiques de La Chaux-de-Fonds, selon la liste établie en 1899 par le préfet Numa Droz-Matile :

<i>Syndicats patronaux</i>	<i>Président</i>	<i>Nombre d'adhérents</i>
Fabricants d'horlogerie	Alphonse Braunschweig	182
Fabricants de ressorts	Alfred Schwab	11
Pierristes-sertisseurs	Henri Cart	85
Monteurs de boîtes	Charles Ducommun	16
Décorateurs	William Grandjean	65

<i>Syndicats ouvriers</i>	<i>Président</i>	<i>Nombre d'adhérents</i>
Remonteurs	Adolphe Bieri	200
Emailleurs	Jules Amez-Droz	45
Ressorts	Adolphe Schlup	165
Monteurs de boîtes	Fritz-Léopold Sandoz	315
Décorateurs	Rodolphe Bohner	415

Si l'on se souvient de l'implantation à La Chaux-de-Fonds de la Chambre suisse de l'horlogerie, créée en 1900 à partir de l'ancienne Société inter-cantonale, de l'arrivée de la *Fédération horlogère*, journal fondé à Bienne qui deviendra l'organe officiel de la Chambre, de l'ouverture en 1913 des bureaux de l'Information horlogère suisse, etc... on peut mesurer l'importance croissante du secteur tertiaire dépendant de l'industrie horlogère dans la ville.

A l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, tous les rapports que publient ces différentes associations témoignent d'un climat social et économique tendu. En 1901, celui de la Société des fabricants évoque le ralentissement des affaires, les bruits de grèves et les tentatives des syndicats ouvriers pour limiter les apprentissages... Les fabricants souhaitent résister aux prétentions tarifaires de leurs principaux

fournisseurs, comme les «syndicats» ou cartels des ébauches et des spiraux qui s'entendent pour fixer les prix.

Si les associations ouvrières se méfiaient de la Chambre suisse, jugée trop patronale, elles avaient plus d'occasions de s'exprimer au sein de la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail. Robert Comtesse, son premier président, désirait «établir entre (nos) groupes patronaux et ouvriers, dans ce mouvement ascensionnel des associations syndicales, les relations et l'entente nécessaires, pour répondre progressivement et pacifiquement, sans perte de temps, sans lutte stérile, à toutes les questions qui intéressent le capital et le travail dans notre industrie horlogère.»

Cette instance accomplit des travaux de tous genres, le premier consistant à secourir les ouvriers sans travail. Plus de 4000 familles recevront de l'aide au début de ce siècle. La Chambre multiplia les enquêtes, sur les salaires, les conditions de travail, le machinisme, les causes de la crise, etc... Sans beaucoup de résultats. Elle connut aussi ses petites polémiques, comme le 6 juin 1902, lors d'une séance du Bureau où le vice-président Henri Rozat, du Locle, affirma avoir constaté «qu'à La Chaux-de-Fonds on se laisse aller à vivre plus largement qu'ailleurs, sans prendre de mesures de prévoyance contre les conséquences des crises qui arrivent pourtant périodiquement.» Il s'attira la sèche réplique du député ouvrier Schweizer disant que «l'on doit quelque chose aux ouvriers qui triment toute l'année pour la collectivité (et qui) ne demandent pas la charité de l'assistance»; d'ailleurs, s'il avait voté au Grand Conseil les secours en faveur des victimes de la grêle, le député ouvrier Schweizer demande «qu'on ait la même sollicitude pour les horlogers victimes du chômage.»

On parla aussi des mesures à prendre pour améliorer la formation professionnelle, l'outillage et les machines; on souhaita introduire des industries nouvelles tout en restant conscient «qu'on n'en trouverait pas offrant des salaires équivalents



FABRIQUE „EBEL“

BLUM & Cie

La Chaux-de-Fonds

MONTRES DE DAMES

Or tous titres

ANCRE et CYLINDRE

MONTRES BRACELETS

Le plus grand choix, tous systèmes en :

PLATINE et OR

7 à 11 lignes Cylindre. } Hauteurs 14 à 20/12

8 à 11 » Ancre. }

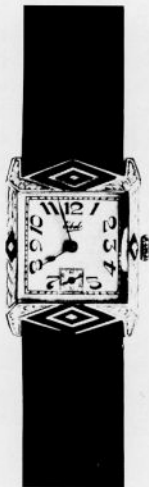
Qualité garantie irréprochable.

La plus jolie NOUVEAUTÉ de l'année :

MONTRES-BARRETTES

Platine et or extra riches. —o— Modèles exclusifs.

Todas especialidades por los países de la America del Sur.



EBEL

les architectes du temps

1991

Fondée en 1911 par Eugène Blum et son épouse Alice née Lévy, la maison EBEL est une des seules manufactures de La Chaux-de-Fonds qui a traversé le XX<sup>e</sup> siècle sans encombre.

à ceux de l'horlogerie.» La nécessité d'une loi sur le chômage et sur l'assurance vieillesse fut aussi évoquée; on se préoccupa beaucoup, en 1905, de la grève des garçons coiffeurs et des charrons. Une grande enquête sur le salaire des ouvrières, en 1906, ne reçut que 164 réponses et ne fut jamais publiée.

A la veille de la Première Guerre mondiale on était loin de l'entente cordiale, voire de «l'union sacrée» tant désirée par les milieux dirigeants. Si les structures industrielles avaient profondément changé, il fallait encore que les esprits s'adaptent aux temps modernes.

De l'Exposition internationale de Philadelphie en 1876 à l'Exposition nationale de Berne en 1914: que de chemin parcouru! L'industrie chaux-de-fonnière s'y montra dans toute sa splendeur, avec ses dernières nouveautés, dont les premières montres-bracelets. Le jury remarqua les mouvements de la fabrique «Election», la qualité soignée des montres «Roskopf», les chronomètres de Paul Ditisheim, les montres civiles de la fabrique «Electa», les célèbres extra-plates de 2,9 mm de «Girard-Perregaux». La collectivité des fabricants d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds se présentait dans un pavillon de 19 vitrines, réunissant 50 fabricants qui «ont démontré par l'exposition de 1400 montres que tous les genres peuvent pour ainsi dire être obtenus à La Chaux-de-Fonds». Tous les mouvements et tous les calibres y figuraient avec, dans trois vitrines, les «petites pièces or riche, pendentifs, châtelaines, boules, pièces de forme avec mouvements rectangulaires et ovales...» sans compter «les

montres compliquées... depuis la 12<sup>me</sup> répétition minutes et le tout... complété par les pièces à bulletins chronomètres de bord, dont un chronographe rattrapante avec un bulletin record de Kew 1913.»

La fabrique Ebel, pour la première fois présente dans une grande exposition puisqu'elle avait ouvert ses portes en 1911, fut très remarquée pour ses montres-bagues avec mouvements ancré. Le jury ajouta que cette «maison s'est spécialisée dans la haute fantaisie et son exposition peut être considérée comme une réussite complète de ses efforts».

L'année 1914 s'annonçait splendide, l'article de luxe et les nouveautés se vendaient à de bons prix, la montre-bracelet se fabriquait en grandes quantités. En mars 1915, la Chambre cantonale écrivit dans son rapport annuel que: «Malheureusement, la guerre fut tout particulièrement fatale à l'industrie horlogère de nos Montagnes neuchâtelaises, industrie de luxe et d'exportation par excellence. Aussi, cette contrée devait-elle nécessairement souffrir plus que tout autre des perturbations financières et des entraves au commerce international amenées par l'ouverture des hostilités.» Pourtant, les montres à cadrans lumineux se vendaient en quantité pour les besoins des armées et il fallut adapter la production aux besoins nouveaux.

La guerre devait bouleverser les structures industrielles et les rapports sociaux, modifier les mentalités et les modes de vie que chacun croyait immuables. Mais cela est une autre histoire.



Actuellement rue Jean-Pierre-Droz.



Square de la Gare.







## Du village à la ville

### I. L'espace urbain

#### Vers quel urbanisme ?

« Une ville peut se décrire à travers des chiffres, ceux du nombre d'habitants, de logements, de sa superficie. Ce n'est pourtant là que la face apparente des choses. Et peut-être la moins essentielle. Une ville se vit. Elle est un état d'esprit, une activité humaine et une sensibilité sociale et culturelle, qui imprègnent celles et ceux qui l'habitent... »

« L'aménagement d'une ville est une œuvre humaine et collective. Il est le fruit d'une multitude de décisions individuelles et publiques. Il suppose la discussion et la détermination des besoins et des objectifs, la conciliation des intérêts. Faire une ville pour les hommes, pour demain, réclame surtout une double intelligence, celle du cœur et de la raison. »

Cet extrait de la préface que le Conseil communal rédigea en septembre 1982 pour introduire le rapport du service d'urbanisme de la ville intitulé *Priorités de l'aménagement du territoire urbain* montre bien les enjeux du discours sur la ville : elle est à juste titre décrite comme un organisme vivant, mouvant, soumis à des exigences diverses, à des contraintes parfois opposées, selon les hommes et leurs intérêts, les époques, voire les conflits idéologiques. La ville est sujette à mille interprétations.

Il faut toutefois rappeler les données de base qui figurent en tête de cette brochure : « La Chaux-de-Fonds est une ville « à la montagne » — située à 1000 mètres d'altitude — c'est une ville moderne

dont la croissance s'est effectuée au XIX<sup>e</sup> siècle « sans reposer sur un noyau médiéval traditionnel », elle n'a pas d'arrière-pays, de villages ou de banlieue dépendants ; La Chaux-de-Fonds est enfin une ville isolée, éloignée des grands axes de communication. »

Voilà qui suffirait à assurer l'originalité de la ville ; mais il faut en plus considérer le plan orthogonal qui confère à la cité ses airs de ville américaine, tirée au cordeau, où de nombreux observateurs voient le résultat d'une action pensée, voulue, planifiée. Pendant longtemps on a attribué à Moïse Perret-Gentil, graveur de son état, le plan original dessiné après le grand incendie de 1794. On voulait aussi y lire la matrice première du futur échiquier. En fait, ce plan repose sur une idée bien raisonnable : une place centrale — qui sera baptisée place de l'Hôtel-de-Ville — d'où partent quatre à cinq rues principales, formant une sorte de croix aux branches moins rectilignes qu'on aurait pu le souhaiter. Les premiers bâtisseurs tirèrent profit de l'incendie pour agrandir les espaces entre les bâtiments et élargir les voies de communication. On recréa, à la hâte, un nouveau village, bien regroupé autour de son centre. Personne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ne pouvait imaginer son extension future.

Jean Courvoisier rappelle avec raison que la ville s'est étendue naturellement jusqu'en 1835 en suivant l'axe de la vallée synclinale, sans souci de cohérence. C'est au Conseil d'Etat plus qu'aux édiles locaux que revint le mérite du premier plan d'alignement dessiné par l'inspecteur des ponts et chaussées de la Principauté, Charles-Henri Junod, en 1835. Le centre resta celui du XVIII<sup>e</sup> siècle ; par contre, on projeta de longues

rues rectilignes et parallèles, suivant la géographie de la vallée, avec une propension bien compréhensible à développer la ville vers le nord, c'est-à-dire sur le côté ensoleillé de la pente, à «l'endroit».

«Le cadre, écrit Jean Courvoisier, est désormais largement tracé pour quelques décennies; il fournira les dégagements et l'air nécessaires aux habitants, mais sera appliqué automatiquement, sans aucune fantaisie, en marge de l'ancien noyau resté le pôle d'attraction de la circulation.» Les plans postérieurs respectèrent l'idée de Junod: on n'avait pas le temps de «penser» la ville comme le ferait aujourd'hui un service d'urbanisme. *A posteriori*, il est aisé de lire dans les plans une maîtrise consciente de l'espace, alors qu'ils furent le plus souvent, à l'instar des lois, le résultat d'une situation donnée qu'on devait accepter.

Les bâtisseurs de La Chaux-de-Fonds ont dû se plier à mille contraintes. Il fallait faire vite pour absorber le développement anarchique de l'établissement, un accroissement démographique pour le moins étourdissant; on devait aussi corriger la nature, combler les creux et effacer les bosses, assurer à chacun le confort, l'hygiène, créer des espaces de détente, permettre aux premières manufactures de voir le jour. La ville fut édifiée comme on aligne des dominos, le long de rues parallèles de un à deux kilomètres de longueur, espacées de 40 à 50 mètres et coupées à angle droit par des rues transversales, tous les 120 mètres environ. Protestant contre la laideur de la ville, le pasteur Pettavel écrivait, au début du XX<sup>e</sup> siècle: «Le développement économique nous a pris par surprise; il a fallu des logements en grand nombre et pas trop coûteux; et alors s'est implantée chez nous la construction d'urgence et de spéculation.» Les Chaux-de-Fonniers n'étaient souvent pas tendres pour leur ville, mais leur patriotisme sourcilieux voulait qu'ils possèdent le monopole de la critique.

Avant de s'assagir et de s'assainir, au début de ce siècle seulement, La Chaux-de-Fonds connut toute

une période «pré-urbanistique», faite de chaos que l'on cherchera à cacher, à ordonner progressivement. L'ordre n'y régnait pas pour tout le monde. Chaque année, à l'occasion des termes de la Saint-Georges et de la Saint-Martin, qui coïncidaient avec le versement des salaires et avec le règlement des loyers, de nombreuses familles paient leur dû et beaucoup d'entre elles déménagent dans des conditions précaires, quand elles ne se retrouvent pas tout simplement à la rue. Le *National suisse* écrivait le 12 novembre 1885: «Jour de joie pour les uns, de chagrin pour les autres, d'anxiété pour le plus grand nombre.» Les uns perdaient tout espoir de se loger décemment, les autres s'installaient dans des maisons inachevées qui poussaient à la queue leu leu à la périphérie.

La Chaux-de-Fonds crût à l'image de ces villes de l'Ouest américain, avec ses constructions incertaines, ses rues envahies par une circulation de plus en plus dense, où l'on marchait plus souvent dans la boue que sur des pavés secs. La description de cette ville que donne Pierre Dubois en 1853 dans ses *Lettres sur les fabriques d'horlogerie de la Suisse et de la France* est réaliste: «Cette ville tend chaque jour à s'agrandir, non seulement on y trace et on y bâtit des rues nouvelles qui ne tardent pas à se peupler, mais même beaucoup de particuliers font construire, à quelques pas de la ville, sur les vastes prairies qui l'environnent, une quantité considérable de maisons, lesquelles, d'abord isolées, voient bientôt d'autres constructions s'élever autour d'elles.

»Pendant le jour, durant la rude saison des froids, La Chaux-de-Fonds est triste, car les horlogers sont stables dans leurs demeures et ne font pas de bruit en travaillant; mais sitôt que sept heures du soir ont sonné, les ouvriers sortent de leurs ateliers et se rassemblent par groupes sur les places publiques, les cercles et autres lieux de rendez-vous. Alors la ville s'anime, devient bruyante; les chants patriotiques ou autres s'y font souvent entendre jusqu'à dix et onze heures du soir.» Pierre Dubois omet pudiquement de mentionner les autres lieux, moins reluisants, de

la vie nocturne chaud-de-fonnière qui font également partie du décor urbain et de son désordre.

La ville s'est développée autour du centre primitif, peuplé des communiers et des Neuchâtelois surtout, comme en attestent les listes d'habitants. C'est l'endroit où vivent les notables qui se sont construits des maisons cossues, comme Henri-Louis Jacot: il avait dessiné en 1830 les plans de la rue de la Promenade, sur ses propres terrains. Il fonda une société de propriétaires. Jacot et ses associés voulaient un espace élevé, aéré, avec promenade et maisons de pierre à deux étages flanquées de perrons; un lieu propice au repos, loin des miasmes et du bruit de la ville basse et ouvrière, des quartiers situés au nord de la place de l'Hôtel-de-Ville, à l'est de la rue du Versoix. C'est là que l'on construisait à la va-vite les maisons-ateliers où logaient les classes «populaires et dangereuses».

N'est-ce pas de ce quartier de la rue des Fleurs ou de l'Industrie que se fomenta, parmi les ouvriers faiseurs de secrets, l'émeute antisémite du 31 mai 1861? Ce jour-là, près d'un millier de prolétaires envahirent la place centrale et montèrent à l'assaut de la préfecture située sur les hauteurs, à la rue du Rocher. Ce bâtiment abritait les prisons et la foule voulait délivrer un compagnon qui avait été arrêté pour avoir agressé des marchands juifs devant l'Hôtel de la Fleur-de-Lys. Phénomène isolé, certes, mais symbolique d'une lutte des classes très vive dans les années 1860. L'occupation de l'espace urbain est alors soigneusement cloisonnée selon l'ordre social. Les édiles communaux, les possédants devaient mettre de l'ordre dans cette banlieue menaçante et grandissante, sujette à toutes les maladies tant sociales que physiques. Leur travail de mise au pas et d'assainissement de la ville, quoique sujet parfois à de rudes polémiques, fut décisif.

### Une ville quadrillée

Relatant la séance du Conseil général du 19 février 1857 — lorsque les autorités adoptèrent les

dernières parties du nouveau plan d'alignement dressé par l'ingénieur cantonal Charles Knab —, le *National suisse* insista sur les dispositions nouvelles qui avaient été adoptées: «La réunion des bâtiments en massifs; système par lequel l'on pourra obtenir une régularité parfaite dans l'alignement des rues et éviter les nombreux inconvénients résultant du plan de 1842.

»L'établissement d'un grand boulevard, auquel aboutissent toutes les rues principales: ce boulevard commence à proximité de la gare du chemin de fer et enveloppe (*sic*) toute la ville; il formera plus tard une magnifique promenade.» Le journal précisa aussi que les autorités, tout en cherchant à établir un plan régulier, avaient voulu ménager les constructions existantes.

Aussi le plan de Charles Knab, qui est souvent perçu comme la simple continuation du plan de Charles-Henri Junod, créait la surprise en aménageant ce qui deviendra l'avenue centrale, la rue Léopold-Robert, et annonçait la liaison nécessaire entre la place centrale et la gare, voire le recentrage de la ville autour d'activités nouvelles (comme les grands magasins) et du chemin de fer.

D'après Jacques Gubler, le plan de Charles Knab confère une dimension plus réaliste au plan antérieur, «adaptée aux investissements privés». Il arrive au moment où le développement de la ville connaît une accélération sensible; il se construit en moyenne 36 maisons par année entre 1856 et 1859. Jacques Gubler décrit ainsi ce nouveau tracé: «L'élément de base est fourni par le *massif*, posé sur la pente et encadré par les axes routiers. Il s'agit bien d'un système de *barres*... Le champ d'extension majeur de la ville se situe sur le versant des *Endroits* où la grande propriété des pâturages se prête à accueillir une grille de lotissements... De l'amont à l'aval, la pente organise l'alternance de la voirie et du bâti selon un rythme ternaire: route au nord, bâti, petite zone de jouissance au sud, apte à accueillir des jardins, terrasses, appentis... » Pour l'urbaniste Gubler, la ville n'est pas le résultat d'un quelconque idéalisme utopique, mais bien celui du pragmatisme

ambiant, d'un urbanisme de «ponts et chaussées, soucieux de se prémunir contre la neige et le feu».

Le damier qui figure au pied des armoiries pourrait laisser croire au contraire que l'on s'était inspiré de la ville idéale de Platon, s'il ne symbolisait plus prosaïquement les onze quartiers du ressort administratif, tous les hameaux qui entourent le grand village, la Sombaille, les Bulles, le Valanvron, etc. Le village lui-même sera divisé en sections pour les besoins administratifs: prélèvement de l'impôt, recensements, numérotation des immeubles pour la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie. En 1858, la jeune municipalité adopta un nouveau système de numérotage des maisons de la bourgade. La Chaux-de-Fonds était divisée en quatre sections, la place de l'Hôtel-de-Ville servant de point de départ à toute une structure en croix formée par la rue de la Combe (de l'Hôtel-de-Ville aujourd'hui), de la Grand'Rue (rue Léopold-Robert), la rue de la Balance et la rue des Juifs (qui devint rue Fritz-Courvoisier). Tous les numéros partent du centre, les nombres pairs à droite, les impairs à gauche. Ceux qui portent une lettre au-dessus du numéro représentent les bâtiments situés derrière les immeubles qui bordent la rue.

La première section part donc de l'Hôtel-de-Ville et comprend tout le quartier sud-ouest entre les numéros pairs de la rue de la Combe et les numéros impairs de la future rue Léopold-Robert: rue de la Boucherie, de la Promenade, du Grenier, etc... ainsi que des îlots plus périphériques: «le boulevard (*sic*) de la Gare, Aux Olives, Au Couvent, Aux Crétêts».

La deuxième section s'étend aux quartiers du nord-ouest, des numéros pairs de la rue Léopold-Robert aux numéros impairs des rues de la Balance et du Versoix. Elle englobe les futures grandes chaussées de la Serre, du Parc, de la Paix, etc... et monte au nord: rue de l'Hôpital, boulevard du Petit-Château, avec le Restaurant de Bel-Air, ce haut lieu des loisirs chaux-de-fonniers.

La troisième section correspond aux rues situées au nord-est: entre la rue des Juifs et de la Balance. Quartier prolétarien par excellence avec ses rues les plus pauvres: de la Ronde, de l'Industrie, du Soleil, des Fleurs — qui n'avaient de poétique que le nom. Il s'étendait jusqu'à la Charrière.

La quatrième section, la plus petite, occupait le quartier sud-est: rue des Juifs numéros pairs, boulevard de la Place-d'Armes, rue Dufour, de l'Etoile, etc... avec le Café de Gibraltar, cet autre pôle des festivités de la cité.

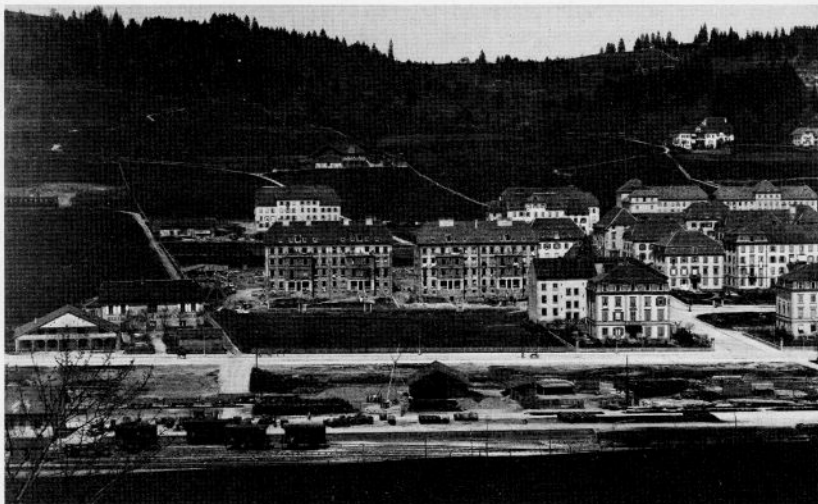
Cette ordonnance administrative et commode ne changera pas. Les tableaux et les dénombrements qui sont publiés régulièrement permettent de mesurer l'ampleur du développement pris par chaque quartier. Entre le recensement de 1858 et celui de 1877, par exemple, on réalise bien l'extension des deuxième et troisième sections. La rue de la Serre et la rue du Parc ont gagné quelque trente bâtiments chacune, en vingt ans.

Section	Nombre de numéros en 1858	Nombre de numéros en 1877	Total
1.	170	215	+ 45
2.	235	395	+ 160
3.	196	272	+ 76
4.	119	143	+ 24
Total	720	1025	+ 305

Ce petit tableau, bien schématique et quantitatif, car il ne prend pas en compte certains édifices — comme les églises — qui ne sont pas numérotés, fait abstraction de la densité, mais illustre bien la croissance de la deuxième section par rapport à l'ensemble de la ville, croissance souhaitée par les plans de Charles Knab.

Pendant les vingt années qui séparent les deux états évoqués, la municipalité a procédé à de nombreuses modifications des noms de ses rues. En 1862, la Grand'Rue devient rue Léopold-Robert, sur proposition de Célestin Nicolet. On voulait non seulement honorer la mémoire de l'illustre peintre chaux-de-fonnier, mais encore donner un cachet supplémentaire à ce qui devait





Lorsque la cité s'étend vers l'ouest, avant l'ancien stand des Armes-Réunies (qui fut remplacé par la brasserie Métropole). Le temple de l'Abeille sera édifié à la place des cibles.



Le chantier de la grande poste, sur l'emplacement de l'ancien square de la gare, avec une grue, signe de modernité. Le bâtiment fut inauguré en 1910.



devenir l'avenue principale de la cité. La question des noms des rues alimenta périodiquement la chronique. En 1894, dans l'ouvrage consacré au centenaire du grand incendie, Edouard Perrochet retrace déjà l'histoire de ces noms et émet un vœu : «Celui de voir notre belle cité s'accroître de nombreuses et belles constructions donnant naissance à de nouvelles rues; c'est aussi de voir nos édiles, présents et futurs, faire un petit effort d'imagination, céder au besoin à une pointe d'humour ou de poésie, pour baptiser nos rues nouvelles.» La municipalité parait au plus pressé, sans trop se piquer d'originalité. On attribua des rues à quelques héros de la Révolution, à quelques hauts faits de l'histoire suisse ou neuchâteloise, les noms de «progrès», d'«industrie» rappelant l'idéologie dominante. L'horlogerie était présente avec les noms des pères fondateurs, Daniel JeanRichard, Jacquet-Droz, et avec sa nomenclature, mais pour deux rues seulement : rue du Balancier, du Coq (peut-être). Le plus souvent, on se contenta de références géographiques. Cela démontre que les préoccupations se situaient ailleurs.

Le développement urbain reposait essentiellement sur le dicastère des travaux publics qui hérita des biens de l'ancienne «Compagnie du village», une institution créée au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont les buts principaux étaient l'alimentation en eau, la lutte contre le feu, les constructions, l'entretien des routes et l'éclairage public. De nouvelles règles furent édictées en matière de création de rues et de constructions : la municipalité reçut toutes les parcelles de rues appartenant à des privés — elle pouvait ainsi ouvrir ou terminer des rues. Toute construction nouvelle devait être dotée d'un trottoir construit aux frais du propriétaire qui en restait le possesseur.

C'est pourquoi, d'après Emile Tissot, le règlement d'urbanisme a permis de réaliser à La Chaux-de-Fonds «les avenues spacieuses, les larges artères aérées et ensoleillées, qui en font une des villes les plus salubres de la Suisse». Conseiller communal, E. Tissot écrit au début de ce siècle ; il a oublié que ce résultat n'a pas été obtenu sans mal et que pendant des décennies la ville

ressembla à un vaste chantier où les Chaux-de-Fonnières vivaient dans l'inconfort le plus complet.

On lit dans la *Montagne* du 10 octobre 1868 «qu'il y aurait aussi une amélioration notable à apporter dans le macadamisage de plusieurs de nos rues : quand nous n'avons pas de quartiers de rocs à broyer sous nos semelles, c'est une espèce de bouillie jaunâtre, un vrai chocolat qui tapisse le tablier de nos principales artères; jugez-en plutôt par la rue de l' Arsenal qui, à sa bifurcation avec la rue de l'Envers, vient d'être chargée de cette chose impossible qu'on appelle de la groise municipale, et où chaque piéton laisse son empreinte, j'allais presque dire ses souliers». Et le journaliste (était-ce Coullery?) poursuit en se plaignant de la qualité de la barrière longeant la terrasse de la rue de la Promenade et de la présence envahissante de «lazzarones» (nom donné au petit peuple à Naples) qui choque la population honnête et laborieuse. On était en période électorale et Pierre Coullery, avec son nouveau parti la Démocratie sociale et son éphémère organe de presse, ne rechignait pas à attaquer l'édilité. Mais ici la description est certainement proche de la réalité.

Il fallut du temps pour débarrasser la ville de sa boue, pour aligner ses rues, l'embellir. On fit de timides essais d'asphaltage, les rues en pente furent parfois équipées de pavés. Mais la municipalité n'arrivant pas à faire face à ses obligations, des privés fondèrent la société baptisée «le sou du pavé» en janvier 1889. Il convenait de paver les rues principales par nécessité hygiénique et par commodité, en commençant par la place du Marché. La société lança une souscription publique et reçut l'appui financier de la commune. On espérait ainsi éviter les trop grosses dépenses d'entretien des routes. On estimait qu'il fallait 600000 fr. pour paver 40000 mètres carrés. En trois ans, la société collecta plus de 20000 fr. Présidée par le pharmacien Paul Monnier, elle poursuivit son «œuvre de patriotisme local» car : «C'est l'œuvre d'une génération! Si nos pères l'avaient commencée il

y a quarante ans, nous serions bien avancés déjà, mais il est à supposer que dans ce temps le beau sexe portait robes et jupons courts et ignorait les *balayeuses*, sinon la boue de nos rues eût été déclarée insupportable depuis longtemps.»

La nécessité des alignements n'était pas non plus contestée, mais on se heurtait également aux problèmes financiers. Ainsi, le «Chandelier-d'Amour», à la hauteur du Casino, encombra la rue Léopold-Robert. Propriété de la municipalité, il fut décidé en 1872 de le démolir, et le conseil lança une souscription publique qui ne rapporta pas les effets escomptés. L'exécutif écrivit dans son rapport: «Si l'on considère qu'à réitérées fois le désir a été manifesté dans la population que ce bâtiment fût démoli, afin que la principale voie de communication de notre ville fût libre de toute entrave, on était en droit d'espérer un concours effectif, spécialement de la part des propriétaires voisins; malheureusement les bonnes dispositions manifestées en d'autres temps s'étaient refroidies, et notre appel n'a fait arriver à la caisse municipale qu'une somme de 1140 fr.» Et l'on cita dans le rapport les noms des généreux donateurs. Le bâtiment condamné fut tout de même démoli dans les temps prévus, au printemps 1873.

Malgré les nombreux conflits et procès qui jalonnent l'histoire de l'urbanisme chaux-de-fonnier, chaque année vit son lot d'ouvertures de rues nouvelles, de création de mètres carrés de trottoirs, de nivellements. Le *National suisse* poussait à la roue; saluant la disparition d'une maison — rue de la Paix 70 — «cette vieille construction de l'ancienne Chaux-de-Fonds, qui sortait de l'alignement et déparait le quartier, n'existe plus», le journal réclama des mesures supplémentaires, le 16 novembre 1889: «A d'autres maintenant, par exemple le 18a de la rue Léopold-Robert, qui obstrue la rue Saint-Pierre, le 62 de la même rue Léopold-Robert, qui fait mal à voir, en débouchant de l'avenue de la Gare, les 15 et 16 de la rue du Stand, qui étranglent le passage, et combien encore?»

Le 28 mars 1899, le Conseil général vota enfin les crédits pour achever l'avenue principale de la ville. Le jardin de M. Théodore Bloch, devant le N° 60, était le dernier de la rue Léopold-Robert. Il fut racheté et les travaux d'aménagement immédiatement entrepris. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, La Chaux-de-Fonds avait enfin sa grande avenue complètement réalisée.

Mais la question de l'ordonnance des tracés n'était pas la seule qu'il fallait résoudre. On avait aussi à cœur le problème plus épineux de l'embellissement de la ville. Ce fut aussi l'objet de nombreuses polémiques selon les factions politiques en présence et les enjeux électoraux. Au premier rang des défenseurs de l'esthétique urbaine figurent naturellement les propriétaires, qui voulaient valoriser leurs biens en améliorant l'environnement. Ils prirent par exemple l'initiative des protestations contre la présence des maisons closes, pourtant fort éloignées des lieux habités. Le 31 août 1878, cinq propriétaires se plainquirent au Conseil municipal de la pose, près du Casino, de poteaux télégraphiques «qui choquent tout le public et qui nuisent à l'aspect des rues très fréquentées. Toute la circulation de la gare au village se fait par la rue Léopold-Robert et par celles des Arts et il ne faudrait pas que ces rues fussent déparées à perpétuité par la présence de ces disgracieux poteaux.» L'administration des postes, à Berne, répondit avec superbe que «ce petit bout de ligne... ne veut rien dire en comparaison des lignes aériennes sur poteaux en bois, de trente à cinquante fils, qui traversent presque toutes les rues des plus grandes villes de l'Amérique du Nord.»

L'aménagement du square de la Gare, là où se trouve aujourd'hui la grande poste, fut aussi sujet de polémique entre radicaux et conservateurs qui reprochaient à l'administration l'augmentation des impôts, ses dépenses exagérées et l'incohérence de ses décisions. Dans un article virulent paru le 20 mai 1876, le *National suisse* rétorqua à propos de l'aménagement du square que le terrain n'avait rien coûté puisqu'il avait été offert en 1872 par la compagnie du Jura-Industriel à la

condition d'être aménagé. Il fallait donc y planter des arbres et des arbustes, installer des bancs, créer une pièce d'eau. La construction du Nouveau Collège, en 1874, empiétait sur les jardins de l'hôpital; on décida alors de transplanter les arbres sur le square. Il s'agissait d'ormes, de planes et de marronniers; treize sur cinquante périrent, ce que les conservateurs reprochèrent à la municipalité. Le journal radical se moqua d'eux en rappelant que M. Girard-Perregaux, lui-même, avait eu la sottise de proposer que l'on plante des arbres le long de la rue Léopold-Robert: «M. Girard-Perregaux croit-il qu'il aurait aujourd'hui des bois de haute futaie et que la rue Léopold-Robert serait transformée en une longue route de verdure? ...nous ne croyons pas que les arbres plantés par les conservateurs aient plus de chance de vitalité que les plantations radicales. Nous verrions aujourd'hui (en 1876) tout le long de la rue Léopold-Robert une série de manches à balais, maigres, chétifs, tendant leurs bras rachitiques vers le ciel, comme pour implorer la grâce de l'auteur du désastre; et il nous serait loisible, à notre tour, de faire des gorges-chaudes sur la nécropole des essences forestières.»

La rue, on le sait, devint tout de même une avenue à deux voies, séparées par une magnifique plantation. Plus tard, en 1895, le *National suisse* toujours demanda que l'on agrandisse le square de la Gare sur le terrain vague adjacent, du côté de la gare aux marchandises, «le lieu le plus laid du monde! En hiver, on y met des montagnes de neige, en été, on le transforme en pâturage. Ce coin de terre donne à La Chaux-de-Fonds l'air d'une de ces grandes dames suspectes, habillées de soie et de velours, qui portent, dessous, des jupons sales et déchirés et ont aux pieds des bottines éculées.»

Entre-temps, une société d'embellissement avait vu le jour et se chargeait des aménagements des rues et des parcs de la ville et de leur arborisation. Elle acheta le Bois du Petit-Château lorsque le domaine fut mis en vente par la famille Jacot-Guillarmod et en fit don à la commune en 1889, qui poursuivit dans cette «promenade favorite de

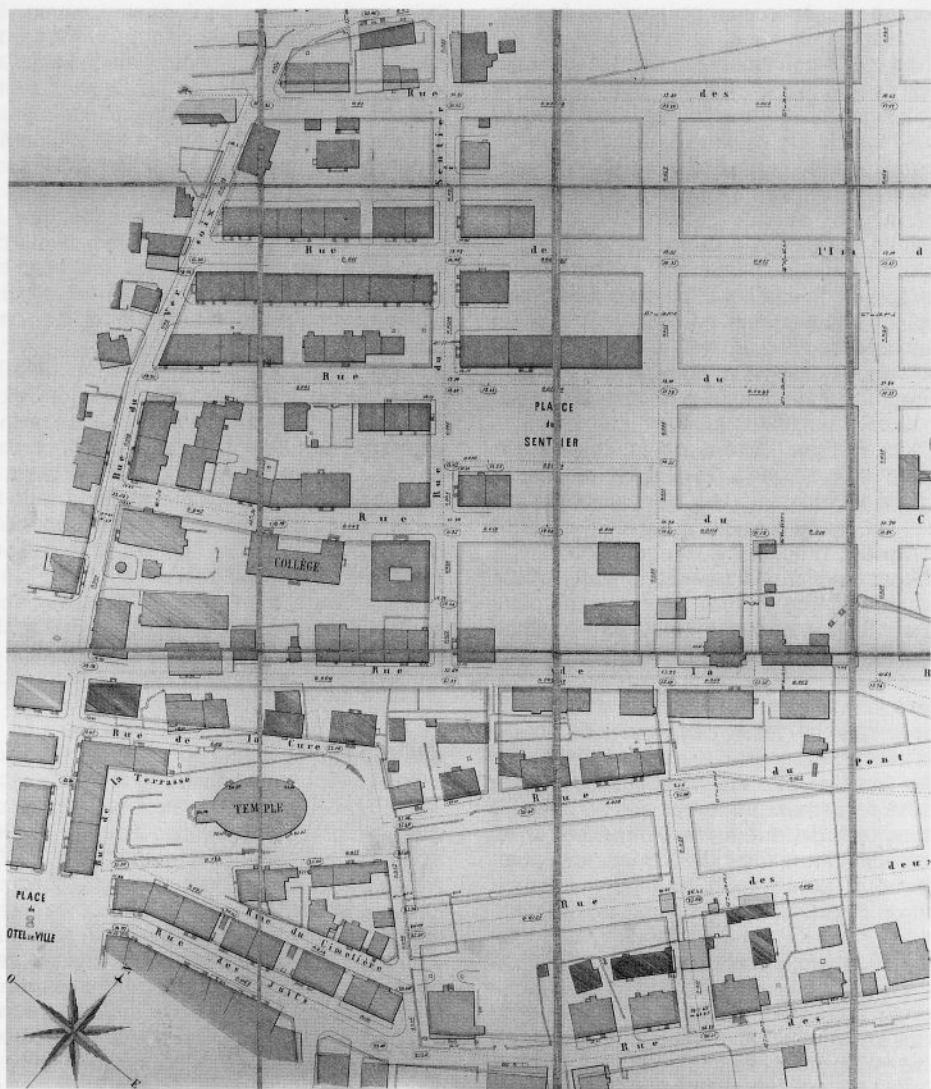
la population» l'aménagement d'un petit jardin zoologique. En 1899, la Société d'embellissement rappela, dans le *National suisse* du 19 novembre, toutes ses actions passées et les frais qu'elles occasionnèrent. On y relève la construction de la colonne météorologique, les arbres des rues du Sentier et du Collège, des bancs sur le chemin des Crêtets, etc. Elle prévoyait alors l'édification d'un pavillon de musique dans le parc aménagé lors de la construction de la nouvelle gare.

La première gare, en effet, avait brûlé au début du mois de mars 1877, sans drame: «La Chaux-de-Fonds se consolera bien vite de la disparition d'un monument indigne d'un centre aussi considérable», écrivit le *National suisse*. Elle fut remplacée par une deuxième gare, peu commode. La construction de la troisième gare, au début du XX<sup>e</sup> siècle, favorisa la création, autour de 1905, du Parc des Crêtets, une promenade romantique avec de nombreuses espèces d'arbres, ruisseau et ponts, rocaille, etc... La Société d'embellissement offrit alors un pavillon de musique octogonal, modèle d'art nouveau avec son décor végétal.

Malgré tout ce qu'on a pu lire sur la «laideur» de La Chaux-de-Fonds, sur la monotonie de son urbanisme, les Chaux-de-Fonniers avaient à cœur d'embellir leur ville, comme l'atteste la floraison des décorations qui vient parer les immeubles, les rues, places et parcs. Loin d'être laide, La Chaux-de-Fonds est aussi une ville gaie.

### **L'épuisante recherche d'un logement**

Se loger est une nécessité première qui ne fut jamais totalement acquise à La Chaux-de-Fonds. La question de l'habitat et des loyers modérés figure au centre de toutes les préoccupations des associations ouvrières et patronales, des partis politiques et des édiles municipaux. Il fallait fixer à La Chaux-de-Fonds une population mouvante, accueillir les nouveaux arrivants, et surtout offrir sur le marché des logements bon marché pour freiner la hausse des salaires. Si l'on avait réussi à alimenter la population, plus ou moins bien, il fut difficile de la loger convenablement. La question



Détail du plan de La Chaux-de-Fonds en 1856.



du logement est donc le serpent de mer, la quadrature du cercle de tous ceux qui «font» la ville.

En 1853 fut fondée une première société de construction de La Chaux-de-Fonds, par acte notarié du 27 avril, signé par le notaire François Auguste Delachaux et 123 sociétaires, tous notables. La liste des actionnaires et du montant de leurs parts est jointe à l'acte, dont l'article 3 stipule: «La société aura pour objet la construction de maisons dans le rayon du village de La Chaux-de-Fonds, principalement dans l'intérêt des classes ouvrières. Elle acquerra les sols nécessaires, fera faire les plans et devis, ainsi que les constructions, louera les maisons construites, en percevra les loyers et vendra ces mêmes maisons soit aux actionnaires, soit à toute autre personne.»

La circulaire rédigée en vue de la création de cette société souligne que le manque d'habitations met en péril l'horlogerie, car «la prospérité de l'industrie fait que chaque année le nombre des établissements ou fabricants augmente tandis que celui des ouvriers est loin d'augmenter dans la même proportion». On souhaitait également «arrêter par la concurrence la hausse toujours croissante des prix des petits appartements.»

Les promoteurs émirent de petites actions de 500 fr. pour que la classe ouvrière puisse elle-même «s'intéresser à une entreprise dont elle retirera les fruits les plus immédiats (et pour) faire comprendre à chacun que le but que l'on se propose est non point de faire de gros bénéfices, mais premièrement et avant tout de concourir à la prospérité de notre industrie». (500 fr. représentent alors environ 6 mois de salaire pour un ouvrier!)

La Société de construction rencontra immédiatement une foule d'obstacles: le Grand Conseil limita son emprunt à 50000 fr., la formation en même temps d'un grand nombre de sociétés anonymes (du gaz, du manège, du chemin de fer) drainait les capitaux... si bien que l'on ne récolta que 330000 fr. en cinq ans, au lieu du demi-million escompté. En 1857, pourtant 21 maisons soit 72 appartements avaient été construites.

La décennie de grande prospérité, entre 1850 et 1860, favorisa toutes les audaces comme elle mit à nu tous les problèmes, dont le manque de logements. En avril 1857, au terme de la Saint-Georges, le *National suisse* écrivit dans son édition du 24: «Hier, à la nuit, de malheureux locataires étaient encore à la rue, sans savoir où se réfugier. La fraternité publique a dû se prêter aux circonstances; des chambres-hautes, des cabinets ont été cédés momentanément. Quelques-unes de ces familles ont été obligées de passer la nuit dans les caves. On a universellement été impressionné d'un tel état de choses.» Le journal radical revint sur cette question dans son édition suivante, offrant un tableau apocalyptique de la cité, la comparant aux villes américaines: «La Chaux-de-Fonds... placée entre le Locle et Saint-Imier, comme un frère plus jeune qui a devancé ses aînés par la taille, a vu tripler sa population en 25 ans. Chaque année, on y bâtit 30 maisons nouvelles: peine inutile; quand les termes de location arrivent, les gens sont obligés de coucher dans des caves s'ils ne veulent pas coucher dans la rue. Ce ne sont pas 30 maisons qu'il faudrait construire annuellement à La Chaux-de-Fonds... ce serait 100 à 150 maisons; alors peut-être, les honnêtes gens trouveraient à se loger, eux et leurs outils d'horlogerie.»

Et l'organe des radicaux d'entamer une polémique avec son confrère *L'Impartial* qui avait défendu l'idée de construction d'un phalanstère, «un immense palais de famille, avec des cours et des jardins communs, des calorifères économiques... » Contre les idées socialistes le *National suisse* souhaitait que l'on construise, par quartiers, des maisons isolées et uniformes (on dirait aujourd'hui préfabriquées). Cette tendance prévalut tout au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, mais elle n'empêcha pas la construction des maisons casernes tant décriées. Il va de soi que les radicaux s'opposeront systématiquement à toute démarche visant à déprivatiser le logement.

Dans les années 1865-1866, la *Voix de l'Avenir* (1865-1868), le journal de l'Association internationale des travailleurs, s'essaya à promouvoir des



logements «sains et économiques» en lançant une souscription de lots de 52 fr., soit un franc par semaine, qui devaient rapporter un intérêt de 4%. L'action ne s'écoula pas très bien, on dut faire du porte-à-porte. L'objectif était de construire 24 appartements de deux chambres, avec cuisine, cave, chambre-haute et galetas, pour un loyer annuel de 300 fr.

En 1867, une autre société coopérative fut créée, La Prévoyante, réunissant 150 membres qui payaient une cotisation de 2 fr. par mois. Soutenue par la *Montagne* de Pierre Coullery, cette société ne parvint pas non plus à réaliser ses objectifs.

La fondation de la Société immobilière de La Chaux-de-Fonds, le 21 février 1870, allait en revanche donner à la construction une dimension nouvelle. Le but de ce second grand groupe de promoteurs était principalement la création de maisons de deux appartements avec leurs dépendances que l'on disséminerait si possible sur l'ensemble du ressort de la municipalité afin d'éviter la formation de ghettos ouvriers. Chaque maison devait avoir un étage, avec une entrée indépendante et un jardin au soleil. Seule la citerne était collective. Le logement de deux pièces comprenait aussi une cuisine, une cave, un cabinet au pignon, chambre-haute et galetas.

La pénurie devint de nouveau évidente au début des années 1870, malgré cette nouvelle société qui augmenta rapidement son capital à un demi-million en 1875 et se proposa de construire 5 maisons dans un massif de 33 bâtiments, face à l'avenue de la Gare. «Il nous faudrait 100 maisons, 200 maisons... où nos ouvriers horlogers pourraient trouver de suite des logements sains, convenables et bon marché» écrivait une fois de plus le *National suisse*, le 9 février 1875, en rapportant que la Société immobilière avait construit 34 maisons en 1872, 15 en 1873, créé 156 logements nouveaux en 1874, et que l'on était toujours au-dessous des besoins: «A aucune époque la pénurie d'appartements ne s'est fait sentir chez nous aussi fortement qu'aujourd'hui, et personne ne fait rien pour remédier à une situa-

tion qui menace d'empirer et d'arrêter en conséquence le développement de l'industrie horlogère», avait souligné le *National suisse* le 4 septembre 1874, qui, citant les exemples de Londres et de Genève, en appelait à la formation d'un comité d'initiative «composé d'hommes de cœur qui consentent à abdiquer, dans l'intérêt général, leurs idées particulières en religion, en politique».

Aussi une troisième société, l'Abeille, vit-elle le jour en mai 1875, sous l'impulsion des fabricants Louis-Arnold Grosjean et Xavier Altermatt et de l'avocat-notaire Fritz Delachaux. «Il va de l'avenir de La Chaux-de-Fonds de créer de nouveaux logements», affirmèrent-ils, en proposant de construire des maisons à bon marché «principalement dans l'intérêt du développement industriel», en achetant des terrains, carrières et forêts. Ils disposaient d'un capital de un million divisé en actions de 100 à 500 fr. Dix ans plus tard l'Abeille avouait un bénéfice de 13260,95 fr. et un actif de près de 500000 fr.

Malgré la construction de 363 logements en 1874 et 1875, selon le Conseil municipal, la cherté des loyers préoccupait les autorités politiques qui mandatèrent l'architecte Louis Reutter pour étudier la question. Il ressort de son rapport que: «Si... il a déjà beaucoup été fait... , personne ne peut dissimuler qu'il reste encore beaucoup à faire; on a bâti de tous côtés des maisons, vastes, mais a-t-on atteint les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité? Les propriétaires ont-ils été guidés par quelque pensée élevée et philanthropique ou, tout en améliorant le logement de l'ouvrier, ont-ils seulement en vue une spéculation lucrative?» En termes choisis et en maniant l'euphémisme, l'architecte Reutter critiquait les quartiers qui avaient été édifiés par l'Abeille et la Société de construction: les ouvriers «s'y trouvent casernés (et) beaucoup craignent d'habiter ces maisons de peur que leur famille n'y contracte par la trop grande agglomération de ménages de funestes habitudes». Il préconisa donc la construction de groupes de trois à six maisons qui conviendraient mieux à «notre population ouvrière que les immenses bâtiments qui ont

vu le jour ces dernières années. Le coût serait un peu plus élevé, le rapport diminué, mais nous croyons aussi que l'ouvrier s'y plaira davantage et désirera devenir propriétaire de la maison qu'il habite».

En 1880 pointait donc la critique des constructions antérieures. Le nouvel objectif étant de faire de l'ouvrier un petit propriétaire et d'en finir avec le gigantisme des maisons casernes, non sans arrière-pensées d'ordre moral et de volonté d'assainissement social. Pour Louis Reutter: «On connaît ces grandes maisons où s'entassent parfois jusqu'à vingt ménages dans autant d'appartements séparés, et où dans d'autres cas deux familles se partagent le même appartement exigü et la même cuisine... Cette agglomération dans une même maison d'un grand nombre de ménages étrangers les uns aux autres jouit rarement d'une bonne harmonie intérieure et ne présente pas des conditions hygiéniques suffisantes.»

On redoutait par-dessus tout la promiscuité d'oü pouvait surgir le désordre, mais on était conscient qu'il fallait agir pour baisser les loyers. La Société d'émulation industrielle écrivit au Conseil municipal, en septembre 1884, pour exiger «le soulagement de la classe ouvrière de notre ville (car) le prix des loyers n'est pas en rapport avec les gains actuels d'une grande partie des ouvriers». Le 2 août 1884, le *National suisse* publia la décision de la Société immobilière de construire «quelques maisons à bon marché pour venir en aide aux nombreux ménages qui ne trouvent que trop souvent à se loger de manière incomplète, souvent contre toutes les règles de l'hygiène... et à un prix trop élevé. Ces maisons, à l'instar de celles qui se sont construites dans des cités industrielles (celles de la cité Japy de Beaucourt servirent aussi de modèles), ne recevront qu'un seul ménage qui pourra, s'il le désire, en devenir propriétaire, et comprendront une cuisine, trois chambres, cave, chambre-haute, bûcher et citerne; en plus un jardin qui permettra... de se procurer à peu de frais les légumes nécessaires à l'alimentation de la famille.»

Les années 1880 furent bien agitées sur le front du logement et des loyers modérés. La question d'immeubles pour ouvriers fut désuète. «Point de parcage des ouvriers, cela répugnerait à nos idées égalitaires et à nos mœurs simples et montagnardes» disait le *National suisse* en 1884. On organisa une réunion qui eut lieu à l'Hôtel de Ville le 6 novembre 1884; une commission y fut désignée. Celle-ci multiplia les enquêtes et les démarches pour obtenir un régime moins rigoureux en matière de police du feu et des constructions pour arriver à des loyers de 350 fr. par an. Une statistique des loyers fut publiée.

#### Statistique des loyers au 8 janvier 1884

50.— à 249.—	363	751.— à 800.—	150
250.— à 300.—	295	801.— à 850.—	66
301.— à 350.—	170	851.— à 900.—	85
351.— à 400.—	398	901.— à 950.—	29
401.— à 450.—	352	951.— à 1000.—	130
451.— à 500.—	520	1001.— à 1100.—	76
501.— à 550.—	309	1101.— à 1200.—	87
551.— à 600.—	406	1201.— à 1300.—	36
601.— à 650.—	218	1301.— à 1400.—	61
651.— à 700.—	252	1401.— à 1500.—	72
701.— à 750.—	127	plus de 1500.—	355

Cette statistique fait donc état de 4557 logements loués qui se répartissent ainsi: 856 dans le premier secteur, 1813 dans le second, 1302 dans le troisième et 586 dans le quatrième secteur.

On remarque que 7% seulement des loyers se situent en dessous du seuil fatidique de 350 fr. Pressées d'intervenir, les trois sociétés immobilières répondirent chacune à leur manière que les bas loyers ne pourraient être atteints que dans de grandes maisons casernes, ce qui n'était pas souhaitable.



On avait à cœur d'embellir la ville. Ici le parc des Crêtets avec les arbres venus du square de la gare et le kiosque pour les concerts que l'on donnait après le culte.



Après la fête des eaux, l'inauguration, en 1888, de la Fontaine monumentale, le premier monument public de la cité, offert par le Bureau du contrôle des métaux précieux.

L'*Abeille* publia même le tableau de ses loyers :

Maisons à 3 façades	Maisons à 2 façades
rez: 450.—	420.— 3 pièces, cuisine, cave,
1 <sup>er</sup> : 480.—	460.— bûcher, chambre-haute,
2 <sup>e</sup> : 460.—	440.— corridor et alcôve.
pignon: 300.—	300.— 2 pièces, cuisine, chambre-haute, bûcher, cave

La Société de construction affirma avoir édifié 52 maisons depuis la date de sa fondation (1853); elle en possédait encore 18, et 67 logements au prix moyen de 454 fr.

S'inspirant des modèles de maisons ouvrières danoises et allemandes, la Société mutuelle de construction fut fondée en octobre 1886. On y retrouve les idéaux de la coopérative et du patriotisme local: «Nous croyons au développement continu de La Chaux-de-Fonds actuelle, parce que l'étendue et les ressources de cette localité constituent... un centre d'attraction irrésistible, et parce que les conditions de fabrication et de vente de l'horlogerie, modifiées depuis plusieurs années (dix ans après l'exposition de Philadelphie), forcent aujourd'hui les horlogers éparpillés hors des principales agglomérations à s'établir à proximité immédiate des employeurs.»

La question du logement ouvrier demeura une préoccupation majeure jusqu'à la première guerre et au-delà. Dès le début des années 1890, ce fut la *Sentinelle* qui concurrença le *National suisse* sur ce terrain. A la veille du terme de la Saint-Georges 1891, la gazette socialiste publia un article alarmant sur l'état de nombreux logis: «Nous avons aussi nos taudis, nos sous-sols, nos caves humides et inhabitables, en lesquelles l'air ne circule pas et dans lesquelles le soleil ne pénètre pas.» Les socialistes demandèrent à la commune de construire, puisqu'elle possédait les terrains, qu'elle pouvait exproprier, emprunter à la Caisse d'épargne de Neuchâtel. 80 ménages seraient à la rue, recueillis par des privés, annonçait le journal socialiste.

La Société immobilière, peu favorable à des logements qui seraient construits par les patrons ou par l'Etat (ce qui «romprait avec nos saines traditions d'esprit public et d'initiative individuelle ou collective»), entreprit la construction de petites maisons, rue de la Demoiselle, du Doubs, de Bel-Air et de la Fontaine. En 1892, elle mit sur le marché 4 maisons de deux appartements au prix de 10000 fr. l'unité, ou au loyer d'environ 300 fr. par an. Reflétant les idées du parti radical, cette société voulait rendre la propriété accessible «à nombre de travailleurs, en développant la vie de famille, en associant au travail de l'établi, le sain délassement de la vie en plein air et de la culture du jardin; enfin... demeurant fidèles à nos bonnes habitudes montagnardes basant sur nos propres efforts, sur l'esprit d'association, les progrès accomplis et à accomplir».

La question du logement ouvrier n'était certes pas propre à La Chaux-de-Fonds; elle fut, un peu partout en Europe, l'objet de nombreux rapports au début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans le canton de Neuchâtel, le docteur Georges Sandoz, vice-président de la Commission d'Etat de santé, publia en 1901 un rapport sur *Les conditions de l'habitat et la santé publique*. A La Chaux-de-Fonds, le débat devint houleux; on y dénonça la cherté des loyers qui étaient le double de ceux d'Yverdon. On payait 600 fr. en moyenne par année pour un logement de 3 chambres, soit le tiers des gains de l'ouvrier.

Se basant sur un rapport d'Eugène Lenz, le parti socialiste réunit 1200 personnes dans un grand meeting au Temple français, le 25 mars 1903. Les socialistes y décidèrent de lancer une initiative populaire réclamant la construction par la commune de 50 maisons, soit de 200 logements à bon marché. Celle-ci, encore aux mains des radicaux, réagit en publiant un volumineux rapport de 46 pages. Cette action fut à nouveau l'enjeu d'une polémique acerbe entre adversaires politiques.

L'initiative recueillit 2283 signatures. «C'est le collectivisme contre la solidarité» s'exclama le



*National suisse* en préconisant une solution intermédiaire sous forme de contreprojet du Conseil communal. Ni l'initiative ni le contreprojet n'obtinrent la majorité requise. On aurait pu en rester au statu quo, mais l'initiative socialiste, aussi électoraliste fût-elle, avait fait avancer la question. Une société mixte baptisée Le Foyer fut mise sur pied en juin 1905: présidée par le docteur Bourquin, libéral, président du Conseil général, qui était secondé, entre autres, par Alphonse Braunschweig, président de la Société des fabricants, et par le pasteur Paul Borel, cette nouvelle organisation édifia rapidement de nouveaux immeubles. En décembre 1907, le rapport annuel fait état de la construction, rue des Crêtets, des immeubles N<sup>os</sup> 145 à 153, précisant que les logements y sont «confortables et agréables».

Entre-temps, en 1907, une «Association des intérêts immobiliers», groupant les propriétaires et les gérants, était née. Son but était surtout l'ouverture d'un bureau de renseignements sur les locataires insolvables et douteux. Après une première expérience manquée, une ligue des locataires de La Chaux-de-Fonds fut fondée par l'Union ouvrière en 1913. Le notaire Jacot en assuma gratuitement le service d'information. La ligue s'intéressa surtout à la construction d'immeubles communaux.

A la veille du premier conflit mondial, avec la reprise des affaires, la situation sur le plan du logement semble se détendre quelque peu. En 1911, le Conseil communal prétendit que la vraie cause de la cherté des loyers résidait non dans la rareté de l'offre, mais parce que «notre population aime le neuf, le moderne, et y met le prix sans grande hésitation». Un recensement fait état de 310 appartements vides en 1911, dont 10 au-dessus de 800 fr., 117 à 500 fr., et 183 de moins de 500 fr.

L'offre paraît effectivement plus abondante, mais les prix des loyers ne baissèrent pas pour autant. Majoritaires au Conseil général en 1912, les socialistes adoptèrent une motion préconisant la construction par la commune de maisons à loyer

modéré. Le 23 février 1914 on décida d'édifier 2 blocs de 3 maisons doubles à la rue du Commerce et un bloc de 3 maisons et un de 2 maisons doubles, au Crêt-Rossel.

En automne 1914 un seul massif de 3 maisons est habité, au Crêt-Rossel. La guerre avait provoqué la hausse des taux d'intérêt et entraîné des frais généraux plus importants. Les affaires furent bloquées et chacun dut mettre ses désirs en veilleuse.

## **II. La politique des grands travaux**

### **Les investissements communaux**

La construction de la cité industrielle ne pouvait reposer sur les seuls investissements privés et sur la bonne volonté des habitants réunis en sociétés ou corporations diverses. Il fallait donner une impulsion que seule la collectivité politique, la municipalité jusqu'en 1888, puis la commune, pouvait fournir. On avait besoin de capitaux, certes, mais aussi d'une forte dose de volonté pour réussir dans cette entreprise de modernisation.

En 1848, La Chaux-de-Fonds n'est encore qu'un village jurassien, isolé, riche et déjà industrialisé à sa manière, mais qui ne connaît pas le confort et les infrastructures des villes modernes. La municipalité favorisa les initiatives privées et la fondation de sociétés anonymes pour assurer le développement des équipements, mais la plupart du temps, bon gré mal gré, elle dut reprendre elle-même l'ensemble des activités des services industriels.

Erigée en municipalité en 1861, La Chaux-de-Fonds devait appliquer à l'ensemble de l'ancienne commune les nouvelles règles judiciaires et administratives, dont le droit de vote pour les habitants suisses, quelle que soit leur origine. Elle édicta de nouveaux règlements et le Conseil



municipal se partagea en cinq dicastères: la police municipale, les travaux publics, les établissements de bienfaisance, la police des habitants et les finances. L'ensemble des contribuables pouvaient, de façon indirecte, participer à la gestion du «ménage municipal»; tous les services, autrefois gérés par des corporations bourgeoises, entrèrent progressivement dans le domaine public. Après la Révolution, le transfert des tâches se fit sans difficulté, bâtiments et matériel privés furent cédés aux nouvelles autorités, avec les créances ou les dettes. Tout entière accaparée par la gestion courante, la municipalité n'avait pas le temps de planifier ses tâches. Dans la majorité des cas elle se contenta de poursuivre les travaux antérieurs.

Les années 1848-1914 sont marquées par un essor particulier des modes de transport. Les rues sont aménagées, mais lentement, par le pavage et l'asphaltage des rues du centre, les premiers essais remontant à 1873. La création d'un réseau de chemins de fer, avec l'ouverture au monde qu'il impliquait, ses «trains de plaisir» pour telle ou telle fête suisse, les retours mémorables de choristes, musiciens et tireurs partis en nombre pour tel ou tel concours, s'étale du 1<sup>er</sup> juillet 1857 (ligne La Chaux-de-Fonds—Le Locle) à 1884 (raccordement à Besançon), sans oublier les lignes régionales terminées en 1889 (vers La Sagne et Les Ponts) et en 1892 (vers Saignelégier).

La construction des lignes de chemin de fer constitue à elle seule toute une épopée, avec ses équipes d'ouvriers et de mineurs parqués aux Convers, ses chantiers au milieu du village, ses accidents et ses manifestations de colère ouvrière. Le premier matériel roulant dut être acheminé par la route en 1857. Une voie provisoire fut aménagée sur la rue Léopold-Robert et la rue Fritz-Courvoisier pour conduire la locomotive et les wagons de la gare principale à la gare de l'Est en 1892 — le pont de la Promenade reliant la ligne de Saignelégier à la gare n'étant achevé que l'année suivante. Le tramway, enfin, compléta le réseau urbain, la première ligne reliant l'usine à gaz au bas de la rue des Armes-Réunies en 1897.

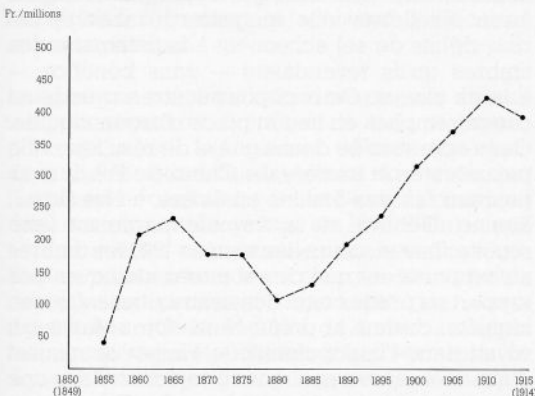
Ainsi, le village devint progressivement une ville, avec ses équipements et son agitation, sans assumer parfois toutes les obligations créées par l'accroissement de la population. L'édification d'un marché couvert, par exemple, toujours souhaitée et toujours différée, malgré les rigueurs du climat, n'apparut jamais comme une priorité suffisante aux édiles, en dépit de protestations comme celle-ci, adressée par les dames du marché au *National suisse* le 13 juillet 1909: «...si nous n'obtenons pas notre marché couvert, nous faisons grève, mais là! une de ces bonnes grèves comme les boîtiers savent les faire, plus de marché et fermeture complète des magasins de légumes. C'est par la faim que nous vous prendrons et que nous arriverons à notre fin.»

Les dames du marché n'eurent pas gain de cause, mais d'autres catégories de la population furent mieux loties, grâce aux investissements publics consentis dans d'autres secteurs de l'aménagement urbain. Il faut dire que les équipements urbains connurent une évolution un peu comparable à celle de la dette qui, calculée par tête d'habitant, atteignait 219 fr. en 1860 et doubla en 50 ans pour s'élever à 420 fr. en 1910. Le tableau de l'évolution de la dette consolidée (chiffres cumulés par 5 ans) montre que l'effort fut également réparti dans le temps.

On constate qu'une première période, jusque vers 1865, est marquée par un très fort endettement dû aux chemins de fer, aventure dans laquelle la cité faillit tout perdre, ayant souscrit pour 2 millions et demi d'actions ferroviaires. Or la faillite de la compagnie du Jura-Industriel n'apporta aucune recette à la collectivité, qui dut malgré tout rembourser l'emprunt, soit plus de 123000 fr. annuellement. Cette décennie d'activité intense fut suivie d'une période plus morose, jusqu'en 1880. A partir de cette date, les investissements reprendront sans interruption jusqu'en 1910. Le développement de La Chaux-de-Fonds, du point de vue des équipements urbains, connut donc une période décisive à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

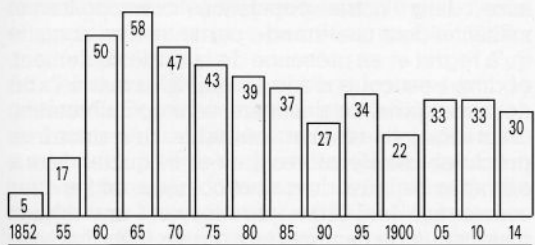
L'édification des collèges et l'essor de l'instruction absorbèrent une part considérable des finances collectives, comme on le verra. Mais il y eut aussi d'importants travaux de génie civil : amenée de l'eau et de l'électricité, construction de ponts, édification de bâtiments publics importants, comme le nouvel hôpital en 1898, etc... Ils pesèrent lourdement sur les budgets.

*La Chaux-de-Fonds: évolution du montant de la dette consolidée.*



Les travaux publics, en tant que tels, ne mirent pas à mal l'état des finances de la ville: le budget de ce dicastère oscillant entre 9 et 14% des dépenses. Ce sont par contre les emprunts qui obèrent de façon parfois dramatique la charge financière de la collectivité.

*Intérêts passifs par rapport aux dépenses (%)*



Ce graphique fait apparaître nettement le surcroît d'endettement dû à la construction des chemins de fer. Il fallait une certaine dose d'inconscience — ou de courage — pour se lancer dans une telle aventure avec aussi peu de moyens. Et l'on ne s'assagit guère à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le poids de la dette représente régulièrement plus du tiers des dépenses communales.

La municipalité de La Chaux-de-Fonds s'est donc débattue dans des conditions à peine imaginables aujourd'hui, cherchant de nouvelles recettes pour éponger la dette trop lourde. Les budgets furent parfois comprimés à l'extrême et la suggestion d'instaurer des impôts nouveaux revenait régulièrement sur le tapis. Lors de la crise des années 1860, le *National suisse* lança l'idée d'une «loterie patriotique» et s'opposa fermement à l'introduction d'impôts indirects, voire de patentes pour les cafés souhaitées par les «verts»: «Les propriétaires doivent payer» était alors le slogan favori des radicaux; pour ne pas frapper des fortunes mobilières qui peuvent facilement s'exiler, il fallait s'en prendre aux propriétaires d'immeubles, liés à leurs biens et qui s'enrichissent par les loyers. Une patente sur les cafés, par contre, n'aurait fait que renchérir le prix des consommations et pénaliser les classes les moins fortunées.

On devait avant tout démasquer les fraudeurs et les mauvais payeurs, ce qui ne fut pas une mince affaire pour les autorités de la ville comme du canton. L'impôt était prélevé sur la valeur locative des immeubles et sur les revenus par une sorte de taxe personnelle souvent sujette à contestation. Le règlement de 1855 fut remplacé, en 1874, par un impôt direct plus équitable de 2,3‰ sur la fortune et de 2,3% sur les revenus. En 1861, le graveur Meinrad Bloch, domicilié rue du Grenier 2, écrivit au Conseil municipal qui l'avait imposé à 40 fr.: «C'est contre cette taxe que je trouve hors de proportion avec mes ressources que je viens réclamer, car ayant visité les registres mis obligeamment à ma disposition, j'ai pu me convaincre, qu'à part quelques très rares exceptions qui sont les grands ateliers, occupant un grand nombre d'ouvriers, tous mes autres

collègues... ne paient que 20 fr., un seul est taxé à 25 fr... »

La publicité de l'impôt était une des mesures préconisées par le *National suisse* pour faire échec aux tricheurs. Pendant des décennies, on se contenta d'expulser les insolvable. Le préfet, chargé de la perception cantonale et de la taxe militaire, rencontrait les mêmes difficultés que la municipalité. Sermonné sur cette question, Louis Colomb s'en explique dans une longue lettre qu'il adressa au directeur des finances le 20 avril 1861 : «Maintenant quant à cette éternelle histoire d'impôts arriérés... il n'est pas du tout juste de croire que le préfet de ce district ou l'huissier chargé de ces rentrées se dise «En advienne que pourra».

»Si l'on se faisait une idée exacte de ce cercle à poursuivre pour ces dus à l'Etat... de la population tellement flottante qui habite La Chaux-de-Fonds, on serait forcé de reconnaître qu'on arrive à de très beaux résultats.» La crise empêchait le préfet d'expulser les mauvais payeurs qui ne croyaient pas trop à ces mesures extrêmes : «Selon moi, il faudrait pouvoir agir énergiquement vis-à-vis de tous ces Neuchâtelois, fils de familles et autres, qui se déclarent insolvable ou font des venditions de meubles, afin d'éviter toutes poursuites... »

Au début de 1863 le préfet demanda l'expulsion de 48 étrangers retardataires pour des sommes allant de 2,20 à 16,45 fr. 36 réglèrent leur dû, 3 furent déclarés introuvables, 3 autres avaient filé, un fut renvoyé à Neuchâtel. Chaque année le préfet dressait ses listes de gens à expulser parce qu'ils ne s'étaient pas acquittés de leur impôt ou de la taxe militaire. Sur 362 retardataires en 1873, 217 réglèrent leur situation, 93 furent déclarés «morts, partis ou introuvables». En 1880, sur 13821 contribuables, 6000 n'avaient pas payé dans les délais; 4862 furent mis aux poursuites après un rappel de commandement de payer. Le préfet se plaint souvent de cette tâche harassante.

De guerre lasse il se mit à biffer des rôles les noms des contribuables partis, introuvables ou

plus simplement insolvable: «Pour 1888, nous avons biffé... une quantité de gens absolument insolvable, dont le domicile est ici et connu, mais desquels il n'est pas possible d'obtenir paiement, par quel moyen que ce soit, et qui doivent plusieurs années... Nous espérons toutefois que le nouveau recensement nous permettra de découvrir un nombre important d'introuvables.»

En 1889, la commune jugea bon d'introduire un timbre-impôt dans l'espoir de faciliter les paiements en favorisant une sorte d'épargne. 40 dépôts furent installés en ville: magasins de tabac, épiceries, débits de sel achetaient à la commune des timbres qu'ils revendaient — sans bénéfice — à leurs clients. Ceux-ci pouvaient envoyer leurs cartes remplies en lieu et place d'argent liquide. Cette opération ne donna guère de résultats; ville pionnière en la matière, La Chaux-de-Fonds avait pourtant fait des émules en Suisse, à Neuchâtel, Bienne, Genève où la formule paraissait faire recette. Tout au cours des années 1890 les timbres ne rapportèrent que des sommes modiques par rapport au produit total des contributions. On s'en inquiéta, comme le préfet Numa Droz-Matile qui voyait dans l'impopularité de l'impôt le résultat d'une manœuvre politique. Il le confie dans une lettre adressée au département des Finances le 26 février 1890: «...Sans doute, nous n'ignorons pas que le nombre des contribuables qui ne paient pas leur impôt direct est énorme, quoiqu'il soit encore bien inférieur à celui des non-payants de la taxe communale, qui était de 4874 pour 1889. Cette situation malheureuse est due non à un défaut dans la perception, mais à diverses causes multiples; c'est d'abord le système de l'impôt direct qui devient chaque année plus impopulaire dans notre population cosmopolite et militante, dont une grande partie ne s'en acquitte qu'à regret et en présence de la saisie seulement, et dont beaucoup d'autres, qui se savent à l'abri de toute saisie, se désintéressent complètement. C'est aussi le résultat inévitable des doctrines prêchées ces dernières années et qui tendent à exonérer de leurs devoirs et charges, tout en leur conservant les droits de citoyen, une légion d'individus peu scrupuleux qui se font gloire de

cette situation tolérée et n'acquittent aucun de leurs impôts, mais que l'on contraindrait en majeure partie à les payer, en faisant dépendre de là le droit de prendre part aux scrutins. Ce sont enfin les dimensions politiques qui ont marqué, à La Chaux-de-Fonds, l'année 1889, en laissant la victoire à un parti (le préfet fait allusion au nouveau parti ouvrier), dont les chefs préconisent et répandent la susdite doctrine. L'huissier Dürst nous affirme que depuis lors ses poursuites sont devenues infiniment plus pénibles et les retardataires plus arrogants.» Outre les poursuites légales, la préfecture a envoyé 3576 cartes aux retardataires.

La commune connaissait donc ses propres difficultés pour recouvrer l'impôt, mais aussi sa propre philosophie en la matière: «Nous aimerions amener (les retardataires) à cette conviction que l'impôt est nécessaire» écrit le Conseil communal dans son rapport de gestion de 1891. S'il n'est pas normal que les contribuables aux revenus réguliers se soustraient à leurs charges, les autorités communales pensaient cependant que «ceux d'entre eux que le manque de travail a obérés momentanément et auxquels il faut venir en aide doivent être l'objet de ménagements...» La commission du budget hésita à augmenter les impôts pour combler le déficit prévu de 13000 fr. pour 1892, mais elle renonça parce qu'une «augmentation des impôts est toujours impopulaire, et serait particulièrement mal reçue dans une période de malaise et de chômage...» D'ailleurs, en comparant les taux des impôts entre des villes comme Saint-Gall, Lausanne ou Lucerne, la commission démontra que «la somme demandée chez nous à l'impôt communal dépasse celle qui est perçue dans d'autres villes suisses beaucoup plus riches et presque toutes plus peuplées que la nôtre.»

Au début du XX<sup>e</sup> siècle encore, les rapports de gestion du Conseil communal et de sa commission du budget font régulièrement mention des difficultés dues à l'état de la dette. «Notre dette flottante est à peine couverte par un emprunt qu'elle commence à se reformer.» (1902) «Nous n'avons pas, en effet, les gros revenus dont jouissent

d'autres villes suisses de même importance mais plus anciennes que la nôtre, et auxquelles on nous compare volontiers lorsqu'il s'agit d'engager financièrement la commune... (La Chaux-de-Fonds) n'était il y a cent ans qu'un petit bourg renaissant à peine de ses cendres, dont le développement ne s'est guère accentué que dans le dernier quart de siècle, et où, pour ainsi dire, tout était à créer. Elle n'a pas eu, comme ses aînées, un espace de temps suffisant pour accumuler des réserves.» (1903)

«Sans la guerre, 1914 eût été pour nous une année normale; sans doute que le déficit budgétaire prévu était de 150000 fr.; mais le bon rendement de l'impôt et nos dépenses serrées au plus près eussent atténué ce déficit à un chiffre très bas» peut-on lire dans le rapport pour 1914. Hélas la guerre, imprévisible, eut des effets immédiats catastrophiques sur l'état des finances: les ateliers et les fabriques fermèrent, la mobilisation et la panique de la population précipitèrent les demandes de retraits auprès des banques, chaque dicastère reçut des instructions très strictes pour ne pas engager de dépenses. Toute l'activité économique fut brutalement interrompue; il fallait affronter des difficultés d'une autre nature.

### **Les infrastructures indispensables: eau, gaz, électricité**

Malgré les difficultés de financement, la municipalité puis la commune durent assumer, parfois avec l'aide de sociétés privées, l'approvisionnement en eau et en énergie de la population et des industries. Cela supposait non seulement l'achat des matières premières, mais aussi leur acheminement et leur distribution en ville, la vente aux particuliers. La gestion des services industriels, contrairement à ce que l'on pourrait croire aujourd'hui, fut une source constante de profits pour les finances publiques. Et si l'édilité devait faire face à des dépenses nouvelles au fur et à mesure de la construction de la cité, «pour placer



les quartiers nouveaux au bénéfice des avantages dont jouissent les autres», d'après le rapport de gestion de 1889, elle en retirait souvent de substantiels bénéfices. En 1900, par exemple, les services industriels obtinrent un solde financier positif net de plus de 164000 fr., sur un budget d'environ 1200000 fr.; 55000 fr. venaient du service des eaux, 109000 fr. de l'usine à gaz. L'arrivée d'énergies nouvelles et d'installations modernes fut donc bénéfique à tout point de vue.

## L'eau

L'approvisionnement en eau a toujours posé problème dans cette ville montagnarde et constitue sinon un mythe du moins une thématique récurrente dans l'histoire de La Chaux-de-Fonds. Dans une cité où l'on ne cesse de rappeler et de commémorer le grand incendie de 1794, l'eau apparaît comme l'antidote du feu, mais aussi comme la grande purificatrice, l'élément qui purgera la ville de ses maladies endémiques. Mais l'eau a une fonction ambivalente dans la mesure où elle est aussi le vecteur des principales épidémies.

L'eau pure avait donc pour mission de libérer la ville de ses miasmes, de son insalubrité chronique. Dans un mémoire lu à la Société neuchâtoise des sciences naturelles en 1844, le docteur Auguste Droz dénonça le mal en ces termes: «Il faut imprimer un autre cours aux eaux des égouts, mais surtout (nous procurer) une eau saine et légère, à la place des eaux malsaines, chargées d'immondices, que nos puits fournissent, et à la réparation desquels on consacre chaque année des sommes considérables, tandis qu'il serait bien moins coûteux de faire arriver des eaux limpides et saines.»

L'idée se concrétisera près d'un demi-siècle plus tard; entre-temps l'insuffisance des puits et des citernes fut invariablement montrée du doigt. L'eau, à juste titre, était rendue responsable des épidémies de fièvre typhoïde et de la diffusion de nombreuses maladies infectieuses. Les milieux scientifiques de La Chaux-de-Fonds

s'inspiraient des travaux de l'hygiéniste français Parent-Duchâtelet, médecin à l'Hôpital de la Pitié à Paris et connu pour ses *Mémoires sur les Questions importantes de l'Hygiène* (1836) dans lesquels il préconisait la création d'égouts souterrains. Il s'était aussi rendu célèbre par sa lutte contre la prostitution.

Chacun réalisait que des mesures pour évacuer les eaux usées étaient nécessaires. Il y avait bien les fosses d'aisance, vidangées régulièrement par les paysans qui les évacuaient dans leurs «bosses à purin» et qui en épandaient le contenu sur leurs champs, cela jusqu'à une période récente. Le reste des eaux sales se déversait directement dans la Ronde, une petite rivière qui s'écoulait à l'est du village. En 1868 la municipalité résolut de la transformer, dès sa source, en canal-égout, à la grande fureur du docteur Coullery qui publia de longs articles polémiques dans son journal *La Montagne*: «La Ronde est la ressource de tout le monde en temps de sécheresse.

»Les paysans des environs y viennent puiser de l'eau pour eux et leur bétail, dans les rudes hivers et pendant les sécheresses de l'été.

»Alors, pourquoi jeter, dès sa source, ce beau ruisseau dans un canal d'égouts?»

Pierre Coullery en rajouta, le 8 juin 1868, parce que la canalisation passait à travers l'ancien cimetière: «La correction aura lieu.

»Depuis le cimetière en aval les ouvriers piochent. Le canal passera dans la partie inférieure du cimetière.

»Les morts reposent dans la morgue, ils seront bien conservés, les fils pourront revoir leurs pères.» L'ingénieur cantonal Charles Knab dut intervenir pour calmer les esprits et justifier des travaux qui devaient correspondre aux vœux du docteur: «...en effet, les immondices de La Chaux-de-Fonds seront enfermées dans un canal couvert qui les conduira jusqu'au-dessous de l'ancien cimetière. On creusera un lit propre à l'eau limpide de la Ronde, au moins dans son premier parcours. On établira sur ce cours d'eau non seulement un grand réservoir qui servira pour les bains froids et les exercices de natation en été, et de nappe de glace pour les patineurs en hiver... »





Le centre de la ville s'est déplacé vers l'ouest, le long du «Pod», avec par exemple le Grand Bazar parisien. Les arbres viennent d'être plantés et des jardins subsistent encore.



La Chaux-de-Fonds prend des allures de métropole, avec trois voies de circulation déneigées selon la nature du trafic.

Les élections municipales du 14 juin 1868 approchaient et le Parti de la république démocratique et sociale de Pierre Coullery avait fait de l'eau l'un de ses chevaux de bataille: «Nous demandons que l'on pousse à la formation d'une société qui désinfecte les fosses d'aisance et vidange d'après l'un des nouveaux systèmes de toutes les villes un peu importantes.

»Nous demanderons cela parce que le sous-sol de La Chaux-de-Fonds s'infiltré chaque jour davantage de matières fécales qui pénètrent souvent dans nos réservoirs d'eau et qui, en de certains moments, infectent l'air par leurs émanations... Nous demanderons que notre future édilité s'occupe de l'établissement de bains et de lavoirs publics... » (*La Montagne*, 11 juin 1868). La polémique se calma aussitôt les élections passées. Un établissement de bains privés fut créé près de la source de la Ronde; l'étang du patinage ne permettait pas vraiment l'exercice de la natation, il fallait pour cela aller jusqu'aux bords du Doubs ou du lac de Neuchâtel.

Un grand collecteur fut construit sous l'avenue Léopold-Robert entre 1886-1888. Il fut prolongé jusqu'aux Eplatures après la fusion des deux communes en 1900. La ville se modernisait en enterrant ses égouts, mais les eaux usées étaient simplement dirigées dans les combes à l'est de la ville où, obstruant les écoulements naturels qui mènent au Doubs, elles stagnaient en d'infests cloaques. On avait prévu, par exemple, d'utiliser les canaux des anciens moulins, puis on se résolut, pendant la Première Guerre mondiale, à créer des dépotoirs qui devaient être curés régulièrement.

La préoccupation principale demeurait la recherche d'eau pure et de nouvelles sources pour alimenter les puits et les citernes. On procéda à des forages, sans beaucoup de résultats; des plans d'aménée d'eau depuis le lac des Tailières ou le Doubs furent ébauchés. On en arriva même à imaginer la création d'un grand lac artificiellement creusé. Puis vint enfin la solution préconisée par l'ingénieur Guillaume Ritter qui consistait à puiser l'eau des sources situées dans les gorges

de l'Areuse près de Noiraigue et à l'amener dans un grand réservoir au-dessus de la ville par une conduite ascensionnelle de plusieurs kilomètres, passant de 600 à plus de 1100 mètres.

Devisés à 2 millions de francs, les projets «grandioses» de l'ingénieur furent acceptés en votation populaire au mois d'août 1885, par 1649 oui contre 209 non seulement, malgré la grave crise que traversait alors l'horlogerie.

L'opinion — il est vrai — avait été soigneusement préparée par une commission d'initiative présidée par le radical Michel Jacky et dans laquelle on trouve tous les notables de la cité. Dans une proclamation publiée dans l'*Impartial* la veille du scrutin, la commission écrivit: «Après cinquante ans d'attente, La Chaux-de-Fonds entrevoit le jour où elle sera abondamment pourvue d'une eau pure et excellente... Tous nous avons le même intérêt; trêve aux luttes politiques! Que tous les électeurs municipaux de La Chaux-de-Fonds, sans distinction, s'unissent dans une commune pensée de progrès et de solidarité, pour se présenter aux urnes avec un *oui* unanime.»

L'arrivée de l'eau courante en 1887 frappa les imaginations; les fêtes furent imposantes; le Bureau de contrôle offrit une fontaine monumentale placée au début de la rue Léopold-Robert, nouveau symbole de la cité. On pensait redonner un élan à la ville, ouvrir une nouvelle ère de prospérité.

Moins importante que prévu, la facture rendit le service de l'eau immédiatement rentable. Très rapidement l'eau circula dans toute la ville. En 1894, on fait état de 5600 cuisines raccordées. On édifia des water-closets, des salles de bains; les plus fortunés arrosèrent leurs jardins au jet, des industriels installèrent de petits moteurs à eau. Des vespasiennes furent posées dans tous les quartiers et l'ensemble du réseau ne cessa de se développer. La mise en service des hydrants instaura un tout nouveau système de lutte contre le feu. Tous les périls semblaient conjurés, même la sécheresse, puisque, d'après l'ingénieur de la ville et

conseiller communal Hans Mathys: «La bonne eau potable nous arrive continuellement en abondance; même pendant la très grande sécheresse de l'année 1893 qui a été un fléau pour tout le Jura, elle n'a jamais manqué à La Chaux-de-Fonds... »

### **Le gaz et...**

Avec l'ouverture des rues nouvelles et la vie nocturne animée au cœur de la cité, le développement du travail à domicile, s'imposa la nécessité de l'éclairage au gaz. Due à l'initiative privée de l'ingénieur Jean-Pierre-Edouard Graeser, l'usine à gaz fut construite en 1856 et l'année suivante les premiers becs de gaz furent inaugurés. La municipalité ne reprit l'exploitation de l'usine qu'en 1885, accordant à une société du gaz le droit d'éclairer les rues et places de la ville, ainsi que les logements. Le souci de «voir plutôt clair que trop peu» anima souvent les débats du Conseil général: en 1886 le Conseil municipal proposa de laisser brûler jusqu'au matin environ 80 becs, alors que les autres lanternes seraient éteintes à minuit.

Pour favoriser les ateliers, le pouvoir municipal baissa le prix du m<sup>3</sup> de 3 ct. pour les industriels; et après une année d'exploitation par la municipalité l'usine rapportait près de 20000 fr. à la collectivité. Fournissant un peu plus de 560000 m<sup>3</sup> de gaz, dont le 1/5<sup>e</sup> seulement était utilisé pour l'éclairage public. Cette production correspondait au traitement de 186 wagons de houille pour alimenter 400 lanternes et plus de 700 abonnés.

L'ouverture de la ligne de chemin de fer permit de faire des économies sur le prix de la houille et la société, qui avait connu des débuts difficiles, commença à pouvoir amortir ses emprunts, dès 1862, et à payer des intérêts à ses actionnaires. La municipalité reprit donc une affaire saine et put la développer. On n'eut plus à se plaindre à La Chaux-de-Fonds du mauvais éclairage et des

accidents qui survenaient lorsque les chaussées et les fossés étaient à peine visibles.

Par souci de rationalisation, le Conseil général vota un arrêté, le 8 novembre 1890, établissant une société indépendante chargée de la gestion des services du gaz et des eaux et dirigée par un ingénieur dont les élus fixèrent le traitement à 500 fr. par an. Ce nouveau service public devait publier annuellement les résultats d'exploitation accompagnés des statistiques et des comparaisons avec les autres villes de Suisse, chiffres que l'on semble consommer avec gourmandise. Ainsi, le rapport pour 1896 signale que l'arrivée de l'électricité ne constitue pas une menace pour la vente du gaz, car l'éclairage avec le bec Auer assure une consommation nettement plus économique.

Le gaz, comme d'autres installations et infrastructures, fait partie intégrante du paysage urbain et des logements. En 1914, 1823 immeubles sont alimentés, ce qui correspond à la location de près de 9000 compteurs et à une production de 4 millions et demi de m<sup>3</sup> distribués par un réseau de 50 kilomètres de canalisations. Des crédits successifs attestent du développement des besoins énergétiques de la ville: un gazomètre de 3000 m<sup>3</sup> est remplacé par un réservoir de 7000 m<sup>3</sup> en 1899, puis on éleva, en 1913, une volumineuse cuve de 12000 m<sup>3</sup>, en bordure de la rue des Terreaux. Au décor industriel ambiant s'ajoutaient des éléments caractéristiques d'activités économiques plus «lourdes», comme on peut le lire dans les documents publiés à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'incendie: «Les fours... s'ajoutent aux fours. En 1912 ils étaient dix, alignés d'un bout à l'autre de la vaste halle en maçonnerie jouxtant la rue du Collège. Ce bâtiment existe encore aujourd'hui avec son toit démesuré aux innombrables tuiles qui abrite maintenant (1944) la manutention du coke. Deux équipes de sept chauffeurs, attachés à leur labeur quotidien durant douze heures consécutives, les desservaient à la sueur de leur corps.» Qu'on est loin de l'établi de l'horloger!

## ...l'électricité

L'exploitation du service électrique commença le 1<sup>er</sup> janvier 1897 en fournissant du courant au tramway. La première année on installa déjà 57 moteurs et on enregistra 120 abonnements; l'exercice laissa toutefois un découvert de plus de 27000 fr. Tout avait commencé en 1890 avec la concession des forces motrices de l'Areuse accordée par le Conseil d'Etat aux villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, auxquelles vint s'ajouter Le Locle. Les trois communes se partageaient le courant obtenu par la force hydraulique.

A La Chaux-de-Fonds l'électricité devait avant tout servir de force motrice; pour Hans Mathys, «les Conseils de la commune étaient animés du désir de donner à notre industrie locale un nouvel élan, un nouveau moyen de se développer et de soutenir la concurrence... Quoi de plus naturel que de chercher, au moyen des derniers progrès de la science électrique, à rendre cette force utile au pays? Le moteur électrique a des qualités qui le mettent au-dessus de tout autre moteur connu à l'époque actuelle... n'est-il pas appelé à faire son entrée dans tous les ateliers, où l'on exécute encore des travaux pénibles et fatigants? C'est notre conviction.»

La foi dans le progrès, la volonté de contribuer à l'essor de l'industrie et d'assurer le développement comme la prospérité de la cité, toutes ces qualités n'avaient pas tari à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'aventure de l'électricité est un témoignage de plus de l'esprit pionnier qui animait les autorités. A la veille de la Première Guerre mondiale, La Chaux-de-Fonds était dotée de tout un réseau d'infrastructures nécessaires au confort et au fonctionnement d'une ville moderne. Avec l'arrivée du courant électrique on préparait la fin de l'ère de la vapeur, du charbon et du gaz de houille. Les ateliers se transformèrent, les modes de production furent rationalisés, la fabrique nouvelle pouvait surgir.

## L'épopée des transports

S'il est une aventure qui peut être assimilée à celle des westerns, c'est bien la construction des voies ferrées dans les Montagnes neuchâteloises. Au-delà des péripéties financières, des grandes envolées patriotiques, des déchirements politiques, on assiste à toute une histoire humaine avec ses drames et ses joies.

Au départ, l'épopée naît de la Révolution de 1848. Le chemin de fer représentait alors une autre façon de sortir les villes du Haut de leur isolement relatif et de les mettre en contact avec le Plateau suisse et au-delà avec les grandes voies commerciales. Le chemin de fer était perçu comme une affaire essentielle dont tout l'avenir dépendait. Fritz Courvoisier, l'un des héros de la Révolution, fut également l'un des principaux promoteurs de cette réalisation et l'un de ses plus ardents défenseurs. Minoritaire dans la commission d'étude créée par le Conseil d'Etat, il y soutenait les intérêts de La Chaux-de-Fonds, dont «les conditions d'existence industrielles réclament impérieusement qu'elle ne soit pas tenue en dehors des avantages que procurerait la ligne ferrée à exécuter...» déclara-t-il. Les municipalités du Locle et de La Chaux-de-Fonds s'unirent pour posséder leur voie ferrée: «L'isolement... c'est la ruine de l'industrie et de la prospérité immobilière de nos villes... aussi réclamons-nous le premier rang pour la ligne du *Jura-Industriel* car la question est brûlante, la lutte est vive pour le passage du Jura» écrivaient-elles dans une pétition adressée au Grand Conseil.

La lutte fut vive, en effet, les partis furent déchirés, la coupure entre le Haut et le Bas menaçait plus que jamais l'unité du canton. Si l'on en croit l'anecdote rapportée par Henri Morel, Alexis-Marie Piaget, président du gouvernement, aurait brandi la menace d'une seconde révolution venue d'en haut devant certains députés récalcitrants à voter les crédits demandés.

Il est difficile de mesurer les retombées économiques du chemin de fer sur la ville et la région.



Dans l'immédiat elles furent désastreuses; à plus long terme on peut partager l'opinion de Ferdinand Porchat qui affirmait, en 1885, qu'il «est incontestable que l'ouverture des chemins de fer a donné (à La Chaux-de-Fonds) un nouvel élan: de nouveaux quartiers se sont construits, la population s'est sensiblement augmentée, le commerce s'est étendu, les relations se sont agrandies; on peut ajouter que la vie y est devenue moins coûteuse... Grâce aux chemins de fer, La Chaux-de-Fonds n'est plus le village perdu dans la montagne, mais une ville que l'on peut visiter avec la plus grande facilité et qui sert de quartier général aux nombreux voyageurs que le commerce amène dans le Jura.»

En 1885, c'est vrai, on pouvait recommencer à respirer: La Chaux-de-Fonds se trouvait au centre d'un véritable nœud ferroviaire; la ligne de Neuchâtel était ouverte depuis près de 30 ans, elle avait été complétée, en 1874, par la ligne de Bienne; en 1884 on avait inauguré la ligne de Besançon. L'ensemble de ce réseau fut encore amélioré, dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, par les lignes régionales des Ponts et de Saignelégier. Mais que d'efforts pour en arriver là, quelle dose de courage ou d'inconscience chez ces bâtisseurs!

On avait prévu d'emprunter 11 millions pour construire le Jura-Industriel; on rassembla difficilement un capital-action de 6 millions; la Confédération et le canton, puis les municipalités prêtèrent leur appui. Au milieu de 1859, en plein travail, il manquait encore 3 millions pour un coût total réévalué à 17 millions; on essaya de passer ce mauvais cap en créant une nouvelle société chargée d'exploiter l'affaire. Les faillites furent prononcées, entraînant les villes des Montagnes dans des difficultés sans fin. Trop engagées financièrement, les municipalités se battaient aussi pour leur réputation: «Non seulement elles voudront sauver les capitaux qu'elles ont engagés dans cette entreprise... Mais encore elles ne voudront pas que cette entreprise soit exploitée par des étrangers peu soucieux de nos besoins et de nos intérêts, ou qu'elle soit abandonnée pour demeurer comme

un moment de leur impuissance et de leur défaut d'énergie», affirme un rapport du Conseil d'administration de 1858.

Le patriotisme local fut mis à mal mais ne flancha pas, les radicaux pesèrent de tout leur poids, de tout leur prestige pour sauver l'affaire, n'hésitant pas — du moins pour 17 d'entre eux — à cautionner le million prêté par la Confédération, au risque d'y perdre toute leur fortune. On les retrouve tous, les notables radicaux, députés, Joseph Jeannot, Jules Philippin, Jules Grandjean, Auguste Cornaz, Numa Droz-Matile, Aimé Humbert, tant d'autres encore, pour prendre la tête du combat pour sauver le Jura-Industriel, proposer de nouvelles solutions financières en rappelant que «grâce à ce patriotisme et à ce sentiment d'honneur qui a dirigé les populations intéressées, le crédit de nos cités montagnardes est complètement sauvé», comme ils l'écrivent dans une lettre collective adressée le 1<sup>er</sup> juin 1864 aux conseillers généraux des deux villes des Montagnes neuchâtelaises.

Le dépassement des devis s'expliquait surtout parce que l'on avait mal évalué la difficulté de la tâche qui consistait à construire une ligne à la montagne, loin de tout, en partant du haut. Les matériaux (traverses en chêne, ballast en pierres cassées) devaient être acheminés par voiturage depuis Neuchâtel, ce qui mettait le prix de la traverse à 8 fr. au lieu de 5 fr. dans le bas du canton. Le prix de la main-d'œuvre aussi était plus élevé pour un travail ardu dans des conditions climatiques difficiles. Le crédit se raréfiait et devenait plus onéreux. Sollicitée, la banque Lombard-Odier de Genève refusa, «vu la rareté des capitaux et les circonstances générales des affaires.» Si des créanciers demandèrent le remboursement de leurs cédules avant terme, d'autres firent spontanément des dons, comme Philippe Suchard qui offrit 860 fr. en 1861, comme marque de soutien «aux municipalités qui doivent éponger leurs emprunts».

Travaillant dans des situations extrêmes, le personnel n'était même pas payé régulièrement;



certain, comme le signale le directeur Jules Grandjean, ne pouvaient s'acquitter de l'impôt municipal. On alla chercher des mineurs en Belgique pour creuser le tunnel des Loges, le plus long de Suisse alors avec ses 1359 mètres. Ceux-ci vivaient dans des conditions que l'on a de la peine à imaginer: loin de la ville, ils ne bénéficiaient même pas de son relatif confort; ils n'avaient pas le droit, par exemple, de se faire soigner à l'hôpital qui n'acceptait que les ressortissants. On finira par mettre à leur disposition le stand des Eplatures situé près de la voie, où la direction installera 8 lits pour les ouvriers travaillant sur le territoire de La Chaux-de-Fonds.

A plusieurs reprises on frôla l'explosion sociale, comme à la fin du mois de janvier 1860, lorsque la compagnie, paniquée, pria les municipalités et le Conseil d'Etat de lui venir en aide. Elle ne pouvait plus régler les travaux et l'entrepreneur Martinal venait de la sommer «de lui payer immédiatement une somme de 120000 fr., faute de quoi il va licencier 500 ouvriers qui sans argent et sans ouvrage se répandront au milieu de nos populations et compromettront la tranquillité publique».

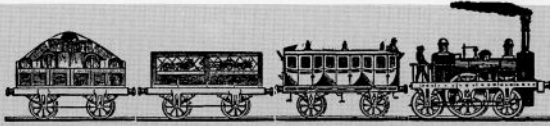
La ligne fut achevée, malgré les difficultés et les procès qui suivirent. Les inaugurations successives furent prétexte à la fête et aux banquets. Avec quelques fausses notes, il est vrai: l'entrepreneur Martinal — qui n'avait pas été payé — tendit une corde à l'entrée du tunnel pour empêcher symboliquement le train d'honneur de passer. On se gaussa, dans le Haut, de ceux du Bas qui inaugurèrent la ligne rivale du Franco-Suisse reliant Pontarlier à Neuchâtel le 29 juillet 1860, soit dix jours après l'ouverture du Jura-Industriel. Pour la circonstance le rédacteur du *National suisse* insista sur le mauvais temps et sur «l'entassement informe de brouillards» au sortir des Gorges de l'Areuse. Quant au banquet, il «n'a pas été — il faut le dire — une fête suisse. Disons qu'il a été une fête officielle, et n'en parlons plus!»

Rien à voir avec les splendides fêtes chaux-de-fonnières, comme celle du 14 juillet 1860, avec cortège, discours, arrêt-buffet dans toutes les

gares décorées, coups de canon et passage obligatoire sous les arcs de triomphe garnis de feuillages et des couleurs de la Confédération et du canton; puis le retour heureux à La Chaux-de-Fonds, nouveau cortège, vivat à la Confédération et la fanfare qui joua le «Rufst du mein Vaterland». Le tout couronné par l'inévitable banquet au Casino et sa succession interminable de toasts. On fêta la victoire du progrès, de l'homme sur la nature.

Peu à peu les affaires se décantèrent et les esprits se calmèrent. Après une tentative de rachat par le canton manquée en 1875, la ligne du Jura-Industriel passa aux mains de la Compagnie du Jura-Berne pour aboutir, tout de même, aux mains de l'Etat et devenir, en 1884, la Compagnie du Jura-neuchâtelois. Quant à la ligne de Besançon, dont on espérait tant, elle n'apporta pas toutes les satisfactions que l'on attendait d'elle. Le commerce franco-suisse ne fut pas relancé pour autant. Les constructions ferroviaires et les rivalités qui en découlèrent laissèrent en fin de compte des traces profondes dans le canton, et certaines plaies mirent du temps à se refermer.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la sensibilité reste vive sur ces questions. A La Chaux-de-Fonds on s'inquiète pour la nouvelle gare et on reproche à la direction de la compagnie sa lenteur. Une fois de plus l'on se sentait abandonné: «La Chaux-de-Fonds n'a pas, comme commune, jeté trois millions dans l'ancien Jura-Industriel, et les particuliers de la même ville souscrit un million à fonds perdus, pour se voir traiter comme une simple bourgade», écrit le *National suisse* en août 1892, pour ajouter, en octobre 1894, toujours à propos de la gare: «Nous n'avons jamais été gâtés, à La Chaux-de-Fonds, par les faveurs du pouvoir. Nous n'aimons pas à tendre la main. Mais il nous faut une nouvelle gare.» De nombreux projets furent l'objet de longues tractations, voire de violentes polémiques comme celle qui s'engagea entre le *National suisse* et Jâmes Ladame, l'ingénieur qui avait construit la ligne du Jura-Industriel et qui avait publié un pamphlet rageur contre ses anciens directeurs, en 1892.



# CHEMIN DE FER PAR LE JURA INDUSTRIEL.

**Tableau des heures de départ et d'arrivée des trains.**

Service d'hiver, à dater du 1<sup>er</sup> décembre 1859.

SECTION LOCLE—CHAUX-DE-FONDS—CONVERS.											
Convers—Chaux-de-Fonds—Locle.					Locle—Chaux-de-Fonds—Convers.						
STATIONS.	1	3	5	7	9	STATIONS.	2	4	6	8	10
Convers . . . . .	Départ	—	—	9 h 12	—	—	2 h. 37	6 h. 37			
Chaux-de-Fonds	Arrivée	—	—	9 22	—	—	3 07	6 47			
Chaux-de-Fonds	Départ	8 h.	—	9 50	1 h. 30	5	—	7 40			
Eplatures . . . . .	»	8 07	9 37	1 37	5 09	7 47					
Locle . . . . .	Arrivée	8 45	10 05	1 45	5 15	7 55					
Locle . . . . .	Départ	8 h. 30	11 h. 30	2 h. 45	5 h. 45	8 h. 15					
Eplatures . . . . .	»	8 39	11 39	2 24	5 34	8 24					
Chaux-de-Fonds	Arrivée	8 47	11 47	2 32	6 02	8 32					
Convers . . . . .	Arrivée	9 02	—	2 47	6 17	—					
Coïncidences postales.											
Chaux-de-Fonds—Hauts-Geneveys.					Hauts-Geneveys—Chaux-de-Fonds.						
Chaux-de-Fonds . . . . .	Départ	5 h. 45	9 h. 40	1 h. —	4 h. 20	Hauts-Geneveys . . . . .	Départ	7 h. 45	10 h. 30	2 h. 30	5 h. 30
Hauts-Geneveys . . . . .	Arrivée	7 30	11 25	2 45	6 05	Chaux-de-Fonds . . . . .	Arrivée	9 05	12 20	4 40	7 20
SECTION NEUCHÂTEL—HAUTS-GENEVEYS.											
Neuchâtel—Hauts-Geneveys.					Hauts-Geneveys—Neuchâtel.						
STATIONS.	11	13	15	17	STATIONS.	12	14	16	18		
Neuchâtel . . . . .	Départ	5 h. 50	9 h. 20	1 h. 40	4 h. 20	Hauts-Geneveys . . . . .	Départ	7 h. 50	11 h. 40	3 h. —	6 h. 25
Corcelles . . . . .	»	6 —	9 30	1 50	4 30	Coffrane . . . . .	»	7 59	11 49	3 09	6 34
Chambrelieu . . . . .	»	6 19	9 49	2 09	4 49	Chambrelieu . . . . .	»	8 19	12 09	3 29	6 54
Coffrane . . . . .	»	6 35	10 05	2 25	5 05	Corcelles . . . . .	»	8 32	12 22	3 42	7 07
Hauts-Geneveys . . . . .	Arrivée	6 43	10 13	2 33	5 13	Neuchâtel . . . . .	Arrivée	8 40	12 30	3 50	7 15
Coïncidences avec les chemins de fer suisses.											
De Genève à Neuchâtel et Bienne.					De Bienne à Neuchâtel et Genève.						
Genève . . . . .	Départ	—	—	7 h. —	10 h. 30	Zurich . . . . .	Départ	—	—	8 h. 50	10 h. 05
Lausanne . . . . .	»	—	—	9 04	12 —	Bâle . . . . .	»	—	—	6 20	10 25
Yverdon . . . . .	»	7 h. 36	10 19	12 54	—	Lucerne . . . . .	»	—	—	5 50	10 —
Neuchâtel . . . . .	Arrivée	8 34	11 53	2 01	—	Berne . . . . .	»	—	—	7 37	10 05
Landeron . . . . .	Arrivée	9 10	12 45	2 20	—	Bienne . . . . .	Arrivée	—	—	10 47	—
Bienne (Nidau) . . . . .	»	10 45	—	3 55	—	Bienne (Nidau) . . . . .	Départ	7 h. 10	11 16	2 25	—
Bienne . . . . .	Départ	11 30	—	4 25	—	Neuchâtel . . . . .	Arrivée	8 41	12 43	4 01	—
Berne . . . . .	Arrivée	2 01	—	7 38	—	Neuchâtel . . . . .	Départ	8 55	12 53	4 11	—
Lucerne . . . . .	»	—	—	9 02	—	Yverdon . . . . .	Arrivée	10 07	1 58	8 29	—
Bâle . . . . .	»	—	—	8 40	—	Lausanne . . . . .	»	11 15	2 48	6 39	—
Zurich . . . . .	»	—	—	9 —	—	Genève . . . . .	»	1 20	4 23	8 48	—

Chaux-de-Fonds. — Imprimerie Porta et Comp.

La gare fut enfin construite entre 1901 et 1904 par les architectes neuchâtelois Prince et Béguin, dans un style néo-classique, avec de la pierre jaune. La Chaux-de-Fonds pouvait ajouter un monument de plus à son patrimoine.

L'arrivée du chemin de fer, dans les années 1860, ne fit pas regretter la disparition des voitures postales qui assuraient toutes les liaisons avec la métropole des Montagnes. On se plaignait d'ailleurs souvent des retards, voire des accidents qui arrivaient régulièrement sur la route du col de la Vue-des-Alpes. Le Conseil municipal avait fait ses doléances au conseiller fédéral Näf à ce propos, lui écrivant en 1855 que «l'impériale de la voiture principale se trouve constamment chargée de bagages et que le nombre des voyageurs étant souvent de 20, 30 et même plus, il est facile de comprendre combien cette voiture est exposée à verser dès que le terrain cède sous ses roues». On préconisa l'utilisation de véhicules plus bas que l'on mettrait sur traîneaux l'hiver.

Les édiles connurent d'autres tracasseries avec l'administration fédérale des postes qui fut sollicitée régulièrement pour participer à la création d'une ligne omnibus entre l'Hôtel de Ville et la gare. Ce service finit par voir le jour, en 1882, sous forme d'un véhicule tiré par un cheval. Dès 1895, on parla plus sérieusement de la construction d'un tramway, initiative saluée par le *National suisse* en ces termes: «(Ce projet) assure à La Chaux-de-Fonds un développement normal et, en supprimant pour ainsi dire les distances, empêche la ruine de la partie est de notre ville au profit unique des nouveaux quartiers de la gare». On songea même à installer un funiculaire pour desservir les quartiers élevés de la ville. La Compagnie du tramway fut officiellement créée le 8 juin 1896, avec Louis Calame-Colin comme président, et un capital de 125 000 fr.

«De même la fontaine monumentale avait été le couronnement de l'entreprise grandiose qui nous a fourni les eaux et la Reuse, de même le tramway sera le couronnement de cette autre entreprise grandiose, qui fournira à notre ville l'énergie et

la lumière électrique», écrit le *National suisse* pour l'occasion.

Les travaux débutèrent en septembre 1896; au début du mois de décembre le matériel roulant était livré et tout fonctionna dès janvier. En 3 jours le tramway avait déjà transporté 20 000 personnes. Cette première ligne fut complétée par la suite; elle reliait l'usine à gaz à la rue des Armes-Réunies, en passant par la rue du Collège, de la Balance et en suivant l'avenue Léopold-Robert.

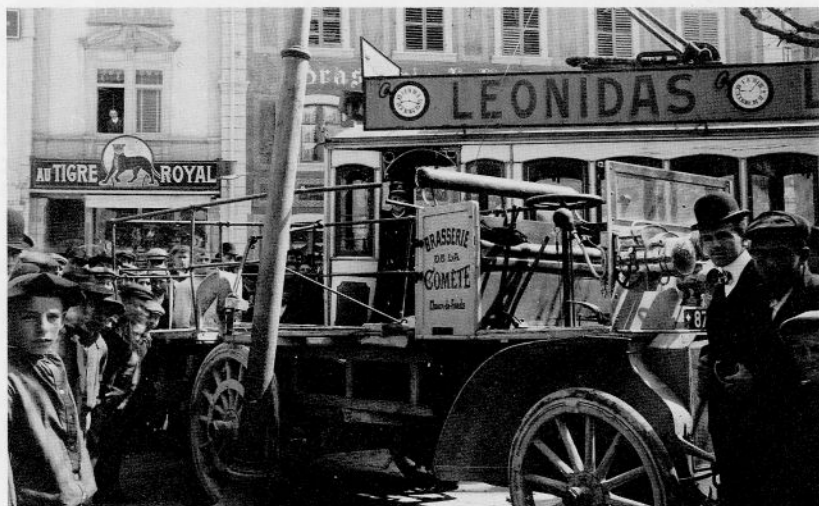
De tout temps la modernité des communications préoccupa les milieux horlogers soucieux de rationaliser la production et de pouvoir commercer à des prix avantageux. On réclama le téléphone car, comme l'écrivit un correspondant du *National suisse* en 1881: «Chez nous où tant de relations de tous les instants existent, le téléphone rendrait de très grands services. Sans doute qu'il ne pourrait relier tous les comptoirs à tous les ouvriers travaillant en chambre, mais la correspondance existant entre les comptoirs et les ateliers principaux amènerait des avantages qui seraient vite appréciés.»

On acheva la pose des premières lignes en avril 1884: «La voix est transmise d'une manière distincte, même jusqu'au Restaurant de Bel-Air», rassura le *National suisse* qui publia par la suite quelques statistiques. Ainsi on comptait 71 abonnés à la fin de 1887; ils seront plus de 300 une année plus tard. Les industriels protestèrent, en 1889, contre l'augmentation de la taxe, vu le caractère spécifique de l'horlogerie «qui exige de fréquents rapports entre les fabricants et les chefs d'ateliers des parties si multiples que doit passer la montre avant d'être terminée».

Les fabricants eurent d'autres occasions pour manifester leur mécontentement vis-à-vis de la politique de la grande régie. Les services postaux connurent tout de même une progression régulière avec l'ouverture de nouveaux bureaux et l'installation, en 1910, face à la gare et sur l'emplacement de l'ancien square, de la nouvelle poste. La Société des fabricants jugea l'endroit trop



La deuxième gare, vers 1880 — la précédente avait brûlé en 1877. Les lignes régionales ne sont pas encore construites.



Les temps modernes sont là, avec une circulation intense, les embarras des rues et même des accidents. Celui-ci survint au début du XX<sup>e</sup> siècle près de l'Hôtel de La Fleur-de-Lys.



excentrique, mais on passa outre. On doit le projet aux architectes genevois Fulpius et Duval; le hall fut décoré par l'artiste chaux-de-fonnier Charles L'Eplattenier. Une façade monumentale, en pierre jaune aussi, venait rehausser le caractère majestueux de l'avenue Léopold-Robert.

### III. La Chaux-de-Fonds Belle Epoque

La Chaux-de-Fonds des années 1900 correspond-elle aux aspirations de sa population, à l'urbanisme idéal tant prôné par les autorités communales et les architectes? On peut en douter. L'image de la ville ne reflète pas forcément les ambitions de ceux qui l'appelaient la Métropole de l'horlogerie. Bien sûr la cité est moderne, elle possède ses monuments et ses bâtiments imposants, notamment l'usine électrique et les immeubles de la place de la Gare, une très large avenue plantée d'arbres qui sépare la ville en deux... Mais, comme le fait remarquer Jacques Gubler, la Métropole «s'effiloche dans la campagne des pâturages, en direction des Etats-Unis». Si l'Amérique demeure la référence, les orthogones de La Chaux-de-Fonds sont constitués de massifs et non d'îlots comme New-York; et, toujours selon Jacques Gubler: «La valeur de repère et de coordination des perpendiculaires est fort limitée, voire confusionnelle pour le non-autochtone. Exceptionnellement le Temple allemand, le Collège primaire, le Collège industriel et le Collège de l'Abeille sont axés de manière à livrer une terminaison monumentale à quatre rues transversales. Ces édifices ont l'avantage de densifier l'image de la ville. Mais ils introduisent aussi un blocage dans la maille urbaine. Le principe même de terminaison monumentale semble contraire à cette extension contrôlée et empirique en ville ouverte.»

La Chaux-de-Fonds, ce n'est pas tout à fait l'Amérique, mais on y est presque, avec cet esprit pragmatique, ces constructions lancées au gré des conjonctures, reflets de l'esprit pratique des horlogers. La ville représente aussi plus que cela: une vie, une culture, le produit de synthèse

du travail de l'industrie horlogère, de l'action politique et de ses idéologies, de l'art et de l'architecture ensuite. Cela constituera l'originalité de la ville à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque la cité adopte un rythme de développement moins débridé et sauvage que dans les décennies précédentes.

Une Ecole d'art avait été fondée officiellement en 1873 pour répondre aux besoins d'une industrie horlogère avide d'esthétique industrielle, de ce que l'on appelle aujourd'hui le «design». Cette école devait donc fournir à l'horlogerie les artistes et créateurs dont elle avait besoin: les graveurs et guillocheurs, bijoutiers et sertisseurs, les peintres sur émail, etc.

Or la vie de l'Ecole d'art changea quand Charles L'Eplattenier y fut appelé comme maître de dessin en 1897. Venant des Ecoles des arts décoratifs de Budapest et Paris, cet artiste neuchâtelois apportait un esprit nouveau dans son cours de composition décorative. Le premier rapport d'inspection relève qu'on y «travaille avec une liberté plus grande, et moins d'après les styles déterminés, comme c'était le cas auparavant. L'art ornemental moderne cherché ses motifs dans la nature et non plus dans ceux des siècles précédents; cette voie est abandonnée... L'Ecole a fait une excellente acquisition en la personne de M. L'Eplattenier». Très rapidement celui-ci s'imposa comme un maître et donna une orientation différente à l'enseignement en introduisant cet «art nouveau» qu'on allait aussi appliquer dans des domaines étrangers à l'horlogerie, notamment dans la décoration architecturale.

L'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds se fit remarquer à l'étranger, notamment à l'exposition de Milan en 1906 où elle obtint un diplôme d'honneur pour la qualité de ses décors sur les boîtes de montres. Les objectifs nouveaux de l'Ecole d'art étaient clairement exposés:

*«Nous avons voulu faire voir que l'on peut appliquer à la montre l'interprétation de la nature de notre pays, en tirer des décors heureux; nous avons désiré montrer que l'on*





Le hall de la grande poste, décoré par les Ateliers d'art réunis dirigés par Charles L'Eplattenier. Enfin une poste digne d'une ville industrielle.

peut décorer une boîte de montre sans copier des ornements créés pour l'architecture et le mobilier d'autres époques; qu'il ne faudrait plus décorer les objets d'art en un style des temps jadis, pas plus que nous ne nous habillons, les dames en robes à paniers, les messieurs en mousquetaire. Nous avons désiré encore que les décors de montres ne soient pas la copie de tableaux reproduits en gravure de taille douce pour impressions, mais que le boîtier de montre soit décoré pour lui-même en tenant compte de sa forme qui peut être variée mais qui doit être respectée, loi à laquelle le décorateur est soumis dans tous les domaines.

«Dans ce but nous continuerons à faire étudier à nos élèves la nature du Jura, ses terrains, ses arbres, sa flore, sa faune, non pour les copier servilement, mais pour les appliquer avec l'ordre, la raison, le sentiment qui convient à chaque objet qu'ils créent ou décorent; ainsi ont procédé les Egyptiens, les Assyriens, les Perses, les Indous, les Japonais, les Grecs, les Gothiques, tous ces grands décorateurs; nous désirons que nos élèves s'inspirent des mêmes principes et admirent leurs œuvres sans les copier. C'est le moyen de faire honneur à la récompense obtenue à Milan.»

Avec ce manifeste était née une véritable école autour de son maître, école que suivront assidûment des artistes chaux-de-fonniers de talent, Madeleine Woog, Léon Perrin, Georges Aubert et bien sûr Charles-Edouard Jeanneret-Gris, plus connu sous le nom du Corbusier. L'année suivant l'exposition de Milan, la classe de L'Eplattenier reçut le mandat de décorer la chapelle de Fontainemelon, une villa à Tavannes, une salle d'audience à La Chaux-de-Fonds. L'on s'acheminait vers la création d'un atelier professionnel, le Cours supérieur, auquel on ne pouvait accéder qu'en passant un examen préalable. Le Cours supérieur était régulièrement fréquenté par 15 à 20 élèves et L'Eplattenier y était secondé soit par les anciens, soit par des amis venus d'autres horizons, comme l'architecte Chapallaz.

Le Cours supérieur se consacra toujours davantage à l'art monumental et les commandes affluèrent: décoration du pavillon Hirschs de l'Observatoire de Neuchâtel, grand hall de l'Hôtel des postes, crématoire au cimetière, etc. L'activité devint de plus en plus professionnelle, les artistes fondant une Société des ateliers réunis pour exécuter ces travaux. Charles L'Eplattenier prit la direction, en 1910, d'un Cours supérieur de composition décorative, section indépendante de l'Ecole d'art. L'artiste put y développer toute sa

philosophie esthétique dans les cours théoriques et l'incarner dans des objets aussi divers que les figures peintes pour la grande poste, des meubles, une cheminée, une stèle funéraire ou une fontaine, travaux généralement effectués par les Ateliers d'art. L'originalité de l'organisation résidait dans cet effort combiné d'une école professionnelle et de l'initiative privée, les travaux pratiques étant réalisés dans des ateliers spécialisés dirigés par d'anciens élèves promus au rang de patrons et censés commercialiser leurs produits: sculptures sur bois et sur pierre, peintures, céramiques, broderies et gravures, bijoux et objets fondus.

En septembre 1910, lors de l'assemblée générale de l'Union des villes suisses, Charles L'Eplattenier donna un exposé sur l'esthétique urbaine et le conseiller communal Edouard Tissot prononça l'éloge de ce nouvel enseignement qui, selon ses dires, «aura non seulement pour effet de faciliter l'introduction de nouvelles industries, mais (...) contribuera également à populariser et à vulgariser les connaissances artistiques, à introduire le goût du beau dans le domaine de la vie usuelle, à le développer dans le public et à rendre toujours de plus en plus intime, la collaboration si nécessaire de l'industrie et de l'art... En encourageant et soutenant la pléiade de jeunes artistes que nous possédons actuellement, nous réussirons à opérer, nous en sommes convaincus, une évolution qui ne pourra avoir que des conséquences heureuses pour l'avenir de notre ville.»

Charles L'Eplattenier échoua dans sa tentative de faire de La Chaux-de-Fonds un véritable centre de création, universellement reconnu pour son style géométrique inspiré de la nature jurassienne, mêlant le rationnel et les sentiments. En effet le «style pive» n'était pas du goût de chacun; des dissensions apparurent; politiques, venant surtout des milieux socialistes et de *La Sentinelle*, mais aussi personnelles, entre les artistes eux-mêmes. L'Eplattenier démissionna en 1914; Charles-Edouard Jeanneret, qui enseignait aussi à la nouvelle section, quitta La Chaux-de-Fonds. Celui qui allait s'appeler Le Corbusier laissait



Inauguration, en 1910, du monument de la République dû à Charles L'Eplattenier. Au pied de la sculpture, les derniers vétérans de la révolution de 1848.

derrière lui quelques réalisations, dont la villa construite pour le fabricant d'horlogerie Anatole Schwob, que les Chaux-de-Fonniers surnommèrent la «villa turque».

Cette superbe demeure aux lignes très pures, qui laisse largement pénétrer le soleil, tranche avec les réalisations plus chargées de L'Eplattenier et de ses disciples. Elle abrite aujourd'hui le Centre des relations publiques de la maison d'horlogerie Ebel, les «architectes du temps».

L'apogée de cette «Belle Epoque» se situe en 1910, lors de l'inauguration du Monument de la République, le 4 septembre. Chargée d'incarner le triomphe de l'idéal républicain et de réaliser l'unité patriotique de tous les Chaux-de-Fonniers, la statue avait été dessinée par Charles L'Eplattenier et fondue dans des ateliers parisiens. La foule, massée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, découvrit ce jour-là l'immense bloc de bronze sculpté sur ses quatre faces, rival du Monument de la République qui avait été inauguré à Neuchâtel en 1898, à l'occasion des fêtes du cinquantenaire de la Révolution. La Chaux-de-Fonds ne pouvait rester à la traîne du chef-lieu.

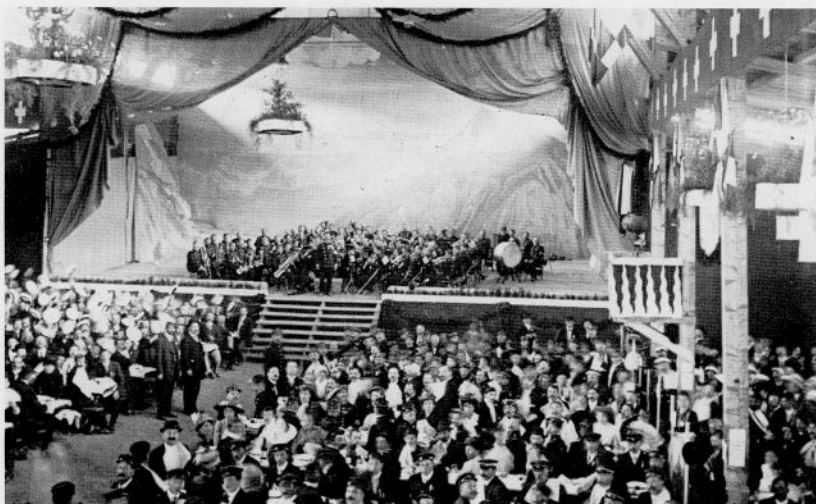
Hommage au sculpteur français François Rude et à sa célèbre «Marseillaise» qui orne l'Arc de Triomphe de Paris, le bronze de L'Eplattenier est aussi dédié aux héros guerriers de la Révolution neuchâteloise, Fritz Courvoisier et Ami Girard, à la République symbolisée par une femme-fleur, épanouie selon le style de l'art nouveau. Présentant l'œuvre, le président du Conseil communal, Paul Mosimann, en appela à l'union de tous: «Pour accomplir une œuvre de vraie fraternité, la République a besoin du concours de tous ses enfants, sans distinction d'opinions politiques et religieuses. Comme ce groupe de bronze ne fait qu'un et forme bloc, c'est par la parfaite entente

et l'harmonie, c'est par la largeur d'esprit et la générosité du cœur que les méfiances disparaissent, que les hommes se rapprochent et que, dans la confiance et l'estime, se créent les devoirs communs et s'accomplissent les heureuses et utiles réformes.

»On applaudit ce discours, tandis que, aux dernières paroles de l'orateur, s'écartent et tombent les toiles recouvrant le monument. Le canon tonne, les bannières se lèvent pour saluer l'œuvre du peintre-sculpteur L'Eplattenier. A ce moment précis, un bon coup de soleil vient faire briller le bronze et la Liberté. Une profonde émotion s'empare de la foule, qui reste saisie de l'impressionnante allure du groupe sur son robuste socle de granit» (*Le Neuchâtelois*).

Tout ce que la République comptait de radicaux s'exprima. Le président du Conseil général H.-L. Courvoisier-Guinand, Robert Comtesse, président de la Confédération, des descendants des révolutionnaires prononcèrent de fortes paroles patriotiques. Rien ne manqua à la fête: cantate de MM. Pantillon et Virgile Rossel, cortège historique, banquet, démonstration au Parc des Sports, illuminations. «Et comme dix heures frappaient aux clochers de la ville, comme les bons bourgeois — rouges, verts et bleus aussi — rentraient le cœur content, avec leurs femmes et leurs petiots, la pluie se mit à tomber doucement, tout doucement, — fine, très fine. Les belles et populaires fêtes étaient finies; le ciel en pleurait» (*Le Neuchâtelois*, 5 septembre 1910).

Averse prémonitoire? Cette belle unanimité s'effilochoit. Les radicaux allaient perdre les élections, le monument fut hélas quelque peu délaissé au milieu d'un carrefour encombré; le centre de la ville s'était déplacé en direction de l'ouest, le long de l'avenue Léopold-Robert, le Pod!



La cantine érigée à l'occasion d'une fête. Tir cantonal neuchâtelois et concours international de musique. Août 1913.





## Une cité radicale

### I. Le cadre politique

#### Les structures administratives

Le nouveau régime mis en place après la révolution du 1<sup>er</sup> mars 1848 correspondait aux aspirations de la majorité des habitants de La Chaux-de-Fonds, qui avaient constitué avec les républicains du Locle le fer de lance du mouvement révolutionnaire. Si Neuchâtel était maintenu dans son statut de chef-lieu, La Chaux-de-Fonds ne s'en considérait pas moins comme la « métropole de la démocratie ».

Or, tout était à construire, sur le plan administratif et juridique, tant cantonal que local, alors que des questions urgentes se posaient, comme la création d'un réseau de chemin de fer qui allait très vite diviser les nouveaux maîtres de l'Etat. Dans le but de faciliter la gestion du territoire, le canton fut partagé en six districts, dotés chacun d'un préfet appelé aux débuts de la République à jouer un rôle non négligeable, notamment comme défenseur de l'ordre public et des bonnes mœurs. Le père fondateur du nouveau régime, Alexis-Marie Piaget, n'écrivait-il pas le 4 février 1853 au docteur Gustave Irlet, substitut du préfet de La Chaux-de-Fonds: «... quand les préfets se taisent comment puis-je parler? (...) tant que les préfets trouveront à propos de se tenir dans leur tente et de laisser le Conseil (d'Etat) en dehors de ce qui se passe, il est tout simple qu'ils l'exposent à faire, çà et là quelque chose qu'il vaudrait mieux ne pas faire.» Ce n'est qu'avec le temps et le progrès des communications notamment que le rôle du préfet se dépolitiserait peu à peu.

Le district de La Chaux-de-Fonds se distingue parce qu'il regroupe quatre communes seule-

ment, soit trois villages paysans, La Sagne, Les Planchettes et Les Eplatures — jusqu'à la fusion de ce petit bourg avec La Chaux-de-Fonds, en 1900 — et la métropole horlogère, qui n'en demeure pas moins la plus grosse commune agricole du canton.

Le terme de commune est réservé jusqu'en 1888 à l'antique communauté, au sein de laquelle seuls les plus anciens habitants du village, les communiens — qui ne constituaient guère que le tiers des habitants de La Chaux-de-Fonds en 1848 — ont part aux décisions. La Constitution de 1848, qui décrétait l'abolition des bourgeoises et la surveillance des communes, rendait en même temps possible la création de municipalités. Une loi municipale fut édictée en 1849 et revue en 1860, 1874 et 1888. Les pouvoirs étaient bien dissociés au sein de ces nouvelles municipalités entre le Conseil général (législatif) et le Conseil municipal (exécutif). Les premières élections se déroulèrent à La Chaux-de-Fonds le 29 juin 1851, pour désigner 40 conseillers généraux et 7 municipaux — au début non permanents. Si la commune se borna vite à gérer ses biens, à entretenir ses ressortissants pauvres, toute l'administration fut coiffée par la municipalité. La plupart des fonctionnaires engagés étaient d'ailleurs d'anciens employés communaux. Aux tâches anciennes: finances, travaux publics, police, feu, inspection du bétail, etc. s'ajoutèrent des tâches nouvelles: état civil, éducation, etc., qui allaient de pair avec des responsabilités toujours plus grandes, vu l'extraordinaire développement de la cité, amorcé dès les années 1830.

Cet essor entraîna bien sûr un gonflement de l'administration, l'engagement à temps complet de 3 conseillers municipaux sur 7 dès 1888 (on les

appellera dès lors communaux, car cette date coïncide avec la fusion de la commune et de la municipalité), puis d'un quatrième conseiller permanent dès 1897, enfin la création de commissions (pour les écoles notamment) destinées à appuyer l'exécutif dans ses tâches. De nouvelles répartitions des dicastères furent nécessaires, donnant une place plus importante aux services dits industriels, avec l'arrivée successive du gaz, de l'eau, de l'électricité. Les bureaux de l'administration communale, d'abord contenus dans l'Hôtel de Ville, se verront transférés dans l'actuelle Préfecture en 1878, puis en 1897 dans ce qui demeure l'Hôtel communal. La municipalité avait à charge l'entretien d'un corps de sapeurs-pompiers et de police, la gendarmerie dépendant du préfet. Si 7 gardes paraissaient suffire en 1852, le corps de police locale comptera une trentaine d'hommes répartis sur 4 postes au début du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui illustre bien le gonflement de l'administration communale.

S'agrandissant à mesure qu'augmentait sa population, La Chaux-de-Fonds finit par digérer la petite municipalité voisine des Eplatures, créée en 1851. La fusion avait été rejetée par les habitants des Eplatures en 1887, au moment où l'on préparait la loi qui regroupait certaines petites communes et qui mit fin au dualisme commune-municipalité. En 1900, effrayés par les charges du développement urbain qui commençait à les atteindre, les Eplaturiers votèrent leur rattachement à La Chaux-de-Fonds: sur 245 votants, 33 seulement s'y opposèrent.

Ce cadre administratif en plein développement, en raison de la pression démographique et des problèmes d'infrastructure sans cesse posés, laissa longtemps peu de place aux querelles de clocher, même si la politique ne fut jamais absente de la scène.

### Les partis politiques

Si les habitants de la cité parlent tous du même cœur de leur «chère Chaux-de-Fonds» et parta-

gent le sentiment de participer à son développement, l'espace politique y sera vite balisé. Dans un premier temps, deux camps s'opposèrent: les républicains, soucieux de conforter les acquis de la révolution de 1848, même si certaines questions les divisent, et les royalistes, encore attachés pour certains d'entre eux au moins à l'espoir d'un retour au passé, définitivement abandonné après l'échec de la contre-révolution de 1856. Au début des années 1860, les républicains les plus progressistes formèrent le Parti radical, tandis que les royalistes (les «bédouins») se muèrent en conservateurs, constituant avec les républicains modérés le futur Parti libéral. Quant à la gauche, elle apparut en tant que force spécifique en deux temps: dans les années 1865 à 1871, autour de l'Association internationale des travailleurs et de la personnalité du docteur Pierre Coullery, puis dès 1889, avec l'affirmation d'un parti «ouvrier» — d'où naquit le Parti socialiste.

Le *Parti radical* se dit et se veut le parti de la République. Tendance plus que groupe politique constitué, rassemblant des éléments parfois fort divers, il se définit par sa fidélité à la tradition quarante-huitarde, son esprit d'innovation et son attachement au progrès économique. L'idéal du 1<sup>er</sup> mars est un peu solennel, sinon prêcheur, en tout cas sentimental et idéaliste. Le républicain de 1848 est partisan de l'égalité politique et juridique, profondément laïc, attaché — mais un peu abstraitement — à tempérer par le volontarisme social, par l'esprit de solidarité, le jeu naturel du libéralisme économique. Ce citoyen est aussi un grand patriote, frémissant aux aspirations à l'indépendance des nations opprimées, soucieux de ne manquer aucune occasion de célébrer la Suisse unie, dans sa modernité comme dans ses mythes fondateurs: Tell, Winkelried et les autres. Cette Suisse nouvelle issue de la guerre du Sonderbund qui avait permis, en fait, le succès des républicains descendus des Montagnes le 1<sup>er</sup> mars 1848.

Le besoin de rassembler les hommes du nouveau régime fut dicté par les circonstances: dissensions entre républicains du Haut, partisans de la





Les grandes fêtes, comme ici la Fête fédérale de gymnastique de 1900, permettent aux notables de la ville de se mettre en scène. Aucun ne manque à l'appel, autant par dévouement que par fierté. On remarquera la présence de (de gauche à droite):

- au 1<sup>er</sup> rang (accroupis): Charles Spengler, Emile Geiser, Arnold Zollikofer.
- au 1<sup>er</sup> rang (assis): *Edouard Perrochet* (1831-1918), avocat-notaire devenu banquier, leader des libéraux chauds-foniers, conseiller communal de 1888 à 1912; également colonel-brigadier et actif dans les milieux des Amis des Arts et du théâtre. *Paul Mosimann* (1858-1923), fabricant d'horlogerie à l'origine, président radical de la ville de 1893 à 1912 et de 1915 à 1917. Influent dans les milieux horlogers et au Conseil national, où il siège de 1900 à 1923. *Numa Droz-Matile* (1814-1907), vieux patriote de 1831 et de 1848, radical de toujours, inamovible préfet du district depuis 1873. *Henri Wageli*. *Ernest-Arnold Bolle* (1852-1924), notaire devenu juge de paix de 1892 à 1910, radical.
- au 2<sup>e</sup> rang: Henri Grandjean. Fritz Kuenzi. Louis-Henri Courvoisier. Edouard Steiger. *Arnold Robert* (1846-1925), banquier, conseiller général, député, conseiller aux Etats de 1880 à 1912, président du comité de la Fête fédérale de gymnastique de 1900; un grand notable radical. Alfred Robert. Fritz Harder. Ernest Rucht.
- au 3<sup>e</sup> rang: Auguste Gonseth. *Hans Mathys* (1846-1920), membre de l'exécutif communal de 1874 à 1912, directeur des Services industriels et à ce titre maître-d'œuvre du développement des infrastructures de la cité. *Edouard Tissot* (1863-1946), avocat-notaire, conseiller communal de 1891 à 1910, réorganisa l'administration de la ville; très engagé dans la vie sociale et culturelle de la cité, présida notamment la Chambre suisse de l'horlogerie. *Louis Reuter* (1848-1912), architecte féru des constructions anciennes, édifia le Temple de l'Abeille, le Stand des Armes-Réunies et le Collège de la Charrière. Louis Schanz. Charles Nardin.





ligne de chemin de fer du Jura-Industriel (liaison Le Locle-Neuchâtel) et tenants de la ligne du Franco-Suisse (par le Val-de-Travers), contre-révolution royaliste de septembre 1856... Ainsi en 1858 naquit l'Association radicale neuchâteloise. Son programme se voulait rassurant: on renonçait expressément au transfert du siège du Conseil d'Etat dans les Montagnes, à toute participation nouvelle de l'Etat au Jura-Industriel, à l'impôt foncier. C'était en fait un recul des prétentions de certains radicaux de La Chaux-de-Fonds. Mais le parti nouveau n'en affichait pas moins son progressisme: gratuité de l'enseignement primaire, élargissement de l'électorat aux citoyens suisses d'autres cantons — dont il avait tout à profiter, les immigrés confédérés votant généralement radical — développement des institutions de crédit, etc.

Plus tard, l'alliance entre la gauche et les libéraux pour les élections au Grand Conseil de 1868 incita les radicaux de La Chaux-de-Fonds à poser les fondations, le 19 janvier 1868, de l'Association patriotique radicale, nouvelle mouture, plus combative, du grand parti — qui recrutait alors à La Chaux-de-Fonds 750 à 800 membres. La section de la ville horlogère, importante par sa force numérique notamment, présidera souvent l'Association, qu'elle domine tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le notable radical est un homme de discours, à l'éloquence facile, généreuse, un peu emphatique. Il aime la chaleur conviviale des banquets et des cantines, fréquente régulièrement son cercle. Homme d'engagement, prêt à s'investir dans de multiples sociétés de bienfaisance autant que dans les comités de tir ou de gymnastique, généralement officier, il apparaît aussi souvent comme un homme de culture. Les hommes d'affaires côtoient les intellectuels, quand ils ne sont pas l'un et l'autre: ainsi Aimé Humbert (1819-1900), d'abord professeur de français, deviendra — après un passage au Conseil d'Etat de 1848 à 1858 — le président de l'Union horlogère, société d'exportation basée à La Chaux-de-Fonds. De l'économie, cet éminent patriote de 1848 retourna à l'enseignement, à l'Académie de Neuchâtel.

La politique communale constitue pour les radicaux le domaine du concret, la grande politique, à leurs yeux, se faisant à l'échelon cantonal et suisse. Ils ne présentent d'ailleurs pas de programme à la veille des élections, mais un bilan de la législature écoulée, s'attribuant le mérite des constructions d'écoles, des ouvertures de rues, des réformes administratives, de l'emploi du rouleau compresseur ou de l'installation de becs à incandescence! Leur action est marquée au sceau de l'optimisme, d'une foi en l'avenir glorieux de la cité. Ne pas voter radical équivaut presque pour certains à une désertion. Si les autorités radicales ont toujours préféré laisser le champ libre à l'initiative privée lors des crises, elles n'ont pas hésité à investir à long terme pour les infrastructures de la cité, voire à prendre des risques financiers — notamment lors de la construction de la ligne du chemin de fer du Jura-Industriel, qui constituait en soi déjà un acte de foi. Toutefois, il fallait veiller: «L'équilibre du budget, pour une ville vivant comme La Chaux-de-Fonds exclusivement du commerce et de l'industrie, est une question bien importante. Dès l'apparition d'un déficit quelque peu inquiétant dans les comptes communaux, le crédit de notre place baisserait dans une proportion qui pourrait entraîner plus d'une catastrophe.» (*Le National suisse*, 28 avril 1894.)

Or, peu à peu, malgré le réel attachement à la démocratie du Parti radical, un souci dominant de gestionnaire va conduire celui-ci à défendre ses positions acquises. Systématiquement hostile à la représentation proportionnelle et à l'élection des exécutifs par le peuple, le Parti radical s'oppose également au droit d'initiative populaire. S'il garde ses racines populaires, il paraît avoir noyauté l'administration et être devenu peu à peu un parti de gens installés. Les perspectives humanistes et égalitaires des débuts ont fait place, à la veille de 1914, à une idéologie de progrès où le «moins d'Etat» figure déjà: «Autrefois, l'homme... ne demandait qu'à Dieu de le préserver... Maintenant, c'est... l'Etat-Providence qui doit réformer toutes les injustices, extirper tout le mal, abolir toutes les choses nuisibles. (...) Socialistes et



Le premier lieu de culte de La Chaux-de-Fonds, reconstruit après l'incendie en 1795-1796. Appelé couramment Temple français dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. On le désignait aussi comme Temple national ou Grand-Temple.



Le Grand-Temple, à l'acoustique remarquable, servait de salle communale et de salle de concerts. Il vibra de tous les discours politiques d'un demi-siècle, avant l'incendie de 1919.

vertuistes forgent pour l'humanité le cadre du bonheur obligatoire et officiel.» (*Le National suisse*, 12 mai 1911.) Les grands objectifs législatifs qui avaient constitué la spécificité du radicalisme (république, démocratie politique, laïcité, développement de l'instruction...) étaient en effet atteints au début du XX<sup>e</sup> siècle, et le pasteur Paul Pettavel ne manquait pas de le souligner avec son humour mordant dans son petit organe, *La Feuille du dimanche*, le 22 janvier 1905: «Les idées marchent et rien ne les arrêtera. Seulement, nous vivions dans la douce illusion que notre Chaux-de-Fonds très chère était un poste d'avant-garde (...). Il y a vraiment chez nous une minorité de fort braves gens dont l'effort économique s'est épuisé en 48, avec rattrape en 56, et l'effort religieux en 73; et sur ce double effort, ils sont restés anéantis «in saecula saeculorum»; mais cela ne marche plus!»

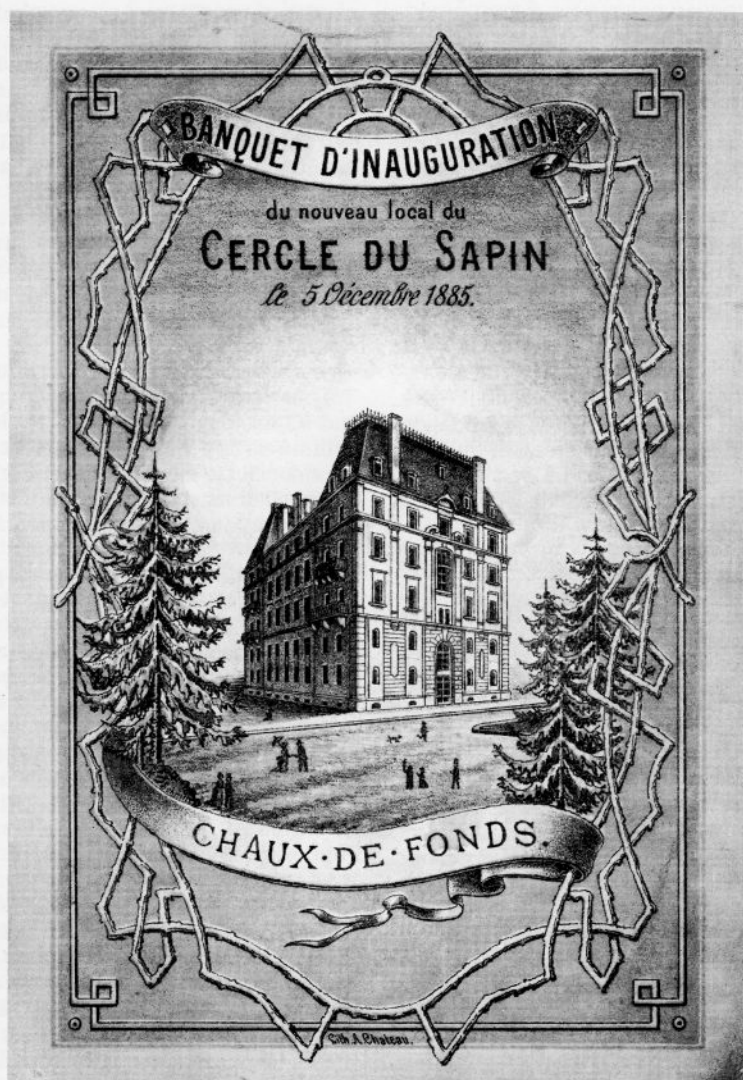
Le *Parti libéral* n'avait pour sa part jamais ménagé ses critiques à l'égard de ce qu'il appelait la «coterie» radicale. Il se défendait toujours d'ailleurs d'être issu des rangs royalistes. Selon Jules Calame-Colin (1852-1912), conseiller national libéral, le Parti radical s'était constitué en 1857-1858 en réaction à «la néfaste révolution de 1856» et d'anciens royalistes hostiles à la malheureuse équipée auraient alors rejoint ses rangs. En revanche, des républicains neuchâtelois de la première heure se seraient liés au Parti libéral lors de sa fondation définitive en 1873, et parmi eux d'éminents Chaux-de-Fonniers, tels que des descendants de Fritz Courvoisier, Edouard Perrochet, Jules Breitmeyer, les Girard-Perregaux, etc.

Sur le plan cantonal, les libéraux lutteront pour l'extension des droits politiques: referendum facultatif (1879), initiative populaire (1882), représentation proportionnelle (1891). Hostiles au déficit budgétaire, ils préféreront toujours le recours aux impôts indirects à l'impôt sur la fortune ou sur les successions. Les «verts» veillent à limiter l'influence de l'Etat et à défendre — sur le plan suisse — le fédéralisme. Mais le parti restera replié sur lui-même jusqu'en 1872-1873, époque des grandes luttes liées à la révision de la Consti-

tution fédérale. Jusqu'alors, selon Henri Jacottet, fils du premier conseiller aux Etats libéral du canton de Neuchâtel: «Il (le Parti libéral) fut ignorant de Berne, et ignoré à Berne, tandis que ses adversaires, restés tout-puissants, se faisaient de leur loyalisme helvétique et de leur qualité de Benjamins de la Confédération un titre à toutes les faveurs fédérales.» (*La Tribune libre*, 21 février 1903.)

Le Parti libéral recrutait essentiellement ses membres dans l'ancienne population neuchâteloise, alors qu'une large part des candidats, militants et électeurs radicaux — au moins depuis 1873 — affichaient une origine confédérée. Ne pouvant s'appuyer sur une tradition solidement établie dans une ville en constante mutation, il restera toujours très minoritaire à La Chaux-de-Fonds — recueillant grosso modo le quart des suffrages, jamais davantage. Confinés longtemps dans les marges du pouvoir par le système majoritaire, les libéraux de la cité auront d'abord à cœur de se faire entendre. Ils n'hésiteront donc pas à conclure une alliance que d'aucuns devaient bien juger contre nature avec le docteur Pierre Coullery et le Parti de la République démocratique et sociale lors des élections au Grand Conseil de 1868. La fusion de la commune et de la municipalité en 1888 fut l'occasion d'un premier rapprochement entre radicaux et conservateurs — associés dès lors au sein de l'exécutif communal. Malgré le souvenir des vieilles luttes, les deux partis servaient de plus en plus les mêmes causes et la montée de la gauche ne fit qu'accélérer cette tendance, comme le soulignait la *Suisse libérale* le 6 janvier 1905: «L'attitude outrancière qu'a prise le Parti socialiste a pour résultat naturel de faire taire les divergences qui subsistent entre les autres partis et de les réunir dans une même résistance à l'ennemi commun.»

Le *Parti socialiste* se heurtait donc aux libéraux et aux radicaux en ce début du XX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, le socialisme en tant que tel ne s'était d'abord manifesté que de manière sporadique: moqués comme utopistes et constitués en groupement



Carte commémorative de l'inauguration du nouveau local du «club» radical: le Cercle du Sapin, rue Jaquet-Droz.



dès avant la révolution de 1848, quelques républicains avaient affiché leur attachement au socialisme phalanstérien issu des théories de Charles Fourier. Née en 1845, la section allemande de la Société suisse du Grütli nourrissait aussi à La Chaux-de-Fonds des réflexions de nature sociale. Cette société, neutre au départ, s'orientera peu à peu vers le monde ouvrier. Une section romande du même Grütli fut créée en août 1887 par Coullery. Les groupements grutliens avaient d'abord une vocation culturelle et sociale: développer l'instruction, resserrer les liens entre Confédérés, conjuguer lecture, musique et sport dans une vraie convivialité. On visait à élever le niveau de vie de la famille ouvrière en luttant contre l'immoralité et la débauche autant qu'à protéger le travailleur contre l'exploitation capitaliste. Le rôle de la Société du Grütli ira diminuant dès la fondation du Cercle ouvrier en 1894 et la création du Parti socialiste neuchâtelois en 1896. La section française du Grütli sera dissoute en 1912, mais elle n'existait plus de fait depuis 1905.

L'Association internationale des travailleurs, fondée en 1863, connut pour sa part un bel essor à travers sa section de La Chaux-de-Fonds. Elle comptait en avril 1865 quelque 250 membres. Après y avoir joué un rôle actif, Pierre Coullery quitta l'Internationale pour fonder son parti de la «République démocratique et sociale» (1868-1871), alors que d'autres militants d'esprit libertaire, hostiles à la participation électorale, s'affirmèrent au sein de la fameuse «Fédération jurassienne» (1871-1880).

Une nouvelle vague socialiste allait s'exprimer dans un contexte économique et social profondément bouleversé. L'abandon des anciennes formes de production avait mis à mal l'indépendance des horlogers travaillant à domicile ou dans le cadre de petits ateliers. La violence des crises, en même temps, alertait les radicaux qui voulaient se prémunir contre d'éventuelles violences ouvrières. La panacée au mal social apparut dans le corporatisme horloger et la mise en exergue des sociétés de secours mutuels. Mais ces solutions ne suffisaient plus. Des syndicats se constituèrent, qui se politisèrent assez vite, à la fin

des années 1880, favorisant l'émergence d'un parti ouvrier. Celui-ci, sous l'égide de la Société du Grütli et du docteur Coullery, aligna des candidats aux élections dès 1888. Dorénavant, les socialistes seraient présents sur la scène politique chaux-de-fonnière, la fondation «officielle» du Parti socialiste se déroulant en septembre 1896 au Cercle ouvrier de La Chaux-de-Fonds. Le recrutement des militants était très largement populaire, même si les leaders successifs du mouvement — le docteur Pierre Coullery, le publiciste et écrivain Walter Biolley, l'avocat Charles Naine, l'instituteur Ernest-Paul Graber — n'appartenaient pas au monde ouvrier.

Des trois partis marquant l'histoire de la cité avant 1914, le Parti socialiste est celui qui a le plus évolué. C'est au tournant du siècle que ce parti affirme sa spécificité, notamment au sein du courant socialiste suisse, par l'importance donnée à l'antimilitarisme, au pacifisme et par l'influence d'une certaine éthique chrétienne et anti-alcoolique sur de nombreux militants. Une génération mieux formée idéologiquement prend les rênes du mouvement, mettant en avant la «trilogie ouvrière»: la collaboration entre syndicats, organisations socialistes et coopératives ouvrières devait permettre sinon de changer le monde, du moins d'améliorer le niveau de vie et de culture des familles ouvrières. En même temps, le Parti socialiste devient plus combatif et brise l'idée si chère au cœur des radicaux d'une communauté urbaine fraternelle, à l'abri de la lutte des classes.

## L'action politique

L'action politique, à La Chaux-de-Fonds comme ailleurs à cette époque, ne se borne pas aux débats qui se déroulent au sein des législatifs et aux séances des commissions. Elle est liée à la vie de toute la cité: quel élu n'est pas membre de multiples sociétés? qui n'a commis ou subi un de ces innombrables discours de cantine, inséparables des fêtes qui jalonnent le demi-siècle? Les votes importants sont d'ailleurs entourés de tout un cérémonial. On se rend aux urnes en cortège,

on fête telle victoire au son du canon (c'était l'habitude des radicaux de faire tonner le leur: la «Mère Michel»), au choc des verres ou aux cris des sympathisants. Les candidats au Conseil général comme au Grand Conseil sont choisis au sein d'assemblées préparatoires convoquées par les partis très peu de temps avant la date des élections, et tout n'y est pas joué d'avance. Les premières élections se firent dans le cadre d'assemblées et il fallut attendre 1871 pour se rendre dans des bureaux de vote: à l'Hôtel de Ville, puis, dès 1895, à la Halle aux enchères. La carte civique fut d'ailleurs instaurée cette année-là seulement.

Le Temple français (ou Grand-Temple), en l'absence de salles de réunions politiques périodiquement réclamées, se profile comme le haut lieu de la vie politique. Assemblées et conférences se déroulent dans ce cadre insolite. Le leader socialiste belge Vanderwelde écrivit ainsi dans le journal *Le Peuple* de Bruxelles: «C'est dans la chaire de vérité, près de la table de communion, que, pour la première fois de ma vie et à mon grand étonnement de me trouver là, j'ai parlé socialisme et collectivisme!» (Rapporté par le *National suisse*, 24 novembre 1903.) Quand le Temple français brûlera, juste après la guerre, l'organe radical n'hésitera pas à publier une correspondance voyant dans l'incendie un châtiement: «...la lampe à souder n'est pas seule coupable. Si le temple a pareillement flambé, c'est que cela devait arriver, depuis qu'on s'était mis à y faire tant d'incendiaires discours révolutionnaires. (La dernière assemblée tenue au temple avait été un meeting en l'honneur du pasteur réfractaire Jules Humbert-Droz, rentré de prison.) (...) Les ardentes tirades des orateurs se logèrent un peu partout dans la toiture et prirent prétexte de la première lampe à souder venue pour mettre le feu à toute la maison. (...) La faute n'en est pas plus au malheureux ferblantier, qu'à tous ceux qui ont prêché l'incendie dans notre église.» (*Le National suisse*, 18 juillet 1919.) Le manège de la ville servira aussi quelque temps de lieu de réunions, de même que la salle des Armes-Réunies. Les rues elles-mêmes, accueillant les

cortèges ou se parant lors des grandes fêtes, participent à cet espace politique.

Chaque parti disposait d'un café bien à lui, d'un cercle plus précisément. Les radicaux étaient attachés au Cercle national — formé après 1848 par la fusion des trois anciens cercles républicains de la petite cité, mais dissous en 1862 — et au Cercle du Sapin dès 1857. Les libéraux fréquentaient le Cercle montagnard depuis 1873. Quant aux socialistes, un de leurs objectifs était l'animation d'un Cercle ouvrier, vivant instrument de culture populaire et de formation politique, «cellule-mère des organisations ouvrières». Un premier projet datait de 1858, mais l'établissement connu sous le nom de Cercle ouvrier n'ouvrit ses portes qu'en janvier 1894; il déménagera cinq fois entre 1894 et 1912 pour occuper des locaux sans cesse plus vastes.

Les partis avaient aussi leurs fanfares, voire leurs chorales. Il n'était pas rare que des réunions civiles soient animées par des intermèdes musicaux ou chantés: les Armes-Réunies pour les radicaux, la Fanfare Montagnarde des libéraux et la Fanfare du Grütli pour les socialistes ne manquaient jamais à l'appel.

La presse jouait aussi à l'époque un rôle considérable. «Un journal doit faire peu à peu l'éducation démocratique du peuple, éducation à peine commencée», écrivait le premier président du Conseil d'Etat républicain, Alexis-Marie Piaget, en mai 1849. Et les maîtres d'œuvre de la *Sentinelles* — au ton souvent bien didactique — auraient pu paraphraser Piaget quarante ans plus tard, en affirmant vouloir faire l'éducation politique, économique et culturelle des ouvriers, pour faciliter leur émancipation.

Les radicaux étaient fiers de leur organe, le *National suisse*, fondé en juillet 1856 et qui ne périt qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale (30 septembre 1920). Quotidien dès juillet 1870, le *National suisse*, d'abord porte-parole des radicaux des Montagnes, acquit progressivement une audience correspondant à son titre.

Il participa à toutes les batailles politiques, idéologiques et économiques qui marquèrent la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sans se priver de la polémique, attentif au développement de la démocratie politique et aux mutations de l'industrie horlogère.

Les libéraux, mieux implantés dans le bas du canton, défendaient leurs idées dans la *Suisse libérale* (1881-1938), publiée à Neuchâtel et issue de la fusion du *Patriote suisse*, imprimé à La Chaux-de-Fonds de 1874 à 1880, et de l'*Union libérale*.

Les socialistes, pour leur part, menèrent un combat difficile pour maintenir en vie leur *Sentinelle*, au rythme de parution variable, lancée en 1890. Divers journaux de gauche avaient déjà connu une existence éphémère dans les années 1860-1870, à l'époque de la première Internationale: la *Voix de l'Avenir* (1865-1868), puis la *Montagne* (1868-1871), «organe de la République démocratique et sociale», tous deux animés par Pierre Coullery. Les libertaires avaient plus tard publié à La Chaux-de-Fonds leur organe *L'Avant-Garde*, dont le rédacteur, le réfugié politique français Paul Brousse, sera condamné par les assises fédérales en avril 1879. Mais il ne s'agissait pas d'un organe chaux-de-fonnier s'adressant à un public local. Bien d'autres parutions épisodiques et satiriques contribuèrent à animer la vie politique comme la vie socioculturelle de la ville. Tous les rédacteurs devaient partager l'enthousiasme exprimé par Raoul Perroud, pionnier de la *Sentinelle*, à propos du journal: «C'est le moteur distributeur d'énergie, l'élément propagateur des mouvements sociaux, le laboratoire des problèmes et des doctrines. C'est la puissance inspiratrice, le lien, la force et l'espérance.» (*La Sentinelle*, 23 décembre 1913.)

Si l'action de la presse est permanente, chaque élection, chaque votation disputée stimule le zèle civique, mais la grande manifestation populaire annuelle restait le 1<sup>er</sup> mars. A cette occasion, pour commémorer l'anniversaire de la République, un cortège se rendait au temple. On y écou-

tait discours flamboyants et exécutions musicales, avant de se répartir entre divers lieux où banqueter, au milieu de force toasts tous fraternels et républicains. Les édiles dressaient le 1<sup>er</sup> mars le bilan de leur travail, annonçant leurs projets, chantant leur petite patrie, ainsi qu'en témoigne Henri Morel, conseiller national, en 1883: «En Suisse, la tribune populaire a joué un grand rôle; c'est de là que prennent corps et se répandent les institutions démocratiques. Dans le canton de Neuchâtel en particulier, c'est la tribune du 1<sup>er</sup> mars qui a donné naissance à la plus grande partie des progrès réalisés chez nous; là, nos magistrats ont pris devant le peuple des engagements qu'ils ont dû tenir; là, ils lui ont exposé leurs vues d'avenir.» Le 1<sup>er</sup> mars était d'abord la fête des radicaux, mais il se voulait unanimiste, par-delà les différences de classes: le *National suisse* du 2 mars 1860 célèbre un 1<sup>er</sup> mars «où les distinctions de position et de fortune disparaissent, où le patron et l'ouvrier, le maître et le domestique sont assis à la même table devant la sainte égalité du travail.» On ne s'étonnera point dès lors que les anarchistes aient boycotté la fête, à l'instigation de James Guillaume, dès 1869, et que le mouvement socialiste naissant des années 1890 ait vite boudé le 1<sup>er</sup> mars «national» et «bourgeois» au profit du 1<sup>er</sup> mai «international» et «ouvrier».

### **Le rôle des notables**

Si La Chaux-de-Fonds n'a pas connu d'aristocratie, le rôle de ses notables se révèle fondamental pour le développement de la ville. L'origine de ces notables est bourgeoise, sauf exceptions — comme Henri Morel, futur directeur du Bureau international de la propriété intellectuelle (1838-1912), d'abord graveur, fils d'un patriote de 1831 exilé en France et employé dans une manufacture de toiles peintes; ou Numa Droz, également graveur avant de devenir instituteur, puis conseiller d'Etat et enfin conseiller fédéral (1844-1899). Leur vie professionnelle les



La fanfare des Armes-Réunies, inséparable du radicalisme chaux-de-fonnier, remonte ici la rue de la Promenade, vers 1910.



Musique des Cadets.



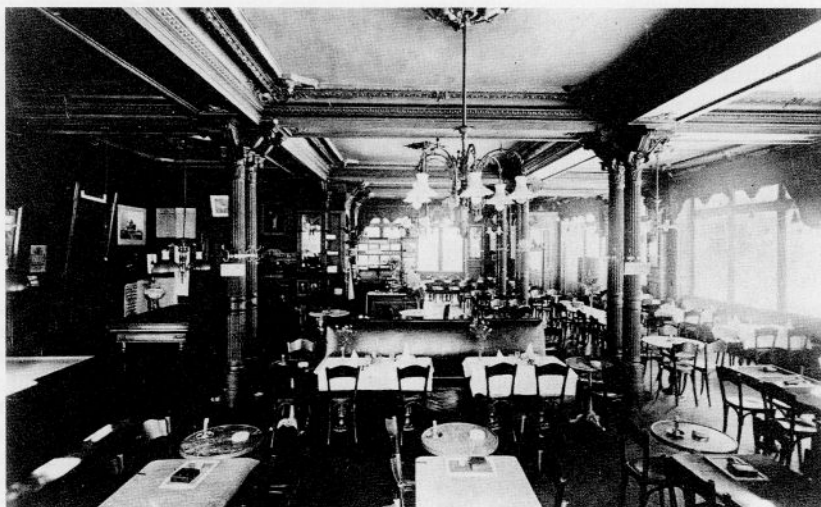
oriente tout naturellement vers la politique. Négociants, fabricants, avocats, journalistes, ils s'engagent à tous les échelons de la vie politique et dans tous les types de sociétés. Leur audience est parfois nationale — c'est le cas, par exemple, d'Arnold Grosjean, de Paul Mosimann, parlementaires restés liés à leur ville mais jouissant d'une autorité certaine à Berne. Elle est plus souvent limitée à la cité: c'est le cas d'un Ariste Robert, patron de brasserie, grand tireur et infatigable conseiller général.

Ces notables radicaux se retrouvent partout: au Conseil général, dans les commissions communales, dans les comités d'organisation des fêtes, dans les mouvements d'assistance, pour une part dans la Loge maçonnique. Leur patriotisme est sans défaut: le meilleur exemple, peut-être, de leur engagement est la caution du «Million fédéral» prêté par la Confédération pour aider la compagnie du Jura-Industriel à faire face à ses problèmes financiers en 1858. Dix-sept membres du Conseil d'administration de la compagnie, dont six notables de La Chaux-de-Fonds, avaient avancé leur garantie comme caution de l'emprunt. Celui-ci ne put jamais être remboursé, et ce ne fut qu'en 1866 que les cautionnaires furent libérés de leur engagement, les Chambres fédérales ayant accepté de réduire le remboursement à 200000 fr., pour ne pas causer la ruine de dix-sept citoyens «dont la faute principale est d'avoir cédé sans réflexion à un mouvement de patriotisme». Ce sont ces notables qui ont cru en leur ville, en son avenir, malgré les crises. Leur détermination apparaît, on l'a vu, comme un des facteurs essentiels du dynamisme local, et il vaudrait la peine de retracer la carrière de quelques-uns de ces hommes de qualité. Il faudra pourtant se limiter à trois figures, choisies dans les trois générations politiques qui se succèdent de 1848 à 1914.

Né le 19 septembre 1814 à La Chaux-de-Fonds, où il s'éteignit le 7 mars 1907, Numa Droz-Matile — cousin du célèbre Numa Droz — incarne à merveille le radicalisme quarante-huitard. D'humble origine — fils d'un ouvrier horloger — il devient

faiseur d'échappements et exerce ce métier jusqu'en 1842. Il fonde alors avec un associé une maison d'horlogerie qu'il dirigera jusqu'en 1869. Patriote de 1831, affilié aux carbonari avec d'autres Chaux-de-Fonnières connus — tels que Gustave Irlet, Justin Billon, Célestin Nicolet —, membre fidèle du Café Pierre-Henri, où se réunissaient les républicains de la cité avant 1848, Numa Droz-Matile sera évidemment un des acteurs de la révolution du 1<sup>er</sup> mars. Il participera à toutes les manifestations radicales et sera présent à tous les échelons des institutions municipales: président de la section radicale de La Chaux-de-Fonds en 1852, un des sept membres fondateurs du Cercle du Sapin en 1857; membre dès cette date du Conseil d'administration du *National suisse*, il siège à la Commission d'éducation de 1849 à 1861, dans l'exécutif local de 1865 à 1873 — président du Conseil municipal entre 1869 et 1873 — après avoir participé six ans aux travaux du Conseil général (1855-1861). Député à la Constituante de 1858, où il siège sur les bancs de la gauche, il représentera La Chaux-de-Fonds de 1862 à 1873 au Grand Conseil. On le verra enfin exercer un temps le mandat de vice-président du tribunal civil de sa ville (1864-1869). L'Etat distinguera cet homme modéré et bienveillant en le nommant préfet le 3 avril 1873. Le vaillant Numa Droz-Matile exercera cette charge trente-quatre ans, jusqu'à sa mort à 93 ans et sans prendre un jour de vacances! Lors de ses obsèques, un cortège de 1200 personnes accompagnera sous la pluie et le vent à sa dernière demeure celui qui avait incarné si bien les valeurs et les vertus du radicalisme de 1848.

Les deux figures marquantes du libéralisme chaux-de-fonnier furent l'avocat, notaire et banquier Edouard Perrochet (1831-1918) — qui siégea au Conseil communal dès 1888 — et Jules Calame-Colin (1852-1912). Ce dernier était le fils d'un fabricant horloger. Il mena de solides études: à La Chaux-de-Fonds d'abord, puis à la Faculté des lettres de l'Académie de Neuchâtel, avant de suivre une formation commerciale à Mulhouse. De retour au bercail en 1884, il fut l'associé, puis le successeur de son père, multipliant



Brasserie Ariste Robert située à l'angle sud-ouest de la rue du Midi et de la rue Daniel-JeanRichard. Haut-lieu des fabricants et de la bourgeoisie radicale.

les voyages d'affaires. Suffisamment riche pour se retirer de son entreprise en 1891 — les socialistes lui reprochaient son aisance matérielle — Jules Calame-Colin se consacra entièrement à la politique. Il était déjà conseiller général (depuis 1888) et député au Grand Conseil (depuis 1889). Il obtint lors d'une élection partielle le cinquième siège neuchâtelois au Conseil national, laissé vacant pour l'occasion par les radicaux, le 23 juin 1895. Si ses compétences en matière horlogère le plaçaient sur ce plan au-dessus des partis, Jules Calame-Colin défendit des convictions très libérales contre l'interventionnisme croissant de l'Etat. Homme aimable, il n'était guère contesté par les radicaux — dont il partageait d'ailleurs les idées libre-échangistes. Selon son biographe Philippe Favarger, ce fut par Jules Calame-Colin que «le Parti libéral du canton de Neuchâtel a été révélé à la Suisse».

Le mot de notable ne paraît guère convenir pour évoquer la figure des leaders socialistes, généralement en rupture avec la société dirigeante de la ville. Le père fondateur du mouvement socialiste, le fameux docteur Pierre Coullery, «médecin des pauvres», journaliste, juge de paix, député (1819-1903), était pourtant notable à sa façon.

Mais les deux chefs de file du socialisme des Montagnes au début du XX<sup>e</sup> siècle, Charles Naine (1874-1926) et Ernest-Paul Graber (1875-1956), ont eux aussi exercé une influence déterminante sur leur cité d'adoption (Naine était né à Nods et Graber à Travers). Fils d'un horloger membre de la Société du Grütli, instituteur de 1900 à 1915 à La Chaux-de-Fonds — après avoir occupé un poste aux Bayards — E.-Paul Graber s'imposera autant par sa plume que par ses qualités d'orateur et de debater. Comme Coullery, Naine et Walter Biolley, E.-Paul Graber fut un journaliste très actif. Il collabora régulièrement à la *Sentinelles* dès 1903 et à la *Solidarité horlogère*, donnant à ce journal des syndicats de la montre un ton nouveau et particulièrement combatif. Travailleur, ardent, abstinent, antimilitariste, E.-Paul Graber n'avait plus rien du socialisme sentimental et «tolstoïen» — comme l'on disait alors — qui

caractérisait la pensée d'un Coullery ou d'un Biolley. A ce titre, il incarnait une nouvelle génération politique et son rôle ira croissant après son élection au Conseil national le 21 avril 1912. Il n'était jusqu'alors en effet que conseiller général élu en 1906.

## Entre le canton et la Confédération

Pour ses élus, La Chaux-de-Fonds est la grande ville progressiste du canton. Face au chef-lieu dominé par la droite conservatrice, face à l'aristocratie du littoral neuchâtelois, dont on se méfiait assez pour fermer l'Académie jusqu'en 1866, pour refuser le premier projet de Banque cantonale — qui aurait fait la part trop belle aux banquiers «du Bas» — les radicaux, maîtres de La Chaux-de-Fonds, marquent leur différence. Jaloux de leur réussite économique, de leur poids démographique dans le canton, les Chaux-de-Fonniens se sentent parfois plus Suisses que Neuchâtelois, aux périodes de crise, par exemple quand l'épineuse question du rachat par le canton des chemins de fer divisera les radicaux. Au moment des débats liés à la révision de la Constitution fédérale, au début des années 1870, les tensions renaîtront entre radicaux d'un «Haut révisionniste» et d'un «Bas» hostile à une Constitution trop centralisatrice. Le cinquantenaire de la République, en 1898, aidera à réconcilier le pays, sans effacer pour autant les susceptibilités locales.

Si l'on considère les résultats des principales votations fédérales de 1874 (apparition du referendum facultatif) à 1914, La Chaux-de-Fonds apparaît idéologiquement comme plus «à gauche» que le reste du canton. L'initiative pour le droit au travail sera presque acceptée à La Chaux-de-Fonds, alors que le peuple et les cantons la rejetaient massivement (le 3 juin 1894). Si le futur conseiller fédéral Robert Comtesse déclarait, au lendemain du vote fédéral sur le rachat des chemins de fer par la Confédération (20 février 1898), que «le canton de Neuchâtel a oublié hier le rôle d'avant-garde qu'il a rempli depuis 1848 dans la politique fédérale et dans la

Suisse progressiste», La Chaux-de-Fonds avait sauvé l'honneur en acceptant nettement le rachat. Elle le sauvera à nouveau le 4 février 1912 en disant oui, avec la Suisse, à la loi fédérale sur l'assurance maladie et accidents, refusée par le canton.

*Tableau: Votes comparés de la ville de La Chaux-de-Fonds, du canton de Neuchâtel et de la Confédération sur quelques objets disputés soumis au peuple en votation fédérale.*

		Confédération	Canton	Ville de La Chaux-de-Fonds
Initiative sur le droit au travail 3 juin 1894	OUI	73 821	3 552	1 579
	NON	299 460	9 882	1 670
Initiative dite du «Beutezug» (partage des recettes douanières entre la Confédération et les cantons) 4 novembre 1894	OUI	141 716	782	144
	NON	345 711	15 734	3 932
Rachat des chemins de fer 20 février 1898	OUI	380 176	9 472	2 957
	NON	178 689	9 856	1 397
Election à la représentation proportionnelle	OUI	166 055	6 422	1 622
	NON	242 448	6 774	1 540
+ Election du Conseil fédéral par le peuple 4 novembre 1901	OUI	141 851	2 492	927
	NON	266 637	10 844	2 276
Tarifs douaniers (protectionnistes) 15 mars 1903	OUI	326 942	2 163	176
	NON	222 952	20 480	6 113
Loi militaire 3 novembre 1907	OUI	327 188	7 330	1 570
	NON	265 011	11 290	3 874
Initiative antiabsinthe 5 juillet 1908	OUI	237 658	6 340	2 176
	NON	136 854	11 631	2 691
Election à la représentation proportionnelle 23 octobre 1910	OUI	238 966	8 455	2 701
	NON	262 099	5 303	974
Assurance maladie accidents 4 février 1912	OUI	286 630	4 714	2 182
	NON	238 729	11 415	1 741

La conjonction des votes socialistes et libéraux, en 1901, entraîna de peu l'acceptation par la ville de la représentation proportionnelle pour l'élection du Conseil national, ailleurs refusée. La faible majorité de rejetants de l'initiative antiabsinthe de 1908 à La Chaux-de-Fonds, au contraire du non très net du canton, ne s'explique pas seulement par une moindre solidarité pour les producteurs du Val-de-Travers, mais aussi par l'addition des voix socialistes et des votes influencés par la propagande antialcoolique, très intense dans la ville, ainsi que par la *Feuille du Dimanche* du

pasteur Paul Pettavel. Le canton de Neuchâtel sera d'ailleurs le seul, avec Genève, à refuser cette initiative qui avait reçu l'aval des Chambres fédérales.

Sur d'autres points, La Chaux-de-Fonds se montre en plein accord avec le reste du canton: on y est farouchement libre-échangiste, par exemple. Quant à la participation, celle-ci varie beaucoup. Les objets qui paraissent d'importance pour les régions horlogères sont massivement acceptés ou rejetés, dans la mesure où un enjeu apparaît.



## Le patriotisme local

Si les radicaux prétendent incarner leur ville — et le progressisme à l'intérieur du canton de Neuchâtel — tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ensemble des habitants du lieu, à l'exception sans doute des populations mouvantes, disent aimer leur «chère Chaux-de-Fonds». Tous les témoignages hostiles à La Chaux-de-Fonds — principalement les correspondances ou les articles de journaux extérieurs à la ville — sont disséqués et réfutés point par point.

Les Chaux-de-Fonniers ont la conviction que l'existence de leur ville est une aventure, un hasard de l'histoire, mais une aventure maîtrisée et assumée, un hasard façonné par l'esprit libre, inventif et tenace des «montagnons». L'engagement politique, même s'il participe de l'intérêt personnel, est inséparable de la volonté d'aider à croître cette communauté de l'impossible à laquelle on croit. La politique peut se prétendre à La Chaux-de-Fonds réellement démocratique dans la mesure où elle a su enraciner ses valeurs et ses institutions dans ce patriotisme local.

La ville se définit d'abord par ses habitants. A défaut de lac ou de vergers en fleurs, La Chaux-de-Fonds donne en spectacle l'activité industrielle de ses horlogers, sa modernité, la qualité de son accueil. Le travail a fait la prospérité de cette ville et l'honneur de ses citoyens, contrairement à «cette malheureuse ville de Neuchâtel», où on trouve «des tas de gens qui vivent par l'aumône, au lieu de vivre par le travail, un tas de valets, accoutumés à aller au devant des désirs d'une aristocratie qui les paie le moins possible, en les méprisant le plus qu'elle peut». (Avis pour le moins tendancieux exprimé par le *National Suisse* en 1856!) Défendant donc par opposition au chef-lieu sa réputation de ville industrielle, saine et dynamique, La Chaux-de-Fonds veille à garantir son image de marque: la qualité et la beauté des produits exportés, le renom commercial de la place, la stabilité de ses institutions, tout apparaît lié. Quand la presse insiste sur l'embellissement de la ville et déplore les allusions

critiques au climat rigoureux, aux maisons closes ou aux cafés interlopes, il s'agit aussi de nécessité commerçante.

En temps de crise, le passé — héroïque — et l'avenir — radieux — deviennent les temps privilégiés du discours: La Chaux-de-Fonds a su jadis surmonter ses difficultés pour repartir plus forte qu'auparavant sur le chemin de la croissance. Le courage, la solidarité et la diversification industrielle — mais ce souci-là disparaît vite quand la conjoncture se renverse — permettront de surmonter l'épreuve. Les crises servent ainsi toujours de révélateur à la solidarité et à l'esprit d'union professé par les autorités. Elles ont même l'effet positif de rendre crédible l'utopie de la fraternité des classes à travers les actions caritatives et philanthropiques en faveur des victimes du chômage. Cette idéalisation mythique de l'histoire et de la nature du «miracle» chaux-de-fonnier est célébrée ainsi — entre autres nombreuses proses — par le conseiller communal Auguste Monnier lors d'un toast à la cité prononcé le 1<sup>er</sup> mars 1902:

*(...) La Chaux-de-Fonds, dont le nom seul fait tressaillir d'émotion tous ses enfants, ce nom qui résume un passé d'honneur, de travail, de probité, ce nom qui est la personification d'une industrie belle entre toutes, ce nom enfin qui découvre les lumineuses perspectives d'un avenir grandissant, nous l'aimons parce que La Chaux-de-Fonds n'est pas seulement la résultante des efforts des générations passées, mais aussi parce qu'il nous est donné à nous, la génération présente, de la vivifier, de la transformer, de la développer selon nos aspirations, pour la laisser à nos après-venants toujours plus généreuse et toujours plus prospère.*

*Quand du haut de l'une des collines voisines, jetant les yeux sur la grande agglomération urbaine qui déborde dans notre vallée et qui s'étend chaque année davantage, nous songeons que cette «Chaux» n'était encore, il y a deux siècles et demi, qu'un village naissant, on ne peut retenir un cri d'admiration devant ce triomphe de l'activité humaine, car il s'est passé en ce lieu un fait merveilleux, digne de nos études et de nos méditations, celui de la formation d'un centre populaire rayonnant graduellement et rapidement, prenant la physiologie d'une ville, tandis que d'autres localités plus anciennes demeuraient immuables dans la sérénité de l'existence villageoise.*

*Sans doute les sociétés humaines suivent dans leur développement des lois mystérieuses, mais il est permis de dire que l'évolution économique de La Chaux-de-Fonds est toute*

# Souvenir



Carte éditée lors du centenaire de l'incendie de 1794: le mythe de la cité qui renaît de ses cendres.

basée sur l'esprit d'initiative qui a, dès le début animé ses premiers habitants. Ouverte à la civilisation après que les contrées environnantes étaient déjà occupées, notre vallée fut la terre hospitalière où pouvaient se rencontrer et se mélanger les éléments les plus divers. Cette fusion devait donner lieu à un esprit nouveau dépourvu de préjugés, esprit de combativité et de foi dans l'avenir qui s'est perpétué à travers les âges. (...)

(Le National Suisse, suppl., 4 mars 1902)

Tous évidemment ne partageaient pas ce bel optimisme. En contrepoint à l'élan patriotique d'Auguste Monnier, on peut citer un témoignage critique, celui du vice-consul de France à La Chaux-de-Fonds, Bellaigue de Bughas. Il est vrai que l'homme fut mal accueilli à La Chaux-de-Fonds. Il était le représentant, d'origine aristocratique, du régime de Napoléon III honni par les radicaux de la ville. Son témoignage manque donc d'objectivité. On y sent toutes les réticences d'un homme arrivé tout droit du vice-consulat de Monastir, près de Tunis, jusque dans les frimas jurassiens:

(...) (En 1847) La Chaux-de-Fonds est arrivée à compter plus de 15000 habitants. Il fallait que l'appât et la certitude du gain fussent bien grands, pour décider une aussi nombreuse population à venir s'agglomérer sur les tristes sommets du Jura, où l'hiver est à peu près en permanence, où tout manquant jusqu'à l'eau, il faut tirer de l'étranger tous ses approvisionnements et les payer en conséquence, où enfin chaque nouvel arrivant devait en quelque sorte attendre que des maisons fussent construites, pour trouver à se loger. (...)

Rivalisant d'audace dans leurs entreprises, y ayant engagé le présent et l'avenir, ils (les établissemens) se sont trouvés sans ressources en face de la stagnation des affaires, le marché était encombré, l'argent et le crédit avaient disparu, le travail a dû cesser complètement et les ouvriers aussi imprévoyants que les négociants, accoutumés à dépenser follement les gros produits de leurs journées, ont passé subitement de l'aisance et d'une vie pleine de prodigalités, à la misère. (...)

Le montagnard neuchâtelois devenu républicain, crut, à partir de 1848, pouvoir mener de front ses affaires et celles de l'Etat, les ateliers furent désertés pour les clubs dont les discussions se prolongeaient jusque dans les comptoirs; la Politique se trouvait mêlée à tout. L'ouvrier appelé par le vote populaire à remplir des fonctions publiques, ou revêtu d'un grade militaire ne voulut plus travailler pour les riches et se trouver sous leur dépendance, et le nombre des établissemens assez restreint jusque là, devint fort considérable.

Avides et impatients, ces nouveaux chefs de maisons firent à leurs anciens patrons une concurrence violente, et quelques-uns se sont montrés peu délicats sur le choix des moyens qu'ils employaient pour arriver plus promptement à la fortune.

Soumis aux mêmes influences les ouvriers n'ont plus songé qu'à produire abondamment et vite, la bonne foi commerciale dont se vantaient les anciens horlogers a disparu. (...)

9 décembre 1860

(Correspondance commerciale, Neuchâtel — Archives du Quai d'Orsay, Paris.)

Ce témoin hostile s'attaque ainsi à tous les mythes chers à la cité: esprit de travail et d'entraide, sens de l'accueil et de la communauté, bienfaits de la démocratie... Il met — à juste titre cette fois — le doigt sur deux plaies chroniques: l'insuffisance du logement et le manque de vision à long terme des horlogers neuchâtelois souvent divisés entre eux.

La réalité du patriotisme local se mesure surtout lors des grandes fêtes civiques qui émergent de la masse des festivités qui caractérisent la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles permettent à La Chaux-de-Fonds d'affirmer son identité vis-à-vis de l'extérieur, de resserrer ses rangs et d'approfondir ses mythes. En 1863 lors du Tir fédéral qui attire la Suisse entière, en 1887 lors de l'arrivée de l'eau courante dans la ville — grand défi gagné contre la nature —, en 1894 quand on célèbre le centenaire de l'incendie qui ravagea la ville et qui fut suivi du défi de la reconstruction, en 1910 pour inaugurer — enfin — le monument de la République.

L'image volontariste, positiviste, progressiste de la cité s'affirme autour des thèmes de l'eau et du feu, domptés par la technique et par la ténacité des hôtes de ces lieux où l'horizon «s'élargit en carrefour... De là quelque chose d'invitant à des débouchés rapides pour le négoce et peut-être un esprit plus intuitif dans ses déterminations» (Lucien Landry, dans le volume commémoratif de 1894). Les facteurs de non-développement de la région deviennent par contraste source de fierté et d'espérance. Parce qu'elle est propre, salubre, battue par les vents et la neige, La Chaux-de-Fonds se veut une cité pure, saine, idéale. N'est-elle pas la plus haute ville d'Europe?

## II. L'évolution politique

Si La Chaux-de-Fonds est bien la ville du radicalisme triomphant, rien ne paraît encore définitivement établi dans les rapports de force des différents courants d'opinion, au début de la République. L'évolution politique telle qu'on peut l'observer à travers les élections au Grand Conseil (tableau I) atteste des luttes serrées qui se déroulèrent dans les années 1862-1865 — il fallut alors quatre tours de scrutin pour élire le Conseil d'Etat — entre radicaux et conservateurs. Le scrutin majoritaire amplifie bien sûr les fluctuations jusqu'en 1892 (date de l'introduction de la représentation proportionnelle). La majorité absolue des radicaux — qui bénéficieront du droit de vote accordé aux Confédérés en matière cantonale dès 1873 — n'aura été remise en cause que durant deux législatures: 1862-1865 et 1913-1916.

Sachant le poids important de la ville de La Chaux-de-Fonds dans l'équilibre cantonal, on constatera que la comparaison des résultats d'ensemble et de ceux du district de La Chaux-de-Fonds depuis 1889 est révélatrice des spécificités de la « Montagne » (tableau II): faiblesse des libéraux et montée progressive de la gauche. La situation au Conseil général de La Chaux-de-Fonds est évidemment faussée par l'absence de représentation proportionnelle avant 1912 (tableau III): la répartition des sièges fut longtemps déterminée par des accords entre les radicaux majoritaires et les deux autres partis. L'évolution du nombre de voix obtenues par chaque parti lors des élections au Conseil national de 1887 à 1914 (tableaux IV et V) confirme les tendances déjà observées sur le plan cantonal et local: perte de la suprématie radicale, montée des socialistes — à La Chaux-de-Fonds surtout — et maintien des libéraux.

Tableau I: Les élections au Grand Conseil 1848-1914.

### Répartition des sièges

	Radicaux*	Conservateurs Libéraux**	Socialistes Grutliens	Divers
1848	88	1	—	—
1852	74	14	—	—
1856	61 (32+29)	22	—	6
1859	55 (39+16)	24	—	—
1862	39	37	—	5
1865	57	20	—	—
1868	49	42	—	—
1871	65	30	—	—
1874	89	12	—	—
1877	68	33	—	—
1880	73	28	—	—
1883	81	23	—	—
1886	80	24	—	—
1889	69	24	16	—
1892	61	34	19	—
1895	68	34	16	—
1898	70	38	14	—
1901	71	35	20	—
1904	62	30	15	—
1907	63	29	19	—
1910	63	26	23	—
1913	52	28	33	—

\* Républicains de 1848 à 1862 (divisés de 1853 à 1862 entre radicaux et « indépendants »).

\*\* Royalistes jusqu'en 1856 (abstention en 1848, abstention sélective en 1852).

Tableau II: Répartition des sièges du collège de La Chaux-de-Fonds (du district depuis 1892) au Grand Conseil, de 1889 à 1914.

	Radicaux	Libéraux	Socialistes	Total des sièges
1889	10	6	12	28
1892	10	5	15	30
1895	14	6	12	32
1898	15	7	12	34
1901	14	6	16	36
1904	15	6	11	32
1907	13	5	15	33
1910	13	5	14	32
1913	14	5	15	34



Tableau III: Répartition des sièges au Conseil général de la municipalité (commune depuis 1888) de La Chaux-de-Fonds (1851-1914).

	Radicaux	Libéraux	Socialistes
1851-1862	40	—	—
1862-1865	—	40	—
1865-1888	40	—	—
1888	27	11	2
1891	24	10	6
1894	30	10	—
1897	21	9	10
1900	21	9	10
1903	21	9	10
1906	21	9	10
1909	21	9	10
1912 (mai)	14	6	20
1912 (juillet)	13	6	21

Tableau IV: Evolution comparative du nombre de voix obtenues par chaque parti dans le canton.

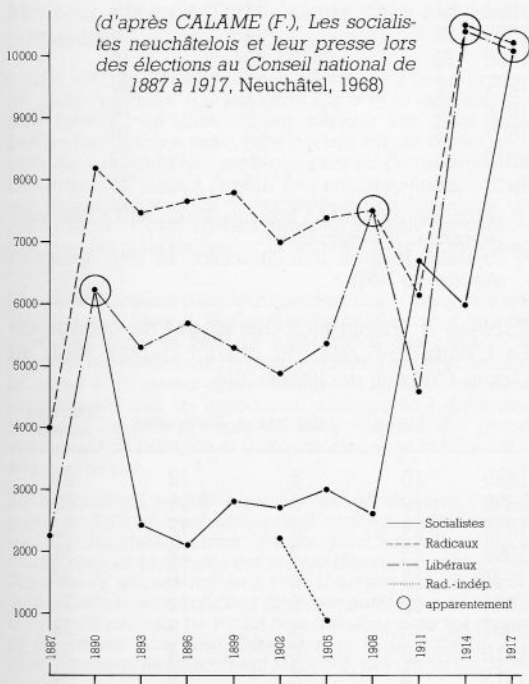
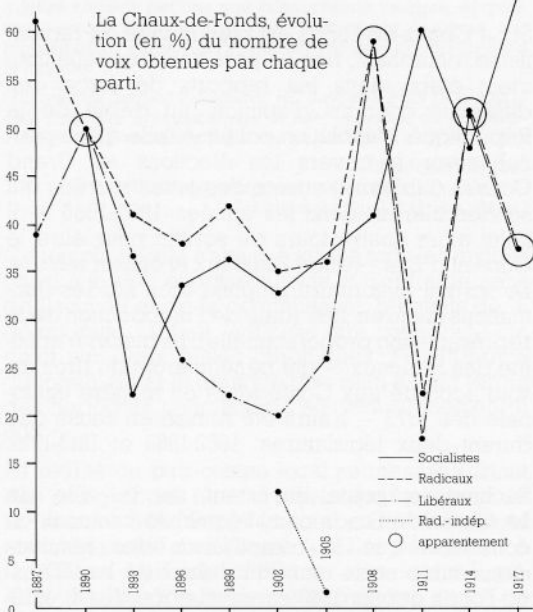


Tableau V:



### Les débuts de la municipalité (1851-1865)

L'élection du premier Conseil général de la municipalité se déroula le 29 juin 1851. On vota au temple, dont les portes avaient été fermées. Sur 400 bulletins délivrés, on compta 44 élus au premier tour à la majorité absolue. Les 40 noms arrivés en tête formèrent donc le premier législatif de la cité. Parmi les mieux élus: Justin Greillat, figure tutélaire des radicaux de La Chaux-de-Fonds, Fritz Crouvoisier, fabricant et chef militaire du mouvement insurrectionnel de 1848, Louis Colomb, futur préfet du district, etc. Un des premiers problèmes fut celui des traitements des conseillers municipaux nouvellement nommés: par souci d'économie et pour lutter contre «les préventions injustes d'une partie de la population contre le nouveau système municipal» (rapport du 12 février 1852), on paya mal ces municipaux — engagés alors à temps partiel — ce qui entraîna plusieurs démissions entre avril et juillet 1852, date à laquelle la nouvelle équipe se mit définitivement en place.

À cette époque, la participation des nostalgiques de l'ancien régime aux élections était loin d'être acquise. Ils se montraient divisés entre eux et laissent au début s'exprimer les seuls républicains de La Chaux-de-Fonds. Aux élections cantonales de 1856, sur une population d'environ 3000 électeurs pour le district, le préfet estimait à 700, voire 800, le chiffre des électeurs royalistes et à 1200-2000 celui des citoyens républicains. L'absence des royalistes empêchait de les dénombrer et par là de les faire apparaître minoritaires.

Les premières municipalités de La Chaux-de-Fonds furent donc monocolors. Le choc ressenti lors de la tentative de contre-révolution de 1856 n'avait pu que resserrer les liens des maîtres de la ville. Toutefois, un lancinant problème gangrenait peu à peu la marche en avant des autorités républicaines: le financement des travaux de la ligne du Jura-Industriel, dans laquelle la ville avait beaucoup investi et même engagé sa réputation. Les édiles, face à leurs déboires financiers, lancèrent l'idée d'un impôt extraordinaire sur les propriétés: une contribution de 83% de la valeur moyenne des immeubles aurait été perçue comme impôt de solidarité. Une pétition de 433 propriétaires contestant ce projet et s'interrogeant sur la légitimité de la dette liée au chemin de fer incita les membres du législatif à démissionner en bloc le 14 mars 1861, imités le lendemain par l'exécutif. Des élections furent organisées le 6 avril. Les radicaux virent leur pouvoir ébranlé, une contestation s'ensuivit sur la durée du mandat des membres du nouveau Conseil général; bref, tout recommença le 15 mai 1861. Or, blessés, les radicaux avaient décidé de s'abstenir et 587 électeurs seulement participèrent au vote. L'opposition conservatrice domina par conséquent le législatif comme l'exécutif.

Le problème financier restait cependant entier et les remèdes dérisoires: loterie, octroi sur les liquides, droit de timbre, surtaxe sur le sel, taxe sur les pianos (!), patente pour l'industrie et le négoce horloger... On dut finalement se résoudre à augmenter les impôts. Mais la nouvelle municipalité cherchait aussi à faire des économies,

notamment sur le dos de l'école, suite à un rapport du 13 décembre 1861 d'une commission du Conseil général désignée comme «Commission des écoles»: augmentation de certains effectifs de classes, des charges des enseignants, suppression d'un poste de secrétaire-adjoint, réductions budgétaires, etc. Face à cette volonté de réforme de la gestion antérieure, la Commission d'éducation, restée radicale, se rebiffa, publiant un contre-rapport: comment oser faire des économies «sur l'intelligence du peuple, sur ce qui fait la vie, l'indépendance et par suite la prospérité d'une nation?» «L'autorité qui paie, n'aurait-elle donc pas pu comprendre qu'un des moyens de venir en aide soit à l'industrie nationale, soit à d'autres industries pouvant aussi concourir au bien-être général, c'est l'instruction, l'instruction poussée jusque dans des limites excédant même les ressources publiques...» Le point était sensible, au cœur de l'antagonisme entre conservateurs et radicaux, qui mettaient en tête de leur credo l'instruction, «capital placé à haut intérêt». Et dire que les autorités conservatrices auraient à charge de représenter la ville lors de la fête radicale et patriotique par excellence que devait être le Tir fédéral de 1863! Les radicaux se plaignirent ainsi de l'apathie — en fait du souci d'économies — de la municipalité, qui rechignait à ouvrir une nouvelle rue pour faciliter la circulation lors de ce Tir...

Mais la «municipalité verte» ne constituera qu'une parenthèse. Revenus au pouvoir en 1865, et malgré l'adhésion sans réserve des conservateurs aux nouvelles institutions, les radicaux refuseront de partager les responsabilités avec leurs adversaires: «Le moyen de consolider la République et de faire oublier le passé, n'est pas d'introduire les moineaux dans le nid des hirondelles ni les frelons dans le rucher.» (*Le National suisse*, 20 mars 1862.)

### **Au temps de la «Démocratie sociale» (1865-1871)**

La vie politique de La Chaux-de-Fonds allait pourtant s'animer à nouveau, en dépit ou à cause du retour des radicaux au pouvoir. La forte personnalité de Pierre Coullery en fut largement

responsable. En 1855, jeune médecin, celui-ci s'était installé à La Chaux-de-Fonds où il acquit vite une grande popularité, tant par son engagement social que par sa pratique médicale. Bien qu'élu sur les listes radicales en 1862 au Grand Conseil, il se laissa porter comme candidat sur une liste dissidente au Conseil national, en 1863. Les critiques ne l'épargnèrent plus désormais, tant sur le plan privé qu'idéologique. Malgré son échec aux élections fédérales de 1863, Coullery déclara qu'il resterait utile aux ouvriers. Dans ce but, il se fit élire juge de paix en 1866, mais démissionna de sa fonction l'année suivante.

Entre-temps, Coullery avait été l'un des fondateurs de la section de La Chaux-de-Fonds de la 1<sup>re</sup> Internationale, en juin 1865. Le 31 décembre suivant, il créait *La Voix de l'Avenir*, qui devint l'organe romand de l'Association internationale des travailleurs. Le ton du journal était modéré, son directeur professant un socialisme humanitaire, moralisateur et un peu sentimental. Coullery espérait transformer la société par l'éducation des masses, par la lutte contre l'alcoolisme, n'hésitant pas à condamner les grèves dans la mesure où elles réduisaient l'ouvrier à la misère. Il rejetait la violence, les affrontements de classes, le refus des institutions élues: «Nous répudions tout moyen violent pour nous procurer le capital. Au contraire, nous voulons que l'ouvrier exécute scrupuleusement tous les contrats, tous ses engagements, sa parole, ses promesses. Nous lui prêchons le travail, l'économie et l'épargne. Nous condamnons les riboteurs, les bataillards, les débauchés, les mauvais payeurs, les flaneurs, les menteurs, etc... Nous proclamons le respect de la propriété, de la famille, du capital, de la richesse... Nous disons de l'ouvrier que c'est par une conduite exemplaire, le travail, la moralité, l'épargne et l'étude qu'il peut changer son sort, c'est-à-dire le sort de la classe ouvrière.» (*La Voix de l'Avenir*, 6 janvier 1867.) Une telle modération de propos s'expliquait peut-être aussi par le caractère composite de la section chaux-de-fonnière de l'Internationale, qui regroupait coullerystes, libertaires et radicaux de gauche, comme Fritz Robert et Henri Morel.

Néanmoins, de telles idées allaient vite isoler Coullery au sein de l'Internationale, notamment dans une région où les tendances anarchistes semblaient prévaloir. Son journal lui échappant, ses compagnons l'abandonnant, le docteur fonda son propre organe de presse, *La Montagne* (13 avril 1868), et son propre parti, la «Démocratie sociale». Il entendait se concentrer sur les problèmes régionaux et locaux et participer à la lutte politique. Le jeune mouvement décida de s'associer aux conservateurs pour renverser la majorité radicale aux élections cantonales du 7 mai 1868. Cette coalition, jugée contre nature autant par la *National suisse* que par James Guillaume, chef de file de la tendance libertaire au sein de l'Internationale dans la Montagne jurassienne, n'enleva que trois sièges au premier tour, contre dix-sept aux radicaux — pour le cercle électoral de La Chaux-de-Fonds. Coullery lui-même ne fut élu que lors de l'élection complémentaire du 21 juin 1868. *La Montagne* avait défendu l'idée d'une démocratisation et d'un renforcement de la municipalité, république en miniature.

En 1871, l'échec de la Démocratie sociale fut consommé: Coullery obtint 576 voix seulement pour l'élection au Grand Conseil, alors que le dernier élu de la liste radicale en avait totalisé presque le double. Le programme de la gauche — publié dans la *Montagne* du 2 mai 1871 — s'articulait autour d'un renforcement de la démocratie directe (élection des préfets par le peuple, droit de referendum), de réformes de structures (réduction du nombre des conseillers d'Etat de 7 à 5, nouvel ordre judiciaire, séparation de l'Eglise et de l'Etat, décentralisation) et de mesures sociales telles que la gratuité de l'école secondaire. Cet effondrement politique s'expliquait notamment par le fait que l'alliance avec les conservateurs avait fait long feu et que les radicaux avaient le vent en poupe. Il entraîna la disparition de la *Montagne*, le 16 mai 1871.

### **Le triomphe des radicaux (1871-1888)**

Le rejet par les anarchistes — groupés au sein de la «Fédération jurassienne» de 1871 à 1880 — de toute participation à la «farce électorale», de



Fête du centenaire de l'incendie de 1794. La foule s'était retrouvée sur les terrains de Bel-Air, au nord de la ville.



même que la retraite du docteur Coullery au Val-de-Ruz écartèrent la gauche de la vie municipale. Certes, quelques événements retentissants, comme une manifestation «rouge», le 18 mars 1877 à Berne, ou encore le procès intenté à Paul Brousse, rédacteur du journal anarchiste *L'Avant-Garde* — imprimé à La Chaux-de-Fonds — en avril 1879, auront leur répercussion dans l'opinion des Montagnes. Mais la lutte des libertaires se situait d'abord sous un angle internationaliste et sur un plan théorique. La police surveillait ces militants, connaissait le rôle joué à La Chaux-de-Fonds par des réfugiés politiques tels que Paul Brousse, Jean-Louis Pindy (communard qui finira par s'intégrer à la communauté chaux-de-fonnière, sans pour autant trahir son idéal) ou encore le prince Kropotkine. Mais, en dépit du choc de la Commune de Paris et malgré tel meeting houleux ou tel propos séditionnel, les autorités comme la population paraissaient indifférentes à cette forme de militantisme politique.

Le début des années 1870 marque d'ailleurs pour les radicaux de La Chaux-de-Fonds le temps d'un nouvel élan. Lors du vote du premier projet de Constitution fédérale, en mai 1872, si la Confédération et le canton dirent non, la ville approuva le nouveau texte par 2682 oui contre 841 non, affirmant ainsi son radicalisme avancé.

En 1873, les libéraux ne parvinrent pas à décrocher un siège au Conseil général. En 1877, ils essayèrent d'attirer les suffrages en insistant sur l'origine de leurs candidats: 15 citoyens, tous Neuchâtelois, contre une liste radicale de 40 noms, dont 19 Suisses d'autres cantons! En vain. Aussi, devant le refus réitéré des radicaux de réduire leur liste, les libéraux finirent par s'abstenir. En 1880, seuls 485 électeurs se déplacèrent pour une élection tacite de fait. En 1883, les radicaux se résignèrent à dresser une liste de 30 noms, tout en refusant le principe d'une liste commune avec l'opposition. Une lettre, signée conjointement par James Perrenoud pour les libéraux et Pierre Coullery — à nouveau là — pour les milieux ouvriers, réclamait 15 sièges et une liste mixte. Faute d'entente, 30 candidats radicaux passèrent

la rampe sans encombre au premier tour et 10 noms radicaux supplémentaires sortirent des urnes quinze jours plus tard.

Le Conseil général, toujours monocoloré, devenait donc de moins en moins représentatif. Le *National suisse* le déplorait d'ailleurs, le 8 décembre 1883: «L'indifférence, l'apathie ont de bien grandes racines chez nous et il faut de brusques commotions pour réveiller les électeurs.» Or, en 1887, quand on agita la perspective d'une candidature ouvrière au Conseil national, le même journal s'insurgea: pour lui, «un parti ouvrier, dans notre pays industriel et si essentiellement démocratique, n'a aucune raison d'être». Les événements allaient lui donner tort...

### **La perte du monopole radical (1888-1889)**

Toutefois, en 1888, les données changent. La commune et la municipalité ont fusionné, une nouvelle loi sur les communes a vu le jour et le Conseil général a rendu un arrêté autorisant l'élection à la majorité relative, sous réserve que les candidats atteignent le quart des suffrages au moins. La majorité radicale décidera peu après de ne présenter que 28 candidats, pour laisser 12 sièges à l'opposition. L'Association démocratique libérale avait d'ailleurs réclamé, dans une lettre au Conseil général de la municipalité, le 7 mai 1888, une représentation proportionnelle de fait: «Vous contribuerez ainsi à instituer des nouvelles autorités communales qui représenteront tous les éléments nécessaires à une bonne marche de notre commune et au développement progressif de notre ville.» A gauche, la Société du Grütli s'était aussi mobilisée. Le docteur Coullery venait de fonder une section romande de cette société de plus en plus proche du socialisme — la section allemande existait, on l'a vu, depuis 1845. En mars 1885, le leader socialiste français Jules Guesde, lors d'une conférence donnée au Restaurant de Gibraltar, avait exhorté les travailleurs de La Chaux-de-Fonds à se constituer en groupe socialiste. Les grutléens invitèrent donc les sociétés ouvrières et de secours mutuels à se joindre à eux pour favoriser l'élection d'un Conseil général

«qui s'intéresse aux questions économiques et sociales» (*Le National suisse*, 26 mai 1888). A cette époque, les syndicats ouvriers connaissaient un bel essor. Mais l'esprit corporatiste et les crises menaçaient toujours d'affaiblir le mouvement. Des mesures politiques complémentaires à l'action syndicale apparaissaient dès lors nécessaires et elles ne pouvaient être le fait des radicaux, qui avaient prouvé qu'ils étaient trop liés au patronat horloger pour agir efficacement sur le plan social.

Le Parti radical pressentait bien d'ailleurs ce danger. Il réaffirma avec force sa vocation naturelle à défendre les intérêts de la classe ouvrière: «Les deux partis actuels suffisent aux besoins de La Chaux-de-Fonds; le Parti radical en particulier, ouvert à toutes les bonnes volontés, à toutes les aspirations libérales, à tous les progrès démocratiques, à toutes les réformes économiques et sociales, répond à tous les désirs: son passé est là pour le prouver.» (*Le National suisse*, 28 août 1888.) Finalement, lors de ces premières élections communales «nouveau style», les 28 candidats officiels du parti au pouvoir furent élus, avec l'appoint de 12 conservateurs, mais on avait panaché plus que jamais dans les rangs radicaux — ce qui révèle bien la relative hétérogénéité du radicalisme des Montagnes. Quatre sièges durent être repourvus à la fin de l'été 1888 et ces élections partielles suscitèrent un vif débat politique. Une liste radicale-libérale, comprenant les noms d'Emile Robert (président de la Société des ouvriers monteurs de boîtes), Louis Werro (président de la section allemande du Grütli), Ferdinand Porchat, rédacteur du *National suisse*, et Zélim Béguin, libéral, s'opposait à une liste grutléenne, avec les noms de Robert et Werro — qui furent donc les deux premiers élus socialistes au Conseil général de la ville — ainsi que ceux du banquier Henri Rieckel père et... du docteur Coullery. On devine que la lutte se circoncrivait autour de ce dernier, dont le programme tenait en quatre points: gratuité complète des fournitures scolaires, salles de réunions pour les sociétés ouvrières, place de marché pour le quartier de l'Abeille, révision du système de perception de l'impôt.

Le docteur Coullery fut battu, mais se vengea tout aussitôt de son échec. Les 9 et 10 mars 1889, à la faveur d'une élection partielle, il retrouva après vingt ans son siège de député au Grand Conseil. L'avertissement était clair. Deux mois plus tard, lors du renouvellement intégral du Grand Conseil (toujours selon le système majoritaire), les radicaux s'efforcèrent de recréer le mythe de la cité unie: «Pas de lutte de classes! (...) La Chaux-de-Fonds a toujours présenté le plus beau tableau des vraies mœurs démocratiques. Nous offrons sous ce rapport un spectacle unique au monde. Ne perdons pas ce privilège, ne renonçons pas à cet honneur.» (*Le National suisse*, 17 mai 1889.) Il faudra finalement quatre tours de scrutin pour aboutir à la représentation suivante du collège électoral de La Chaux-de-Fonds au Grand Conseil: 12 élus grutléens, 10 radicaux et 6 conservateurs. Rude échec pour le grand parti, qui l'imputa à la fois à l'abstention électorale et à la crise économique. Profond bouleversement aussi, après tant d'années de représentation uniquement radicale de la ville au législatif cantonal. Symboliquement, en 1890, la section de La Chaux-de-Fonds fut remplacée par celle de la ville de Neuchâtel comme section directrice du Parti radical neuchâtelois — jusqu'en 1902.

En plus de cet échec relatif sur le plan cantonal, les radicaux de La Chaux-de-Fonds se heurtèrent à nouveau à Pierre Coullery, dans le cadre des élections à la justice de paix. Le 1<sup>er</sup> septembre 1889, Coullery fut en effet élu juge de paix, devançant son rival radical de plus de 500 voix. Vu cette élection, Coullery était considéré comme démissionnaire d'office du Grand Conseil. Il se représenta toutefois, lors d'une élection partielle, au mois d'octobre 1889. Face à lui, un candidat radical de poids: Fritz Brandt-Ducommun, président du Conseil général, et une argumentation solide: l'opposition antérieure de Coullery au cumul des mandats, le fait qu'il continuait à pratiquer comme médecin alors que le poste de juge de paix était à temps plein. La propagande manquait pourtant de nuances et joua à effet contraire: Coullery aime «à poser pour un Christ d'amour, au langage sentencieux, aux allures mystiques; c'est un dada

qui amuse la galerie. Mais on sait qu'en grattant la peau du faux saint, on trouve l'homme haineux à qui tous les moyens sont bons pour l'éjaculation de son fiel.» (*Le National suisse*, 11 octobre 1889.) Or, Coullery fut réélu au Grand Conseil par 1180 voix contre 872 à son adversaire... *La Suisse libérale* commenta ainsi l'événement: «Deux manifestes largement répandus dans toutes les maisons, grande affiche théâtrale pour recommander le candidat radical, trié sur le volet, pression électorale partout où elle pouvait s'exercer avec quelque chance de succès... tout cela vient échouer piteusement contre le bon sens, l'esprit de loyauté, et, disons-le hautement, le patriotisme de notre population, désabusée enfin du régime antidémocratique de la coterie, qui se flattait encore dans ses derniers appels aux électeurs, d'être depuis quarante ans seule à la tête du progrès.» (Rapporté par le *National suisse* du 16 octobre 1889.) Malgré cet échec, les radicaux auront encore de beaux jours devant eux.

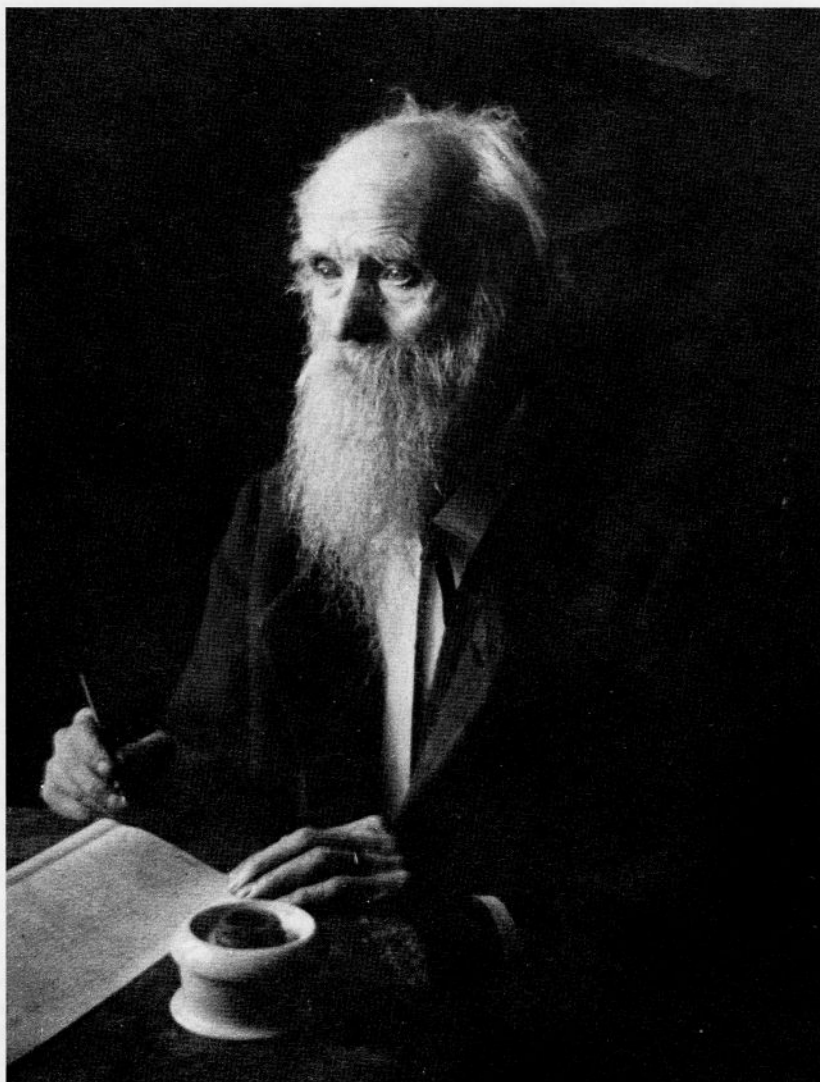
### L'entrée en scène de la gauche (1890-1901)

Sur le plan de la justice de paix, le candidat des radicaux, Ernest Bolle, l'emporta en 1892 contre Pierre Coullery, par 2092 voix contre 1833 — ce qui révèle une forte participation électorale. Ce fut pourtant un socialiste, G. Dubois-Lemrich, qui lui succéda en 1910. Le manifeste qui soutenait ce dernier — ancien président du syndicat des monteurs de boîtes et président de l'Union chrétienne — résume en quelque sorte l'enjeu politique de ces élections disputées: «Presque aucun magistrat de l'ordre juridique ne nous touche d'aussi près, parce qu'aucun n'a autant affaire au peuple que celui-là. (...) Nous avons à tenter un formidable effort pour qu'un de nos camarades remplisse cette fonction, pour qu'une première atteinte soit portée à la justice de classe.»

Le poids des radicaux restait fort en matière d'élections fédérales également, comme si certains électeurs jugeaient nécessaire la sauvegarde d'une députation unie pour défendre les intérêts cantonaux à Berne. Les militants tenaient

aussi à cette unité, et il fallut la circonstance très particulière de la démission forcée du conseiller national Donat Fer, notable chaux-de-fonnier accusé de malversations, pour que les radicaux laissent le libéral Jules Calame-Colin accéder à la Chambre du peuple à la faveur d'une élection partielle, en juin 1895. Ce siège restera acquis à la minorité conservatrice. Lorsque le canton fut doté d'un sixième mandat de conseiller national, les radicaux se l'approprièrent: «Quant à la minorité socialiste, il sera toujours temps de voir ses revendications lorsqu'elle les présentera sans haine, sans l'appui de théories chambardeuses, et lorsque son candidat sera quelqu'un et non pas n'importe qui.» (*Le National suisse*, 22 octobre 1908.)

Sur le plan communal, l'exécutif chaux-de-fonnier n'avait pas hésité pourtant à présenter, dans la perspective des élections de mai 1891, un projet de représentation proportionnelle. Mais celui-ci fut refusé par le Conseil général et les négociations entamées entre partis pour réaliser une proportionnalité de fait échouèrent. Trois listes furent donc en présence. Le Parti radical n'avait pas, à son habitude, publié de programme, car «son programme est son essence même; c'est celui de toutes les améliorations administratives, de tous les progrès démocratiques, de toutes les réformes sociales susceptibles d'application sérieuse et efficace». (*Le National suisse*, 29 avril 1891.) Le manifeste ouvrier réclamait pour sa part (*La Sentinelle*, 30 avril 1891): un service de secours médicaux gratuits, une caisse locale philanthropique de secours mutuels en cas de maladie, la gratuité des frais d'inhumation, la construction de maisons ouvrières par la commune, un marché couvert avec des locaux pour les sociétés locales, des bains publics à bon marché et une buanderie populaire, un salaire minimum pour les ouvriers employés par la commune, la fixation des heures de séance du Conseil général en dehors des heures de travail. On sent dans ce programme un souci de solutions très concrètes pour corriger, dans la limite des compétences communales, les inégalités sociales.



Le docteur Pierre Coullery, journaliste infatigable et tribun fougueux, devenu à la fin de sa vie l'apôtre du socialisme humanitaire. Il marqua durablement l'histoire politique de la cité.



Quant aux libéraux, ils réclamaient en priorité la réforme électorale, déplorant que les radicaux trustent les postes de l'administration.

Le 3 mai 1891, 18 radicaux, 10 libéraux et 6 grutléens étaient élus. La gauche était bien battue, même si elle avait triplé sa représentation. Son amertume s'accrut quand elle fit le bilan de la représentation ouvrière dans les commissions: neuf ouvriers désignés sur plus de cent membres (par exemple trois ouvriers graveurs sur les quinze membres de la commission de l'Ecole d'art, deux ouvriers horlogers seulement sur les vingt-deux commissaires de l'Ecole d'horlogerie...). Les radicaux avaient fini par accorder leur place aux libéraux — qui détenaient deux mandats sur sept à l'exécutif depuis 1889 — mais renâclaient à céder la moindre parcelle de terrain à un parti dont ils contestaient la légitimité.

Si l'issue des élections communales de 1891 avait été amère pour la gauche, celle-ci n'allait pas tarder à prendre sa revanche lors du renouvellement du Grand Conseil, en mai 1892 — la représentation proportionnelle y était appliquée pour la première fois. La participation à La Chaux-de-Fonds battra tous les records: 77%. On avait peu panaché, et moins sur les listes grutléennes que sur les autres. Ce fut une véritable gifle pour les radicaux, qui ne totalisaient que dix élus, contre quinze au Grütli et cinq aux libéraux. Des notables très en vue, comme le conseiller national Arnold Grosjean, avaient été battus. Pourtant, en 1895, les radicaux reprirent la tête. L'année précédente, lors des élections communales, les socialistes n'avaient pu empêcher la liste radicale de passer tout entière au premier tour. Pour expliquer cette défaite, ils invoquèrent la misère, la menace du chômage, la méfiance à l'égard des candidats ouvriers et surtout la suspension du droit de vote communal pour quelque 1450 citoyens — sur 6000 électeurs environ — à cause du non-paiement de leurs impôts, prévue par la loi sur les communes de 1888. La suppression de cette restriction au suffrage universel reviendra dans les revendications socialistes depuis 1888 et jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale.

L'enjeu était de taille et Walter Biolley en fit un de ses chevaux de bataille: «Qui ne voit que le paragraphe 5 de l'article 20 de la loi sur les communes est une mesure d'exception, bâclée à la hâte, sans réflexion et avec l'unique besoin de museler quelques centaines de citoyens dont on sollicitait autrefois les votes, mais qui, depuis qu'ils votent mal, sont indignes d'user de ce droit!» (*Plus de parias!* Lettre ouverte au Grand Conseil, 1891.)

En 1897, une entente intervint enfin entre les trois partis pour l'élection du Conseil général: 21 radicaux, 9 libéraux et 10 socialistes — le Parti socialiste en tant que tel était né l'année précédente — se retrouvèrent au Conseil général. Mais la candidature de combat de Walter Biolley au Conseil communal ne put recueillir l'assentiment des radicaux et des libéraux. L'exécutif resta donc composé de cinq radicaux et deux libéraux, présidé par Paul Mosimann depuis 1894.

Elections sans histoire en 1900 sur le plan communal, où on reconduisit la «formule magique» de 1897. Les élus de gauche, bien que sous-représentés et écartés tant de l'exécutif que de la vice-présidence du Conseil général, renoncèrent à démissionner en bloc en guise de protestation, tant il était vrai «que le faible nombre de bulletins bleus retrouvés dans l'urne le 13 mai devait engager les socialistes à ne pas se montrer trop exigeants». (*La Sentinelle*, 2 juin 1900.) Les socialistes gagnèrent quatre sièges lors des élections cantonales de 1901, mais s'attirèrent la mauvaise humeur des autres partis en soutenant — un peu malencontreusement il est vrai — la pittoresque candidature du docteur Alexandre Favre, homme intelligent mais fantasque. Celui-ci avait été condamné pour pratiques abortives, mais en même temps déclaré irresponsable et à ce titre frappé d'interdiction de pratique. Défendu bec et ongles par Walter Biolley dans la *Sentinelle* et dans un récit que ce dernier publia en 1900 sous le titre *Irresponsable?*, le docteur Favre fut élu au Grand Conseil lors d'une élection partielle, en octobre 1900.

## De la cité radicale à la commune socialiste (1901-1914)

En 1902, Biolley quitta la rédaction de la *Sentinelles*, meurtri, en bisbille avec ses amis politiques. Une profonde évolution intérieure l'avait rapproché des milieux antialcooliques et son engagement de socialiste chrétien s'était précisé. Le vieux leader Pierre Coullery, qui avait consigné sa philosophie politique dans un ouvrage au titre révélateur : *Jésus le Christ et sa vie, sa doctrine morale, politique, économique et sociale. Les lois naturelles et le socialisme* (1891), s'éteignit en 1903. Une page se tournait et le nouveau rédacteur de la *Sentinelles*, Charles Naine, allait donner au Parti socialiste une orientation plus tranchée, renforçant notamment ses options antimilitaristes — Naine avait fait de la prison en 1903 pour objection de conscience, comme Achille Graber, futur administrateur du journal socialiste. Mais le parti manquait encore d'homogénéité. Les socialistes modérés coexistaient avec les marxistes et les libertaires, tant au sein du parti que de l'Union ouvrière, au début du siècle. Certes, le petit groupe anarchiste avait été exclu du Cercle ouvrier en mai 1895, mais il allait à nouveau s'intégrer à la mouvance socialiste, notamment à l'occasion de la grève des maçons et manœuvres de 1904. Le christianisme social avait aussi ses adeptes au sein du parti. Il était inspiré notamment par la forte personnalité du pasteur Paul Pettavel (1861-1934), qui exprimait son point de vue sur les affaires de la cité et du monde par le canal d'un petit journal hebdomadaire : la *Feuille du Dimanche*, lancée en 1898. Les socialistes chrétiens étaient de près ou de loin liés à l'Union chrétienne de jeunes gens, installée dans la maison de Beau-Site, qui domine la ville.

Le refus par les socialistes du maintien de la formule habituelle pour la représentation au Conseil général entraîna une lutte serrée lors des élections communales de 1903, pimentée encore par l'existence d'une quatrième liste, dite du Bien social, chapeautée par le pasteur Pettavel et dirigée par Walter Biolley, avec dix indépendants, cinq socialistes, cinq libéraux et quatre radicaux.

La ligue avait inscrit à son programme en priorité la lutte contre l'alcoolisme, puis des mesures contre le chômage, pour la baisse des loyers et l'amélioration des logements insalubres, une Maison du peuple et le développement de l'Université populaire, des mesures d'hygiène publique et scolaire, la création d'un sanatorium et d'une maternité. Mais ceux qui se refusaient à être un quatrième parti essuyèrent un échec cuisant. Charles Perrin, rédacteur du *National suisse*, n'hésitait pas à peindre l'avenir de la ville en termes noirs si la liste radicale ne triomphait pas : « Toutes les fois que La Chaux-de-Fonds a dû avoir recours à l'emprunt pour faire face aux grandes dépenses d'édilité (...) nous avons constaté, non sans quelque fierté, que notre réputation de ville bien administrée était solidement établie. Les emprunts, émis à de favorables conditions, se sont placés le plus facilement du monde. En serait-il de même à l'avenir, si contre toute attente le corps électoral décidait dimanche, ainsi qu'on le lui propose de deux côtés à la fois, de mettre à pied les autorités actuelles et de les remplacer soit par des socialistes-collectivistes, soit par des gens assurément pour la plupart bien intentionnés, mais qui pratiquent davantage les saints livres que les livres de comptabilité? (...) Puisque nous avons le privilège de posséder une commune d'affaires, efforçons-nous de la conserver, afin que continuent à régner dans notre ruche laborieuse l'ordre et l'économie, afin que l'industrie s'y sente toujours davantage en pleine sécurité, afin que le commerce continue à y trouver toutes les garanties et toutes les facilités désirables, afin que le crédit public et privé reste assis sur des bases intactes et solides. » (*Le National suisse*, 9 mai 1903.) Il faut dire qu'à l'époque les élus radicaux se recrutaient essentiellement dans les milieux d'affaires, alors que la liste socialiste comprenait, par exemple en 1903, 13 ouvriers, 1 commis, 1 agriculteur, 1 fabricant, 2 instituteurs, le docteur Favre, l'administrateur et le rédacteur de la *Sentinelles*.

Les 9 et 10 mai 1903, les citoyens de La Chaux-de-Fonds se prononcèrent donc, en se rendant massivement aux urnes. La liste radicale, mixte,

passa tout entière. C'était un beau succès pour les radicaux — qui confirmèrent leur force lors des élections cantonales de 1904. Ce fut en 1903 enfin que le Parti socialiste entra à l'exécutif avec Jacob Schweizer, ancien président de la Fédération des ouvriers repasseurs, démonteurs et remonteurs. Il resta à son poste de conseiller communal — non permanent — jusqu'en 1912, date à laquelle il rompit avec ses amis socialistes contre lesquels il avait lancé une liste dissidente en ressuscitant pour l'occasion la section romande de la Société du Grütli.

La lutte reprit évidemment de plus belle en 1906. À côté d'une liste socialiste de douze noms figurait une liste radicale-libérale comportant dix candidatures socialistes: on avait simplement retranché les noms de Charles Naine et E.-Paul Graber, jugés «antipatriotes» et «en révolte ouverte avec la Constitution». À remarquer dans les rangs radicaux la présence d'Alphonse Braunschweig, président de la Société des fabricants d'horlogerie et premier conseiller général d'origine israélite — élu en 1903 déjà. Seuls Naine et Graber ne purent passer la rampe lors des élections des 12 et 13 mai 1906. Les dix élus socialistes démissionnèrent alors en bloc, pour permettre une élection complémentaire — les 26 et 27 mai — ouvrant la porte du législatif communal aux deux leaders du parti. Les radicaux et les libéraux s'abstinrent, tout en condamnant le procédé. Les socialistes se prenaient à espérer un changement de majorité quand, en 1907, les élections au Grand Conseil leur donnèrent 15 mandats contre 13 aux radicaux et 5 aux libéraux. «Les radicaux devront se ressaisir et se sentir les coudes s'ils entendent éviter à La Chaux-de-Fonds le désastre d'une majorisation par l'élément socialiste-chrétien qui se remue et prendra toujours plus d'aplomb», commente le *National suisse* (30 avril 1907). La liste socialiste comprenait en effet huit noms affiliés à l'Union chrétienne de jeunes gens, et le conseiller communal Jacob Schweizer n'avait pas été élu à cause de ses démêlés avec les jeunes socialistes chrétiens. Dans les rangs de la gauche d'ailleurs, certains sémouvaient de l'influence du christianisme

social et du pasteur Pettavel, sensible par exemple par un soutien partagé à l'initiative anti-absinthe soumise au peuple en 1908. Les libertaires en particulier, comme Auguste Spichiger, dans son pamphlet de 1913 sur *Le Parti Pettavel-liste*, s'en prirent à la «mômerie» de la gauche socialiste. Un manifeste d'avril 1910, signé «un groupe d'électeurs abstentionnistes de La Chaux-de-Fonds» fustigeait l'insignifiance des élus socialistes et, dans la ligne anarchiste, prônait le syndicat comme seul moyen d'action, ajoutant: «Depuis que l'homme de Beau-Site allié aux socialistes, le mômifard Paul Pettavel est devenu le Souverain Pontife du Parti socialiste, le langage viril de Naine sera désormais remplacé par des prières et des cantiques, car nos bons socialistes chrétiens ne reconnaissent que le Dieu tout-puissant qui soit capable de résoudre toutes choses y compris la question sociale...» Le pasteur Pettavel déplorait pourtant de son côté que les chefs socialistes s'éloignent du christianisme et que «le peuple multitude (soit) entraîné par le mouvement rapide vers le rêve humanitaire qui supprime Dieu». (*La Feuille du Dimanche*, 12 novembre 1911.)

La lutte pour le contrôle de la ville reprit en mai 1909. La liste mixte mise au point par les radicaux-libéraux passa tout entière, mais les socialistes progressaient. Soutenus par leurs premiers grands succès électoraux — l'élection de Charles Naine, en novembre 1911, puis de E.-Paul Graber, le 21 avril 1912, au Conseil national — par la renaissance de la *Sentinelle*, dont le retour à une parution quotidienne est décidé le 1<sup>er</sup> septembre 1912, par une conjoncture de crise et de vie chère qu'ils dénonçaient avec profit, stimulés enfin par l'application du système de la représentation proportionnelle pour la première fois à l'échelon communal, les socialistes l'emportèrent enfin lors des élections communales des 11 et 12 mai 1912. En fait, ils obtinrent 20 sièges, contre 20 aux radicaux et libéraux. Comment se partager le pouvoir, alors que les radicaux avaient mené campagne autour du thème: «Commune administrative ou commune politique?» et que les socialistes avaient écrit que «la socialisation

des moyens de production» orientait tout leur programme? Comment s'entendre après les virulentes polémiques personnelles échangées, par exemple contre le «grand manitou» Graber ou contre le conseiller communal Hans Mathys, accusé par la gauche de mal gérer ses services industriels? En charge de ce poste depuis 1873, ce dernier avait pourtant marqué de son empreinte tout le développement en infrastructures de La Chaux-de-Fonds et faisait figure de symbole de l'essor de la cité aux yeux des radicaux. D'après négociations s'engagèrent, le point d'achoppement principal étant le maintien souhaité par les radicaux de Hans Mathys à son poste, aux côtés de Paul Mosimann et Oscar Amez-Droz. Lors de la première séance du Conseil général, on peina déjà à nommer le bureau. Huit tours de scrutin ne permirent pas de désigner l'exécutif: les trois candidats radicaux, le libéral et les quatre socialistes obtenaient toujours vingt voix... On finit par en appeler au Conseil d'Etat qui, après l'échec d'une tentative de conciliation, suggéra à tous les élus de démissionner afin de permettre de nouvelles élections.

On vota à nouveau le 7 juillet 1912. La participation fut d'autant plus élevée que les passions s'étaient échauffées et que le résultat demeurait incertain. On panacha d'ailleurs très peu les listes.

Inscrits: 8501	<u>1<sup>er</sup> tour</u>	<u>2<sup>e</sup> tour</u>
Votants	5664	6739
Liste radicale	1886	2231
Liste libérale	1028	968
Liste socialiste	2647	3470
Divers	103	22

Une majorité socialiste de 21 sièges se dessina, contre 13 radicaux et 6 libéraux. La composition du Conseil communal n'en fut pas moins difficile, les deux radicaux désignés — avec le libéral William Jeanneret et les quatre socialistes Maurice Maire, Paul Staehli, Hermann Guinand et Fritz Bachmann — renonçant à leur poste. Ils furent remplacés par le radical Jean Zweifel et le

socialiste Justin Stauffer, désigné pour succéder à Paul Mosimann à la présidence de l'exécutif. Ce dernier revint au pouvoir entre 1915 et 1918.

Les socialistes cherchèrent d'emblée à donner d'eux-mêmes une image rassurante: ils refusèrent de soutenir, au sein de l'Union ouvrière, une grève des maçons qui éclata en juillet 1912 et aboutit à un échec. Les priorités du programme de la gauche n'avaient rien d'ailleurs de révolutionnaire: achats communaux à effectuer si possible auprès des coopératives, construction de logements bon marché, édification d'une Maison du peuple — pour la culture et contre l'alcoolisme —, des réformes administratives telles que l'admission des femmes au sein de la Commission scolaire et le principe du syndicat obligatoire dans les services industriels. En fait, la guerre qui n'allait pas tarder à éclater empêcha les socialistes, soumis aux contraintes externes de la gestion municipale, de réaliser vraiment la commune de leurs rêves. En revanche, la portée symbolique de la victoire socialiste n'échappait à personne. Une des premières décisions du nouveau législatif communal, le 5 août 1912, ne fut-elle pas de rebaptiser la rue de l'Hôpital — qui ne méritait plus guère son nom depuis l'ouverture d'un nouvel hôpital, boulevard de la Capitaine, en 1898 — rue du Dr Coullery...

La victoire de la gauche marquait-elle la rupture décisive redoutée par le *National suisse* ou s'inscrivait-elle dans une continuité historique, comme l'assurait le pasteur Pettavel? «Depuis vingt-sept ans, nous prévoyons l'avènement du socialisme à La Chaux-de-Fonds; et nous n'en tirons aucune satisfaction personnelle, car il n'était pas besoin d'être grand clerc pour suivre la ligne montante de 31 à 48 et à l'Internationale, dans notre ville industrielle dont l'industrie, après avoir été très florissante, abordait la période des crises et des concurrences multiples; c'était fatal!» (*La Feuille du Dimanche*, 4 août 1912.) La question pouvait rester ouverte, mais la commune radicale avait en tous les cas vécu. C'est une autre histoire qui s'écrivira désormais.



### III. La voix du monde du travail

La Chaux-de-Fonds est donc une ville industrielle. Or, le monde des classes laborieuses est un monde surveillé parce qu'il fait peur, là comme ailleurs. Ceux que l'on contrôle sont avant tout les «étrangers», les saisonniers d'alors. Ainsi, les 15 et 16 mars 1851, 79 ouvriers allemands furent expulsés en vertu d'un arrêté du Conseil d'Etat — bien que La Chaux-de-Fonds fût restée calme au moment où Saint-Imier était agité par des troubles, à la mi-janvier de cette année-là. De même, en 1904 et 1907, lors des grèves de maçons et manœuvres, les autorités expulsèrent de nombreux chefs du mouvement d'origine étrangère — Italiens en majorité. La création d'un réseau de chemins de fer, aux premiers temps de la République, comme le développement exceptionnel de la construction, attireraient en effet une population ouvrière importante qu'il fallait loger et entretenir. Quand la paie tardait à venir... On vit par exemple un cortège de 100 à 150 ouvriers du chemin de fer en grève assaillir la Préfecture le 8 février 1860. On les apaisa par de bonnes paroles, mais la mise sur pied de deux compagnies de Landwehr avait été prévue en cas d'aggravation ultérieure du conflit. Pour le préfet Louis Colomb, il s'agissait d'un coup monté par les ennemis du chemin de fer, mais le plus sûr moyen de garantir l'ordre était de payer les ouvriers au terme prévu, d'empêcher les réunions nombreuses et d'expulser les «mauvais drôles». Ce souci d'ordre est essentiellement politique et révélateur du poids exercé par les conflits sociaux sur la vie de la cité, notamment quand le monde horloger se mobilise ou quand les ouvriers du bâtiment manifestent.

#### Les conflits dans l'horlogerie

En fait, les grands conflits horlogers sont rares, vu la diversité des métiers de la montre et la parcellisation du travail au sein de petites unités. Au début, on manifesta surtout au sein d'une même catégorie professionnelle. Comme ailleurs, les revendications apparaissaient au temps de haute

conjoncture — on voulait en profiter pour accroître ses acquis sociaux — et durant les crises — quand la baisse des salaires devenait insoutenable. D'autres conflits, plus localisés, éclataient lorsque des griefs précis étaient faits à certains patrons, notamment quand certains de ces derniers introduisirent le machinisme dans la production. Les radicaux déplorèrent toujours le recours aux grèves, qu'ils jugeaient source de troubles et de misères pour l'ouvrier. La position de la gauche varia de la réserve à l'approbation totale de la grève comme principal moyen de revendication sociale. Le docteur Coullery écrivait dans la *Voix de l'Avenir* (20 juin 1865): «Nous croyons les grèves impuissantes à remédier à la misère des classes laborieuses, mais elles tracent la voie du progrès, elles conduisent aux associations.» Idée en partie reprise par Walter Biolley beaucoup plus tard: «La grève est une leçon de choses que les ouvriers donnent aux capitalistes et au public en général, en même temps qu'elle est pour eux-mêmes l'apprentissage de la vie coopérative, l'ébauche d'une organisation du travail, libérée du patronat et du joug capitaliste.» (*La Sentinelle*, 29 avril 1905.)

Ainsi, profitant de la bonne conjoncture de 1869, les travailleurs de l'horlogerie accentuèrent leurs revendications. Un long conflit s'amorça entre les graveurs et leurs patrons, malgré les conseils du *National suisse* pour qui «une grève est toujours chose regrettable pour les uns et pour les autres. A La Chaux-de-Fonds, patrons et ouvriers sont trop intelligents pour ne pas comprendre qu'un tel état d'hostilité est contraire à leurs intérêts et à ceux de la fabrique en général.» (20 juillet 1869.) Les patrons graveurs répondirent favorablement sur le principe des dix heures de travail quotidiennes et le paiement mensuel, mais voulaient des mesures contre l'absentéisme: une demi-heure en plus de chaque heure perdue serait déduite et les ouvriers devraient prévenir leur patron en cas d'absence. Le 7 août 1869, le préfet de La Chaux-de-Fonds, Emile Tripet, commenta en ces termes l'issue du conflit: «Ils (les ouvriers graveurs) ont fini par comprendre qu'ils n'avaient rien à gagner à suivre les directions trompeuses



## CERCLE OUVRIER.

RUE DE LA SERRE 35A.

Le Cercle Ouvrier — très en vogue —  
(jadis ce fut la Synagogue)  
Aujourd'hui d'un usage meilleur  
C'est le rendez-vous des travailleurs!  
Ce ne sont plus les sévères lois  
Qui maintenant ici font foi,  
Les cérémonies disparues

## LA CHAUX-DE-FONDS.

On y enseigne l'„hébreu“ tout cru,  
Car nous rêvons la liberté  
L'égalité, fraternité —  
Sans cesse nous la proclamons  
Et très bien nous comprenons  
Que c'est le langage très sincère  
A jamais de chaque prolétaire!

*A. B.*

de cette malheureuse internationale. Dans cette circonstance, comme dans d'autres déjà passées, nos ouvriers graveurs ont pu se convaincre que nos industriels sérieux et honnêtes ne se laisseront pas faire de sitôt par des gens qui voudraient introduire dans notre patrie le plus pur despotisme, c'est-à-dire celui d'entraver à chaque instant la liberté de travail.» En effet, les patrons se refusaient catégoriquement à cette époque à reconnaître les ouvriers organisés: «Nous désirons enfin être chez nous dans nos ateliers», précisait la Société des patrons graveurs dans le *National suisse*, le 26 avril 1872. Quand il s'agissait d'appeler la police pour protéger des ouvriers non grévistes — ce fut le cas par exemple lors de la grève des ouvriers charpentiers en juin 1874 — le préfet prônait la modération: «Moins la police se fera voir, mieux cela sera», écrivait-il le 18 avril 1872.

Le problème, nullement spécifique à La Chaux-de-Fonds, que posait l'abaissement des salaires en cas de conjoncture défavorable — on estimait alors qu'ils devaient suivre plus ou moins la loi de l'offre et de la demande — suscitait aussi souvent des protestations et des grèves. Ainsi, en janvier 1874, les monteurs de boîte or s'opposèrent à un nouveau tarif que, selon eux, même les fabricants ne souhaitaient pas: dans une lettre à leurs patrons, ils écrivirent: «Le tarif nouveau adopté par messieurs les patrons, tarif qu'ils ont la prétention d'imposer aux ouvriers monteurs de boîte or, constitue une atteinte formelle aux droits de la classe ouvrière; nous ajoutons hélas: à son existence, à celle de la famille.» (Publié dans le *National suisse*, le 6 janvier 1874.) La grève dura longtemps, du 23 janvier au 6 mars 1874.

Dès les années 1880, les ouvriers multiplièrent un moyen de pression nouveau en se rassemblant devant la demeure et les ateliers des patrons dont ils avaient à se plaindre et qu'ils avaient mis à l'interdit. Ils se bornaient généralement à stationner là, en écoutant parfois des harangues de leurs dirigeants, et se retiraient tranquillement. Certes, le 23 janvier 1893, lors du conflit entre les ouvriers remonteurs et démonteurs et la fabrique

Scheimbet — dont le patron pratiquait des tarifs bien inférieurs à ceux fixés par le syndicat et arrivait néanmoins à trouver des ouvriers — les anarchistes de La Chaux-de-Fonds réussirent à donner un ton particulièrement agressif à la manifestation ouvrière, qu'ils entraînent de la fabrique au domicile du fabricant en chantant la *Carmagnole*. Peu après, un rapport de gendarmerie au préfet, du 15 février 1893, rapportait que lors d'une réunion de quelque 150 ouvriers au Restaurant des Armes-Réunies, «des anarchistes prirent la parole proclamant la «révolution sociale», «vive Ravachol», etc., etc., expliquant que ici à Chaux-de-Fonds ils devaient montrer l'exemple en faisant sauter des immeubles aux grosses nuques (...) une bagarre s'est engagée entre les ouvriers et les anarchistes au moment où ces paroles furent prononcées, il faut faire sauter la salle du Grand Conseil avec tous les députés...» On vivait alors en pleine psychose des attentats anarchistes, mais le groupe libertaire de la ville restait isolé et très minoritaire. La manifestation devant la fabrique de tel ou tel patron, qui attirait toujours beaucoup de curieux et de gamins ravis de l'occasion, resta une forme de pression pacifique. Elle n'en était pas moins jugée «tout à fait anormale» par le préfet Numa Droz-Matile qui, de concert avec les autorités municipales, avait décidé (lettre au Département de police du 10 novembre 1887) «d'adresser un appel à la population au sujet de ces manifestations regrettables qui, quoique pacifiques jusqu'à présent, jettent néanmoins le trouble et l'inquiétude dans notre cité industrielle...»

Ainsi, malgré leur modération, mais par leur durée et par le nombre d'ouvriers à chaque fois concernés, les conflits dans l'horlogerie marquent la vie de la cité. Cortèges de grévistes et manifestations de soutien animent les rues et attirent le monde. Des tribunes populaires se créent, faisant entendre hors des circuits officiels la voix des classes laborieuses. Le 4 août 1903, par exemple, l'administrateur de la *Sentinelle*, Valloton, parla devant 3000 personnes pour stigmatiser les nouvelles formes de production inaugurées dans la fabrique de ressorts des frères Perret: la

protestation des ouvriers a plusieurs causes, mais «la principale est l'introduction... (par les Perret) dans leurs ateliers de machines; qui, dit-il, n'ont été installées que par lucre, en faisant une surproduction de travail et pour casser les bras aux ouvriers. Les frères Perret: après l'installation de ces machines auraient renvoyé leurs bons ouvriers pour ne garder que des manœuvres; ils manifestent pour empêcher ces derniers de travailler, car de tels ouvriers ne sont que des parasites qui enlèvent le pain aux véritables ouvriers sur la partie.» (Rapport de gendarmerie au préfet, 4 août 1903.)

A cause des problèmes posés par le machinisme, mais aussi d'une plus grande unité syndicale réalisée lentement depuis les années 1885, le début du XX<sup>e</sup> siècle voit un durcissement des conflits sociaux. La solidarité syndicale jouera à plein à de nombreuses occasions. Ainsi, en 1910, lors du conflit entre la direction des Longines à Saint-Imier et la Fédération ouvrière horlogère. Par solidarité avec ses camarades du Jura bernois, l'Union ouvrière songea même à une grève générale et organisa cortèges et meetings à la fin d'octobre et au début de novembre, pour répondre au *lock-out* patronal. Mais, souligna le préfet Sunier à l'intention du Conseil d'Etat, «la population de La Chaux-de-Fonds est calme. Patrons et ouvriers, dans plusieurs fabriques se sont quittés le soir en meilleurs termes, malgré l'exécution du *lock-out*, en se donnant rendez-vous pour lundi, lequel est pour ainsi dire imposé à la population horlogère de La Chaux-de-Fonds». (5 novembre 1910.)

Le climat restait donc à la conciliation. La puissance des syndicats y contribuait. Elle était allée croissant: le 27 avril 1899, le préfet mentionnait les chiffres suivants — qui ne concernaient que la branche horlogère: remonteurs, 200 syndiqués; émailleurs, 45; faiseurs de ressorts, 165; boitiers, 315; décorateurs, 415. En 1910 (le 2 novembre), l'*Impartial* communiquait les effectifs suivants, pour l'ensemble de l'Union ouvrière: monteurs de boîtes et faiseurs de pendants, 800 membres; typographes, 70; horlogers (ébauches, assortiments, échappements, sertisseurs, emboîteurs, remonteurs, régléurs, acheveurs et faiseurs de

ressorts), 2500; faiseurs de cadrans, 250; couvresseurs, 20; tailleurs, 30; brasseurs, 15; menuisiers, 100; mécaniciens, ferblantiers et serruriers, 150; charpentiers, 20; secrets, 50; employés de bureau et commerce, 80; relieurs gainiers, 25; faiseuses d'aiguilles, 150; termineurs de la boîte, 150; doreurs et doreuses, 30; employés de la commune, 100; lithographes, 10; émailleurs de la boîte, 30; pierristes, 30; décorateurs de la boîte, 280. Soit au total environ 5000 ouvriers syndiqués. Ce panorama des métiers du secteur secondaire de La Chaux-de-Fonds révèle bien un fort taux de syndicalisation.

L'Union ouvrière n'hésitera donc pas à montrer sa force, et notamment en faisant la nique aux radicaux par la mise sur pied d'un cortège concurrent le 1<sup>er</sup> mars. En 1905, à l'issue du cortège, devant les Armes-Réunies, Charles Naine expliquera que «c'est pour donner à la fête du 1<sup>er</sup> mars le caractère essentiellement révolutionnaire qu'elle mérite, que nous avons pensé organiser cette manifestation en faveur de nos frères de Russie qui, eux commencent aussi leur Révolution par jeter bas le gouvernement inique qui les oppresse.»

La mobilisation syndicale s'étendit même aux femmes. L'Union ouvrière organisa en janvier 1905 des conférences animées par Margarethe Faas, secrétaire féminine de la Fédération suisse des syndicats professionnels. Un journal mensuel fut publié sous l'égide de M. Faas, de mai 1907 à octobre 1908: *L'Exploitée*, qui disait les bas salaires et les conditions de travail très difficiles des ouvrières de La Chaux-de-Fonds et d'ailleurs. L'Union ouvrière manifesta sa solidarité avec les faiseuses d'aiguilles en septembre-octobre 1911, lors de la grève de ces travailleuses, les plus mal payées de tout le secteur horloger. Ce fut la pression de l'ensemble des syndicats — après l'organisation de deux grandes manifestations les 29 septembre et 7 octobre 1911 — qui fit céder la direction du groupe Universo SA et aboutit à une majoration des salaires de 10%. La victoire était symbolique de la place prise par le monde du travail dans les rapports de force au sein de la cité.



## Les grèves de maçons et manoeuvres

Vu le caractère mono-industriel de La Chaux-de-Fonds, un seul corps de métier pouvait autant que les horlogers influencer sur la vie locale: celui des ouvriers du bâtiment. La ville connaissait un tel développement qu'elle était — on l'a vu — un perpétuel chantier. La présence des maçons et manoeuvres apparaissait d'autant plus imposante — plus de 1600 en 1904 — que les rigueurs du climat limitaient plus qu'ailleurs la période propice aux constructions et au génie civil.

La Chaux-de-Fonds connut quatre grandes vagues de grèves d'ouvriers du bâtiment: en 1896, 1904, 1907 et 1912. Les conflits éclataient à la fin du printemps, quand la pression sur l'emploi était la plus forte. Les autorités renforçaient dès l'annonce de la grève le nombre de gendarmes stationnés à La Chaux-de-Fonds pour prévenir les troubles et protéger les ouvriers qui continuaient le travail. Les grévistes, en effet, faisaient chaque jour le tour des chantiers afin de débaucher ceux qui n'avaient pas adhéré à la grève. S'insurgeant, le 23 juin 1896, contre la présence d'un fort contingent de gendarmes, la *Sentinelle* recommandait de ne pas organiser de trop grands cortèges, de ne pas courir les cafés après 21 h et de ramener les gens ivres chez eux, de constituer un comité de grève «présidé si possible par un Suisse... sérieux et capable» en faisant «attention à la jalousie entre nationalités». La solidarité devait jouer, car «nous ne pouvons pas, dans cette généreuse et hospitalière Chaux-de-Fonds, laisser lutter plusieurs centaines de nos frères de travail qu'on veut prendre par la famine et réduire de cette façon à merci». (*La Sentinelle*, 25 juin 1896.) La grève de 1896 dura huit jours et aboutit à la signature d'une convention, le 29 juin 1896, qui ne fut pas toujours volontiers appliquée par les patrons les années suivantes.

La coupe déborda le 18 juin 1904 pour ce qui fut le plus long et le plus important conflit du travail de l'histoire de La Chaux-de-Fonds — bien connu par l'étude de Marc Perrenoud. Il aboutit même à l'occupation de la ville par l'armée, du 2 au 7 août. Même la *Suisse libérale* jugea la mesure dispro-

portionnée: «Un gouvernement résolu à maintenir coûte que coûte et au prix des plus grands sacrifices le grand principe de la liberté du travail a droit à un juste tribut d'éloges. Ceci dit, on nous permettra bien d'exprimer l'espoir que si, par malheur, de nouvelles grèves venaient à surgir, notre exécutif choisira de préférence un moyen plus simple et moins dispendieux d'obtenir un résultat aussi excellent.» (11 août 1904.) En envoyant la troupe, le Conseil d'Etat n'avait pas tenu compte des traditions de modération des syndicats horlogers, et le député radical Georges Guillaume, fort critique lors du débat du Grand Conseil consacré à la question, relèvera que «s'il n'y a pas eu de représailles et d'émeutes, c'est bien à l'Union ouvrière et à son comité qu'on le doit».

Charpentiers et menuisiers manifesteront aussi, par exemple en septembre 1905, pour obtenir le principe du syndicat obligatoire. A l'occasion d'une grande réunion place de l'Ouest, Charles Naine insista sur la nécessité de «la formation d'un seul syndicat ouvrier, réforme qui aurait pour résultat la proclamation d'une grève générale lorsque les prolétaires d'un métier seraient opprimés», pour reprendre les termes d'un rapport de gendarmerie du 9 septembre 1905. Le ton, cette année-là, fut d'autant plus vif que le libertaire Aimé Bovet avait pu se faire désigner comme président de l'Union ouvrière en 1904, dans la foulée de la grève des maçons. Ainsi, les termes d'un manifeste relatif à la grève des ouvriers menuisiers ne témoignaient guère d'une volonté de consensus social...: «Camarades! Serons les rangs. Qu'en ces moments de lutte, pas un ouvrier ne faiblisse à son devoir, car il est nécessaire que le patronat redoute la classe prolétarienne et qu'il s'aperçoive enfin que l'exploitation du nègre blanc touche à sa fin; il comprendra peut-être ainsi que c'est par suite de son attitude et surtout de ses procédés, auxquels les Cartouche et les Mandrin n'auraient plus rien à envier, qu'il fera éclater la Révolution libératrice et nous permettra d'instaurer un régime de paix et d'équité sur les ruines encore fumantes de la bourgeoisie déchue.» Mais ce ton anarcho-sindicaliste n'allait pas durer et l'Union ouvrière retourna aux mains des modérés.



Les badauds sur l'emplacement de la future grande poste lors de la grève des maçons de 1904. Image paisible d'un conflit qui aboutit pourtant à l'occupation de la ville par l'armée.

Ainsi, en 1907, le président de l'Union ouvrière Léonard Daum tenta d'abord de s'opposer au déclenchement d'une grève des maçons et manoeuvres au nom du respect de la convention signée en 1904 et se borna ensuite à suivre le mouvement. Selon le préfet Delachaux, «une grande partie des syndicats horlogers sont très mécontents des procédés des syndicats se rattachant à la construction et menaceraient de sortir de l'Union ouvrière, si l'on ne réussit pas à faire entendre raison à ces turbulents.» (Lettre du 18 juillet 1907 au Département de police.) Cette impression sera en partie confirmée par le vote des ouvriers horlogers, qui se prononcèrent lors d'une assemblée au Temple français, le 7 août, contre la grève générale, par 1115 non contre 216 oui et 34 abstentions. Cette décision signa l'arrêt de mort d'une grève entamée le 15 juillet et étendue à l'ensemble des professionnels du bâtiment le 30 juillet. Mais d'autres conflits marqueront encore cette année agitée: aux Grands Moulins, chez les couvreurs, les coiffeurs, les teinturiers, les serruriers-mécaniciens...

La modération affichée par l'Union ouvrière incita les anarchistes à fonder une «Union syndicale» en 1911, regroupant faiseuses d'aiguilles, termineurs et termineuses de la boîte, maçons et manoeuvres, plâtriers-peintres. Cet organisme concurrent lança une grève des maçons et manoeuvres, le 12 juillet 1912. L'Union ouvrière n'eut pas de scrupules cette fois à répudier le mouvement, imitée par les socialistes qui allaient s'installer au pouvoir cet été-là, après leur succès aux élections communales. Le 25 juillet, tous les chantiers avaient repris le travail. L'échec de cette grève prouvait que, pour durer et réussir, toute action requérait la solidarité de l'ensemble des travailleurs de la ville.

## Le 1<sup>er</sup> mai

Cette solidarité se manifestait déjà concrètement et symboliquement à chaque 1<sup>er</sup> mai. En juillet 1889, les délégués du Congrès qui fonda à Paris la deuxième Internationale — socialiste — votèrent en effet une résolution appelant les travail-

leurs du monde entier à une manifestation commune, le 1<sup>er</sup> mai 1890, sur le double thème de la journée de huit heures de travail et d'une législation internationale du travail. Le succès de la manifestation, qui prit des formes très variées, décida du caractère définitif de cette journée pour fêter le travail.

Le 1<sup>er</sup> mai 1890 à La Chaux-de-Fonds fut une réussite favorisée par le lancement au début de l'année de la *Sentinelle* et par le caractère une fois encore modéré de la manifestation. Celle-ci est bien connue grâce aux journaux et à un rapport du préfet Numa Droz-Matile, établi à la demande du Ministère public fédéral, créé l'année précédente comme institution permanente... malgré l'opposition des socialistes. Le texte du préfet mérite d'être largement cité, malgré son caractère unilatéral:

*«(...) La manifestation principale a été caractérisée par un cortège, qui a parcouru un certain nombre de rues de n/ville, pour se rendre au Temple, et par l'assemblée populaire qui a eu lieu dans cette enceinte. Le cortège, composé d'environ 250 hommes au moment de son départ des locaux du Grütli, était commandé par M. Jean Sunier, lieutenant, précédé de la «Fanfare du Grütli», seul corps de musique qui a prêté son concours pour la circonstance, malgré l'appel fait à toutes les Sociétés de musique de la localité, et de deux drapeaux, dont l'un, aux couleurs cantonales neuchâteloises, et l'autre appartenant à l'«Arbeiterbund». Renforcé sur la place de l'Hôtel de ville, nous croyons pouvoir affirmer que pendant le parcours de nos rues le dit cortège peut être évalué au maximum à 400 personnes, c-à-d. qu'il s'agissait à n/avis d'une manifestation essentiellement grutlénne. — La réunion du temple était assez revêtuë, et l'on peut dire que cette enceinte était quasi-remplie; toutefois, nous pouvons ajouter, en restriction de son importance, qu'il y avait beaucoup plus de curieux que de manifestants. (...)*

*«La réunion a été ouverte par une allocution de M. Louis Droz, président, qui a recommandé aux manifestants le calme, la patience, les convenances et aux orateurs la courtoisie. Il rappelle que la même fête, dont il espère les meilleurs résultats, se célèbre dans le monde entier. Il donne la parole à la Fanfare du Grütli, qui exécute un morceau de musique.*

*«Il repartit ensuite à la tribune, où il développe la question qui a fait l'objet de cette réunion et fait l'apologie de la journée de travail de 8 heures. A son avis, cependant, cette introduction ne peut pas être faite subitement attendu*



Cortège du 1<sup>er</sup> mai 1895, défilant ici avec les bannières des syndicats au début de l'avenue Léopold-Robert.



qu'elle provoquerait toute une révolution et un entier désordre, qu'on ne veut pas chercher. Du reste, elle nous mettrait dans l'impossibilité de lutter contre la concurrence étrangère, contre l'Amérique, p. ex., qui a déjà la journée de 8 heures, mais dont la puissance de production est infiniment supérieure. Il recommande plutôt la journée normale de 10 heures et conclut en affirmant que les ouvriers du monde entier doivent être unis par une même solidarité et porte un vif aux travailleurs. — Il annonce ensuite un nouvel orateur, Mr. Egenter, J. chargé de parler sur la journée de 8 heures, en langue allemande. (...)

«Mr. Droz remonte à la tribune, où il donne lecture d'une dépêche du Comité d'organisation de Cernier Dombreson, conçue en ces termes: «Manifestation enthousiaste et pacifique. Souhaitons de même.» Il annonce «Salut au drapeau fédéral» chœur exécuté par la Chorale organisée à cette occasion, puis le discours de M. Walther Biolley.

«Mr. Walther Biolley salue la Révolution sociale et refait l'historique de la question des Syndicats, née des épaves de la Fédération horlogère, venue peut-être un peu trop tôt et qui a échoué sur les écueils qu'elle a rencontrés. Il recommande aux ouvriers de toutes les industries de se former en Syndicats, pour défendre mieux leurs intérêts et élever une forteresse contre les procédés indignes des patrons qui les exploitent. Les syndicats sont nécessaires pr. protéger les travailleurs et leur permettre de marcher à la conquête de l'amélioration à laquelle ils ont droit. Toutes les professions doivent se syndiquer et ces syndicats se grouper en une immense et puissante association, à laquelle on n'osera plus refuser ses revendications, car ce qu'est l'ouvrier vis-à-vis du patron, les Syndicats le sont vis-à-vis du capital. Il ne faut plus tolérer l'exploitation de l'ouvrier, et à cette occasion, il cite certaines parties de l'horlogerie occupées par des ouvrières, que l'on pousse par des rémunérations presque nulles, par d'indignes procédés, dans la voie du mal, dans la prostitution. — Enfin, il recommande à l'assistance, «La Sentinelle» l'organe et l'amie des ouvriers, qui défendra toujours, pour peu qu'elle ait l'appui nécessaire, les revendications du prolétaire, qui travaillera courageusement à l'amélioration du sort de l'ouvrier et obtiendra, il l'espère, bientôt les bienheureux résultats. Il défend, en outre, la question des Syndicats obligatoires... (...)

«M. Droz raparaît à la tribune pour annoncer un morceau de musique et clore la réunion; il manifeste sa satisfaction de la nombreuse participation à cette assemblée et en remercie l'assistance.

La Fanfare du Grütli exécute l'hymne national, puis le public s'écoule sans bruit et sans aucun scandale.

«La manifestation du Temple n'a vu surgir aucun incident, tout s'est passé dans le plus grand calme et avec dignité. Les discours ont marqué quelque exaltation et ont été soulignés de quelques bravos, en somme relativement peu nourris. (...)

Les menaces de guerre qui se précisaient au début du XX<sup>e</sup> siècle firent aussi du 1<sup>er</sup> mai une manifestation contre le militarisme et pour la paix, notamment à La Chaux-de-Fonds où des mots d'ordre appurent dans ce sens, dès 1892. Le succès de la manifestation varia considérablement, le cortège rassemblant des foules estimées à 500 participants les moins bonnes années, à 1500 dans les meilleurs cas. Le 1<sup>er</sup> mai ne fut jamais choisi comme jour d'affrontement, même si les discours tenus à la tribune ne manquaient pas de violence. Les socialistes tenaient au caractère raisonnable de la manifestation, s'étant opposés dès le départ aux anarchistes qui souhaitaient lui donner un ton révolutionnaire. Le *National suisse* ira jusqu'à écrire, le 3 mai 1893: «La grande majorité de nos ouvriers ont prouvé une fois de plus qu'ils sont des hommes d'ordre. Les sommes considérables que notre canton consacre à l'instruction publique ne sont pas dépensées en pure perte. La question sociale, grâce à ces sacrifices, ne se présente décidément pas à Neuchâtel comme dans quelques autres pays. On peut hardiment faire chez nous des réformes qu'il serait téméraire d'essayer ailleurs.» Le journal radical n'aurait pu dire cela de chaque 1<sup>er</sup> mai, mais il est frappant de constater à quel point le modèle du 1<sup>er</sup> mai s'inspire de celui du 1<sup>er</sup> mars. Les discours étaient prononcés au Temple français, après un cortège en ville, et la *Sentinelle* réclamera pour ce jour-là aussi la sonnerie des cloches et les jeux d'eaux de la Grande Fontaine de la rue Léopold-Robert au passage des militants! Le 1<sup>er</sup> mai, à La Chaux-de-Fonds, gardera moins le caractère d'une contestation que celui d'une rupture pacifique du quotidien de l'atelier et du chantier.



Ce n'était pas tous les jours fête... Tir cantonal et Fête de musique en 1913.





## Société, mentalités, culture – Le quotidien à la montagne

## I. A la recherche des mœurs perdues

Évoquant La Chaux-de-Fonds dans son récit *Le roman de Jean Bussan, Une Equipée socialiste à La Chaux-de-Fonds* (publié en 1891), l'écrivain Adrien Perret s'écriait que l'existence y serait intenable «si un travail acharné n'avait fait de cette population... l'une des plus laborieuses, les plus entreprenantes et les plus hardies qui soient au monde. Ailleurs, le travail est une nécessité sociale, à laquelle on se soumet en maugréant souvent; ici le travail est un doux bienfait, une bénédiction, comme un besoin physiologique. Aussi les ateliers n'y sont-ils pas des lieux sombres où l'ouvrier travaille en rechignant: commodément installé derrière son établi, l'horloger chante, rit, se moque de la tempête et de l'ouragan qui se ruent dehors».

Si l'on en croit cet auteur, l'habitant de La Chaux-de-Fonds se définirait donc d'abord par son goût du travail, et cette vision coïncide bien avec le calvinisme très influent dans la région. Un travail qui moralise l'habitant, notamment par l'organisation du mode de production de l'horlogerie. Ainsi l'avocat Jules Breitmeyer (1833-1908), dans le volume publié à l'occasion du centenaire de l'incendie de La Chaux-de-Fonds, en 1894, célèbre ce Chaux-de-Fonnier «... vaillant et fort, confiant en lui-même, laborieux, simple encore dans ses goûts et dans sa vie, maître d'une industrie qui lui avait donné l'aisance, et qui, belle entre toutes, faisait de l'ouvrier l'égal social du patron, lui assurait un large salaire, et ce qui vaut infiniment mieux encore, permettait, favorisait même le travail commun du mari, de la femme et des enfants adolescents, c'est-à-dire de la vie de famille...».

«Hélas! le luxe, le monde et les chemins de fer sont venus les troubler, ces braves montagnons, et le XIX<sup>e</sup> siècle, avec le tumulte de ses fièvres, leur a causé bien des émotions», poursuivra Adrien Perret dans son roman, où il oppose un Val-de-Ruz édénique aux miasmes et aux tentations de la ville horlogère. Hélas! ajoutera le pasteur Paul Pettavel, «nous nous sommes enfermés dans une foule de partis, de sociétés, de cercles, de clubs, d'églises, de chapelles où nous cultivons nos étroitesse et nos divisions et entre lesquels ne circule guère que la relation des affaires. (...) En perdant de notre Idéal, nous avons perdu de notre énergie montagnarde, et de notre puissance d'entraînement et d'assimilation...» (*La Feuille du Dimanche*, 29 septembre 1907). Hélas! les réalités de la misère, des logements insuffisants, insalubres ou surpeuplés, de l'alcoolisme ou encore de la prostitution et de la violence, montreront la difficulté à concilier un modèle de société parfaite avec les nécessités de l'essor économique et urbain. La disparition progressive du travail en petits ateliers au profit de la fabrique (qui n'est d'ailleurs pas consommée à La Chaux-de-Fonds à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) rappelait que le temps idéalisé des paysans-horlogers, des artisans sages de jadis, s'éloignait toujours davantage. En 1894, le village dut se résoudre à prendre le nom de ville, gage de foi en l'avenir, mais aussi renoncement à une forme de nostalgie.

Dans son portrait de La Chaux-de-Fonds en 1885, Ferdinand Porchat, rédacteur du *National suisse*, admet bien chez ses concitoyens certains défauts, par exemple l'imprévoyance des ouvriers qui abusent du petit crédit, une facilité à la dépense pour faire la fête ou suivre la mode de Paris, un



goût limité pour les choses de l'esprit. On y ajoutera le manque de vues à long terme des fabricants et négociants — que le caractère cyclique des crises n'échaudera jamais assez —, le renoncement fréquent, en cas de haute conjoncture et malgré tous les discours sur la beauté de l'art horloger, à des apprentissages de qualité. Il n'empêche: l'importance de l'image idéalisée de la ville que se donnent à eux-mêmes ses habitants et qu'ils tiennent à donner autour d'eux est telle qu'elle masque souvent la réalité. Le patriotisme local, dès lors, conditionne nombre de comportements, de jugements et d'actions sociales. Pourchassant les vagabonds, proscrivant les maisons closes, parquant aux Convers les ouvriers qui construisaient la ligne du Jura-Industriel, on poursuivait le même but: préserver une ville «propre en ordre». Une large part de non-dit, un contrôle social strict, un encadrement associatif serré permettent d'aboutir à ce consensus de la ville industrielle modèle et unique à la fois. Ainsi est canalisé l'essentiel des émotions et des aspirations des habitants face au bouleversement permanent de leur espace familial. Ainsi se maintient une structure d'ordre face aux incertitudes de la croissance et aux oscillations de la démographie. La Chaux-de-Fonds, pourtant, n'échappe pas aux dérapages de l'essor des cités industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Vice ou maladie sociale: la prostitution**

Le point peut-être le plus sensible de l'inadéquation de la réalité au mythe de la cité pure et saine est celui de la prostitution. Quand, en mai 1875, le *Handels-Kurier* de Bienne reproduisit une circulaire du Synode bernois où La Chaux-de-Fonds était dépeinte comme un «foyer de corruption et de démoralisation», trois notables de la ville se rendirent chez le pasteur de langue allemande, M. Wachter, à l'origine de l'information, pour protester auprès de lui. La Chaux-de-Fonds, ville manufacturière, se devait de défendre sa réputation. Le Conseil d'Etat fut aussi invité à prendre des mesures contre la prostitution pour sauvegarder, justement, cette renommée de la population

horlogère. En 1892, le *National suisse* polémiqua avec deux autres pasteurs de la ville (MM. Doutrebande et Borel), qui avaient pris l'initiative de publier dans l'*Impartial* une correspondance relative à une affaire de mœurs. Chacun devait lutter contre l'immoralité, mais pas avec de telles campagnes publiques: «Notre population, laquelle aime cette Chaux-de-Fonds où elle vit, où elle combat, laquelle est foncièrement bonne et honnête, a droit à des ménagements.» (2 octobre 1892.)

Reflet du long célibat d'ouvriers sans famille, de la misère sexuelle comme de la misère tout court des travailleurs migrants, la prostitution aura deux visages. D'une part dans la rue, dans des appartements privés, dans certains ateliers moins favorables à la vie de famille qu'à l'exploitation non horlogère de certaines apprenties, dans des cafés où l'on se voit offrir plus qu'une simple boisson. D'autre part dans des maisons closes. Celles-ci apparurent dès le lendemain de la révolution de 1848, sans permission. En 1854, l'Etat — soutenu par la municipalité — se refusa à interdire ce qu'il n'avait pas autorisé et prôna la «tolérance». Entre 1873 et 1876, les quatre maisons existantes abritaient une quarantaine de femmes, dont une dizaine de mineures. En 1905, une liste dénombrait 79 noms, dont ceux de 23 souteneurs. Douze prostituées et 8 proxénètes étaient neuchâtelois. Des réseaux permettaient à ces derniers de renouveler fréquemment leurs «pensionnaires» et de les dominer par un endettement prolongé de place en place, les malheureuses étant «achetées» d'une maison à l'autre.

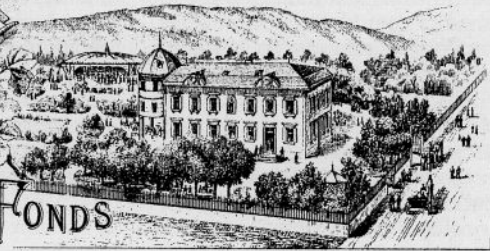
Si la majorité des autorités et des Eglises considéraient la prostitution comme un vice, les milieux socialistes la représentèrent aussi comme un fléau social. Pour sa part, le Conseil d'Etat tentera longtemps de résister aux vagues de réclamations des partisans de l'abolition des maisons de tolérance. Des propriétaires d'immeubles avaient inauguré la charge dès les années 1850, redoutant la proximité de ces établissements et de la clientèle qu'ils charriaient, dans la mesure où celle-ci constituait également pour eux une

**RESTAURANT DE BEL-AIR**  
**J. HUMBERT-STARK**  
 Successeur de S. STARK.

REPAS  
de Noces  
et de Familles

SALONS  
DE SOCIÉTÉS  
ET JARDIN DE  
PLAISANCE

**CHAUX-DE-FONDS**



Ed. Picard - Long. Gendé

Note pour Monsieur Brodbeck Hugoniot  
 le 17 Juillet 1913 789

60	Dinners	a fra 8.50	510	-
57	Loupers	2.50	111	80
33	St. Reuchatel blanc 1911	2 -	66	-
12	St. Mongon	1.60	19	20
13	St. Fleurie	2 -	26	-
11	St. Ruits	3.50	38	50
22	St. champagne Bel Air	6 -	132	-
19	St. Mauler curé essuie	6.50	123	50
29	St. Luxa	0.60	17	40

Bel-Air était l'une des promenades du dimanche favorites des citadins... La note finale du repas du 17 juillet 1913 s'élevait à 1169 fr. 70!

moins-value immobilière. Les pasteurs prirent le relais, en 1862, avec l'appui de la municipalité «verte», et intervinrent à plusieurs reprises contre les cinq maisons regroupées un peu à l'écart de la ville, rue de la Promenade 32 à 36 et rue de la Combe 56 et 59: «L'impureté devient ainsi à La Chaux-de-Fonds un vice dominant, qui détruit la paix des ménages et entraîne beaucoup de jeunes gens dans des repaires infâmes, où ils perdent à la fois leurs âmes et leurs corps», écrivait le Colloque du district de l'Eglise réformée en 1865. Réclamant l'interdiction des maisons closes lors d'une assemblée tenue le 22 mars 1877 au Temple français, le notable radical Aimé Humbert eut l'habileté de faire appel au patriotisme local, en réclamant la suppression des «écoles de débauche» d'une ville qu'il affirmait plus connue pour ses maisons de tolérance que d'horlogerie... Un tel coup ne pouvait rester sans réponse: 23 élus locaux répliquaient dès le lendemain «contre l'accusation qui veut transformer notre cité laborieuse en une ville de démoralisation». La tolérance tacite fut toutefois supprimée par un décret du Grand Conseil en mai 1877. Les tenanciers connus durent fermer leurs portes. Et l'immeuble de la rue de la Promenade N° 34 devint un asile de nuit et un café de tempérance «dans le but de contribuer à purger ce quartier des maisons mal famées».

En décembre 1895, l'Eglise et de nombreux notables se mobilisèrent à nouveau, non contre les maisons closes, mais pour la stricte application du règlement communal des cafés-concerts: fermeture à 23 h, représentations limitées à trois par semaine, séjour maximum de quinze jours pour une même troupe, etc., en raison de «la légitime préoccupation de sauvegarder la moralité publique et de conserver le bon renom de notre populeuse cité». Ils adressèrent aux autorités une pétition couverte de 3022 signatures. L'introduction des cafés-concerts à La Chaux-de-Fonds remontait à 1875 environ. Un témoin précieux de la vie chaux-de-fonnière de cette époque, Charles-Eugène Tissot (1832-1900), avait alors déjà exprimé ses réserves; il écrivait dans son journal intime: «Nous sommes allés à la brasserie Hauert

transformée ce soir-là en café chantant. Une dame Mercier chantait plus ou moins bien quelques airs patriotiques et bon nombre de gaudrioles même passablement lestes. Le costume de cette artiste était plus que dégagé: décolletée jusqu'à l'estomac et les bras nus jusqu'aux épaules (...). Je n'aime pas du tout cette importation française dont l'influence sur la moralité publique ne peut être que défavorable.» Le 25 novembre 1895, le Conseil général de la ville réglementait donc l'activité de ces institutions, alors au nombre de cinq à six. Ces établissements avaient, outre la réputation de faire du racolage et d'offrir des spectacles trop «pimentés», le tort d'exercer une concurrence déloyale pour les représentations des sociétés locales. La surveillance ne se relâchait donc pas et les affaires de mœurs ne disparaissaient pas de l'actualité.

L'opinion fut par exemple alertée par le procès en assises, le 1<sup>er</sup> juillet 1911, du sieur «Pistache» (Ermenio Trentini), marchand de pistaches italien installé à La Chaux-de-Fonds: celui-ci fut condamné pour avoir loué sa chambre à de vieux messieurs et de jeunes demoiselles et avoir fait «prendre des poses plus ou moins académiques de certaines demoiselles complaisantes, dans le simple appareil d'Eve avant le péché», pour revendre ces photos très cher à de vieux collectionneurs d'Italie. Une preuve de plus que le commerce du sexe se maintenait, suppléant aux frustrations des uns, à la solitude des autres, témoignant aussi de la misère d'une certaine couche de la population, malgré toutes les formes de contrôle et de répression.

Le souci des bonnes mœurs domina tout le demi-siècle, au-delà du problème spécifique de la prostitution. Aux côtés des pasteurs et des dames patronnesses, le préfet joue le rôle de gardien des mœurs. Il convoque et moralise, surveille, sermonne, par exemple, le 26 mai 1882, la gendarmerie pour qu'elle arrête tous les «mistons» et «mistonnnes» qui, sur la place du Marché entre autre, «tiennent des propos obscènes et se livrent à des actes dégoûtants qui révoltent à juste droit la population».

Vers 1868, Charles-Eugène Tissot évoquait ainsi ces marginaux dénommés «mistons»: «Ce sont de pauvres vagabonds s'occupant à recueillir les chiffons, les os, les débris de tout genre ou exerçant des industries analogues; ils se chauffent au soleil, s'enivrent d'eau-de-vie au fond de quelque bouge obscur, couchent dans les granges, dans les prairies, dans les bois et souvent même au coin des rues, offrant un parfait contraste avec la propreté caractéristique de La Chaux-de-Fonds. (...) L'autorité les connaît; ses agents voient ces malheureux se livrer tous les jours, en plein vent, à leur effroyable penchant pour l'alcool; ils connaissent le scandale; ils assistent à ces scènes révoltantes où des enfants poursuivent ces êtres dégradés de leurs moqueries, de leurs insultes et même à coups de pierre et... ils ne font rien. (...) S'il m'en souvient, il y a cinq ans de cela, on en a débarrassé momentanément notre localité. C'est que nous avions le Tir fédéral.»

Divers organismes privés surgirent çà et là pour fustiger telle ou telle atteinte aux bonnes mœurs des bien-pensants, comme le «Comité de vigilance et de moralité publique» qui s'insurgea en mai 1902 contre la représentation au théâtre d'une pièce jugée obscène et sollicita une surveillance des autorités communales sur le choix du répertoire. Mais, à côté de la répression, la prévention figurait en bonne place. Les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle furent marquées par la création de toute une série d'œuvres d'entraide. On peut mentionner notamment l'œuvre des arrivantes des Amies de la jeune fille, qui s'installa en 1895, la Famille, l'Asile temporaire, l'Ecole professionnelle, l'Ouvroir du Vieux, l'Ecole de raccommodage, l'Ecole ménagère, etc. Certaines de ces sociétés furent d'ailleurs communalisées.

## **Violence, délinquance et alcoolisme**

La violence n'est pas chronique, mais une ville comme La Chaux-de-Fonds, avec ses déshérités de la conjoncture, sa population flottante, un alcoolisme réel, ne pouvait échapper aux rixes, aux heurts. Certes, l'opinion restera frappée

d'abord par les grandes affaires criminelles comme l'assassinat de Jean-Fred Niederhausern, représentant de la maison Japy, dans son bureau de la rue Léopold-Robert 20, le 13 mars 1879 vers 8 h, par-derrière et à coups d'objets contondants. On arrêta peu après le commis qu'il venait de renvoyer, la chemise tachée de sang... Ou encore, en avril 1911, le procès de deux amants terribles, le professeur de gymnastique Mojon et sa maîtresse, M<sup>me</sup> Fritz Nussbaum, qui fit revivre en détail une double tentative d'empoisonnement — réussie sur M<sup>me</sup> Mojon, mais ratée sur M. Nussbaum... Les morts et les violences plus ordinaires sont relevées sans trop de détails par la presse.

Un des lieux principaux des querelles est bien sûr le café. Ainsi, les tapages nocturnes se manifestent «essentiellement dans le voisinage de certains cafés, espèces de rendez-vous interlopes, qu'on devrait surveiller et même au besoin supprimer dans l'intérêt de la santé et de la moralité publiques, ainsi que d'établissements honnêtes qui en subissent les inévitables conséquences». (*Le National suisse*, 13 août 1882.) Drames de l'alcool, de la misère et du déracinement, à rapprocher des nombreux témoignages sur le désarroi, l'abandon, la désintégration des familles de ce lumpen-prolétariat, qui fournit le plein des violents et des victimes.

En 1869, une convention signée entre l'Etat et les communes met à la charge de celui-là la sûreté publique, le service de l'éclairage et des vidanges, la police des vagabonds et les dégradations aux propriétés. Dès cette date, l'effectif de la gendarmerie est étoffé: 18 agents assurent la surveillance. En 1885, le poste principal est situé dans l'ancienne préfecture, où se trouvent aussi le cabinet du juge d'instruction et la prison. L'état de la prison a souvent été vétuste et ses dimensions toujours insuffisantes. Le préfet Gustave Irlet, en février 1853, déclarait déjà: «Nos prisons sont continuellement gorgées, de vagabonds, voleurs, etc. (...) Il est de certains condamnés que l'on ne peut pas enfermer dans nos cellules, ce serait alors les condamner à la vermine.» Le préfet Numa Droz-Matile écrit encore, le 22 avril 1881:



«Il n'est pas rare en effet que nous en ayons de 20 à 25 et même jusqu'à 30 en même temps, que nous devons forcément répartir dans nos 12 cellules dont quelques-unes sont à peine assez grandes pour recevoir un seul prisonnier (...), (il en résulte une)... promiscuité pleine de dangers de toute nature entre des détenus de différentes catégories et dont le moindre défaut est d'entraver d'une manière considérable l'instruction des plus graves affaires...» La moyenne mensuelle des détenus s'élevait en 1893 à 23 et en 1894 à 20 (pour 14 cellules), avec des pointes de 38 à 41 prisonniers...

«On ne se fait pas assez une idée juste de ce qu'est notre population, des besoins administratifs et de police qu'elle exige, de la vigilance, de la sévérité qu'il faut apporter continuellement.» Ainsi s'exprimait, le 9 juin 1853, le préfet Irlet. Celui-ci insistait sur le rôle essentiel de l'autorité administrative en matière de répression et de protection des intérêts privés.

Si, au même titre que la violence, l'alcoolisme est considéré par tous comme un fléau social, les interprétations du phénomène divergent. On admet que l'alcoolisme est une réalité de la condition ouvrière, qu'il est même assez répandu dans certains métiers, comme celui des graveurs. Dans une lettre au *National suisse*, le 20 juillet 1869, les patrons graveurs déploraient justement que «...dans notre localité, le manque d'assiduité et les pertes de temps malheureusement trop fréquentes sont préjudiciables à la moralité de l'ouvrier et à son bien-être matériel.» Le «lundi bleu» (chômé volontairement par les ouvriers mal remis de leurs libations du dimanche) n'est pas seulement un mythe. Chacun reconnaît enfin que l'absinthe, à la fois bon marché et meurtrière, est responsable de nombre de drames familiaux et de misères.

Abordé surtout sous l'angle moral, l'alcoolisme sera envisagé dans une perspective économique et sociale par les socialistes au début du XX<sup>e</sup> siècle. Pierre Coullery, Walter Biolley — alcoolique repenté et engagé dans les rangs des

Bons Templiers —, Paul Graber, qui désignera l'absinthe comme «un des plus dangereux alliés de la classe des exploités» (*Le Peuple suisse*, 2 août 1906), Auguste Lalive, futur directeur du Gymnase de la ville, s'engagèrent activement dans la lutte antialcoolique. Celle-ci est menée par plusieurs milieux: l'Eglise, bien sûr, la Croix Bleue, la Loge l'Avenir N° 12 (les Bons Templiers), créée en 1895, la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme, dont la section locale est fondée en 1893. Les objectifs de ces mouvements étaient l'instauration d'un enseignement antialcoolique dans les écoles, l'ouverture de cafés de tempérance et notamment d'une «Maison du peuple» (idée lancée en juin 1897 par la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme, puis reprise par les socialistes, qui en feront un de leurs chevaux de bataille). Ce ne furent pas moins de dix groupes antialcooliques qui constituèrent le 26 septembre 1905 le comité antiabsinthe de la ville en prévision de la fameuse initiative que le peuple suisse acceptera en 1908. La Chaux-de-Fonds, pourtant, rejettera le texte par 2691 voix contre 2176...

## Les relations sociales

Le café figure souvent au centre des critiques des militants antialcooliques, car il est le pivot de la sociabilité urbaine. Ville ouvrière d'abord, La Chaux-de-Fonds n'offre pas à tous ses habitants logements spacieux et bien chauffés. Le nombre des célibataires y est élevé, notamment au sein de la population migrante qui ne se fixe que sporadiquement dans les Montagnes jurassiennes. De plus, l'offre est abondante: de 106 établissements en 1852, on passe à 153 en 1866, pour retomber à 139 en 1876. Puis le chiffre remonte: 160 en 1877, 179 en 1878. Dès lors, le nombre des cafés se stabilisera autour de 180 unités, sans inclure les vendages de vin des particuliers. On compte en 1881 919 établissements dans le canton, soit 1 pour 115 à 120 habitants, ou encore 1 pour 38 hommes adultes — ce qui place Neuchâtel au huitième rang des cantons suisses.

Tous ces cafés ne jouissent pas de la même réputation! La mobilité de certains tenanciers est d'ailleurs révélatrice. Des tapages nocturnes, des délits de mœurs entourent la réputation parfois douteuse de plusieurs établissements que le préfet fermera à l'occasion. La police paraît dans l'ensemble dépassée, vu son faible effectif. Mais à côté de ces cabarets-là, d'autres lieux publics apparaissent comme des centres de rendez-vous pour les affaires, tel l'Hôtel de la Fleur-de-Lys — véritable Bourse pour les horlogers. Certaines brasseries, comme celle d'Ariste Robert, grand tireur et notable radical, se révèlent le lieu de passage presque obligé de la bourgeoise locale. Les ouvriers aussi ont leurs points d'attache. Charles-Eugène Tissot, dans son journal déjà cité, écrivait à l'orée des années 1870:

*L'ouvrier plus chargé de moutards que d'écus  
Et qui ne peut chez lui rester toujours reclus  
N'a-t-il pas Gibraltar, Bel-Air et les Combettes,  
Les Convers et le Crêt, le Reymond, les Planchettes,  
Tous ces endroits enfin où l'on peut s'amuser,  
Avoir vin et beignets sans beaucoup dépenser.*

Et Raoul Perroud, quelque quarante ans plus tard, célébrait ainsi les mérites du Cercle ouvrier: «Le Cercle ouvrier est le moule nécessaire où se fondent et se confondent les idées, les caractères, où s'établissent les liens de bonne confraternité. Les sections chorales, instrumentales, théâtrales en sont la diversion bienfaisante. Les cerveaux surmenés y trouvent un doux réconfort — c'est le baume caressant, enchanteur que réclame la famille.» (*La Sentinelle*, 23 décembre 1913.)

Le Cercle ouvrier ne s'ouvrit qu'en 1894, couronnant la période de l'apogée des cercles: d'une quinzaine au lendemain de la République, presque tous radicaux et souvent investis par la franc-maçonnerie, ceux-ci se trouvaient plus de 50 en 1880. Cette institution bourgeoise était à tel point entrée dans les mœurs que tous les milieux la faisaient leur. Le plus important de ces établissements restait pourtant le Cercle du Sapin, créé en 1857 par Ami Huguenin: si le sapin symbolisait l'enracinement de la ville dans ses traditions et si le règlement prévoyait l'emploi du patois dans les

délibérations, l'établissement était surtout devenu un centre politique radical. La Loge maçonnique aussi possédait son débit de boisson avec tenancier. De nombreuses sociétés et minorités linguistiques trouvaient également dans les cercles le lieu idéal pour forger ou cultiver leur identité.

Il est frappant de constater qu'un siècle plus tôt déjà, la communauté de La Chaux-de-Fonds s'élevait de l'influence des lieux publics sur les mœurs, à l'époque pourtant où le «village» ne présentait point les stigmates du développement. Les communiens adressèrent en effet, le 18 février 1788, une requête au Conseil d'Etat demandant que la vocation d'aubergiste ou de cabaretier soit réservée aux seuls communiens qui prêteraient serment; on éviterait ainsi la prolifération de ces cabarets qui «ne sont trop souvent que le rendez-vous de l'inconduite, le gouffre de la substance des familles pauvres; le foyer, où, s'allument les torches de la discorde...»

Les relations sociales se caractérisent aussi par le foisonnement des sociétés de tous ordres qui intègrent les habitants dans divers réseaux de convivialité et d'action culturelle, sportive, philanthropique... Cette vie associative s'avère d'une grande variété. Sociétés politiques, sociétés de prévoyance et d'assistance, regroupements professionnels, clubs sportifs, associations culturelles. Le visage pluriculturel de la cité se reflète dans des organisations telles que le Volkverein — proche des radicaux —, le Grütli allemand, l'Arbeiterverein, la Société patriotique des Jurasais bernois, des Suisses italiens, etc. Un certain nombre d'associations restent liées directement au devenir de la ville: Société d'embellissement, Société «d'émulation industrielle», constituée après l'initiative de la municipalité d'envoyer des observateurs à l'Exposition universelle de Paris en 1878. Au 1<sup>er</sup> mars 1881, selon la liste reproduite en annexe (extraite du *National suisse*), La Chaux-de-Fonds compte 140 groupements divers. En 1893, un guide de la ville en mentionne 252. Ce foisonnement, même s'il n'est pas propre à La Chaux-de-Fonds, n'en apparaît pas moins révélateur d'un fort tissu de relations sociales.

Au début des années 1880, la municipalité mena une enquête «sur le champ d'activité des diverses sociétés de La Chaux-de-Fonds qui, soit comme but spécial de leur existence, soit à tout autre titre, poursuivent une œuvre philanthropique, en pratiquant l'assistance ou la distribution de secours». Regroupant par catégories ces associations, on peut dresser le tableau suivant:

<i>Sociétés politiques</i>	<i>Fondation</i>	<i>Effectif</i>
Association patriotique radicale	1848	env. 1000
Cercle du Sapin	1857-1859	450
Grütli (allemand)	1848	165
Association démocratique libérale	1873	env. 450
Cercle montagnard	1873	«quelques cents.»

<i>Sociétés ouvrières</i>	<i>Fondation</i>	<i>Effectif</i>
Société philanthropique des monteurs de boîte or	1848	150
Société mutuelle des ouvriers remonteurs	1850	256
Société mutuelle des ouvriers faiseurs de ressorts	1850	50
Société philanthropique des monteurs de boîte argent	1856	38
Société des ouvriers faiseurs de cadrans d'émail	1871	20
Société des commissionnaires de comptoirs d'horlogerie	1871	12
Association des ouvriers sertisseurs	1872	6
Fédération ouvrière	1872	variable
Société des typographes	1873	13

<i>Sociétés regroupant des habitants immigrés à La Chaux-de-Fonds</i>	<i>Fondation</i>	<i>Effectif</i>
Société vaudoise de secours mutuels	1846	72
Société française philanthropique et mutuelle	1848	120
Société genevoise de secours mutuels	1849	30
Société de secours mutuels italienne	1850	35
Société fribourgeoise de secours mutuels	1865	70
Société schaffhousoise	1873	18
Société mutuelle et patriotique des Jurassiens bernois	1874	101
Société argovienne	1875	40
Société tessinoise nouvelle	1878	34

<i>Sociétés de prévoyance et d'assistance diverses</i>	<i>Fondation</i>	<i>Effectif</i>
Chambre de charité	1656	12 000
Société des amis des pauvres	1859	?
L'Asile	1860	37
Boulangerie sociale	1866-1875	400
La Prévoyance	1871 (?)	150
La Solidarité	1872	170
Boucherie sociale	1874	380
La Prévoyante	1875	240
La Fraternité (assurance en cas de décès)	1876	2 670
Cuisine populaire	1877	970
Commission centrale de bienfaisance	1878	20

<i>Autres sociétés</i>	<i>Fondation</i>	<i>Effectif</i>
L'Amitié (Loge maçonnique)	1819	env. 150
Communauté israélite	1845	85
Société de gymnastique, ancienne section	1847	147
Société des porte-clefs des sapeurs	1874	93
Société d'émulation industrielle	1879	env. 200

La liste reste partielle et quelque peu disparate; certains chiffres mériteraient aussi d'être nuancés, mais il ressort assez nettement que ces sociétés se sont créées en deux temps: avant et après la révolution de 1848, dans un contexte parfois imprévisible, dans les années 1870 ensuite, alors que le monde industriel s'enfonçait dans une longue dépression. La troisième éclosion de sociétés — celle des syndicats ouvriers, mais aussi des groupes antialcooliques, d'une nouvelle génération de mouvements philanthropiques ou humanitaires — débuta dans les années 1890, alors que la conjoncture, justement, se renversait.

On remarquera qu'à l'exception de l'antique Chambre de charité, la plus ancienne société à vocation philanthropique est la Loge maçonnique l'Amitié, fondée en 1819. Celle-ci jouera un rôle important sur le plan social, mais aussi en matière politique: après l'avocat Bille, principale victime de la répression de la seconde révolution de 1831, plusieurs grands notables de la République en firent partie, comme Fritz Courvoisier et Ami Girard, chefs du mouvement de 1848, le docteur Gustave Irlet, Ariste Lesquereux, plus tard

Arnold Grosjean et bien d'autres. Souvent quarante-huitards, puis radicaux, mais pas uniquement. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la République fut d'ailleurs agitée par une opposition antimaçonnique, active surtout dans le bas du canton, qui regroupait certains radicaux et libéraux hostiles à un Conseil d'Etat dont tous les membres sauf un étaient francs-maçons. La Loge rassemblait aussi nombre de négociants: par leurs liens avec le monde maçonnique, ceux-ci trouvaient plus facilement des points de chute pour le commerce horloger — le phénomène jouera aussi pour les marchands d'origine israélite auprès de leurs coreligionnaires étrangers. Sur le plan public, la Loge, installée en 1845 dans son bâtiment actuel, se distingua surtout pour ses initiatives philanthropiques: création de la Cuisine populaire en 1877, avec les milieux ouvriers, fondation de l'œuvre des crèches la même année, destinée à accueillir les enfants de mères ouvrières, de la société «La Glaneuse» en 1907, qui vendait à très bas prix les meubles, vêtements et objets divers qu'elle avait pu recueillir. Pour les ouvriers, la mouvance associative jouera un rôle essentiel, tant sur le plan des luttes syndicales que sur celui de la culture ouvrière, associant syndicats, coopératives et Cercle ouvrier. Celui-ci était en effet présenté par ses animateurs comme «la cellule mère de toute l'organisation politique ouvrière de La Chaux-de-Fonds» et non comme une «vulgaire pinte» (*La Sentinelle*, 16 octobre 1897).

### **La femme, la famille, l'enfant**

Si l'homme, à La Chaux-de-Fonds, peut trouver une insertion dans la cité à travers les multiples sociétés qui l'animent, la femme paraît tenue à l'écart ou cantonnée dans des tâches et des groupements (de redressement moral, de bienfaisance...) où la conscience masculine régnante la juge particulièrement efficace. On apprécie les dames comme un «bel ornement» pour les fêtes, mais on les relègue souvent dans un rôle passif. La protestation, à la fois spirituelle et sincère, des

jeunes filles qui adressèrent une lettre ouverte à l'*Impartial* (22 novembre 1877) en témoigne: «... Bref, le Conseil général a voté 5000 francs pour amuser ses électeurs (à l'occasion de la fête d'inauguration de l'arrivée de l'eau courante à La Chaux-de-Fonds), mais, comme nous autres femmes n'avons pas le droit de vote, la Municipalité nous ignore, à moins que ce ne soit pour nous faire plaisir qu'on tire du canon et qu'on arrose rues et maisons avec les hydrantes. L'ébranlement de nos tympanes et l'aspersion de nos pieds ne suffit pas à notre amusement. Aller sur les galeries du temple Français éternuer dans la fumée de deux mille cigares n'est pas non plus notre rêve. Dans toute la fête, on ne nous réserve qu'un rôle: nous ferons partie de ce que les journaux appelleront la foule sympathique qui se pressait sur le parcours du cortège.»

Les femmes ne sont pas non plus à l'abri des préventions: peu avant 1848, quand il s'agissait de construire un hôpital, le comité de bâtisse et de souscription voulut y limiter le rôle des deux fondatrices de la première chambre de secours qu'ait connue la ville (Sophie Mairat et Cydalise Nicolet). Les souscripteurs, prétendaient les membres du comité, devaient avoir l'assurance que l'établissement n'aurait pas à souffrir du sentiment et des questions personnelles qui sont le propre du sexe féminin! En 1900, au moment où s'élaboraient les statuts de la future Université populaire, on décida que celle-ci ne serait ouverte qu'aux hommes. Le pasteur Pettavel déclara: «L'expérience a prouvé que lorsque les femmes viennent, les hommes ne reviennent plus.» Le pasteur sera pourtant un défenseur du suffrage féminin, aux côtés du groupe chaux-de-fonnier de l'«Association neuchâteloise pour le suffrage féminin». Cent vingt membres, dames et messieurs, constituèrent cette société, le 22 mai 1908, alors que l'Association ne regroupait que six sections pour toute la Suisse. Une des premières mesures de la nouvelle commune socialiste, en 1912, fut d'ailleurs de désigner des dames au sein de la Commission scolaire.



Il fallut pourtant attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour que le monde syndical et socialiste se préoccupe du statut de la femme, jusqu'alors considérée d'abord comme une concurrente gênante pour l'homme, dans la mesure où elle acceptait de bas salaires et les pires conditions de travail. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle déjà, Pierre Coullery puis Walter Biolley avaient rompu des lances en faveur des femmes. Biolley avait été l'un des rares à aborder le problème de l'avortement dans une perspective non plus seulement morale, mais aussi économique et sociale. Les femmes ne furent admises au sein du Parti socialiste neuchâtelois qu'en août 1910, alors que les signes d'une ouverture et d'une solidarité réelles s'étaient multipliés. Annonçant un nouveau feuilleton, *La Sentinelle* le présentait ainsi: «Il ne comprend pas, comme la plupart des romans à la mode, des rapt, des viols, de multiples assassinats; cependant il n'en est pas moins très intéressant, dramatique même. En le publiant nous tentons un essai pour intéresser à notre journal, à notre cause par conséquent, les femmes que, d'habitude, nous laissons trop en dehors de nos préoccupations sociales.» (5 mars 1904.) Le groupe socialiste développa aussi le 17 mai 1905 une motion au Grand Conseil relative aux bas salaires féminins; son porte-parole, Victor Valloton, écrivait dans *Le Peuple suisse* du 25 avril 1907: «Il semble pourtant que puisque la femme est arrachée au foyer domestique, puisque la mère n'est plus la mère, puisque l'épouse n'est plus l'épouse, puisque la femme du peuple en général devient de plus en plus la servante de la machine et l'esclave moderne du capitalisme, elle devrait au moins l'être dans des conditions qui lui permette (sic) de vivre honnêtement, afin qu'à la sujétion matérielle ne vienne pas s'ajouter une autre sujétion d'ordre corporel plus contre-nature encore que la première.»

On estime alors généralement que c'est au sein de la famille que la femme doit se révéler. Le modèle normatif de la femme au foyer prend corps à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et un écrivain comme T. Combe, féministe en son genre, proche de la pensée socialiste, idéaliserait ce rôle. Par son

dévouement, son travail, son instinct, la femme exerce une responsabilité sociale, notamment à l'intérieur du monde ouvrier. Elle détournera ainsi son mari des dangers du cabaret et de la misère. Mère d'abord, travailleuse par nature et par nécessité, la femme idéale se doit de rester douce, polie, modeste et charmante! Ainsi, l'apparition de la jupe-culotte à La Chaux-de-Fonds provoquera plus de curiosité que le premier arrivage de viande congelée, le 25 avril 1911. Les curieux stationnèrent devant les devantures du magasin du Progrès, où figuraient le modèle «scandaleux», que la presse n'avait pas manqué de décrire minutieusement. Le 21 mars 1911, l'événement était dans la rue: «Un gros attroupement s'est aussitôt formé autour de la gracieuse personne qui la portait, et qui a dû se réfugier dans l'allée d'une maison voisine pour échapper aux quolibets.» (*Le National suisse*, 22 mars 1911.)

Evoquer la femme ramène aussitôt à la famille. Et notamment à la famille déshéritée, dont les archives gardent parfois la trace. Les rapports du préfet de La Chaux-de-Fonds, les correspondances des journaux comme les sources judiciaires auraient fourni matière à plusieurs romans de Zola ou des Goncourt. Leurs émules locaux, comme Walter Biolley dans son roman *Misère!* (1895-1896), n'hésitèrent pas d'ailleurs, avec moins de talent et plus de didactisme, à prendre la plume pour dénoncer les malheurs du déracinement, de l'alcoolisme, des bas salaires, de l'absence de protection et d'assurance contre les accidents du travail, des conditions d'hygiène désastreuses, des appartements mal chauffés, humides ou exigus, qui tous débouchent sur la dislocation de la cellule familiale. Ici, c'est Christine Klinger, heimatlose, qui a accouché dans la forêt tout près de la frontière du canton de Berne et à laquelle le préfet refuse le baptême de son enfant tout en l'expulsant du territoire neuchâtelois (16 juin 1852). Là ce sont les enfants du père Roquette, Genevois, faiseur de secrets et ivrogne patenté, devenus voleurs et vagabonds, confondus avec divers polissons, petits commissionnaires, etc., qu'on souhaite expulser (10 mars 1853).



Tir cantonal en 1886 à La Chaux-de-Fonds.

Le renvoi des petits délinquants, des concubins suspects, des vieillards indigents dans leur commune d'origine (même s'ils étaient nés à La Chaux-de-Fonds) semble être la solution dominante quand la famille, éclatée, malade ou indigne, ne peut assurer son rôle traditionnel. Expulsions souvent illusoire : « De tous les expulsés conduits à la Cibourg par le char des pauvres, il en est fort peu qui n'aient trouvé à se loger provisoirement à la frontière et ne soient rentrés tôt ou tard dans le canton... », se plaint le préfet au Conseil d'Etat, le 18 juin 1869.

Dans ce contexte, Ami Girard assignait à l'école une haute mission : « Imparfaitement remplie par la famille, la tâche d'inculquer à la jeunesse de bons principes de conduite incombe à l'école publique... » (*Le National suisse*, 19 mars 1882.) Ce n'était pourtant pas chose facile. Périodiquement, les directions d'école et les commissions d'éducation se plaignent de l'absentéisme qui sévit évidemment davantage dans les milieux défavorisés que dans la bourgeoisie, où l'école buissonnière s'apparente plutôt à un jeu. Absence de contrôle parental ou travail à la sauvette en sont la cause. Ainsi le préfet s'inquiétait, dans une lettre du 3 mars 1874, de la multiplication des jeunes vendeurs — une septantaine environ — employés à vendre le soir dans les établissements publics et suivant les saisons, des œufs, des châtaignes, des oranges, etc. La Commission d'éducation souhaitait des mesures visant à limiter ces petits métiers, mais dans un premier temps l'autorité se borna à interdire aux tenanciers des maisons de tolérance d'accueillir ces enfants...

Ainsi, il fallait s'y résoudre. Finie, la paisible vie de village où chacun connaissait tout le monde, où, dans une atmosphère patriarcale et bon enfant, on travaillait beaucoup, mais en famille et plutôt loin des tentations du vice et de l'alcool. Le temps béni des mœurs de jadis, que Lucien Landry décrivait ainsi dans le recueil publié à l'occasion du centenaire de l'incendie de La Chaux-de-Fonds, en 1894 :

*(L') unanimité de sentiments que seule la politique a souvent troublée, est le trait caractéristique de la Chaux-de-Fonds. Jamais on ne vit nulle part société plus démocratique dans le meilleur sens du mot. Avant que sa population n'ait doublé, triplé, que l'élément cosmopolite n'ait envahi la place, on peut certifier que tout jeune homme ayant quelque savoir-vivre était reçu partout. La distance, en effet, qui séparait les citoyens de notre cité était le plus ou le moins d'éducation, et, dans la mêlée des soirées dansantes où les invitations n'étaient pas absolument personnelles, on a parfois constaté de divertissantes aventures, qui eussent fait la joie des vaudevillistes; mais tout finissait par se classer, étant donné qu' alors comme aujourd'hui: qui se ressemble, s'assemble. Tous gens fils de leurs œuvres, travailleurs assidus, en quelque sorte isolés du vaste monde, nichés qu'ils étaient au milieu des vallons élevés du haut Jura, mais aimant les délassements honnêtes et fraternisant à qui mieux mieux. Quoi de plus sociable et de plus naïf que ces veillées, où, à brûle-pourpoint, deux ou trois personnes, lanternes allumées, venaient dès les sept heures du soir s'installer dans votre hôte, pour causer des labeurs du jour, des nouvelles d'un peu partout, et finir par un jeu de seul, de reversi ou de boston? Alors le père de famille tournait le dos à son établi, la maman organisait la table de jeu, et au premier coup de la cloche de 10 heures, chacun reprenait le chemin du logis, à moins qu'un pousсенion en règle, servi sur la table même où l'on avait battu le carton, ne fit dépasser l'heure de la retraite.*

La rupture avec ce passé presque immuable sous le poids de ses hivers éclatait au grand jour en 1894 : la ville avait gagné sa maturité, elle s'agitait sans cesse dans un quotidien perpétuellement remodelé.

## II. Les institutions sociales

### La fête

Il peut paraître paradoxal de classer la fête au sein des institutions organisées. Et pourtant ! Pour les contemporains de 1848, la participation à des fêtes civiques, des cortèges, les discours prononcés à cette occasion, le claquement des drapeaux et des bannières concrétisent l'engagement politique et social du citoyen. Celui-ci

participe du cœur, de la solidarité physique et communicative de la foule, des accents des fanfares et du fumet des cantines. La fête civique du 1<sup>er</sup> mars, les fêtes de sociétés rythment l'année, impliquant toute la population et raffermissant les liens communautaires. Quand la société de musique des Armes-Réunies et l'Union chorale rentrent du concours suisse et international de musique de Genève, où elles ont cueilli des lauriers: «Jamais foule aussi considérable, croyons-nous, ne s'était pressée aux abords de la gare; sur le quai, où était offert un vin d'honneur largement distribué par le comité de réception, la circulation était impossible. Là attendaient, pour former un imposant cortège, les bannières des principales sociétés de notre ville; la *Fanfare Montagnarde*, en tenue, jouait avec entrain de magnifiques morceaux et le canon tonnait. La population presque entière était debout aux fenêtres ou le long des rues traversées par le cortège.» (*Le National suisse*, 17 août 1882.) On remarquera en passant que la fanfare des libéraux accueille cette institution radicale par excellence que sont les Armes-Réunies, et que le docteur Pierre Coullery, aux côtés d'autres notables de la ville, prononcera un discours de circonstance. Les clivages politiques sont alors dépassés.

Les grandes fêtes débordant le cadre local apparaissent aux habitants de La Chaux-de-Fonds — ou tout au moins à ses notables — comme l'occasion d'affirmer la valeur de la cité. On montre à la fois les prouesses techniques de l'industrie horlogère — par des expositions —, la compétence et le courage des édiles locaux, à l'intérieur de l'espace urbain pavoisé, illuminé, sacralisé en quelque sorte dans ses voies royales, de la gare au Temple français, et du Temple aux champs, la richesse humaine, enfin, d'une population généreuse et accueillante. La ville sollicitera l'organisation de manifestations helvétiques ou neuchâteloises pour ces raisons, sans craindre de le faire au cœur d'une phase de dépression économique, pour prouver que La Chaux-de-Fonds sait surmonter ses difficultés, qu'elle n'oublie jamais «ses anciennes traditions de patriotisme et d'hospitalité». (*Le National suisse*, 27 novembre 1881.)

L'unanimité qui caractérise l'esprit de la fête disparaîtra à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les mœurs évoluent et la gauche commence à critiquer ces manifestations, au nom de l'antimilitarisme d'abord, parce qu'elles coûtent cher à l'ouvrier ensuite. Et puis, dit la *Sentinelle*, «...quel avantage le pays retire-t-il de ces fêtes, lui qui s'impose pour elles de véritables saignées? (...) elles ne développent pas plus le goût du tir au sein du peuple que les mâts de cognac... ne stimulent le goût des ascensions de montagnes.» (31 août 1901.)

Si l'on prend l'exemple du Tir cantonal de 1886 à La Chaux-de-Fonds — qui coïncide avec l'inauguration du nouveau stand de tir des Armes-Réunies, à l'est du Bois du Petit-Château — on mesure l'importance de ces fêtes, tant politique et économique que sociale et culturelle. Le président du comité d'organisation est Arnold Grosjean, conseiller communal et national, notable influent du Parti radical, le vice-président Edouard Perrochet, futur conseiller communal libéral. Sous leur houlette, un nombre élevé d'organisateurs ont tout mis au point. Le budget de la fête ascende à 350 000 fr. 100 000 fr. sont consacrés aux prix et 250 000 fr. aux dépenses diverses (insignes, éclairage, matériel, administration, etc.). Les recettes sont fournies par la cantine, des dons d'honneur, les cotisations d'inscription, diverses subventions et souscriptions. Les recettes brutes (subventions incluses) s'élèveront à 450 000 fr. L'exercice se révèle bénéficiaire — ce n'est pas la règle — en dépit du mauvais temps qui affecte la fête. Le Tir dure plus d'une semaine, du samedi 24 juillet au lundi 2 août 1886, les épreuves se déroulant de 6 h à midi et de 13 h à 19 h 30.

Un cortège d'ouverture le dimanche, un cortège le jeudi pour la journée officielle, un cortège de clôture le lundi marquent les étapes de la semaine, alors que chaque jour sont proposés des concerts et des représentations gymniques. On a mis sur pied une exposition d'horlogerie et d'outils au Collège industriel. La manifestation a aussi attiré, outre un nombre inaccoutumé de prostituées et son supplément de gendarmes, les



gens du voyage: ménagerie Kleeberg — dont le patron sera écrasé par une voiture au moment de son installation à La Chaux-de-Fonds; on verra même son corps exposé dans la ménagerie durant un jour! — ménagerie Pianet, cirque Lorch, Musée Ponti, théâtre mécanique Morieux, Musée de l'Art et de l'Anatomie de M. Ph. Leilich, entièrement renouvelé depuis son dernier passage à La Chaux-de-Fonds — avec le roi Louis II, décédé récemment, le docteur Koch et les bacilles du choléra, la fille-singe, deux hommes chiens-moutons, «une foule de modèles en cire, représentant exactement les parties du corps humain, affectées de différentes maladies...».

Les cortèges comprennent alors un nombre impressionnant de participants: il faut les dames, on l'a vu, pour garnir les rangs du public! Défilent ainsi: le corps des cadets (jeunes élèves préparés à l'entraînement militaire), les autorités et les différents comités du Tir — organisation, finances, constructions, décors, tir, vivres et liquides, prix, police, logements, réception, sanitaire, réclamations... — une dizaine de sociétés de tir, quatre sociétés de gymnastique, sept orchestres et sociétés de chant, seize sociétés et cercles patriotiques, le corps enseignant, une vingtaine de sociétés de secours mutuels et autres, tous les cibares, sonneurs et guides. La fête est une véritable «mobilisation générale» de la population, dirigée par les élites de la ville, à la fois à la tête des affaires, du pouvoir et des comités du Tir. Cet élan patriotique est symbolisé par le nom des différentes cibles évoquant tour à tour la Suisse mythique, la République, les gloires locales et le credo radical de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle: Winkelried, Dufour, Fritz Courvoisier, Daniel JeanRichard, Léopold Robert, Patrie-Industrie, Patrie-Progress, Patrie-Bonheur...

Il ne s'agissait pourtant que d'un Tir cantonal... On peut imaginer l'éclat que devaient revêtir les fêtes nationales, telle que la Fête fédérale de gymnastique, que La Chaux-de-Fonds accueille au lendemain de la révolution républicaine, en 1850, puis en 1872 et enfin en 1900, ou mieux encore la grand messe patriotique que constituera

le fameux Tir fédéral de 1863. Cette année-là, La Chaux-de-Fonds s'aligne dans un ordre idéal aux yeux du monde. La fête de l'arrivée des eaux, en 1887, et celle du centenaire de l'incendie de la ville, en 1894, bien que plus simples et plus locales, constitueront d'autres sommets de cette fête si fondamentale dans l'esprit de la cité.

## L'école

L'histoire de l'école apparaît à La Chaux-de-Fonds étroitement liée à l'histoire de la ville, notamment à cause de l'énorme effort consacré aux différentes constructions scolaires et à l'amélioration des conditions d'enseignement. Il s'agit d'abord d'une dépense politique: l'école doit être morale, saine, inculquer les vertus de la démocratie. La création du corps des cadets, jeunes écoliers à qui on propose parades, exercices militaires et inspections, au lendemain de la révolution de 1848, montre à quel point les radicaux au pouvoir tenaient à une jeunesse civique et engagée. Lors d'un débat aux Chambres fédérales consacré à la révision de la Constitution de 1848, le conseiller national Edouard Desor déclara: «Des citoyens sont venus des Montagnes neuchâteloises pour assister aux débats sur l'instruction publique parce que c'est là l'objet essentiel des préoccupations du peuple. On dit qu'il faudra construire des écoles, faire des frais, etc. Cela est vrai, mais pour le bien de la patrie il est à désirer que dans toutes les communes la plus belle maison soit l'école et que dans toutes les villes le plus beau palais soit le collège. Tout ce qu'on fera pour l'instruction publique sera un capital bien placé.»

Enjeu politique, mais aussi enjeu économique pour une école qui se doit au service de l'industrie autant que de la morale: «Les questions se rattachant à l'instruction publique sont d'une importance majeure; c'est d'après le degré plus ou moins grand de l'instruction générale du peuple, que le système politique du pays peut être plus ou moins avancé, plus ou moins parfait; cette instruction influe sur les rapports sociaux, sur la moralité des individus; sous le rapport



Le Café Montagnard, devant l'actuelle place de la Carmagnole. Ferme-café typique avec un étage d'habitation surmonté du «monte-bois».



Tir cantonal 1886.

industriel, l'instruction est comme une garantie de réussite et principalement dans une industrie comme la nôtre, dans l'industrie horlogère, il est de toute nécessité, pour conserver ici le centre de la fabrique, pour ne pas être devancé par les localités rivales, que nos horlogers connaissent la mécanique, nos doreurs la chimie, nos graveurs le dessin, et que tous aient une instruction littéraire qui leur permette de communiquer facilement avec leurs semblables, verbalement ou par écrit.» (Rapport du Conseil municipal au Conseil général, 1856.) On conçoit donc que les radicaux aient investi beaucoup dans une école qui coûtait cher (une grande partie de l'endettement, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, était due aux constructions scolaires) et que l'école ait pu constituer un enjeu de taille dans le face à face des radicaux et de la municipalité conservatrice de 1862 à 1865.

A plusieurs reprises, les milieux privés prirent le relais en matière d'éducation, avant que les autorités ne comblent la lacune constatée. L'École d'art sera privée de 1870 à 1872. Il fallut le legs important de Philippe-Henri Matthey pour relancer la création d'une École d'horlogerie, qui s'ouvrit en 1865. Le Bureau de contrôle des métaux précieux construisit sur ses fonds un bâtiment spécifique pour l'École de commerce qu'il créa en 1890 — elle fut communalisée six ans plus tard. En 1889, des milieux bien-pensants jetèrent les bases de l'École professionnelle de jeunes filles: «Les loisirs d'une jeune fille seront mieux occupés à ces distractions utiles qu'à des lectures frivoles ou dangereuses. La femme riche, si elle est hostile aux travaux de l'aiguille, évitera le gaspillage; et en apprenant à confectionner des vêtements pour les pauvres, elle donnera à sa charité la forme la plus ingénieuse et la plus délicate; enfin elle sera armée contre l'inconstance de la fortune par son savoir faire et son adresse.» (*Le National suisse*, 21 décembre 1890.) Dans la même optique s'ouvrit en 1896 l'École ménagère, sous les auspices de la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme, afin de «mettre les jeunes filles de la classe ouvrière à même de tenir un ménage avec ordre et économie». Ces deux institutions

entrèrent dans le giron officiel en 1899. Toute la philosophie de leurs initiateurs se résumait dans ces aphorismes du *National suisse*: «L'aiguille est l'arme de la femme, et c'est la seule qui raccommode; toute femme doit savoir s'en servir», ou encore: «Quand la demeure est mal tenue, le cabaret remplace le foyer.»

En marge de l'école, la question de la qualité des apprentissages revient périodiquement sur le tapis, surtout dans les périodes de conjoncture délicate. Le 22 août 1863, le *National suisse* le déplorait: «Les apprentissages, aujourd'hui, se font de plus en plus avec peu de soins, on commence juste, ce n'est pas un mal, mais on abandonne toute étude théorique, c'est un tort; on finit vite et que sait-on? à peine limer et tourner, on ne comprend pas les principes de son ouvrage, on le fait machinalement.» La *Sentinelle*, le 23 janvier 1896, diffusa un appel qui attestait bien que le problème restait mal maîtrisé. On réclamait une école d'apprentissage gratuite pour jeunes garçons indigents, qui risquaient plus tard de devenir des gâche-métiers, «assuré qu'il y a là une source régulière et abondante de paupérisme, de perte de vies utiles et, ce qui est plus triste et digne de la sympathie de tout honnête et bon citoyen, un foyer de corruption et une école d'anarchie.» Les solutions bâtardees mises en place avant 1914 furent progressivement abandonnées. Le problème ne fut résolu que plus tard, avec la création d'une École des arts et métiers.

En complément à l'école officielle fut aussi créée, le 14 janvier 1901, une première Université populaire, qui témoignait de préoccupations politiques et sociales autant que culturelles: «... on a compris qu'il était urgent de lui apprendre (au peuple ouvrier) qu'il y a pourtant dans ce vaste monde d'autres questions que le capitalisme et le salariat, et plus dignes de passionner les âmes, d'autres joies et d'autres peines que celles qui résultent de la possession ou de la privation de la richesse...» (rapport du comité d'initiative). On organisa, sous la houlette de l'Union chrétienne de jeunes gens notamment,

des «causeries populaires» sur l'économie politique, l'histoire, les voyages, l'art professionnel... Avant cette Université populaire, une autre forme d'instruction existait grâce aux fameuses «conférences de la commission scolaire» — la loi de 1853 contraignant les maîtres de l'École industrielle à donner des conférences publiques. Celles-ci, généralement fort courues, traitaient des sujets les plus variés, des plus généraux aux plus techniques, grâce aux compétences des pasteurs, des enseignants et des spécialistes de la région — plus rarement de l'extérieur. On peut illustrer l'éclectisme de cette formation permanente en mentionnant les principaux sujets abordés, généralement au rythme d'un exposé par semaine, durant le premier trimestre 1881, par exemple: la question des eaux, les origines de la civilisation, la loi fédérale sur le contrôle, Pompéi, les grandes découvertes géographiques, l'âme des bêtes, le génie de Goethe et son influence sur la musique, les coupons commerciaux, une excursion dans le ciel étoilé, condition des gouvernantes et domestiques en Pologne, analyse de l'*Antigone* de Sophocle, etc. Une Société des conférences se créa d'ailleurs en octobre 1911, sur le modèle de la Société de musique, pour renforcer cette dynamique éducative.

Le souci d'une formation renouvelée des adultes fut repris à leur compte tant par les milieux d'affaires (on mentionnera par exemple la bibliothèque de la Société d'émulation industrielle et les cours que cet organisme mit sur pied) que par le monde ouvrier, par le biais des séances d'études et de la bibliothèque du Cercle ouvrier. L'effort d'éducation était donc partagé par les autorités comme par les habitants. Il se révéla gigantesque, comme en témoigne l'évolution des dépenses d'éducation comparativement au budget global de La Chaux-de-Fonds de 1852 à 1914. Il faut signaler que, de 1852 à 1860, les postes de l'assistance et de l'instruction publique sont confondus dans le budget — mais les sommes réservées à l'assistance demeurent à l'époque très minimes.

<i>Années</i>	<i>Dépenses globales</i>	<i>Instruction publique</i>
1853	70 334.78	15 780.49
1858	158 303.56	28 739.—
1863	167 303.90	70 678.42
1868	396 300.26	88 126.11
1873	480 207.44	133 849.44
1878	622 500.84	167 706.33
1883	646 425.50	213 450.63
1888		
1893	1 291 926.20	282 001.95
1898	1 406 536.64	318 246.01
1903	2 042 004.75	620 991.94
1908	2 510 885.67	686 272.08
1913	2 863 547.78	825 956.69

### **Les grandes étapes de l'institution scolaire**

Avant 1848, il existait à La Chaux-de-Fonds plusieurs écoles privées, et deux collèges en fonction sous l'égide de la Chambre d'éducation, fondée en 1785: le «vieux collège», ouvert en 1833, et le «Juventuti», qui lui faisait face depuis 1845 à la rue du Collège. L'enseignement à la campagne paraissait plus aléatoire. L'école était confessionnelle (protestante), payante (sauf pour les pauvres) et uniquement primaire. La République une fois instaurée, l'ancienne Chambre d'éducation fut remplacée par une Commission d'éducation le 16 août 1850 (Commission scolaire dès 1889). Celle-ci chapeauta l'école primaire et l'école secondaire (appelée alors industrielle), ouverte en 1855. De nouvelles lois, périodiquement revues, cadrèrent l'enseignement, laïcisé formellement en 1872.

En 1850, pour une population de 13 268 habitants, La Chaux-de-Fonds comptait deux classes enfantines (156 élèves) et dix classes primaires (430 élèves), sans compter les environs. Or, les effectifs s'enfleront sans cesse, entraînant la construction d'une impressionnante série de bâtiments scolaires:



- en 1853, cinq écoles de campagne (Bas-Monsieur, Reymond, Sombaille, Bulles, Valanvron);
- en 1860, le Collège primaire (qui accueillit d'abord l'Ecole industrielle, jusqu'en 1876);
- en 1869, une nouvelle école de campagne, aux Petites-Crosettes;
- en 1876, le Collège industriel (Gymnase en 1900); ce sera le plus beau bâtiment scolaire de la ville, abritant aussi la Bibliothèque et les collections des musées de la cité;
- en 1885, les collèges primaires de Bonne-Fontaine et de l'Abeille, ainsi que l'Ecole d'horlogerie (logée jusqu'alors au Juventuti);
- en 1890, la première Ecole de commerce (Marché 18);
- en 1891, l'aménagement du lazaret de la Citadelle en collège;
- en 1893, le collège de la Promenade;
- en 1896, le collège de la Charrière;
- en 1901, le collège de l'Ouest;
- en 1907, le collège des Crêtets;
- en 1913, l'actuelle Ecole de commerce.

Si l'école des débuts dut affronter des situations parfois difficiles, un certain absentéisme et des classes à effectifs surchargés, le bilan s'avéra vite positif. Le président de la Commission d'éducation se plaisait ainsi à relever, dans son rapport du 29 juin 1860: «C'était vraiment intéressant d'entendre les jeunes élèves raconter avec feu les combats glorieux des premiers soutiens de notre indépendance, et citer avec précision les dates qui rappellent les faits importants de notre histoire nationale. Espérons que les premiers élans, les premières aspirations vers les sentiments généraux qui doivent animer tous les cœurs vraiment suisses se développeront de plus en plus et que la mère patrie sera reconnaissante un jour quand elle connaîtra les enfants que nous aurons élevés pour elle.» L'école semblait donc connaître un bel essor. Sur le plan des effectifs par classe, l'Ecole industrielle se profilait comme l'enfant gâtée du régime, heureux d'offrir aux habitants du haut du canton la chance de compléter leur formation sans devoir descendre à Neuchâtel, où le cycle des études était déjà complet, jusqu'à l'Académie, avant 1848.

En 1861, on l'a vu, une municipalité conservatrice succéda aux radicaux en place depuis 1851. Le Conseil général «vert» prit un ensemble de mesures pour réaliser des économies, qui se heurtèrent au veto du Conseil d'Etat. La réduction du nombre de classes aurait par exemple abouti à des effectifs de 60 élèves par classe en 3<sup>e</sup> année primaire, soit dix de plus que le maximum autorisé par la loi. Les radicaux avaient vigoureusement défendu leur «enfant» sur tous les points, y compris sur le détail des modifications de programmes décidées par la municipalité «verte». Ils s'insurgèrent par exemple contre l'intégration de l'histoire suisse dans l'histoire générale: «Mais l'enseignement de l'histoire nationale, fortement donné, ne laisse-t-il pas des impressions plus fortes, plus patriotiques, plus suisses en un mot, quand il est traité seul, que lorsqu'il est entremêlé de Mèdes, de Babyloniens, d'Assyriens, etc...» (*Le National suisse*, 21 janvier 1862.)

Entrés en politique active à la fin des années 1860, les socialistes prirent le relais des radicaux pour défendre un enseignement de qualité. Leur organe, *La Montagne*, proposa le 8 janvier 1870 une école obligatoire portée de 5 à 6 ans et la réduction de 50 à 30 du nombre maximal d'élèves par classe. En 1878, une institutrice fonda à titre privé le premier jardin d'enfants. En 1881, on introduisit six nouvelles classes primaires, devenant peu à peu des classes enfantines, avec un programme froebélien. Une classe supérieure s'ouvrit en 1889 pour les garçons — l'année suivante pour les filles — qui désiraient faire encore une année d'école après leurs études primaires, avant d'entrer en apprentissage. Les vœux de *La Montagne* se réalisaient peu à peu, mais les classes demeuraient surchargées. En parallèle à l'enseignement, diverses institutions philanthropiques concernaient l'école: la «Bonne-Œuvre», qui distribuait chaussures et vêtements aux élèves pauvres, les soupes scolaires, instituées depuis 1884, en même temps que le fonds des courses scolaires et des classes gardiennes — ouvertes durant l'été pour soustraire les enfants aux influences de la rue — et enfin la Caisse d'épargne scolaire, créée en 1883. Un poste de



Le Collège de la Promenade quelques années après son inauguration, en 1891.



Le Collège industriel, fleuron des bâtiments scolaires de la ville, véritable «Maison de la Culture» (à gauche), et le Collège primaire, aujourd'hui disparus.

médecin des écoles fut établi en 1892. Son titulaire prit l'initiative en 1896 d'un fonds pour les colonies de vacances; les premières auront lieu en 1901 à Malvilliers.

A plusieurs reprises, l'Ecole industrielle de La Chaux-de-Fonds se sentit menacée, par exemple quand on voulut centraliser la formation des futurs instituteurs dans une Ecole normale cantonale, fixée à Neuchâtel. Le réflexe patriotique des habitants du haut du canton se réveilla alors, comme l'atteste cet extrait du rapport du Comité des études de l'Ecole industrielle (21 avril 1884): «La Commission d'éducation voudra-t-elle assister, impassible, à l'amoindrissement et à la désorganisation de nos établissements scolaires, qui ont préparé tant de jeunes gens, non seulement pour la vocation d'instituteur et d'institutrice, mais encore pour les carrières les plus diverses? Non, sans doute. (...) Mais si la Commission a l'étroite obligation de s'opposer à ce que l'enseignement à donner aux futurs instituteurs et institutrices soit monopolisé par le Gymnase de Neuchâtel, il ne faut pas, sous peine de voir tous ses efforts frappés d'avance de stérilité, qu'elle commence elle-même par demander un monopole semblable pour l'enseignement commercial à La Chaux-de-Fonds.» Cette volonté de maintenir et de développer encore un enseignement secondaire à La Chaux-de-Fonds aboutit à la création d'un Gymnase communal, qui ouvrira ses portes le 1<sup>er</sup> mai 1900, en parallèle à la réorganisation de l'école secondaire.

Deux enjeux étaient alors disputés: celui de la totale laïcité de l'école, principe défendu par un groupe fort actif de libres penseurs s'insurgeant notamment contre le cérémonial de la fête des promotions, et celui du maintien du corps des cadets. En mai 1850 avait en effet été créé un corps de cadets, avec une petite compagnie d'infanterie et une section d'artillerie. D'abord peu fréquenté par les écoliers, ce corps prit son essor au lendemain des événements de 1856. Soutenue financièrement par l'Etat et administrée

par les autorités scolaires, l'institution des cadets regroupa dès lors obligatoirement les élèves de l'Ecole industrielle, contrainte étendue aux élèves primaires les plus âgés en 1872. En 1864, une fanfare s'adjoignit au corps, le tout mobilisant entre 100 et 350 adolescents selon les époques. La gauche critiqua longtemps cette militarisation de la jeunesse, demandant la suppression des cadets lors de la discussion du budget au Conseil général. En 1907, après enquête de la Commission scolaire (113 élèves restaient incorporés sur les 373 de la classe d'âge concernée), le Conseil communal proposa de maintenir l'existence des cadets, comme symbole de la République, et instaura l'année suivante le principe du volontariat (les élèves optant dès lors entre la gymnastique et l'incorporation dans l'infanterie des cadets). Le comité de l'Union ouvrière, le 26 décembre 1905, s'était élevé aussi contre «l'école au service d'une classe»: «L'enseignement du patriotisme d'Etat et de la vénération de l'ordre actuel étant préjudiciable à nous et à nos aspirations, nous demandons, pour nos enfants, un enseignement de l'histoire sans tendances, mais simplement scientifique.» Le vieux leader libéral Edouard Perrochet pressentait cette évolution vers l'antimilitarisme des socialistes et d'une partie de l'opinion. Il la déplorait ainsi en 1894: «La jeunesse des générations qui nous ont précédé, qu'elle eût en main l'arquebuse, le mousquet, le fusil ou la lourde carabine, eût été, plus que nous ne le sommes, en cette fin de siècle aux idées parfois étranges, ébahie et indignée d'entendre taxer de militarisme, la préparation à la défense de l'indépendance nationale.» La prise en main des destinées de la ville par la majorité socialiste aboutit à une série de mesures dont la plus symbolique fut, bien sûr, la suppression du corps des cadets (mais le maintien de la fanfare sous forme de musique scolaire), à côté de l'introduction d'un enseignement antialcoolique, d'un programme d'éducation civique pour les classes de filles du degré supérieur ou encore la suppression des prix pour les élèves méritants (les crédits ainsi économisés étant affectés aux bibliothèques scolaires)...

## Les Eglises

La loi ecclésiastique du 29 novembre 1848 mettait fin au pouvoir autonome et réel de l'Eglise protestante. La République prenait à sa charge le traitement des pasteurs, décidait de l'augmentation ou de la suppression des postes, fixait les conditions d'élection des ministres, présidait aux installations. L'état civil était d'autre part laïcisé. La direction spirituelle de l'Eglise était confiée à une nouvelle institution: le Synode. La paroisse nommait les pasteurs, les collèges d'Anciens, les membres laïques des Colloques de district et du Synode. L'Eglise finit par s'acclimater à ce nouveau régime. Les pasteurs ne pourront toutefois se départir d'emblée d'un certain attachement au passé. Le *National suisse* se plut à souligner, le 24 septembre 1856, que le pasteur de l'Eglise allemande de La Chaux-de-Fonds ait remercié la Providence d'avoir sauvé la patrie neuchâteloise dans les derniers événements, tant il paraissait que «le sentiment patriotique se lie intimement au sentiment religieux». Le journal radical souhaitait ensuite qu'à La Chaux-de-Fonds on trouve «des pasteurs dont les sentiments ne jureront pas, d'une manière aussi scandaleuse, avec le patriotisme général» (30 janvier 1857), des pasteurs qui ne témoigneraient plus de cette «partialité qui divise les esprits, qui entretient les partis et les cabales, qui suscite les querelles, et qui va même jusqu'à produire les plus violentes inimitiés». (25 janvier 1857.) Mais le journal radical ne s'était pas donné lui-même pour mission de calmer le jeu...

À La Chaux-de-Fonds, la paroisse ne compta longtemps qu'un seul pasteur, épaulé par un collègue depuis 1834. En 1863, trois ministres se partageaient les responsabilités. Or, ils démissionnèrent tous pour devenir les trois premiers pasteurs de l'Eglise indépendante. La crise avait éclaté à la suite de l'adoption d'une nouvelle loi ecclésiastique voulue par les radicaux et Numa Droz. Cette loi, votée le 20 mai 1873, ne pouvant être soumise au referendum facultatif (qui n'existe que depuis 1879), les libéraux lancèrent une initiative demandant la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette séparation fut refusée de justesse

et dans des conditions discutables le 14 septembre 1873. Dès lors, de nombreux pasteurs démissionnèrent pour fonder l'Eglise indépendante, qui regroupa le quart des fidèles. Touchée de plein fouet par la crise, La Chaux-de-Fonds dut trouver trois serveurs pour l'Eglise dite désormais «nationale», dont un ministre venu de Belgique. L'effectif des pasteurs allait augmenter régulièrement: ils étaient dix en 1900.

Les lieux de culte se multiplièrent également. Le plus ancien, le Temple, dit aussi Grand-Temple ou Temple français ou encore — dès 1873 — Temple national, fut édifié en 1796. Le Temple allemand, inauguré en 1853 pour les habitants de langue allemande, le Temple indépendant, ouvert en 1877, le Temple de l'Abeille, inauguré le 6 novembre 1904, répondirent aux besoins toujours croissants de la population. S'y ajoutaient des chapelles morave, méthodiste, sabbatiste, des lieux de culte pour l'évangélisation populaire, la Croix-Bleue et l'Armée du Salut — pour rester au sein de la mouvance protestante. Il existait enfin une société de l'Oratoire, fondée par le pasteur Ladame, dans la vague du Réveil religieux qui toucha la Montagne jurassienne en 1840-1842.

Issue de ce Réveil, l'Union chrétienne, fondée en 1852, visait d'abord à raffermir les convictions religieuses de ses membres. En 1878, elle créa une Union cadette, pour laquelle elle loua en 1887 le bâtiment de Beau-Site, acquis en 1892. L'activité de l'Union chrétienne connaîtra surtout un grand essor sous l'impulsion du pasteur Paul Pettavel: réunions religieuses, «causeries du jeudi», groupe antialcoolique, sections de gymnastique, chant, musique, football, etc. Elle comptait au début du XX<sup>e</sup> siècle quelque 450 membres actifs et 300 auxiliaires et pouvait paraître à d'aucuns comme un véritable groupe de pression dans la cité.

Il ne semble pas que La Chaux-de-Fonds ait échappé au mouvement de désaffection vis-à-vis de l'Eglise, caractéristique des villes industrielles dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans son rapport triennal pour la période 1880-1882, la paroisse nationale se plaint de la faible



fréquentation du culte — par les hommes surtout — des difficultés de recrutement de candidats au Synode et au collège des Anciens, des problèmes de l'instruction religieuse dans des classes trop nombreuses et turbulentes... Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Eglise eut par ailleurs à faire face à un mouvement de libres penseurs. Ceux-ci, groupés depuis le 9 septembre 1902 sous le nom de «La Pensée libre» et appuyés par un journal, *Le Franc-Parleur*, joignaient à un but militant (combattre les empiétements de la religion sur le domaine public, obtenir la séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc.) des idéaux sociaux et culturels.

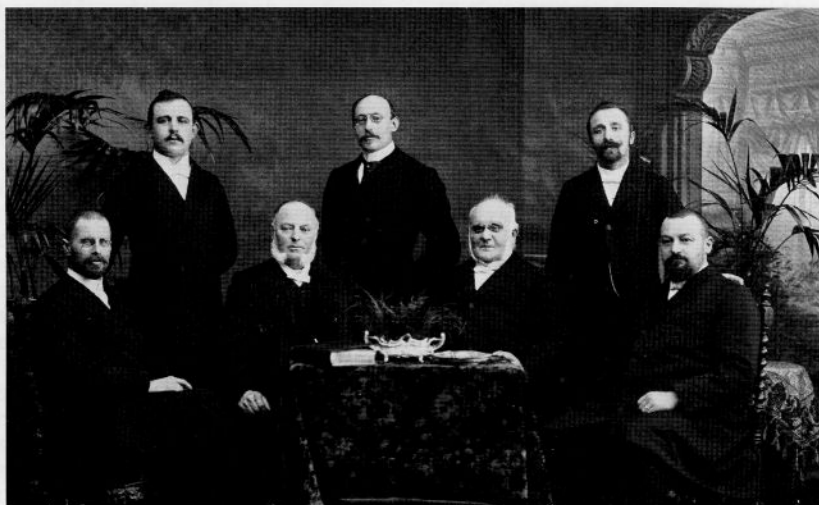
L'Eglise protestante dut enfin affronter les socialistes lors des élections paroissiales de 1904, 1907 et 1908. La *Sentinelle* regrettait que l'Eglise, en matière sociale, limitât son combat à la lutte contre l'alcoolisme et le paupérisme. Elle s'élevait contre les accusations portées par le pasteur Paul Borel, dans son rapport de 1901 au Synode, à l'encontre des socialistes, «démagogues qui partent en guerre contre les prêtres et la religion et ne font du christianisme que le soutien de l'infâme capital». Pour Charles Naine en effet, «nos pasteurs ont fait du coffre de l'Etat leur siège et ils ont sous les talons la loi. Le gouvernement bourgeois, le radicalisme crêchard, le capitalisme athée, sont avec eux; qu'ils essayent donc de démontrer qu'ils sont d'une autre espèce.» (Cité par le *National suisse*, 14 juin 1907.) Opposant un théologien proche de leurs idées au candidat officiel de l'Eglise nationale ou prônant le vote contre les pasteurs sortant de charge, les socialistes n'empêchèrent pas ceux-ci d'être réélus dans une proportion de 2 contre 1. Le district de La Chaux-de-Fonds n'en sera pas moins le seul, le 20 janvier 1907, à voter oui à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, par 3172 voix contre 252, alors que le canton rejetait l'initiative par 15 090 non contre 8411 oui.

Quant à l'Eglise catholique, elle ne fut pas non plus à l'abri des tensions. Fondée en 1834, la paroisse de La Chaux-de-Fonds avait inauguré son lieu de culte en 1841 à la rue de la Chapelle. Dès le départ, les catholiques à tendance libérale

semblent avoir été majoritaires dans la paroisse, ce qui leur valut quelques heurts avec la hiérarchie ultramontaine. Mais l'élection du curé par les paroisses, voulue par la loi Numa Droz de 1873, permit aux libéraux de l'emporter en 1875 et de rejoindre l'Eglise catholique chrétienne de Suisse — qui formait le schisme des «vieux catholiques» contre l'infailibilité pontificale, le célibat des prêtres, l'usage du latin, la confession obligatoire... Les catholiques romains, minoritaires, durent alors quitter leur chapelle pour créer une église inaugurée en 1877, sur l'emplacement de l'actuelle église du Sacré-Cœur. Les deux communautés coexistèrent sans trop d'histoires jusqu'en 1891. Les catholiques romains espèrent alors faire élire un des leurs comme curé à l'occasion de la réélection du titulaire de la paroisse catholique chrétienne, considérée comme paroisse nationale de La Chaux-de-Fonds. Le Conseil d'Etat ayant interdit à tout non-pratiquant vieux catholique de participer au vote, la communauté romaine recourut au Tribunal fédéral, qui rejeta son appel en décembre 1891. La quiétude ne sera dès lors plus troublée entre les deux paroisses.

### La communauté juive

Les vicissitudes que connaîtront les Juifs en Europe ne leur furent pas toutes épargnées à La Chaux-de-Fonds, où ils formaient une communauté depuis 1833. Le maire de la cité, Frédéric de Chambrier, écrit en effet le 10 décembre 1845 au commissaire de Marval que les maisons juives se plaignaient qu'on leur refuse pour les Etats de l'union douanière allemande les certificats d'origine accordés à tous les autres fabricants. Le maire — qui déplorait cette situation — ajoutait: «Depuis quelque temps, il existe une grande jalousie contre les Juifs domiciliés dans la Juridiction; ils sont vus de mauvais œil par tous les commerçants sous prétexte qu'ils nuisent au commerce, et *gâtent le métier* pour employer une expression vulgaire.» Et la République, dans un premier temps, ne changea rien à cette mentalité. Avant 1857, La Chaux-de-Fonds accueillit beaucoup plus volontiers les ouvriers et commis juifs



Les pasteurs de l'Eglise dite nationale en 1900. Assis de gauche à droite: MM. Marc Borel, Crozat, François Doutrebande, Paul Borel. Debout: MM. Dessert, Elie Doutrebande, Huguenin.



La synagogue, inaugurée en 1896. Un édifice à la mesure de l'importance prise par la communauté israélite et qui côtoie symboliquement l'ancien siège du Contrôle des métaux précieux.

que les négociants! L'esprit de 1848 s'était arrêté aux frontières de la concurrence commerciale et peut-être d'un antisémitisme plus ou moins refoulé, bien que de nombreux Juifs, citoyens français, aient figuré parmi les signataires d'une adresse de soutien aux républicains de 1848 remise à Fritz Courvoisier.

La loi ecclésiastique votée par le Grand Conseil en 1873 permettait à la communauté juive de se constituer en «Eglise nationale juive» et d'en retirer dès lors certains avantages, mais les Juifs de La Chaux-de-Fonds refusèrent, à une voix près, cette forme d'officialisation. Après 1870-1871, la communauté ne se composa plus seulement de familles originaires d'Alsace: des coreligionnaires venus d'Allemagne, puis, au début du XX<sup>e</sup> siècle, de Pologne ou de Russie, vinrent étoffer ses rangs. Une première véritable synagogue fut inaugurée en 1862 (rue de la Serre 35). Un cimetière juif fut accueilli par la municipalité des Eplatures en 1872 — les autorités de La Chaux-de-Fonds ayant refusé à plusieurs reprises un cimetière distinct pour les Israélites. Mais l'événement majeur de cette période fut l'arrivée du premier rabbin, Jules Wolff, installé le 6 août 1888, et qui marqua de sa personnalité la vie de la communauté comme de la cité. L'ouverture de la nouvelle synagogue, en 1896, consacrait l'importance des Israélites à La Chaux-de-Fonds: de 18 au début du siècle, 65 en 1844, 265 en 1860, ils étaient 541 en 1880. Et leur nombre ira encore en augmentant, comme le montre ce tableau établi par Marc Perrenoud:

#### *La population juive dans le canton de Neuchâtel*

<i>Année</i>	<i>1880</i>	<i>1888</i>	<i>1900</i>	<i>1910</i>
Nombre total d'Israélites	689	740	1020	1033
Nombre d'Israélites à La Chaux-de-Fonds	541	608	914	900
En pour-cent de la population du canton	0,7	0,7	0,8	0,7
En pour-cent de la population de La Chaux-de-Fonds	2,3	2,3	2,6	2,4
Nombre de couples israélites (dont couples étrangers)	95	121	170	180
	?	?	?	77
Nombre de couples «mixtes» (un des conjoints israélite)	—	5	7	13

La Chaux-de-Fonds constitue donc un cas d'espèce dans le canton. L'importance de la communauté juive y est patente sur le plan économique. Beaucoup d'Israélites se trouvent à la tête des principales maisons d'horlogerie et de la plupart des magasins de détail. Les enfants, nombreux dans ces familles, peuvent s'occuper chacun d'une partie de la fabrication, ce qui s'adapte bien à la division du travail pratiquée à La Chaux-de-Fonds. En tant qu'instigatrices d'un réseau commercial qui leur est propre et fonctionne bien, les maisons juives — exerçant à l'étranger un rôle parallèle à celui des négociants liés à la franc-maçonnerie — contribueront largement à l'essor de La Chaux-de-Fonds comme place forte du commerce horloger. Sur le plan philanthropique et culturel, le rôle des Israélites se révèle aussi important. Mais la communauté ne connaît aucun mot d'ordre politique et il fallut attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour qu'un Israélite entre dans le circuit politique: Alphonse Braunschweig, président de la Société des fabricants d'horlogerie, élu au Conseil général en 1903 sur la liste radicale et remplacé après son décès accidentel par un autre fabricant juif, Paul Ditisheim. De nombreux Israélites s'engagèrent aussi, avec leur rabbin, au sein de la Ligue de la paix, créée en 1899.

Les membres de la communauté paraissent peu à peu très bien s'intégrer dans la ville, mais ils ne restaient pas à l'abri des résurgences périodiques de l'antisémitisme. En 1861 éclata une émeute antisémite liée à la crise économique et aux tensions politiques. Le 25 juin 1867, une assemblée populaire convoquée conjointement par l'Association internationale des travailleurs et la Société des monteurs de boîtes fut perturbée par le cri: «A bas les Juifs!» La *Voix de l'Avenir* commenta ainsi l'événement: «Il y a encore des gens intolérants, sectaires. Mais l'assemblée a protesté contre cette manifestation intempestive et rétrograde, en nommant plusieurs Israélites membres de la Commission mixte, en applaudissant chaleureusement aux paroles du président qui a rappelé à l'ordre l'intolérant en disant: «Nous ne voulons abaisser personne, mais relever tout le monde.»

Lors du 1<sup>er</sup> mars 1885, des bruits alarmistes coururent à propos de menaces dirigées contre les Juifs. Faux bruits, mais révélateurs d'un malaise certain — on nageait en effet à nouveau en pleine crise horlogère et certains agissements commerciaux relatifs à des affaires en faillite avaient défrayé la chronique. Une nouvelle poussée antisémite se manifesta lors de la votation fédérale du 20 août 1893. La majorité du peuple et des cantons acceptèrent alors une initiative interdisant le mode d'abattage israélite du bétail. Or, si les cantons romands, dont Neuchâtel, s'opposèrent à ce que *Le National suisse* appela «cette tentative d'antisémitisme déguisée sous un faux air d'humanité» (1<sup>er</sup> août 1893), La Chaux-de-Fonds dit oui par 1527 voix contre 999. Le commentaire du journal *Le Genevois* fut le suivant: «Le peuple horloger des Montagnes neuchâteloises a eu à se plaindre des marchands et courtiers juifs; il a saisi l'occasion d'une vengeance...» Le courrier des lecteurs de la presse locale s'anima et le rabbin Jules Wolff dut écrire une réponse (parmi d'autres) à une lettre incriminant «les pratiques criminelles du Talmud». Un lecteur espérait pourtant «que notre cité progressiste échappera à l'influence néfaste qu'on essaie d'y faire entrer...» Toutefois, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la Belle Epoque se révélèrent des périodes plus tolérantes. Même les milieux ouvriers de l'horlogerie, traditionnellement méfiants, commenceront à ne plus croire au mythe de l'accaparement par les Israélites de la fabrication et du commerce horloger.

### **De la charité à l'assistance: les organismes d'entraide**

La lutte contre la pauvreté est liée à la lutte contre les accidents du travail et contre la maladie, à une époque où la santé est considérée comme un privilège et non comme un droit. Pour vaincre la misère avait été fondée en 1714 par les communiers de La Chaux-de-Fonds une «Chambre de charité» — institution privée qui fonctionnait comme une société de secours mutuels. En 1848, ce système ne suffisait plus dans la mesure où il

ne soutenait que les communiers. Pour les gens d'ailleurs se créa le «Fonds du vendredi» au début du XIX<sup>e</sup> siècle, première d'une longue série d'institutions de charité telles que la société des Amis des pauvres, des Amis des malades, le comité de la Bonne œuvre, le comité de Bienfaisance, le Dispensaire, la Cuisine populaire, le Fonds des pauvres de l'Eglise nationale, la Société de couture pour les enfants pauvres du collège, l'Asile provisoire pour les jeunes filles sans appui et sans travail... À ces institutions proprement caritatives s'ajoutèrent, dès les années 1850 et par vagues successives, des organisations philanthropiques liées au monde professionnel ouvrier: Société mutuelle philanthropique des ouvriers repasseurs et remonteurs, Crédit mutuel ouvrier... ou liées à l'origine géographique des habitants: sociétés bernoise, vaudoise, etc. de secours mutuels. Ces divers organismes s'unissaient en cas de crise, tentant alors d'organiser collectes, tombolas, spectacles, au profit des ouvriers sans travail.

Une des initiatives privées les plus remarquables sera celle des demoiselles Sophie Mairat et Cydalise Nicolet, qui constituèrent en 1841 la société de la Chambre de secours temporaire, louant un modeste appartement pour y loger des malades «sans asile et hors d'état d'être transportés plus loin» (on les envoyait jusqu'alors, quel que soit leur état, à l'Hôpital Pourtalès de Neuchâtel). L'action de ces demoiselles s'inscrivait toutefois dans la tradition: l'assistance des pasteurs comptait autant que celle des médecins dans leur petit dispensaire. Le succès de l'entreprise fut néanmoins tel qu'on envisagea la création d'un hôpital, achevé le 11 novembre 1849. Le statut longtemps ambigu de l'institution témoigne bien de la nature complexe de l'assistance aux débuts de la République. Si le Conseil général accepta du bout des lèvres de nommer les quinze membres de la direction de l'hôpital et de couvrir d'éventuels déficits, il s'empressa d'ajouter que «la tâche de donner une plus grande extension à l'Hôpital et de terminer cette œuvre philanthropique est laissée à la générosité publique qui l'a si bien commencée».



La fusion de la commune avec la municipalité, en 1888, permit de créer un fonds d'entraide, que la loi cantonale de 1889 sur l'assistance rendit d'ailleurs obligatoire. En 1891, le Conseil communal justifia ainsi sa nouvelle politique sociale devant le législatif: «L'administration communale ne peut rester indifférente (aux) manifestations de l'esprit de solidarité et de charité qui anime notre laborieuse et vaillante population, et sans empiéter sur le domaine des institutions qui, par leur nature, dépendent avant tout de l'initiative privée, elle doit chercher surtout à améliorer et à développer celles qui sont plus particulièrement de son ressort.» Agissant ainsi en parallèle avec les organisations caritatives, le Conseil communal en épouse parfois la méfiance à l'égard des «mauvais pauvres». D'où surveillance et enquêtes mises en place tant par les autorités que par les organismes privés. A l'instar des dames patronnesses les plus sûres de leur bon droit, l'exécutif, dans son rapport de 1893 au Conseil général, insistait sur le fait que «le but poursuivi consiste à améliorer la position des indigents et le service de l'assistance: à lutter contre les causes de la misère; à arrêter l'exploitation de la charité par la fausse indigence et par le vice; à secourir les vrais pauvres selon leurs besoins réels; à exiger que les mendiants de profession et les assistés par habitude cherchent dans le travail ce qu'ils demandent trop souvent à l'aumône; à faire naître enfin et à développer la notion du devoir et de la responsabilité...».

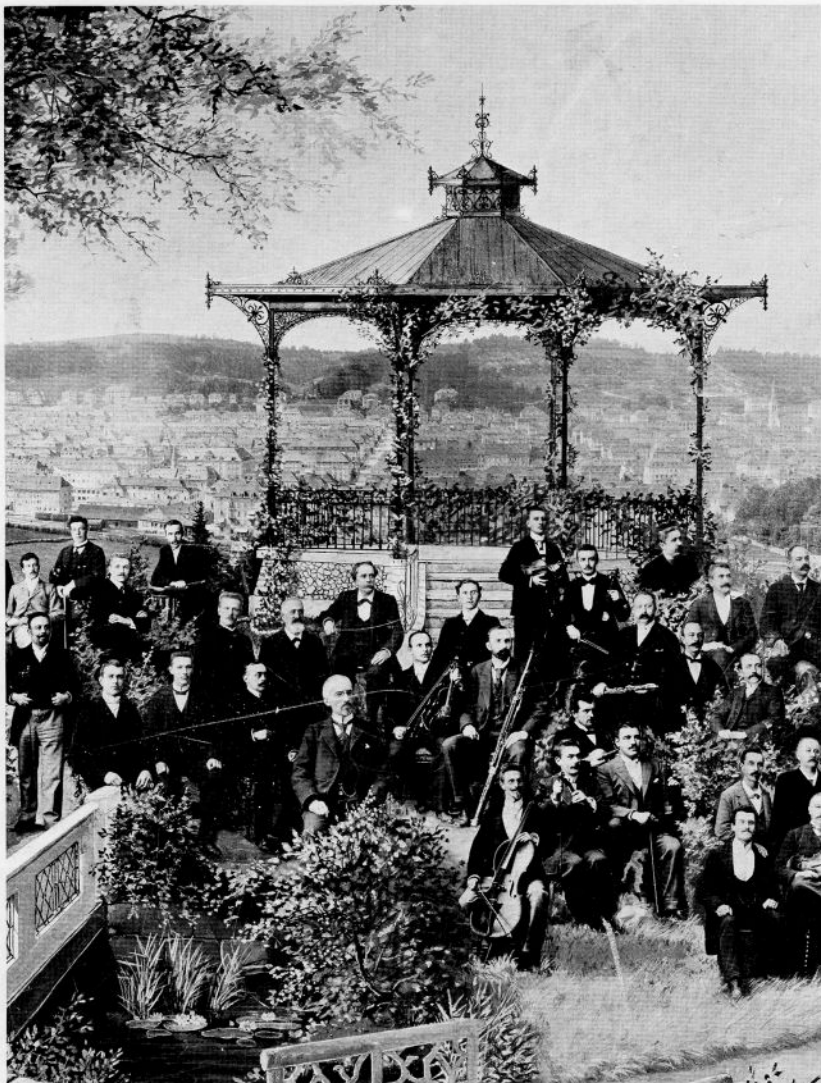
Le nombre des assistés fluctue évidemment en fonction des années de vaches grasses et des années de crise. Dans ce cas-ci, des commissions de secours coordonnent l'action caritative. Quand les affaires vont bien, les œuvres philanthropiques se bornent généralement à soutenir les familles en cas de maladie, de décès ou d'accident de travail.

Hors du cadre spécifique de l'assistance, une autre forme d'institution de solidarité sociale se met au service du public: la coopération. On l'a vu déjà. En 1884, en collaboration avec la Société fraternelle de prévoyance, fut créée une association de consommation pour la fabrication du pain et

de la vente de quelques articles d'épicerie. Au sein des organisations ouvrières, des groupes d'épargne pour l'achat de certains produits, la Boulangerie sociale (1866-1901), la Boucherie sociale (inaugurée en 1874), la Société de consommation (fondée en 1888) jalonnent l'évolution qui mena au système coopératif encadré par les milieux syndicaux et le Parti socialiste. Toutefois, avant ce grand essor du début du XX<sup>e</sup> siècle, les premières tentatives de coopération s'étaient heurtées à divers obstacles, comme le signalait déjà Charles-Eugène Tissot dans son journal, en 1874: «Toutes les fois qu'on a établi des sociétés de consommation pour livrer à meilleur marché le public ne les a pas favorisées, préférant garder ses anciens fournisseurs. On en a donné une raison qui peut avoir une certaine valeur, c'est que ces sociétés sont obligées d'opérer au comptant et refusent les crédits de 6 mois c'est-à-dire pour les époques de Saint-Georges et de Saint-Martin. La population ouvrière étant généralement réglée aux termes se trouve forcée d'aller auprès de ceux qui accordent le crédit. Mais ne serait-il pas possible à nos horlogers d'être soldés au comptant, au moins chaque fin de mois pour profiter des avantages offerts par une société de consommation?»

Ces conditions avaient donc changé à la fin du siècle. En 1898, sous l'impulsion du futur conseiller communal Jacob Schweizer, se créa la Boulangerie coopérative. Ce fut le tour en 1903 de la pharmacie, en 1906 de la laiterie et en 1909 de la librairie. Quant à la «coopérative des syndicats», elle débuta avec trois magasins en novembre 1907, fusionnant l'an d'après avec la boulangerie. En 1914, coopérative des syndicats, laiterie et coopérative du Locle s'associèrent pour donner naissance aux «coopératives réunies», promises à un bel avenir. Le développement des magasins et du chiffre d'affaires était déjà réjouissant:

		Fr.
1907-1908	3 magasins	205 253.08
1908-1909	4 magasins	400 806.56
1909-1910	6 magasins	509 656.10
1910-1911	7 magasins	716 525.12
1911-1912	8 magasins	893 304.77
1912-1913	10 magasins	1 186 073.23



Orchestre de l'Odéon vers 1900.

Les coopératives s'inscrivaient dans le cadre de la lutte pour une société plus équitable, sans chômage ni pauvreté ni injustice sociale. A la notion d'assistance, souvent liée à l'idée d'aumône, elles substituaient la notion de solidarité.

### III. Culture et loisirs

#### Les espaces culturels

La Chaux-de-Fonds eut son théâtre avant son hôpital! Il lui incombait dès lors de tenir un défi: celui de rester un foyer culturel en dépit de son isolement, l'hiver notamment, des crises, de la diversité sociale et linguistique d'un public au départ restreint — quand bien même le village se transformait peu à peu en ville industrielle.

Le théâtre apparaît donc comme le premier monument culturel. Haut lieu de la culture bourgeoise, il s'ouvrit peu à peu aux classes populaires, mais connut aussi une lente désaffection à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Temple français ensuite, grâce à sa taille, son acoustique, et malgré son inconfort, accueillit diverses manifestations culturelles: conférences, concours de chant et de musique, concerts... Les locaux des sociétés, quand leur volume s'y prêtait (la salle de la Croix-Bleue par exemple), recevaient aussi des soirées avec jeux, tombolas, spectacles... A ce titre, le Cercle du Sapin, le Cercle ouvrier, les locaux de l'Union chrétienne à Beau-Site, etc., constituaient autant de pôles socioculturels de La Chaux-de-Fonds. Sans oublier les cafés. Aux franges de la cité, but de promenade autant que lieu de rencontre, régnait le fameux «casino» de Bel-Air. On s'y mariait, on s'y fêtait — les pâturages alentours permettaient les déploiements de foule, comme pour les cérémonies du centenaire de l'incendie de 1794 — et les soirées musicales s'y succédaient. Bel-Air était d'abord le rendez-vous de la bourgeoisie, et, parmi les nombreux cafés, un seul pouvait le concurrencer: le Café de

Gibraltar, avec son jardin «abrité, ombragé, à proximité, qui attire, qui plaît, qui retient» (*Le National suisse*, 13 mai 1888). De nombreux cortèges y aboutissaient, à l'issue d'une manifestation ou pour fêter le retour en gare de La Chaux-de-Fonds de concitoyens allés s'illustrer ailleurs.

Une vie culturelle donc assez dispersée à travers la cité — la «Tonhalle de Plaisance» s'installa par exemple dans le quartier ouest de la ville — mais à laquelle il manquait un axe central, une «maison» où les sociétés auraient pu disposer de locaux adéquats pour les répétitions, les réunions, etc. Réclamé avec autant d'insistance que le marché couvert, cet édifice ne sera jamais réalisé — sinon après la guerre de 1914-1918 sous la forme de la Maison du peuple.

La ville attirait aussi son petit monde de funambules et ses orgues de Barbarie, ses ménageries et ses cirques — dont le fameux cirque Barnum, plantant ses chapiteaux en 1902 aux Eplatures et attirant la grande foule grâce à une publicité avisée.

Les musées jouèrent également un rôle non négligeable dans la cité. En 1876, on regroupa dans le tout nouveau Collège industriel les collections du Musée historique (que l'on détacha alors de la Bibliothèque), du Musée d'histoire naturelle (animé par Célestin Nicolet puis par le professeur exemplaire que fut Edouard Stebler) et du Musée de peinture (constitué dès 1864). Le Musée d'horlogerie naquit pour sa part en mars 1902, à partir d'un embryon de collections de montres, d'outils divers entreposés dans l'Ecole d'horlogerie, ainsi que d'objets récoltés à la suite d'un appel révélateur du caractère didactique et patriotique de l'entreprise: «Mieux que l'argent, l'amour de son pays, car c'est à l'amour de notre Chaux-de-Fonds que nous faisons appel, peut (beaucoup), lorsqu'il s'agit de concourir à l'amélioration de son industrie, à l'élévation et à l'éducation de toute une population par l'émulation qui se dégage des chefs-d'œuvres exécutés par ses prédécesseurs ou ses contemporains.»



Dû à l'architecte soleurois Felber en 1836-1837, le Casino-Théâtre constituait la maison de la culture et des loisirs de la ville. Les habitants étaient fiers de leur petit théâtre à l'italienne.



La Bibliothèque s'installa aussi en 1876 dans ce temple de la culture que devenait le Collège industriel. Ouverte à l'instigation de la Chambre d'éducation en 1838 déjà et héritière de plusieurs fonds originaux, elle demeurait avant tout une bibliothèque scolaire. En 1888, l'allocation communale à la Bibliothèque égalait celle du théâtre : 1500 fr. par an, alors que l'Hôpital ne touchait que 1000 fr.... Mais il fallut attendre le 1<sup>er</sup> janvier 1910 et l'engagement de William Hirschy comme bibliothécaire salarié à plein temps pour que l'institution devienne une bibliothèque moderne. La *Sentinelle* pouvait encore écrire à la fin du siècle que La Chaux-de-Fonds n'était pas gâtée en matière de lecture publique : « Nous possédons, il est vrai, plusieurs cabinets de lecture, mais un lecteur a vite épuisé le stock de la plupart d'entre eux, composé de vieux romans qui faisaient les délices de nos grand-mères. » (9 septembre 1899.) À côté de ces cabinets de lecture se développèrent peu ou prou diverses bibliothèques privées (dont les fonds revinrent souvent à la Bibliothèque communale) : l'Eglise, le Cercle républicain l'Union (avant 1848), le Cercle du Sapin, le Cercle ouvrier, la Société d'émulation industrielle, etc., disposaient de livres et de journaux ; on y ajouta les bibliothèques des écoles de quartier, créées en 1896-1897. La lecture représentait alors un enjeu pour une partie de l'opinion ; Charles Naine s'exprimait à ce propos dans *Le Peuple suisse* (29 avril 1908) : « L'amour du livre, voilà qui pourrait sauver l'ouvrier de l'ignorance ; et, libéré de ce joug, il aurait bientôt fait de se libérer de l'alcoolisme, du clergé et du capitalisme. »

## **Théâtre, arts et lettres**

On a sans doute joué très tôt à La Chaux-de-Fonds comédies ou saynètes de société, dans les combles ou les salons de quelque demeure, sur des tréteaux dans la rue ou dans des établissements publics comme l'Hôtel de la Fleur-de-Lys. La maison dite de La Grognerie aurait ainsi abrité les représentations des troupes d'amateurs locales. Mais l'essor industriel des années 1830 attirait aussi des artistes étrangers et incita un comité

à lancer des souscriptions pour un casino-théâtre, c'est-à-dire une salle de spectacles coiffée d'un café. Le bâtiment fut inauguré en 1837 avec la *Dame blanche*, opéra de Boieldieu. La ville ne comptait à cette date que 7500 habitants... Il s'agissait là d'un acte de foi de notables conscients du rendement aléatoire de l'entreprise. Une troupe d'artistes français s'était déjà installée toute une saison dans la salle du stand des Armes-Réunies, avec un grand succès. On engagea donc une troupe pour une saison — la troupe de théâtre de Besançon remplit souvent cette fonction — d'octobre à mars, avec deux programmes par semaine, mêlant quelques succès d'opérettes et d'opéras à des mélodrames ou des vaudevilles de circonstance. Le directeur touchait une subvention, le reste devant être fourni par les recettes des entrées. Or celles-ci s'avèrent souvent décevantes. Un règlement énonçait diverses prescriptions imposant notamment les règles de la bienséance bourgeoise en matière vestimentaire.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les exigences croissantes du public bourgeois, liées à la facilité de voyager et de connaître de grandes scènes, nécessitaient l'engagement d'artistes de mérite, à payer en conséquence. Or tous les directeurs engagés essayaient des pertes. Le goût des spectateurs pour l'art lyrique entraînait encore des frais supplémentaires. Condamnés à mémoriser de multiples textes, astreints à une manière d'exil dans l'hiver chaux-de-fonnier, mal payés, les artistes ne pouvaient être d'excellente qualité. Trop d'inégalités dans leur jeu éloignaient le fidèle du théâtre. Or, pour attirer le public populaire, il fallait orienter différemment le répertoire, c'est-à-dire perdre encore une partie du soutien des amateurs traditionnels. Le bilan était parfois si lourd que certains directeurs prirent la poudre d'escampette en cours de saison, sans honorer leurs engagements. On organisa finalement, depuis 1895, en alternance, des saisons avec troupe permanente et des saisons avec diverses troupes invitées. Mais si Sarah Bernhardt fit salle comble le 28 septembre 1902 avec la *Dame aux camélias*, le public était généralement plutôt clairsemé.

Le répertoire se révèle d'une extraordinaire étendue. Son éclectisme — attesté par le tableau de la saison culturelle 1891-1892, reproduit en annexe page 202 — ne doit pas cacher qu'il s'agit pour l'essentiel du répertoire du théâtre de boulevard, à son apogée à la fin du siècle. Longtemps considéré comme un lieu d'édification morale détournant les hommes du café et réunissant les couples, le théâtre se dévergondait peu à peu aux yeux des puritains. Ainsi, le préfet se plaignit, le 20 novembre 1877 — peut-être parce qu'on avait oublié de lui réserver sa loge! — d'une représentation après minuit où les artistes avaient dansé le cancan sur la scène, ce qui était prohibé même dans les bals publics. Une autre fois, une troupe avait annoncé une «soirée» à bureaux fermés «d'œuvres de théâtre libre inédites et des plus attrayantes». Le soir de la représentation (on est en juin 1900), l'administration du Casino-théâtre pria de ne pas jouer *La Casserole*, un acte de Méténier «jugé par trop réaliste». Le public, à cette annonce faite au dernier moment, protesta tant, les spectateurs du parterre commençant même à démolir les bancs, qu'après une demi-heure de tumulte la représentation fut enfin autorisée. Quand la troupe Orville, avec *La Brigade*, «une nouveauté, hélas!» fut sifflée, le conseil d'administration imposa une fin de saison (1911) programmant uniquement des pièces connues et appartenant au répertoire des acteurs! Pour redonner confiance au public, on joua d'abord les valeurs sûres: *Carmen*, *Faust*, et le chef-d'œuvre d'Edouard Pailleron: *Le Monde où l'on s'ennuie!* Malgré ces divers déboires, il ne faudrait pas oublier la place chère aux Chaux-de-Fonniers de ce petit théâtre qui connut de grands succès, notamment par ses revues (dont la tradition est inaugurée en 1888).

Si le goût du public se partageait entre tenants du théâtre, des attractions de cabaret, des bals masqués, des concerts classiques, il est un genre où chacun se retrouvait unanime et enthousiaste: le chant et les fanfares. Choristes et musiciens de retour d'un concours étaient toujours accueillis avec transports: rien ne vaut les «lauriers conquis

sur le champ de l'harmonie» disait le *National suisse* (23 mai 1872). L'Union chorale, Concordia, la Cécilienne, la Concorde, le Frohsinn, notamment, avec les quelque quatre chœurs mixtes des Eglises, entretenaient le flambeau patriotique et artistique du chant, appuyés par une dizaine de sociétés de musique (au premier rang desquelles figure l'emblématique société de musique des Armes-Réunies, fondée en 1828 par les milieux républicains). Leurs concerts, en salle ou en plein air, étaient appréciés de tous et notamment de ceux qui veillaient à la prospérité morale de la cité: «La musique a une influence moralisatrice... et, en procurant cette jouissance à tous, les sociétés contribuent non pas seulement à l'agrément de la population, mais à une éducation saine et salutaire.» (*Le National suisse*, 24 juillet 1884.) Le chant populaire apparaît comme un art «viril et moralisateur, apanage des peuples forts, libres et heureux» (16 décembre 1899).

Avant 1848 déjà, des concerts symphoniques avaient été donnés à La Chaux-de-Fonds, mais la fréquentation des concerts baissant, l'ancienne «Société de symphonie» disparut en 1876. Une Société de musique se reconstitua en janvier 1893, proposant pour ses premières saisons deux concerts d'abonnement. Le public les bouda au début, malgré des programmes éclectiques et la venue de grands maîtres (Saint-Saëns tint l'orgue du Temple français le 28 septembre 1896). Peu à peu toutefois, et dans l'attente toujours d'une salle adéquate, les concerts trouvèrent leur public.

Sur le plan des beaux-arts, une société des Amis des arts naquit en 1864 d'une exposition tenue sous l'égide de la société des Amis des arts de Neuchâtel. Elle organisa dès lors des salons, achetant régulièrement des toiles. En général, on présentait les peintures déjà montrées à Neuchâtel, dans les salles du Collège industriel depuis 1876, avec quelques tableaux nouveaux. Ces expositions avaient une fonction esthétique, jugée importante pour une ville comme La Chaux-de-Fonds, où le décor de la montre apparaissait comme caractéristique de la production de la

région. On les voyait aussi comme «le meilleur moyen d'élever notre sens moral et de nous inculquer le goût du beau, qui est l'ami du bien». (*Le National suisse*, 4 juin 1893). Un Musée de peinture fut donc créé après 1876 pour répondre mieux encore à ce qu'on considérait comme un besoin. Les deux grands maîtres de la fin du siècle, reconnus comme tels, étaient Edouard Jeanmaire (1847-1916), peintre des pâturages et de la vie champêtre, et Edouard Kaiser (1855-1931) qui se révéla être l'observateur attentif du travail des horlogers.

En littérature, le public cultivé se montrait de goût timoré et soucieux là encore de morale et de conformisme. Le réalisme des disciples locaux de Zola l'effrayait plutôt. Parmi ceux-ci, Walter Biolley, journaliste et tribun socialiste, écrivit plusieurs romans à thèse dénonçant l'injustice sociale, les ravages de l'alcoolisme, parus entre 1889 et 1904. Le roman social était alors à la mode: des pasteurs s'y essayaient même, comme Elie Doutrebande dans *La Fabrique de Châteauneuf* (1898). Le monde horloger inspira aussi, outre Biolley dans *L'Heure* (1904), l'ancien instituteur de La Chaux-de-Fonds Louis Favre, qui décrit la ville et le travail de l'horlogerie dans *André le Graveur*. Beaucoup de Chaux-de-Fonniers s'essayèrent d'ailleurs à la plume dans les journaux, qui connurent une extraordinaire floraison dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'abondance de cette presse s'inscrit dans le contexte de croissance de la ville, elle reflète aussi les vifs débats politiques qui opposèrent républicains et tenants de l'ancien régime, puis bourgeois et socialistes. A côté de quelques journaux bien implantés, qui parurent sur de longues périodes ou paraissent toujours, comme *L'Impartial*, deuxième du nom, né en 1880, beaucoup de feuilles ne surgirent qu'à l'occasion d'un événement, d'aventures éphémères. La mission que se donnait la presse était d'abord d'instruire, d'informer ensuite, de débattre enfin, car la polémique fleurissait, fréquente et vive, entre les divers titres. La presse joua donc un rôle non négligeable sur le plan culturel, autant que social et politique.

## De nouveaux loisirs

Les loisirs, longtemps, n'évoluèrent guère. Cafés, soirées familiaires, sorties diverses, promenades dans la campagne environnante et notamment pèlerinages au bord du Doubs si proche et si romantique: le monde pouvait paraître immuable... Mais le début du XX<sup>e</sup> siècle marqua indéniablement une rupture avec l'esprit des traditions culturelles républicaines. La ville avait atteint sa plénitude démographique et parachevé sa modernisation. Ainsi, quand le théâtre connaissait une lente mais sûre désaffection, le cinématographe surgit. Une des premières manifestations de cet art nouveau à La Chaux-de-Fonds remonte au mois d'octobre 1896. Un cinématographe Edison fut installé au théâtre pour quelque temps, à raison de six séances d'une heure environ par jour. Le succès aidant, c'est le Temple français qui accueillit le 26 janvier 1900 une séance, avec intermède de phonographe. Le programme comprenait un duel au pistolet, des pigeons de la place Saint-Marc autour d'une gracieuse personne, une barque de sauvetage plongeant, un groupe de gosses à la baignade, l'arrivée d'un train et une charge de lanciers (bissée)! En 1907, le conseil d'administration du Théâtre traita pour des représentations régulières sur cinématographe Pathé: huit spectacles consécutifs à chaque fin de mois seraient présentés — un arrêté du Conseil d'Etat de 1908 déterminant les mesures de sécurité à respecter. Un nouveau cinéma, permanent, fut inauguré en octobre 1908: «The American Bio», rue Daniel-JeanRichard. Le premier «ciné-phonon», qui synchronisait certaines scènes avec le rouleau d'un phonographe géant, apparut au Théâtre en 1909. Une année plus tard, un deuxième cinéma permanent ouvrit ses portes au 12 de la rue Léopold-Robert: «L'Excelsior», dont les responsables prirent l'initiative de filmer le cortège historique de 1910. En janvier 1912, la ville comptait trois salles permanentes. Le «Néo-Cinéma» projetait en plus des films de «parfaite moralité» dans la salle de la Croix-Bleue.

En effet, même si le rigorisme moral qui caractérisait la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'était un peu atténué, les notables s'inquiétaient. Le rédacteur



Vélo-Club de La Chaux-de-Fonds vers 1900.



F.-C. La Chaux-de-Fonds. Saison 1906-1907.



du *National suisse*, le 15 décembre 1909, insistait: «... Il vaudrait mieux, dans l'intérêt même des spectacles cinématographiques, que certaines scènes criminelles par trop réalistes n'y fussent pas données. (...) Le danger est d'autant plus grand que, cédant au courant général, les inventeurs de ces scènes dramatiques ont une vague tendance à considérer l'apache et le criminel comme une victime des iniquités sociales...» La Commission scolaire demanda aussi en 1911 que l'âge d'entrée soit fixé à 16 ans pour les enfants non accompagnés de leurs parents. Quant au Conseil général, il vota le 27 avril 1911 une taxe de 7% sur les entrées dans les salles de cinéma, tout en s'interrogeant sur la persistance de l'engouement actuel pour le cinématographe... Le pasteur Pettavel appelait de ses vœux un «cinéma vraiment artistique et moral» (*La Feuille du dimanche*, 11 avril 1909) et condamnait l'affichage d'images violentes: «Les illustrations et les spectacles sanglants préparent les crimes de plus tard... et on laisse afficher, on laisse faire cette réclame idiote et criminelle, on laisse affoler la foule des héréditaires alcooliques et des détraqués névropathes, qui frapperont du couteau plus tard...», écrivit-il dans son journal (14 mars 1909). Pourtant, de son côté, une tribune libre parue dans la *Sentinelle* (25 janvier 1913) s'élevait contre ceux qui faisaient accroire que les cinémas compromettaient la moralité. Car «le cinéma a porté un coup droit à une des causes de l'alcoolisme. Il a répondu à ce besoin de distraction, que jusqu'ici le café était seul à satisfaire».

Si le cinéma inaugure une nouvelle forme de culture populaire, les années 1890-1914, avec l'introduction de sports tels que le vélo, le bobsleigh, le ski, le football, le tennis, etc., modifièrent l'approche du sport, vécu jusqu'alors plus comme une dépense patriotique que comme un instrument de loisir. En effet, les premiers sports à s'être organisés à La Chaux-de-Fonds — qui, là

encore, ne fait point exception — étaient le tir et la gymnastique. Sports patriotiques qui mobilisaient les foules et permirent à la ville de connaître ses grandes heures de gloire: en 1850, 1872 et 1900 (Fêtes fédérales de gymnastique) et en 1863 (Tir fédéral), sans oublier les manifestations cantonales.

La vie associative s'enrichit ainsi d'une floraison de nouvelles sociétés (escrime, dès 1883, cavalerie, dès 1887, vélo, dès 1886, football, en 1894, etc.), de clubs sportifs parfois éphémères. En janvier 1904 naquit un «club des sports d'hiver» et en 1908 un «club des sports d'été» (tennis, croquet, diablo, badmington...). La construction de l'Hôtel des Mélézes, projetée dès mars 1906, visait à la fois les curistes de l'été et les sportifs de l'hiver qu'on espérait attirer à La Chaux-de-Fonds, qui aurait connu ainsi une nouvelle vocation.

Baucoup de ces sports restaient assez chers et ne touchaient qu'un public restreint. La grande foule commençait pourtant à suivre certaines manifestations, comme les premiers meetings d'aviation, et l'opinion resta longtemps frappée par le décès de l'aviateur Henri Cobioni et de son malheureux passager de circonstance, le journaliste Auguste Bippert, lors d'un vol d'essai au-dessus de la ville en octobre 1912. Quant à l'automobile, elle était bien sûr l'apanage d'une petite minorité: les quelque vingt propriétaires de véhicules de la ville — on en comptait 75 en août 1911 — ne s'en constituèrent pas moins en club en juillet 1904. Or, en janvier 1905, celui-ci protestait déjà contre la taxe à l'étude sur les automobiles, jugée antidémocratique et prouvant «que l'automobiliste est incompris, qu'il est trop nouveau pour être bien reçu, trop en butte aux hostilités irraisonnées, aux mesures vexatoires et au dénigrement systématique...». La Chaux-de-Fonds était bien entrée dans l'ère de la modernité...



La Maison-Monsieur, au bord du Doubs, but d'excursion traditionnel des Chaux-de-Fonniers le dimanche. On y descendait toujours à pied. Après 1900, on commence à s'y rendre en voiture...





**Liste des sociétés  
existant à La Chaux-de-Fonds  
au 1<sup>er</sup> mars 1881**

La Fraternité  
Section de la Société fraternelle de prévoyance (cantonale)  
La Solidarité  
La Prévoyante  
La Prévoyance  
Union philanthropique des ouvriers monteurs de boîtes d'or  
Société des ouvriers monteurs de boîtes d'argent  
Société mutuelle de prévoyance des ouvriers repasseurs et remonteurs

Société mutuelle de prévoyance des ouvriers remonteurs  
Société de prévoyance des ouvriers graveurs et guillocheurs

Société mutuelle des ouvriers faiseurs de ressorts  
Société de prévoyance des ouvriers émailleurs  
Société de secours mutuels des ouvriers faiseurs de cadrans  
Société des patrons monteurs de boîtes d'or  
Société des maîtres boulangers

Schneider-Gewerkschaft  
(Corporation des ouvriers et patrons tailleurs)

Schuhmacher-Gewerkschaft  
(Corporation des ouvriers cordonniers)

Krankenkasse der Schumacher  
(Caisse de secours des cordonniers)

Section de la Société des ouvriers typographes de la Suisse romande (sous-sections: caisse de viatique et caisse de secours en cas de maladie et au décès)

Société de Consommation de la Fédération ouvrière  
Société des bûcherons

Société des commissionnaires  
Société argovienne

Société fribourgeoise de secours mutuels  
Société genevoise de secours mutuels

Société mutuelle des jurassiens bernois  
Société schaffhousoise de secours mutuels

en cas de maladie et au décès  
Société mutuelle des Suisses italiens

Société vaudoise de secours mutuels  
Société allemande de secours

Société française philanthropique  
Société italienne

Société israélite de bienfaisance  
Société israélite des jeunes «la Bienfaisante»

Société des Amis des pauvres  
Le Dispensaire

Société du «Secours»

L'ancienne Société de couture

Société de couture de l'Eglise nationale (paroisse française)

Société de couture de l'Eglise nationale (paroisse allemande)

Société de couture de l'Eglise catholique nationale

Société de couture de l'Eglise indépendante

Société de couture de l'Eglise catholique romaine

Deutsch-evangelische Gesellschaft  
Société immobilière de l'Eglise indépendante  
Société de l'Alliance évangélique  
Société de l'Oratoire  
Union chrétienne des jeunes gens  
Union chrétienne des jeunes filles  
Section de la Société suisse de tempérance

Musique des Armes-Réunies  
Musique «la Persévérante»  
Musique «la Fanfare Montagnarde»  
Société des tambours

L'Odéon (et section: les amis du Vaudeville)

La Cécilienne

La Jeunesse

L'Espérance

L'Union chorale

La Concordia

Le Frohsinn

La Concorde

Chœur mixte de l'Eglise nationale (paroisse française)

Chœur mixte de l'Eglise catholique nationale

Chœur mixte de l'Eglise indépendante

Chœur mixte de l'Eglise catholique romaine

Société d'agriculture

Société d'horticulture

Section du Club jurassien

Sous-section du Club alpin suisse

Société des Sonneurs

Société «la Guêpe»

Société des Amis des arts

Société littéraire «Noidelonica»

Société démocratique allemande

Theater-Club «Humor»

Société des jeunes commerçants

Société d'Emulation industrielle

Société «Amicitia»

Société «l'Asile»

Société «l'Olive»

Les amis de la Montagne

Société des vers luisants

Société des quatre saisons

Société «la Renaissance»

Société «la Recréation»

Société «le Passe-Temps»

Cercle du Sapin (caisse des pauvres du Sapin)

Cercle Montagnard

Cercle du Commerce

Loge maçonnique «l'Amitié» (Crèche de l'Amitié)

Cercle de l'Union

Cercle des Amis



Société fédérale de gymnastique (ancienne section)  
Société «la Montagnarde»  
Société de gymnastique d'hommes

Section de la Société cantonale des officiers  
Société de tir des Armes-Réunies  
Société des carabiniers du contingent  
Société de tir aux armes de guerre  
Société de tir «la Montagnarde»  
Section de tir

Caisse mutuelle de secours du corps de sûreté contre l'incendie

Société des sapeurs et porte-jets  
Dix compagnies de pompiers N<sup>os</sup> 1 à 10  
Compagnie de sauvetage  
Compagnie du piquet  
Compagnie des brandes  
Compagnie des tonneaux  
Compagnie du puits de la Croix-d'Or  
Compagnie des échelles  
Compagnie du commissariat  
Compagnie des vedettes  
(Les compagnies de pompiers N<sup>os</sup> 2 et 3 et la compagnie du piquet ont chacune une fanfare)

Société du *National suisse*  
Société de la boucherie sociale  
Société de la boulangerie sociale  
Société de la cuisine populaire  
Société du Casino  
Société du Manège  
Société du patinage et bains publics  
Société du gaz  
Société de Constructions pour La Chaux-de-Fonds  
«L'Immobilière», société de construction  
«L'Abeille», nouvelle société de construction  
Le Crédit mutuel ouvrier  
L'Usine de mécanique

Section de l'Association patriotique radicale  
Section de la Société populaire des Suisses allemands (Volkverein)  
Section de la Société suisse du Grütli (sous-sections: de gymnastique, de tir et de chant. Kranken- und Sterbekasse, caisse de secours en cas de maladie et au décès)  
Société patriotique des jurassiens bernois  
Société patriotique des Suisses italiens  
Section de l'Association démocratique libérale  
Soit un total de 111 sociétés

Dans son édition du 5 mars 1881, *Le National suisse* complète encore sa liste ainsi:

Club des Touristes  
L'Eclipse, société de touristes  
Société des charpentiers

Société des jeunes horlogers  
Société de secours mutuels des ouvriers serristes  
Société philanthropique des horlogers allemands  
Société de bienfaisance des dames israélites  
La Bienfaisante, société de secours des habitants de La Chaux-de-Fonds originaires du Val-de-Travers

## 1891-1892: une saison culturelle à La Chaux-de-Fonds

Relevé non exhaustif dressé à partir des avis, annonces et comptes rendus du *National suisse*

### I. Fêtes à caractère général

1 <sup>er</sup> -2 août 1891	6 <sup>e</sup> Centenaire de la Confédération (1291-1891): fête des promotions — retardée spécialement — le samedi, fête populaire à Bel-Air le dimanche (10-12 000 personnes rassemblées sur les pâturages!)
18 août	Fête à Gibraltar pour le retour de l'Union chorale (en déplacement à Saint-Etienne)
30 août	Concours annuel de la Société de gymnastique «L'Ancienne» (avec jeux). Fête cantonale des officiers
7 septembre	Championnat neuchâtelois de lutte pour l'inauguration du nouvel emplacement de la Société de gymnastique «L'Abeille»
13-14 sept.	Tir annuel d'automne des Armes-Réunies
22 novembre	Concours de la Société de gymnastique hommes
5 juin 1892	Tir annuel des Armes-Réunies Fête italienne Fête de gymnastique au Bois du Petit-Château
3-4 juillet	Fête cantonale de chant
16 juillet	Fête des promotions

### II. Théâtre et opéra

8 octobre 1891	PAER, Les mousquetaires de la reine HALEVY, Le maître de Chapelle
11 octobre	PAER, (reprise) GRANGE ET THIBOUST, La voleuse d'enfants
15 octobre	GOUNOD, Faust
18 octobre	W. BUSNACH, Le Petit Jacques
22 octobre	V. SARDOU et R. DESLANDES, Belle-Maman ADAM, Le Chalet
25 octobre	GOUNOD, Faust (2)
29 octobre	DONIZETTI, Lucia di Lammermoor
1 <sup>er</sup> novembre	L. CRESSONNOIS et C. SAMSON, Le crime de Jean Morel — Le Petit Ludovic (vaudeville)

5 novembre	OFFENBACH, Madame Favart	7 février	LECOCQ, La princesse des Canaries (3) GOUNOD, Philémon et Beaucis Mat. HÉROLD, Le Pré aux Clercs (2)
8 novembre	OFFENBACH, Madame Favart (2) BISSON, Feu Toupinel Mat. DONIZETTI, Lucia di Lammermoor (2)	11 février	AUDRAN, L'Oncle Célestin
12 novembre	ROSSINI, Le Barbier de Séville	14 février	DONIZETTI, Lucia di Lammermoor (3) Les Boussigneuls (3) Mat. AUDRAN, L'Oncle Célestin (2)
15 novembre	GOUNOD, Jeanne d'Arc Mat. OFFENBACH, Madame Favart (3)	18 février	VERDI, La Traviata
19 novembre	ROSSINI, Le Barbier de Séville (2)	21 février	F. SOULIE, Le Fils de la Folle AUDRAN, L'Oncle Célestin (3) Mat. VERDI, La Traviata (2)
22 novembre	X. DE MONTEPIN et J. DORNAY, La Porteuse de pain Mat. GOUNOD, Faust (3)	25 février	GOUNOD, Philémon et Beaucis (2) ADAM, Le torréador
26 novembre	BIZET, Carmen	28 février	GRENET et DAUCOURT, Trois Femmes pour un mari AUDRAN, Miss Helyett (4) Mat. GOUNOD, Philémon et Beaucis (3) ADAM, Le torréador (2)
29 novembre	G. DESOLLESSE, Les Jumeaux d'Agathe VASSEUR, La Timbale d'argent Mat. BIZET, Carmen (2)	3 mars	GOUNOD, Roméo et Juliette
3 décembre	BOÏELDIEU, La Dame blanche	6 mars	GOUNOD, Roméo et Juliette (2) Mat. ADAM, Si j'étais roi (4)
6 décembre	G. MAROT, La Petite Mionne Mat. ROSSINI, Le Barbier de Séville (3)	10-17 mars	Léon VASSEUR, Le Voyage de Suzette (six représentations consécutives de cette opérette-féerie)
9 décembre	A. DUMAS Fils, Francillon	20 mars	AUDRAN, La Fiancée des Verts-Poteaux
13 décembre	BIZET, Carmen (3) Mat. GOUNOD, Jeanne d'Arc	24 mars	CHIVOT et DURU, Les forfaits de Pipermans (2) + le double quatuor de l'orchestre L'Odéon avec le baryton Raoul Perroud
17 décembre	GOUNOD, Mireille	3 mai	SANS, La Tartine A. BISSON, La Famille Pont-Biquet (présentée par les tournées Frédéric Achard)
20 décembre	V. SEJOUR et JAIME Fils, L'Argent du Diable AUDRAN, La Mascotte Mat. BOÏELDIEU, La Dame blanche (2)		
25 décembre	LECOCQ, La princesse des Canaries		
1 <sup>er</sup> janvier 1892	DURU et CHIVOT, Les forfaits de Pipermans – Les Boussigneuls (vaudeville) Mat. LECOCQ, La princesse des Canaries (2)		
3 janvier	P. DECOURCELLE, L'As de trèfle Mat. Les Boussigneuls (2)		
7 janvier	ADAM, Si j'étais roi		
10 janvier	P. CHARTON, Devant l'ennemi Mat. ADAM, Si j'étais roi (2)		
14 janvier	AUDRAN, Miss Helyett		
17 janvier	ADAM, Si j'étais roi (3) CRÉMIEUX et DECOURCELLE, L'abbé Constantin Mat. GOUNOD, Mireille (2)		
21 janvier	AUBER, Haydée		
24 janvier	BLUM et TOCHE, Les femmes nerveuses ROSSINI, Le Barbier de Séville (4) Mat. AUBER, Haydée (2)		
28 janvier	AUDRAN, Miss Helyett (2)		
31 janvier	E. PHILIPPE, Casque en fer Mat. AUDRAN, Miss Helyett (3)		
4 février	HÉROLD, Le Pré aux Clercs		

### III. Concerts

Les deux principaux lieux de concerts sont à l'époque le Nouveau Stand des Armes-Réunies (à côté du Bois du Petit-Château) et le restaurant de Bel-Air. S'y produisent régulièrement les fanfares locales, les orchestres L'Espérance et L'Odéon, les sociétés chorales (Union Chorale, Concordia, etc.). Ces concerts, qui sont organisés à intervalles réguliers, parfois tous les dimanches à Bel-Air, ne seront pas mentionnés ici.

On retiendra comme événements marquants :

1-16 nov. 1891	Concerts donnés en faveur des incendiés de Meiringen au Temple allemand et au Temple français
7 février 1892	Concert de l'Odéon avec la cantatrice Clara Schulz de Genève, au Temple français
Avril et juin	Divers concerts organisés au profit des ouvriers sans travail

- 10 et 15 mai Récitals du «*Troubadour*» (Frédéric Tremel) au Cercle du Sapin et au Cercle de l'Union
- 15-20 juin Concerts de la «*Compagnia Italiana*» à la Brasserie du Square

#### IV. Conférences publiques

- 29 sept. 1891 A. Schwitzguébel et H. Greulich: L'assurance obligatoire contre les accidents et la maladie
- 6 octobre Conférence sur la plantation des arbres et l'art de greffer
- 16 octobre R. Comtesse: Le projet de tarif de péage et la révision de l'article 39 de la Constitution fédérale (monopole des billets de banque)
- 20 octobre M. Hirsch (Paris): Guerre au vice
- 1<sup>er</sup> novembre Pasteur Narbel (Lausanne): Lisez-vous la Bible?
- 3 novembre L. Landry: La culture des fleurs d'appartement
- 21 novembre Adrien Perret (Vevey): Bonaparte (à Lausanne, à Marengo, son divorce, son socialisme)
- 14 décembre M. Mattras (Genève): La houille et ses dérivés
- 13 janvier 1892 Début des dix conférences de Louis Bridel (Genève) sur le droit de la femme en matière civile

Dès le 17 novembre 1891 et jusqu'au 29 mars 1892, dix-sept conférences organisées par la Commission scolaire (chaque mardi, à 20 h 30, à l'Amphithéâtre du Collège primaire):

1. Pasteur Vaucher: L'œuvre sociale de lord Shaftesbury
2. Pasteur Langel: L'abeille, son histoire et ses merveilles
3. E. Farny: François Coppée
4. A. Biolley: Le temps, l'espace et la lumière
5. W. Wavre: Aventicum
6. V. Rossel: Henri Ibsen
7. C. Hénotelle: La lecture
8. E. Quartier-la-Tente: Figures disparues
9. A. Calame: Le divorce
10. A. Bourquin: L'éducation des jeunes filles
11. F. Porchat: Cinq jours à Rome
12. Docteur Michaud: La philosophie religieuse dans les poésies de Lamartine
13. Docteur Mentha: La torture au point de vue psychologique
14. Docteur Dessoulavy: Les fouilles d'Olympie
15. Pasteur Dumont: L'âme de l'enfant
16. E. Bessire: La vie et l'œuvre d'Edmond About
17. A.-A. Girard: Les arbitrages internationaux

#### V. Divers

- 15-21 août 1891 L'Hippodrome (carrousel vivant), place de la Gare
- 29 août-15 sept Cirque Lorch, place de la Gare
- 5-7 septembre Exposition d'horticulture (au Nouveau Stand)
- Octobre 1891 Représentations d'une tribu cinghalaise et d'une troupe française au Nouveau Stand (danses, chant, scènes de mœurs...)
- 20 décembre Représentation des gymnastes de l'Ancienne à la Brasserie Hauert
- 6 février 1892 Grand bal masqué au Casino-Théâtre
- 7, 21 février et 13 mars Représentations des gymnastes de l'Ancienne au Nouveau Stand
- 8 et 13 mars Projections électriques au Temple français (80 tableaux de 16 m<sup>2</sup>, avec lampe à arc et trois batteries pesant 360 kg!): hauts faits historiques, vues diverses, G. Doré...
- Juin 1892 Séances de phonographe Edison (tenu par M. Kossowsky) au Foyer du Casino

## Inventaire sommaire des sources

### A. Sources manuscrites

#### 1. La Chaux-de-Fonds

##### 1.1 Archives communales

- Séries concernant les services de la municipalité, puis de la commune, de 1851 à 1914.

##### 1.2 Bibliothèque publique

- Fonds privés (J.-L. Pindy, Paul Pettavel, etc.)
- Rapports des consuls américains à La Chaux-de-Fonds, série microfilmée du fonds des archives nationales, Washington.

#### 2. Neuchâtel

##### 2.1 Archives de l'Etat

- Préfecture de La Chaux-de-Fonds, copies de lettres (1848-1914).
- Les séries suivantes ont été consultées: département de Justice, de Police, de l'Intérieur, de l'Agriculture, de l'Industrie; Chemin de fer.
- Actes notariés: sondages.
- Séries «cartons bleus», notamment: Commerce et Industrie, Contrôle, Evénements, Recensements, Transports.
- Fonds privés (Louis Colomb, Robert Comtesse, Numa Droz, Dr Alexandre Favre, Ami Girard, Aimé Humbert, Gustave Irlet, Jules Philipin).
- Dossiers matière: La Chaux-de-Fonds.
- Chambre d'assurance: registres 1849-1914.

##### 2.2 Banque cantonale

- Procès-verbaux du Conseil d'administration (1883-1914).

#### 3. Berne

##### 3.1 Archives fédérales

- Série E, fonds 6 et 8 (Handel und Gewerbe): dossiers sur l'industrie horlogère, les expositions nationales et internationales, rapports des inspecteurs des fabriques, rapports consulaires.
- Série E, fonds 11 (Douanes): rapports d'associations économiques et du Conseil d'Etat neuchâtelois.
- Série E, fonds 21 et 22 (Justice et Police): dossiers sur les anarchistes, la prostitution, etc.
- Série E, fonds 53 (Chemins de fer) et fonds Chemins de fer privés (sondages).
- Dossiers divers sur Neuchâtel.

##### 3.2 Archives de la FTMH

- Dossiers sur les syndicats horlogers (notamment procès-verbaux).

#### 4. Paris

##### 4.1 Archives nationales

- Série F 12: dossiers sur l'horlogerie.

##### 4.2 Archives du ministère des Affaires étrangères (Quai d'Orsay)

- Correspondance consulaire et commerciale, Neuchâtel, 1859-1874 (2 vol.).
- Correspondance politique, Suisse, 1848-1869, puis sondages.
- Mémoires et documents, Fonds suisse: dossiers divers.

### B. Sources imprimées

#### 1. Sources officielles

- Bulletin des délibérations du Grand Conseil (1848-1914).
- Rapports de gestion du Conseil d'Etat au Grand Conseil (1848-1914).
- Bulletin des délibérations du Conseil général de la municipalité (de la commune dès 1888) de La Chaux-de-Fonds (1852-1914).
- Rapports de gestion du Conseil municipal (puis communal) au Conseil général (1852-1914).
- Rapports fédéraux, cantonaux et communaux divers, dont notamment: rapports sur l'état des finances, l'instruction, le chemin de fer, l'industrie, les expositions nationales et internationales, rapports statistiques.
- Catalogues d'expositions.
- Annuaires, indicateurs d'adresses.
- Recensements fédéraux.
- Documents politiques divers (Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds).
- Almanachs.

#### 2. Presse

- L'ensemble de la presse parue à La Chaux-de-Fonds, et en particulier: *Le National suisse*, 1856-1914;  
*La Sentinelle*, 1890-1914;  
*La Feuille du dimanche*, 1898-1914.
- La presse horlogère, dont notamment:  
*La Fédération horlogère*, 1886-1900;  
*L'ouvrier horloger/La solidarité horlogère*, 1893-1914;  
*Le Journal suisse d'horlogerie*, 1876-1914.
- *Le Journal de statistique suisse*, 1865-1914.



## Orientation bibliographique

### 1. Ouvrages généraux sur La Chaux-de-Fonds

- COP (Raoul), *Histoire de La Chaux-de-Fonds*, La Chaux-de-Fonds, Chancellerie communale, 1981.
- COURVOISIER (Jean), «La Chaux-de-Fonds», dans *Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, t. III, Bâle, Birkhäuser, 1968.
- DAVEAU (Suzanne), *Les régions frontalières de la montagne jurassienne, étude de géographie humaine*, Lyon, 1959.
- FAVRE (Maurice), «La Chaux-de-Fonds», dans *Le régionalisme neuchâtelois*, Neuchâtel, La Baconnière, Cahiers de l'Institut neuchâtelois, 1961.
- NUSSLE (Guillaume), *Essai sur La Chaux-de-Fonds*, La Chaux-de-Fonds, Editions Entremonts, s.d.
- NUSSLE (Guillaume), *II<sup>e</sup> essai sur La Chaux-de-Fonds*, La Chaux-de-Fonds, Editions Entremonts, s.d.
- THOMANN (Charles), *L'histoire de La Chaux-de-Fonds inscrite dans ses rues*, Neuchâtel, Editions du Griffon, 1965.
- THOMANN (Charles), *Une chronique insolite de La Chaux-de-Fonds, 1898-1932*, La Chaux-de-Fonds, Editions d'En Haut, 1988.
- La Chaux-de-Fonds, son passé, son présent, notes et souvenirs historiques publiés à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'incendie du 5 mai 1794*, La Chaux-de-Fonds, Imprimerie du National suisse, 1894.
- La Chaux-de-Fonds, 1944, Documents nouveaux publiés à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'incendie du 5 mai 1794*, La Chaux-de-Fonds, Editions A.D.C., 1944.
- Bibliographie de La Chaux-de-Fonds*, La Chaux-de-Fonds, Bibliothèque de la ville, 1977.

### 2. Ouvrages généraux sur l'horlogerie

- BACHELIN (Auguste), *L'horlogerie neuchâteloise*, Neuchâtel, Attinger, 1888.
- FALLET-SCHEURER (Marius), *Le travail à domicile dans l'horlogerie suisse et ses industries annexes*, Berne, Imprimerie de l'Union, 1912.
- GROSPIERRE (Achille), *Histoire du syndicalisme ouvrier dans l'industrie horlogère*, Genève, Imprimerie populaire, 1933.
- JEQUIER (François), *Une entreprise horlogère du Val-de-Travers: Fleurier Watch Co SA. De l'atelier familial du XIX<sup>e</sup> siècle aux concentrations du XX<sup>e</sup> siècle*, Neuchâtel, La Baconnière, 1972.
- JEQUIER (François), *De la forge à la manufacture horlogère: XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. Cinq générations d'entrepreneurs de la vallée de Joux au cœur d'une mutation industrielle*, en collaboration avec Chantal Schindler-Pittet, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1983.

LANDES (David S.), *L'heure qu'il est, les horlogers, la mesure du temps et la formation du monde moderne*, Paris, Gallimard, 1987.

PINOT (Robert), *Paysans et horlogers jurassiens*, Genève, Grounauer, 1979 (rééd.).

SCHEURER (Frédéric), «Le mouvement syndical dans l'industrie horlogère», dans *Revue suisse pour l'enseignement commercial*, 1909, pp. 373-381, 406-417, 445-453; 1910, p. 1-13.

THOMANN (Charles), *Les dignitaires de l'horlogerie*, Neuchâtel, Editions du Griffon, 1981.

### 3. Etudes particulières (par chapitres)

#### 3.2 Une cité horlogère

- BARRELET (Jean-Marc), «Les résistances à l'innovation dans l'industrie horlogère des Montagnes neuchâteloises à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle», dans *Revue suisse d'histoire*, 1987, pp. 394-411.
- BARRELET (Jean-Marc), «Diplomatie, commerce et ethnographie. Le voyage d'Aimé Humbert au Japon, 1862-1864», dans *Musée neuchâtelois*, 1986, pp. 145-166.
- BENHÖR (Peter), «Crise et législation sociale», dans *Conférences universitaires*, Neuchâtel, 1977.
- BORLE (Henri), «Les transformations industrielles dans l'horlogerie», dans *Revue suisse pour l'enseignement commercial*, 1910, pp. 265-278, 299-315.
- COMTESSE (Robert), *Notre avenir industriel*, conférence donnée à La Chaux-de-Fonds le 8 février 1886, Neuchâtel, Attinger, 1886.
- GUYE (Samuel), *Histoire de l'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds*, La Chaux-de-Fonds, 1965.
- HUGUENIN (Fritz) et PERRENOUD (James), *Les syndicats industriels et leur application à l'industrie horlogère*, Bienna, 1889.
- KAISER (Edouard), *Exposition universelle, Paris 1878*, rapport présenté au Conseil municipal de La Chaux-de-Fonds, 1876 (ms).
- KOPP (Charles), *Rapport sur le développement de l'industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel, Exposition internationale de Vienne, Schaffhouse, 1874*.
- MATTHIAS (Albert), *Centenaire du bureau du Contrôle fédéral de La Chaux-de-Fonds, 1820-1920*, La Chaux-de-Fonds, Haefeli et Cie, 1920.
- MUSTON (D<sup>r</sup> Etienne), *L'horlogerie dans les Montagnes du Jura. Essai d'histoire et de statistique industrielles*, Dôle, 1885.
- MUSTON (D<sup>r</sup> Etienne), *Rapports du Comité central de la Société intercantonale des industries du Jura (puis Chambre suisse de l'horlogerie)*, La Chaux-de-Fonds, 1880-1899 (puis 1900-1914).

### 3.3 Du village à la ville

- BARRELET (Jean-Marc), «Le développement d'une ville industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle, le cas de La Chaux-de-Fonds, 1850-1914 (Hypothèses pour une recherche en cours)», dans *Les passages des économies traditionnelles européennes aux sociétés industrielles*, Genève, Droz, 1985, pp. 25-58.
- EMERY (Marc), *Réhabilitation urbaine et interdisciplinarité: cas de La Chaux-de-Fonds*, Lausanne, EPFL, 1978.
- EMERY (Marc), «La Chaux-de-Fonds, matrice urbaine», dans *Archithèse*, N° 2, 1983, pp. 11-15.
- GIRARD (Henri), «Le Jura-Industriel», dans *Musée neuchâtelois*, 1957, pp. 105-138.
- GUBLER (Jacques), «La Chaux-de-Fonds», dans *Inventaire national suisse d'architecture (INSA), 1850-1920*, tome 3, Berne, Société d'histoire de l'art en Suisse, 1982.
- GUBLER (Jacques), «La Chaux-de-Fonds, die Entwicklung der Stadt im 19. Jahrhundert», dans *Archithèse*, N° 2, 1983, pp. 5-10.
- LANDRY (Lucien), *Causeries sur La Chaux-de-Fonds d'autrefois*, La Chaux-de-Fonds, Imprimerie du National suisse, 1987.
- LARACINE (Marin), *Description pittoresque et critique de La Chaux-de-Fonds*, La Chaux-de-Fonds, 1852.
- MARCHAND (Louis), *La Chaux-de-Fonds, capitale industrielle et commerciale de l'horlogerie*, La Chaux-de-Fonds, 1898.
- PORCHAT (Ferdinand), «La Chaux-de-Fonds», dans *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, Neuchâtel, 1895, pp. 83-140.
- TISSOT (Emile), *L'administration de la commune de La Chaux-de-Fonds*, Zurich, 1902-1903.
- TISSOT (Emile), *Itinéraire des Montagnes neuchâteloises*, Neuchâtel, Imprimerie Montandon, 1863.

### 3.4 Une cité radicale

- BARRELET (Jean-Marc), «Antisémitisme et révolte ouvrière: l'émeute Bijeler à La Chaux-de-Fonds en 1861», dans *Musée neuchâtelois*, 1983, pp. 97-118.
- BLÄTTLER (Roland), *De l'«Arbeiterverein» de La Chaux-de-Fonds (1886-1917) à la section de langue allemande du Parti socialiste (1917-1920)*, Neuchâtel, Mémoire de licence, 1979.
- CALAME (François), *Les socialistes neuchâtelois et leur presse lors des élections au Conseil national de 1887 à 1917*, Neuchâtel, Mémoire de licence, 1968.
- GRUNER (Erich), *Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert*, Bern, Francke, 1968.
- GRUNER (Erich), *L'Assemblée fédérale suisse 1848-1920*, Berne, Francke, 1966.
- PERRENOUD (Marc), «La grève des maçons et manœuvres en 1904 à La Chaux-de-Fonds», dans *Musée neuchâtelois*, 1985, pp.22-50.

- PERRENOUD (Marc), «De la Fédération jurassienne à la commune socialiste, origines et débuts du Parti socialiste neuchâtelois (1885-1912)», dans *Les origines du socialisme en Suisse romande 1880-1920*, Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, 1988, pp. 123-147.
- RAMSEYER (Jacques), «Les anarchistes de La Chaux-de-Fonds (1880-1914): de la propagande par le fait au syndicalisme révolutionnaire», dans *Musée neuchâtelois*, 1985, pp. 3-18.
- ROUSSEAU (Nicolas), *Le Parti socialiste neuchâtelois, statuts et règlements – historique*, Neuchâtel, 1981.
- RÜTIMANN (Michel), *Le Grütli, section allemande de La Chaux-de-Fonds (1845-1891)*, Neuchâtel, Mémoire de licence, 1976.
- THOMANN (Charles), *Le mouvement anarchiste dans les Montagnes neuchâteloises et le Jura bernois*, La Chaux-de-Fonds, 1947.
- THOMANN (Charles), *Pierre Coullery, le médecin des pauvres*, La Chaux-de-Fonds, 1956.
- WISS-BELLEVILLE (Elfriede), *Pierre Coullery und die Anfänge der Arbeiterbewegung in Bern und der Westschweiz. Ein Beitrag zur Geschichte des schweizerischen Frühsozialismus*, Bâle, 1987.

### 3.5 Société, mentalités, culture

- BARRELET (Jean-Marc), «La prostitution à La Chaux-de-Fonds dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle», dans *Musée neuchâtelois*, 1985, pp. 117-131.
- BARRELET (Jean-Marc) et RAMSEYER (Jacques), «La presse politique dans les Montagnes neuchâteloises de 1848 à 1914», dans *Aspects du livre neuchâtelois*, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, 1986, pp. 473-501.
- COP (Raoul), *1853-1876, La Chaux-de-Fonds vue par Charles-Eugène Tissot*, Nouvelle revue neuchâteloise, N° 26, 1990.
- GUILLAUME (D<sup>r</sup> Louis), *Coup d'œil sur la vie sociale dans le canton de Neuchâtel*, Neuchâtel, 1881.
- PERRENOUD (Marc), «Un rabbin dans la cité: Jules Wolff. L'antisémitisme et l'intégration des Juifs à La Chaux-de-Fonds (1888-1928)», dans *Musée neuchâtelois*, 1989, pp.13-51.
- PERRENOUD (Marc), «Problèmes d'intégration et de naturalisation des Juifs dans le canton de Neuchâtel (1871-1955)», dans *Devenir Suisse*, Genève, Georg, 1990, pp. 63-94.
- RAMSEYER (Jacques), *Autrefois la fête en pays neuchâtelois*, Nouvelle revue neuchâteloise, N° 4, 1984.
- RAMSEYER (Jacques), «De la lutte socialiste au roman social: Walter Biolley (1866-1905)», dans *Musée neuchâtelois*, 1989, pp. 73-97.
- TRIPET (Edgar), *Les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds*, La Chaux-de-Fonds, 1966.
- VUILLÈME (Jean-Bernard), *Le temps des derniers cercles*, Carouge-Genève, Zoé, 1987.

## Chronologie

- 1848 1<sup>er</sup>-Mars: la révolution, après avoir triomphé au Locle, s'étend à La Chaux-de-Fonds, puis à Neuchâtel. La République est proclamée.
- 1850 Fête fédérale de gymnastique à La Chaux-de-Fonds.
- 1851 Création de la municipalité en parallèle avec l'ancienne commune; adoption des nouvelles armoiries.
- 1852 Arrivée du télégraphe.
- 1853 Nouveau plan d'alignement (revu périodiquement après cette date). Inauguration du Temple allemand.
- 1854 Création de la première société coopérative de consommation (épicerie et boulangerie).
- 1855 Installation de l'Ecole industrielle (collège secondaire).
- 1856 Echec de la contre-révolution royaliste.
- 1857 Inauguration du premier tronçon du chemin de fer du Jura-Industriel La Chaux-de-Fonds-Le Locle. Première mise en service du gaz.
- 1860 Achèvement de la ligne du Jura-Industriel Le Locle-Neuchâtel.
- 1861 Faillite du Jura-Industriel. Crise municipale. Les conservateurs remplacent les radicaux: c'est la «municipalité verte» (1861-1864). Emeute antisémite.
- 1862 La Grand-Rue devient la rue Léopold-Robert.
- 1863 Tir fédéral. Exposition nationale d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds.
- 1864 Fondation de la Société des Amis des Arts.
- 1865 Le docteur Pierre Coullery crée une section chaux-de-fonnière de la 1<sup>re</sup> Internationale (AIT). Ouverture de l'Ecole d'horlogerie.
- 1867 Lancement de la montre dite du «prolétaire» par Roskopf.
- 1868 Intense lutte politique pour les élections au Grand Conseil entre les radicaux et l'alliance des conservateurs et du «Parti de la république démocratique et sociale» du docteur Coullery.
- 1870 Création de l'Ecole d'art.  
Le 2<sup>e</sup> congrès de la «Fédération romande» de la 1<sup>re</sup> Internationale voit la victoire de la tendance libérale qui aboutira à la création de la «Fédération jurassienne» en 1871.
- 1871 Commune de Paris: des réfugiés politiques s'installent à La Chaux-de-Fonds (dont Jean-Louis Pindy).
- 1872 Fête fédérale de gymnastique à La Chaux-de-Fonds. Naissance du premier grand syndicat: la Fédération suisse des ouvriers graveurs et guillocheurs.
- 1876 Création de la Société intercantonale des industries du Jura (qui deviendra la Chambre suisse de l'horlogerie en 1900).  
La Chaux-de-Fonds reliée à Bienne par le chemin de fer.  
Exposition internationale de Philadelphie: c'est la prise de conscience du passage inéluctable de l'horlogerie au machinisme et à la production standardisée.  
Inauguration du Collège industriel et de la Bibliothèque.
- 1877 Fondation de la Cuisine populaire. Ouverture d'une première crèche sous l'impulsion de la loge maçonnique.
- 1879 Procès de l'Avant-Garde et de son rédacteur Paul Brousse, marquant le déclin de la «Fédération jurassienne» (anarchiste), qui se dissout à La Chaux-de-Fonds en octobre 1880.
- 1881 Deuxième exposition nationale d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds.
- 1884 Ouverture de la ligne de chemin de fer Besançon-Le Locle.  
Rachat du Jura-Industriel par le canton.  
Arrivée du téléphone.
- 1885 Construction de l'Ecole d'horlogerie et installation des horloges électriques.  
Fondation de la Société d'embellissement.
- 1886 Création de deux importants syndicats horlogers: monteurs de boîtes et repasseurs, démonteurs et remonteurs, ainsi que de la «Société des fabricants d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds».  
Tir cantonal sur l'emplacement de ce qui devient le «nouveau stand» des Armes-Réunies, à côté du Bois du Petit-Château.
- 1887 Fête de l'arrivée des eaux de l'Areuse à La Chaux-de-Fonds. Réorganisation de la police locale, puis de la police du feu. Fondation par P. Coullery de la section romande de la Société du Grütli, dont émergera le Parti socialiste.

- 1888 Fusion de la commune et de la municipalité. Les libéraux entrent au Conseil communal et les deux premiers socialistes sont élus au Conseil général. Le premier rabbin de La Chaux-de-Fonds, Jules Wolff, prend ses fonctions.
- 1889 Ouverture de l'Ecole de mécanique. Première percée des socialistes aux élections de la justice de paix (P. Coullery) et au Grand Conseil. Inauguration de la ligne de chemin de fer Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds.
- 1890 Premier 1<sup>er</sup> Mai. Fondation de l'Ecole de commerce.
- 1892 Inauguration de la ligne Saignelégier-La Chaux-de-Fonds. Premières élections à la représentation proportionnelle au Grand Conseil: sont élus 15 socialistes, 10 radicaux et 5 libéraux dans le cercle électoral de La Chaux-de-Fonds. Fondation de la Fédération ouvrière horlogère (1892-1896), préfigurant la FOMH.
- 1893 Création de la Société de musique.
- 1894 Fête du centenaire de l'incendie de La Chaux-de-Fonds. Le grand village devient officiellement une ville.
- 1895 Election du premier libéral au Conseil national, le Chaux-de-Fonnier Jules Calame-Colin.
- 1896 Fondation de l'Union ouvrière qui remplace l'Union des sociétés ouvrières créée en 1890. Inauguration de la nouvelle synagogue.
- 1897 Début de l'exploitation de la première ligne de tramway qui relie l'usine à gaz à la brasserie Métropole. Entrée en fonction de la première usine électrique. Grève des maçons.
- 1898 Inauguration du nouvel hôpital. Fêtes du cinquantenaire de la République.
- 1900 Fête fédérale de gymnastique à La Chaux-de-Fonds. Fusion avec la commune des Eplatures. Création d'un Gymnase communal. Fondation de la Chambre suisse de l'horlogerie et d'un musée de l'horlogerie.
- 1903 Premier conseiller communal socialiste.
- 1904 Grève des maçons et manœuvres — occupation militaire de La Chaux-de-Fonds.
- 1905 Inauguration de la nouvelle gare. Début des travaux au parc des Crêtets. Le collège s'ouvre en 1907.
- 1907 Inauguration du nouveau bâtiment de l'Union chrétienne des jeunes gens à Beau-Site.
- 1910 Inauguration du monument de la République et cortège historique. Ouverture du nouvel Hôtel des postes et de la nouvelle usine électrique.
- 1911 Introduction de l'éclairage public électrique. Grande manifestation contre la vie chère. Incendie de l'Hôtel de la Fleur-de-Lys, reconstruit en 1912.
- 1912 Elections communales en juillet: les socialistes obtiennent de peu la majorité absolue des sièges. La commune radicale devient socialiste.
- 1913 Inauguration du nouveau bâtiment de l'Ecole de commerce qui vient couronner une longue série de constructions scolaires.
- 1914 Début de la Première Guerre mondiale.



# Table des matières

Préface, Francis Matthey .....	9
Avant-propos .....	11

## CHAPITRE PREMIER: VIVRE À LA CHAUX-DE-FONDS

I. Le poids des hommes .....	13
Du village à la ville .....	13
Une cité helvétique .....	15
Une population en pleine croissance .....	18
Immigrants.....	20
... et émigrants .....	24
II. De la naissance à la mort .....	28
Natalité et nuptialité .....	28
Le lent recul de la mortalité .....	32
III. Société et niveau de vie .....	38
Le coût de la vie .....	38
Salaires et prix .....	41

## CHAPITRE II: UNE CITÉ HORLOGÈRE

I. De l'atelier à la manufacture .....	47
Les origines .....	47
Une ruche horlogère .....	48
Une ville à la campagne .....	51
Le triomphe de l'établissage .....	51
II. Crises et mutations .....	56
Les anciens et les modernes .....	56
L'impossible contrôle .....	58
De crise en crise .....	59
1876: de retour de l'exposition .....	62
Le règne des petites entreprises .....	64
III. Individus et collectivités .....	68
Des créateurs de talent .....	68
L'action des pouvoirs publics .....	72
Les communautés d'intérêts .....	75

## CHAPITRE III: DU VILLAGE À LA VILLE

I.	L'espace urbain .....	85
	Vers quel urbanisme? .....	85
	Une ville quadrillée .....	87
	L'épuisante recherche d'un logement .....	92
II.	La politique des grands travaux .....	99
	Les investissements communaux .....	99
	Les infrastructures indispensables: eau, gaz, électricité .....	103
	L'eau .....	104
	Le gaz et... ..	107
	... l'électricité .....	108
	L'épopée des transports .....	108
III.	La Chaux-de-Fonds Belle Epoque .....	114

## CHAPITRE IV: UNE CITÉ RADICALE

I.	Le cadre politique .....	121
	Les structures administratives .....	121
	Les partis politiques .....	122
	L'action politique .....	130
	Le rôle des notables .....	132
	Entre le canton et la Confédération .....	136
	Le patriotisme local .....	138
II.	L'évolution politique .....	141
	Les débuts de la municipalité (1851-1865) .....	142
	Au temps de la «Démocratie sociale» (1865-1871) .....	143
	Le triomphe des radicaux (1871-1888) .....	144
	La perte du monopole radical (1888-1889) .....	146
	L'entrée en scène de la gauche (1890-1901) .....	148
	De la cité radicale à la commune socialiste (1901-1914) .....	151
III.	La voix du monde du travail .....	154
	Les conflits dans l'horlogerie .....	154
	Les grèves de maçons et manœuvres .....	158
	Le 1 <sup>er</sup> mai .....	160

## CHAPITRE V : SOCIÉTÉ, MENTALITÉS, CULTURE — LE QUOTIDIEN À LA MONTAGNE

I. A la recherche des mœurs perdues .....	165
Vice ou maladie sociale: la prostitution .....	166
Violence, délinquance et alcoolisme .....	169
Les relations sociales .....	170
La femme, la famille, l'enfant .....	173
II. Les institutions sociales .....	176
La fête .....	176
L'école .....	178
Les grandes étapes de l'institution scolaire .....	181
Les Eglises .....	185
La communauté juive .....	186
De la charité à l'assistance: les organismes d'entraide .....	189
III. Culture et loisirs .....	192
Les espaces culturels .....	192
Théâtre, arts et lettres .....	194
De nouveaux loisirs .....	196
Liste des sociétés existant à La Chaux-de-Fonds au 1 <sup>er</sup> mars 1881 .....	201
1891-1892: une saison culturelle à La Chaux-de-Fonds .....	202
Inventaire sommaire des sources .....	205
Orientation bibliographique .....	206
Chronologie .....	208
Crédit photographique .....	214

## Crédit photographique

Service d'urbanisme, Ville de La Chaux-de-Fonds: p. 93 et plans pages de garde

Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds: p. 14, 31, 53, 57, 61, 97, 127, 133, 183, 187, 193, 199

Musée d'histoire et Médaillier, La Chaux-de-Fonds: p. 27, 43, 45, 73, 77, 97, 117, 123, 145, 155, 159, 161, 179, 187  
+ quadrichromies + couverture p. 1  
(31 hawf)

Archives de l'Etat, Neuchâtel: p. 27, 33, 43, 127, 163, 179

Collection Alain Tissot, La Chaux-de-Fonds: p. 17, 21, 39, 83, 89, 105, 113, 115, 117, 119, 129, 133, 135, 139, 167, 175, 197

Collection Michel Robert-Tissot, La Chaux-de-Fonds: p. 35, 77, 105

Collection Pierre Jeanneret, La Chaux-de-Fonds: p. 149, 183

Collection Jean-Rodolphe Wäber, La Chaux-de-Fonds: p. 73, 89

Collection Francis Jeannin, La Chaux-de-Fonds: p. 35

Montres Ebel SA, La Chaux-de-Fonds: p. 81

Claude Lebet, La Chaux-de-Fonds: p. 191

Daniel Schwartz, Zurich: couverture p. 4



Achévé d'imprimer en octobre 1990

Impression: Imprimerie Typoffset Dynamic SA, La Chaux-de-Fonds

Maquette sur une idée de Claude Jacot †, La Chaux-de-Fonds,  
réalisée par Graphos SA, Jean-François Robert, La Chaux-de-Fonds

Reliure: Mayer et Soutter SA, Renens/Lausanne

Cet ouvrage a été tiré à 2000 exemplaires sur papier Ikonorex mat 150 g  
de Sihl & Eika

Imprimé en Suisse

Page 4 de couverture

Le Corbusier - Villa turque.  
Centre de Relations publiques Ebel.



# PLAN DE LA CHAUX DE FONDS



mis à jour au 1<sup>er</sup> Novembre 1893

par la Direction des Travaux publics

### HONORÉTAIRE

Le plan a été dressé par M. le Colonel de la Chaix de Fonds, Chef de bataillon, et par M. le Capitaine de la Chaix de Fonds, Chef de compagnie, tous deux au service de l'Etat. Le plan a été revu et corrigé par M. le Colonel de la Chaix de Fonds, Chef de bataillon, et par M. le Capitaine de la Chaix de Fonds, Chef de compagnie, tous deux au service de l'Etat.

### NOTE GÉNÉRALE

Le plan a été dressé par M. le Colonel de la Chaix de Fonds, Chef de bataillon, et par M. le Capitaine de la Chaix de Fonds, Chef de compagnie, tous deux au service de l'Etat. Le plan a été revu et corrigé par M. le Colonel de la Chaix de Fonds, Chef de bataillon, et par M. le Capitaine de la Chaix de Fonds, Chef de compagnie, tous deux au service de l'Etat.

### POPULATION

Année	Population	Éléments
1862	2000	Population générale
1867	2100	Population générale
1872	2200	Population générale
1877	2300	Population générale
1882	2400	Population générale
1887	2500	Population générale
1892	2600	Population générale
1893	2600	Population générale

